



HAL
open science

Éléments de morphophonologie formelle : vers une approche analytique de la diversité des langues

Nicola Lampitelli

► **To cite this version:**

Nicola Lampitelli. Éléments de morphophonologie formelle : vers une approche analytique de la diversité des langues. Linguistique. Université d'Orléans, 2021. tel-03517920

HAL Id: tel-03517920

<https://shs.hal.science/tel-03517920>

Submitted on 8 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université d'Orléans

UMR 7270 CNRS - Laboratoire Ligérien de
Linguistique

Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches

Volume 1 : Document de synthèse

Nicola LAMPITELLI

Éléments de morphophonologie formelle :
vers une approche analytique de la diversité
des langues

Soutenance le 26/11/2021 devant le jury composé de :

Sabrina BENDJABALLAH	DR	LLING UMR 6310 CNRS	Examinatrice
Gabriel BERGOUNIOUX	PR	Université d'Orléans	Garant
Jean-Michel FOURNIER	PR	Université de Tours	Examineur
Mohamed LAHROUCHI	DR	SFL UMR 7023 CNRS	Examineur
Heather NEWELL	PR	UQAM	Rapporteuse
Tobias SCHEER	DR	BCL UMR 7320 CNRS	Rapporteur
Sophie WAUQUIER	PR	Université Paris 8	Rapporteuse

A Layla Chloé,
Que tu puisses vivre en riant.

-
- [...] Mais je voudrais bien savoir ce qui, à vos yeux, n'est pas un jeu.
 - La vie, la vie toute simple...
 - Comprends pas. Si jeu il y a, le jeu aussi fait partie de la vie... ou la vie du jeu...
 - Ah! vous êtes un sophiste... comme Frédéric, comme tous ses amis. Vous avez trop lu, dirait ma mère. Moi aussi j'ai trop lu. Nous sommes pourris. Tout est beaucoup plus simple que nous ne l'imaginions. Demandez un peu à Mme Favre ce qui est sérieux et ce qui ne l'est pas : elle vous le dira tout de suite.

Roger Vailland, *Drôle de jeu*, Paris, 1945, p. 181.

Remerciements

Un travail de recherche se construit surtout grâce aux échanges, inspirations, collaborations et leçons dont tout chercheur bénéficie tout au long de sa carrière. Pour cette raison, je suis profondément reconnaissant d'avoir rencontré, dans ma vie universitaire, plusieurs personnes qui ont su inspirer ma créativité, stimuler ma pensée critique et former mon regard scientifique.

Je remercie Gabriel Bergounioux d'avoir accepté d'être le garant de cette Habilitation à Diriger des Recherches. Gabriel est mon mentor : nous nous sommes rencontrés en juillet 2006 lorsqu'il cherchait à recruter un thésard pour assurer les TD de son cours de phonologie. J'ai enseigné la phonologie tous les ans depuis la rentrée 2006, d'abord à Orléans ensuite à Tours. Je lui dois la connaissance du milieu académique, l'apprentissage du fonctionnement des Institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche et, surtout, un regard de la phonologie empreint des pensées saussurienne et troubetzkoiënne.

Merci aux rapporteurs, Heather Newell, Tobias Scheer et Sophie Wauquier. Je les remercie pour leurs louanges tout comme pour leurs critiques ; merci également d'avoir accepté de siéger dans le jury de soutenance.

Merci à Sabrina Bendjaballah, Jean-Michel Fournier et Mohamed Lahrouchi de faire partie du jury de soutenance. Je suis honoré de leur présence.

Au-delà des personnes siégeant dans le jury de soutenance de ce mémoire, je tiens à saluer la présence d'un collègue et un ami, Noam Faust. Nous avons écrit le premier article ensemble en 2009, publié le dernier article en 2020 et donné la dernière conférence en juillet 2021. Nous avons soutenu nos thèses la même année, en 2011, et nous soutenons nos mémoires d'HDR en 2021, à chaque fois à distance de quelques mois.

Une partie de mes recherches ont bénéficié et bénéficient toujours de la collaboration avec Xavier Barillot, Sabrina Bendjaballah, Marijke de Belder, Jean-Michel Fournier, Mohamed Lahrouchi, David Le Gac, Xiaoliang Luo, Shanti Ulfsbjorninn. Ces pages présentent quelques résultats majeurs de ces collaborations, dont je remercie chaque collègue.

Cette dernière année, j'ai travaillé en particulier avec Christopher Green, Francesc Torres-Tamarit, Guillaume Enguehard et Quentin Dabouis. Je souhaite tous les remercier pour nos échanges fructueux dont les résultats, parfois provisoires, sont présentés, aussi, dans ces pages.

Je remercie avec plaisir toutes les collègues et tous les collègues du département des Sciences du langage de l'Université de Tours.

Enfin, en grand passionné de football que je suis (et, disons-le, en tant qu'ancien défenseur coriace), j'ai commencé ma thèse avec l'Italie championne du monde en titre et termine mon HDR avec l'Italie championne d'Europe en titre. Merci donc aux Anglais d'avoir inventé le football!

Table des matières

Introduction	3
1 La morphophonologie	4
1.1 La morphophonologie	5
1.1.1 La reconstruction et l'abstraction	5
1.1.2 L'opposition et la réalisation	9
1.1.3 La représentation et la computation	13
1.2 Le mythe agglutinant	15
1.2.1 Le morphème et le morphe	15
1.2.2 Les approches de la morphologie	19
1.3 Bilan du chapitre	22
2 Les concepts centraux	25
2.1 La représentation des racines	26
2.1.1 Le concept de racine	26
2.1.2 La forme des racines	28
2.2 Le morphème zéro	38
2.3 La représentation des affixes	43
2.3.1 Les affixes nominaux	43
2.3.2 Les affixes verbaux	50
2.4 La structure syntaxique des mots	55
2.4.1 Marqueurs flexionnels et structures nominales	56
2.4.2 Projections et affixes	63
2.5 Bilan du chapitre	73
3 L'approche analytique	75
3.1 Tout phonologique	77
3.1.1 L'article défini de l'italien	77
3.1.2 Les verbes du somali	86
3.1.2.1 Données, affixes verbaux et alternances	87
3.1.2.2 Analyse des marqueurs verbaux	94
3.2 Phonologie, syntaxe, lexique	104
3.2.1 Les règles d'allomorphie dans les noms	104
3.2.2 Les règles d'allomorphie dans les verbes	112
3.3 Bilan du chapitre	116

4	Domaine empirique : les recherches en cours	118
4.1	Le frioulan	118
4.2	L'anglais : accent, segments et frontières morphologiques	138
4.2.1	L'Arab Rule à la lumière de la phonologie CVCV	138
4.2.2	Rythme ternaire et domaines morphologiques	147
4.3	Le somali : terrain, description et analyses	160
4.3.1	Le travail sur le terrain en 2012	161
4.3.2	Le travail sur le cas sujet	172
4.4	Bilan du chapitre	192
5	Perspectives et conclusion	194
5.1	La théorie morphophonologique	194
5.2	Le somali	195
5.3	L'acquisition et l'imagerie cérébrale	196
5.4	Conclusion générale	197
	Bibliographie	199
	Annexes	220
A	Curriculum Vitæ	221
B	Liste complète des travaux	229
B.1	Articles de revues	229
B.2	Chapitres d'ouvrage	230
B.3	Edition scientifique	231
B.4	Actes de conférences	231
B.5	Présentations dans des conférences internationales	232
B.6	Présentations invitées	235
B.7	Autres présentations	236

Liste des abréviations et des symboles employés

Abs	(cas) absolutif
Acc	(cas) accusatif
Agr	accord ; tête syntaxique introduisant l'accord
art	article défini
Asp	aspect ; tête syntaxique introduisant l'aspect
Autoben	autobénéfactif
C	consonne ; attaque syllabique dans le cadre de la phonologie CVCV
Caus	causatif
CL	classe
conj	conjugaison
CUP	Cambridge University Press
D	déterminant
Dat	(cas) datif
Dim	diminutif
DM	(Théorie de la) Morphologie Distribuée
F	féminin
gen	genre ; tête syntaxique introduisant le genre
Gen	(cas) génitif
gov	relation de gouvernement
I&A	Item-et-arrangement
Imp	imparfait
ImpInd	imparfait indicatif
Instr	(cas) instrumental
I&P	Item-et-processus
K	cas ; tête syntaxique introduisant le cas
lic	relation de licenciement
Loc	(cas) locatif
M	masculin
M&P	Mot-et-paradigme
N	<i>nucleus</i> « noyau » dans le cadre de la Phonologie du Gouvernement
<i>n</i>	tête catégorielle créant un nom
Neu	neutre
Nom	(cas) nominatif
num	nombre ; tête syntaxique introduisant le nombre
O	<i>onset</i> « attaque » dans le cadre de la Phonologie du Gouvernement
Obj	objet
OT	Théorie de l'Optimalité

TABLE DES MATIÈRES

OUP	Oxford University Press
P	syntagme, dans le cadre d'une structure syntaxique
Pers	personne
pl	pluriel
POSS	possessif
Pres	présent
PresInd	présent indicatif
PresSubj	présent subjonctif
sg	singulier
SPE	CHOMSKY et HALLE, 1968
T	tête syntaxique introduisant le temps
Tmp	temps
Th	voyelle thématique, thème
V	voyelle; noyau d'une syllabe dans le cadre de la phonologie CVCV
<i>v</i>	tête catégorielle créant un verbe
VI	<i>vocabulary item</i> dans le cadre de la Morphologie Distribuée
1	première personne
2	deuxième personne
3	troisième personne
\emptyset	zéro morphologique; absence de signal
\surd	racine
\sim	adjacence
μ	more
σ	syllabe
Σ	pied
ω	mot prosodique

Introduction

Au cours de l'année universitaire 2004-2005, alors que je rédigeais mon mémoire de maîtrise dans lequel j'analysais l'allomorphie des verbes sourds de l'arabe marocain, mon directeur de mémoire, Philippe Ségéral, m'a dit que seules les alternances font de la langue un objet à étudier. Bien que [i:] alterne avec [i] dans ces verbes, je n'ai pas su saisir, à l'époque, la profondeur de ces mots. En structuraliste qu'il est, Philippe avait raison : l'alternance est la raison d'être de la linguistique et, par conséquent, du linguiste. J'en ai fait mon sujet de recherche depuis presque 17 ans.

La plupart de mes recherches tournent autour du questionnement suivant : quelle est la relation entre la forme et la fonction des morphèmes lors de la formation des mots ?

Ce travail présente une synthèse structurée des aboutissements de mes travaux, ainsi que les thèmes de recherche m'occupant à présent et les perspectives envisagées pour le futur.

Depuis les premiers travaux et notamment ma thèse de doctorat LAMPITELLI (2011a), je me suis penché sur le rapport que la forme sonore des mots entretient avec la fonction des objets morpho-syntaxiques qui les composent. Autrement dit, l'objet privilégié de mes études est la notion de morphème, son rapport à la phonologie, ainsi que la façon dont il est réalisé. Les théories génératives et post-génératives qui se sont occupées de phonologie et de morphologie reconnaissent en CHOMSKY et HALLE (1968) (désormais SPE) un travail fondateur, notamment en ce qui concerne l'établissement d'une approche formelle, universelle et automatique de la (morpho-)phonologie (voir SCHEER 2011); cette approche distingue le niveau phonologique, sous-jacent, du niveau de surface, phonétique (appelé plus tard post-lexical). Le mécanisme génératif proposé par SPE s'organise notamment autour d'un système de règles (morpho-)phonologiques ordonnées. Chomsky et Halle ne sont cependant pas les premiers à poursuivre l'idée d'une analyse qui vise à décomposer les mots en exploitant un ensemble de règles; c'est en effet au structuralisme de Bloomfield, Hockett, Hjelmslev, Jakobson, Saussure, Troubetzkoï parmi les plus célèbres que certaines de ces hypothèses remontent. Chomsky et Halle n'effacent donc pas le structuralisme, ils bâtissent plutôt leur approche nouvelle sur des idées développées par ce courant (KOERNER, 2003). Plus généralement, l'approche générative introduit l'idée que le mécanisme d'acquisition du langage est inné chez l'être humain; par conséquent, le rôle du linguiste est de proposer des analyses explicatives dont les prédictions génèrent les formes grammaticales. En ce qui concerne plus spécifiquement

la morphophonologie, certains questionnements de base restent, néanmoins, fort semblables : la forme de surface des mots (=la forme phonétiquement audible) est le résultat de l'application de règles génératives (dites automatiques chez les structuralistes). Les règles de neutralisation, quant à elles, influencent l'allomorphie. Aussi, les formes sous-jacentes se rapprochent des formes historiques des mots, comme l'illustre l'exemple célèbre de *nightingale* « rossignol » dont les auteurs postulent une forme sous-jacente incluant une consonne qui n'existe qu'en vieil anglais : /nixtVngǣl/ (CHOMSKY et HALLE 1968, ch. 3). Bloomfield l'avait cependant déjà noté : par exemple, en analysant la morphophonologie du menomini (langue algonquienne de l'Amérique du Nord), il remarque que les formes de base qu'il propose, quoiqu'elles ne soient pas des formes anciennes, sont en effet semblables à celles qu'on pourrait reconstruire pour le proto-algonquien (BLOOMFIELD, 1939).

Dans mes recherches, j'ai toujours visé à montrer qu'une approche formelle à la morphophonologie se doit d'être fondée sur deux notions fondamentales. D'une part, nous ne pouvons pas nous passer du morphème : entité abstraite, elle est manipulée par les opérations de formation des mots et sélectionnée aussi bien sur l'axe paradigmatique que l'axe syntagmatique. D'autre part, le degré de généralisation que le linguiste peut être amené à faire est d'autant plus précis et large que l'analyse est abstraite. Ainsi, je milite en faveur de cadres théoriques qui postulent des formes sous-jacentes dans l'analyse linguistique et, plus précisément, en faveur d'une phonologie dont les représentations sont abstraites (voir HAYES 2009, ch. 12, SCHEER 2011, PULLUM et ZWICKY 1982, SPENCER 1988). C'est à partir de ces deux considérations que je propose, dans mes travaux, l'élaboration d'un cadre analytique consistant à définir, pour chaque propriété morpho-syntaxique, une représentation fine, résultant de la décomposition des formes de surface. Ce cadre est construit à partir d'une phonologie représentationnelle nourrie d'une attention particulière aux données linguistiques et aux prédictions que chaque hypothèse implique.

En sus de ces préoccupations de nature fondamentalement théorique, mes intérêts m'ont amené à explorer un éventail empirique relativement large. En effet, j'ai travaillé sur une variété de langues appartenant à deux familles distinctes. D'une part, les langues indo-européennes, notamment de l'ouest, ont occupé une place importante dans mes travaux ; ma langue maternelle, l'italien y occupe une place centrale, tout comme certains dialectes du nord de l'Italie, mais le français et plus récemment l'anglais ont été, et sont toujours, l'objet de mes recherches. D'autre part, les langues afro-asiatiques ont également fait l'objet de plusieurs études présentées et publiées, parmi lesquelles ressortent un intérêt et une passion tout particuliers pour la somali, langue couchitique de l'est.

Ce mémoire est articulé en quatre chapitres. Dans le premier, j'introduis la morphophonologie en parcourant les étapes fondamentales du développement théorique de cette discipline située entre la phonologie et la morphologie. Les trois chapitres suivants sont organisés chacun autour d'un des thèmes de recherche listés en (1)

-
- (1) a. La relation entre les exposants et les morphèmes : l'abstraction en phonologie.
- b. L'approche analytique (ou décompositionnelle) : l'allomorphie est le résultat de la phonologie, lorsqu'on adopte des représentations sophistiquées.
- c. La description des phénomènes qui doit servir à corroborer les hypothèses et non pas l'inverse. L'abstraction est toujours nécessaire.

Le thème (1-a) est constitué des concepts centraux de mes recherches : les racines, le morphème zéro, la représentation des affixes et la structure syntaxique des mots ; l'analyse de ces concepts est articulée autour de l'abstraction en phonologie. J'aborde ces thèmes dans le chapitre 2, en faisant un point sur les travaux effectués. Dans le chapitre 3, je développe l'approche analytique, le thème (1-b), qui représente l'un des aboutissements majeurs de mon travail : je l'illustre à l'aide d'études de cas concernant l'italien, le somali et le bosnien. Enfin, le troisième thème tourne autour des développements récents de mon approche : je présente dans le chapitre 4 les travaux en cours sur le frioulan, l'anglais et le somali pour lesquels la collecte de nouvelles données s'impose.

Je conclus en dégagant quelques pistes pour le futur.

Chapitre 1

La morphophonologie : quelques éléments historiques

Ce chapitre traite de l'élaboration historique qui a amené les théories formelles de la phonologie et de la morphologie à se pencher sur une question fondamentale, à savoir quelle est la division du travail entre la phonologie d'une part et la morpho(-syntaxe) d'autre part, lors de la formation des mots (BERMÚDEZ-OTERO, 2012, SCHEER, 2011). En parcourant les étapes allant de Saussure à SPE, en passant par le structuralisme américain, il est question de dresser un bilan général de l'état actuel des travaux en morphophonologie. La morphophonologie qui, selon TROUBETZKOÏ, 1939, est « l'étude de l'emploi en morphologie des moyens phonologiques d'une langue », n'est généralement pas reconnue comme une composante indépendante de la langue. Les alternances morphophonologiques sont en effet souvent étudiées au sein des théories phonologiques : toutes les théories phonologiques actuelles s'occupent en effet de la morphophonologie, directement ou indirectement, alors que les théories morphologiques plaçant l'indépendance d'une composante morphologique dans la grammaire les placent au second plan de leurs préoccupations.

La première partie du chapitre est donc dédiée à parcourir ce chemin intellectuel reliant Saussure à l'approche analytique de la morphophonologie que je défends dans mes travaux. L'approche analytique s'inspire du structuralisme américain et consiste en la décomposition des formes en unités de base (les morphèmes) ; selon ARONOFF et FUDEMAN (2005), cette approche s'oppose à l'approche synthétique. Cette dernière, est associée aux processus qui participent de la construction des mots : ARONOFF et FUDEMAN (2005) considèrent donc que la seconde est, peut-être à tort, souvent associée à la théorie. Dans ce mémoire, je montre que l'approche analytique est compatible avec certaines théories contemporaines de la phonologie et de la morphologie et que son adoption présente des avantages sur le plan des généralisations que le linguiste est amené à faire.

La deuxième partie du chapitre se focalise sur ce que BAUER, 2017 appelle « le mythe agglutinant », c'est-à-dire la tendance de certains linguistes à traiter les langues comme si elles étaient toutes comme du turc, langue agglutinante

par excellence. Nous analysons les arguments apportés par Bauer et d'autres et proposerons une réponse, qui sera exposée au chapitre 3. Enfin, BLEVINS, 2006, non sans rappeler HOCKETT, 1954, propose deux définitions pour deux approches opposées de l'analyse morphologique : les approches CONSTRUCTIVES et celles ABSTRACTIVES. Cette question est entrelacée à la discussion concernant la morphophonologie, car plus les représentations phonologiques sont fines et sophistiquées, plus on peut parvenir à des généralisations concernant les alternances morphologiques. Les travaux que j'ai menés jusqu'ici se situent dans le périmètre des approches dites CONSTRUCTIVES.

Un *caveat* est nécessaire : le présent chapitre n'a pas pour vocation d'être exhaustif par rapport à l'histoire des relations entre le structuralisme et le générativisme ; je mets en avant uniquement les idées, les théories, et les approches qui m'ont directement inspiré dans mes travaux. Pour une lecture critique du rapport entre le structuralisme et le générativisme du point de vue de la phonologie et de la morphologie, voir BAUER, 2017 ; BERMÚDEZ-OTERO, 2016 ; GOLDSMITH et LAKS, A paraître ; SCHEER, 2011.

1.1 La morphophonologie

1.1.1 La reconstruction et l'abstraction

La morphophonologie étudie la distribution des unités minimales sonores (les phonèmes), par rapport à la distribution des unités minimales de sens (les morphèmes). Autrement dit, la morphophonologie est l'étude de l'abstraction en phonologie et en morphologie : le phonème et le morphème sont en effet deux unités sous-jacentes, qu'on ne connaît que par leurs effets à la surface.

L'exemple du suffixe possessif du turc, présenté dans le tableau 1.1 ci-dessous, illustre parfaitement la nécessité de l'élaboration d'un niveau sous-jacent à partir duquel on dérive le niveau de surface (voir GÖKSEL et KERSLAKE, 2005 : 21-25, 66 pour les détails).

TABLE 1.1 – Le suffixe possessif en turc

morphe	radical	radical+suffixe	glose
im	ev	ev-im	main+poss
im	dil	dil-im	langue+poss
ym	kɔj	kɔj-ym	village+poss
ym	gyn	gyn-ym	jour+poss
um	jøl	jøl-um	façon+poss
um	tuz	tuz-um	sel+poss
im	ad	ad-im	nom+poss
im	kiz	kiz-im	fille+poss
m	baba	baba-m	père+poss

Nous observons cinq formes distinctes du possessif :

- (1) Les formes du possessif en turc
- a. im
 - b. ym
 - c. um
 - d. im
 - e. m

Les formes en (1) partagent la consonne *-m* précédée soit par une voyelle, soit par rien. Nous avons donc une alternance entre des voyelles et un zéro (nous reviendrons sur le concept de zéro en morphophonologie au chapitre suivant). La question que l'on doit se poser est donc la suivante :

- (2) Cette alternance est-elle significative ?

La réponse est que cette alternance nous renseigne bien sur un aspect caché, voire sous-jacent, du fonctionnement du turc. En effet, en regardant les voyelles de chaque radical auquel le possessif est suffixé, nous observons une relation entre le timbre de la voyelle du suffixe par rapport au timbre des premières. Nous avons donc un exemple d'harmonie vocalique : la voyelle de chaque suffixe du possessif varie en fonction du degré d'arrondissement des lèvres de la dernière voyelle du radical nominal (KABAK, 2011). Dans la tradition grammaticale du turc, comme le mentionnent Göskel et Kerslkae (2005), on parle de deux types de suffixes, en fonction du trait mobilisé lors de l'harmonie : le possessif est du type-I. Nous pouvons donc réduire la liste en (1) à un seul élément, où V est à interpréter comme « la voyelle dont la qualité dépend de la voyelle qui précède » :

- (3) Le suffixe possessif en turc : $-/Vm/$

Une fois établi que la forme du possessif du turc est une et une seule, nous devons nous doter d'une théorie nous permettant de transformer V du suffixe $-/Vm/$ dans le son vocalique effectivement produit. Nous avons donc besoin d'une théorie de la phonologie, disposant d'un outil d'analyse des unités minimales, les phonèmes, et de leur substance, les traits ou les éléments (ceci dépendant de la théorie employée), tout en les distinguant des sons, unités acoustiques propres de la phonétique.

Sans une théorie utilisant l'abstraction, en revanche, l'observation purement « empiriste » mènerait à conclure que ces alternances de la voyelle relèvent d'une distribution lexicale, qui n'est donc pas prédictible, des suffixes du possessif. Ceci n'est évidemment pas le cas pour l'exemple du turc.

La suffixation du possessif du turc mobilise donc plusieurs structures de la langue. Tout d'abord, il existe un appariement entre la signification « possessif » et la séquence $-/Vm/$. Ensuite, nous avons des entrées lexicales, les racines (voir chapitre suivant), qui sont composées d'unités phonologiques, dont une, vocalique en surface, est active et impose l'un ou plusieurs de ses traits au symbole V. Ensuite, nous avons une relation entre le symbole V et cette voyelle active du radical : cette relation se concrétise par assimilation.

Le but n'étant pas, dans ces pages, de proposer une analyse de l'har-

nie vocalique du turc (voir KABAK, 2011 et la fin du chapitre, où l'analyse de CHARETTE et GÖKSEL, 1994 est illustrée), je souhaite néanmoins observer que l'analyse que je viens d'esquisser est fondée sur deux piliers théoriques d'importance majeure dans la linguistique du XXe siècle : d'une part, l'analyse des faits de langue se doit d'être construite sur la représentation, entendue comme restitution des traits fondamentaux des unités discrètes du langage ; d'autre part, cette approche se base sur la dichotomie entre des niveaux de représentations distincts : l'un propre au signal, donc phonétique, l'autre à l'interprétation, donc phonologique et/ou morphologique.

Nous devons à Saussure, notamment au *Mémoire* (SAUSSURE, 1878), l'ouverture à l'abstraction dans l'étude des langues. Son choix analytique ne tient cependant pas à une création de fantaisie, mais à une élaboration scientifique, connue comme la méthode de reconstruction, basée sur la comparaison entre les langues et l'établissement de correspondances systématiques (avant tout au niveau phonétique, mais aussi au niveau morphologique et lexical). Son hypothèse, comme il est bien connu, consiste à postuler l'existence de deux consonnes laryngales (appelées « coefficients sonantiques » par l'auteur¹) dans la représentation diachronique des voyelles *a*, *o*, *e*, ainsi que leurs équivalents longs, qu'on retrouve dans les langues indoeuropéennes attestées à l'époque. Ces deux consonnes laryngales ne sont pas visibles telles quelles, mais leurs effets, eux, sont bien présents.

Plus précisément, Saussure parvient à cette hypothèse par l'observation des alternances vocaliques établies à partir des correspondances entre les racines des langues indoeuropéennes. La reconstruction de l'indoeuropéen avait jusque là été menée, d'une part, dans les œuvres de Bopp et Curtius et, d'autre part, par les néogrammairiens en général et par Brugmann en particulier ; Saussure dépasse et complète ces travaux précurseurs en démontrant que ces alternances, attestées dans trois groupes de langues², ne peuvent être expliquées qu'en postulant la présence, en proto-indoeuropéen (PIE), d'une série de deux sons, qui ne sont pourtant pas attestés au moment où Saussure vit.

La modernité de Saussure réside donc dans le fait d'avancer l'hypothèse de l'existence d'un objet linguistique dans une langue reconstruite qui n'est visible que par les effets de régularisation sur les systèmes phonologiques de toutes les langues-filles.³ Le déchiffrement des caractères cunéiformes du hittite quelque cinquante ans plus tard, confirme que l'hypothèse de Saussure était correcte : les laryngales existent bien en indoeuropéen et elles sont attestées. De surcroît, comme l'a rappelé BERGOUNIOUX (2013), Saussure a découvert

1. Les « coefficients sonantiques » dénotaient également les glides et les liquides. Quant au terme « laryngale », il n'est pas dans la terminologie de Saussure : l'auteur ces objets phonologiques en employant les lettres A et O majuscules et des signes diacritiques.

2. Saussure reconnaît les groupes de langues suivants en ce qui concerne le système vocalique : les langues asiatiques (sanskrit et iranien ancien), les langues européennes du nord (germanique, slave et baltique) et les langues européennes du sud (grec et latin).

3. Pour un souci de précision historique, il est utile de souligner que le principe de la reconstruction a été promu par Schleicher avant Saussure dans son *Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen* publié en 1861. Saussure y ajouta les intuitions liées à l'abstraction.

les effets de l'apophonie dans les radicaux indoeuropéens, tout en soulignant l'existence de permutations qui ont affecté le PIE dans sa transformation en différents groupes de langues.

BERGOUNIOUX (2013) montre également un second fait crucial, à savoir que la transition vers le structuralisme du *Cours* posthume (SAUSSURE, 1916) se fait en effet dès les pages du *Mémoire* : Saussure y dessine les structures de la langue qui devient système, un système où tout se tient, où chaque élément n'a de valeur qu'en opposition aux autres éléments. Il prépare ainsi le chemin l'emmenant au dualisme des concepts de *langue* et *parole*, sur lesquels je reviens dans quelques paragraphes.

La démarche scientifique de l'étude du langage est dévoilée, voire définitivement installée dans la discipline ; Saussure s'approprie donc bien la leçon des néogrammairiens qui, les premiers, ont traité le langage comme un fait de nature et non pas un artefact. SCHEER et SÉGÉRAL, 2016 ont récemment rappelé que l'approche néogrammairienne est d'extrême actualité : le langage est *prédictible et régulier* et ne résulte pas de la culture et de la société dans laquelle baignent les locuteurs.

Les néogrammairiens, quoique critiqués implicitement dans le *Mémoire*, ont un mérite fondamental dans le développement de l'approche linguistique moderne. En particulier, selon SCHEER et SÉGÉRAL, 2016, ils avaient compris plusieurs notions et généralisations concernant la structure phonologique des langues, parmi lesquels on remarque l'analyse distributionnelle et le phonème. En ce qui concerne l'analyse distributionnelle, les néogrammairiens avaient bien compris que l'observation de la distribution des sons consiste à les opposer afin de dégager leur caractère distinctif ou de variante libre. Ils avaient en effet compris que deux états successifs de la langue, par exemple le PIE et le germanique commun, possédaient le même nombre d'unités, alors que la qualité de chacune de ces unités avait changé entre un moment historique et le suivant. Comme souligné par SCHEER et SÉGÉRAL, 2016, ces unités (phonétiques) sont les objets que nous appellerions aujourd'hui les phonèmes ; les néogrammairiens n'avaient pas les connaissances pour distinguer la phonétique de la phonologie, car ils ne connaissaient pas les notions de sous-jacence et de surface, principalement parce que leur objet d'étude était la diachronie. De façon semblable, les néogrammairiens ne connaissaient pas la formalisation, pourtant ils avaient compris que les lois phonétiques gouvernant les changements sonores s'appliquent inexorablement dès lors que le contexte favorable est satisfait. Les néogrammairiens avaient donc découvert ce que Chomsky et Halle ont proposé de formaliser sous la forme d'une règle transformationnelle en 1968, soit presque un siècle plus tard. SCHEER et SÉGÉRAL, 2016 démontrent également que les néogrammairiens préconisaient l'étude des sons d'un point de vue phonologique, et que ce qui importe de plus, dans l'étude de la distribution des sons, est leur comportement. La capacité d'observation des faits phonétiques de la part des néogrammairiens a été tellement raffinée que, appariée à une théorie précise, les a conduit jusqu'à postuler les noyaux vides, dont certains phonologues nient encore aujourd'hui l'existence.

Ce concept que les néogrammairiens avaient saisi sur le plan de l'abstraction sans pour autant pouvoir le définir plus précisément, a été théorisé par Baudouin de Courtenay (BAUDOIN DE COURTENAY, 1871) quelques décennies plus tard. Le phonème a ainsi été inventé, tout comme a été introduit le fondement de l'analyse phonématique, c'est-à-dire la distinction entre le niveau sous-jacent et le niveau de surface. COLE et HUALDE, 2011, dans leur esquisse de l'histoire des représentations sous-jacentes dans la théorie phonologique⁴, soulignent que l'élaboration de la notion de phonème comme image d'un son dans le contexte de l'école de Kazan est contemporaine des réflexions de Saussure qui, publiées posthumes dans le *Cours* en (1916), révéleront que le linguiste genevois était parvenu à identifier que les sons avaient des correspondants abstraits en synchronie. Dans leur chapitre, Cole et Hualde mentionnent également le fait que de nombreuses théories phonologiques s'accordent sur l'existence de formes sous-jacentes dans la représentation des mots, mais elles diffèrent dans le degré d'abstraction permis entre la réalité phonétique et l'image mentale d'un son (voir aussi le manuel d'introduction à la phonologie de HAYES, 2009, ch. 12 « Abstractness ».)

Saussure, dans le *Cours*, formalise aussi la notion de l'arbitraire du signe, ainsi que le dualisme entre le signifiant et le signifié. Si ce dernier désigne le sens des unités linguistiques, le signifiant est la représentation mentale de la forme de ces mêmes unités. Autrement dit, le signifiant relève de la phonologie. Pour ce qui nous intéresse dans ce mémoire, il convient de rappeler que le rapport entre la phonologie et la phonétique d'une part se nourrit de la notion de signe saussurien et, d'autre part, reflète le dualisme entre la langue et la parole. La phonologie étudie la langue.

L'École de Prague, grâce surtout à Troubetzkoï, continue la réflexion saussurienne et donne naissance à la phonologie moderne, en formalisant notamment le principe d'opposition. La phonologie structuraliste naît ainsi. Je me concentre sur cet aspect dans la section suivante.

1.1.2 L'opposition et la réalisation

Troubetzkoï a défini et structuré les bases de l'analyse phonologique telle que nous la connaissons. En particulier, il a développé les intuitions des néogrammairiens et de Saussure concernant le principe d'opposition, qu'il considère le centre de toute analyse phonologique. Dans les *Principes* (TROUBETZKOÏ, 1939), Troubetzkoï construit une méthodologie scientifique de la phonologie structuraliste, dont l'influence est visible dans la tradition générative jusqu'au moins les années 80 du siècle dernier. L'opposition de Troubetzkoï met en jeu aussi bien le signifiant que le signifié : lorsqu'on oppose deux sons de deux mots, tout autre son étant identique par ailleurs, nous devons observer si cette opposition s'accompagne ou non d'un changement de

4. Il est intéressant de souligner que ce chapitre est le premier de l'encyclopédie des théories phonologiques publiée chez Wiley-Blackwell : la phonologie se fonde sur les formes sous-jacentes.

sens. L'identification d'un phonème découle donc d'une opposition distinctive, et peut être schématisée comme montré en (4).

- (4) Opposition distinctive
- | | | |
|--------------------|-----|-----|
| niveau sous-jacent | /x/ | /y/ |
| | | |
| niveau phonétique | [x] | [y] |

La représentation ci-dessus nous est désormais familière et peut même paraître digne uniquement d'un cours de première année de licence en Sciences du langage. Elle constitue néanmoins un fondement crucial de l'élaboration et de la réflexion phonologique; SPE s'approprie ce type de représentations en les formalisant et en les insérant dans un système global où la phonologie est reléguée aux limites interprétatives du mécanisme syntaxique, le vrai centre de la compétence linguistique.

Trubetzkoi a également le mérite de caractériser le phonème comme catégorie discrète, en tant qu'élément distinguable et isolable dans la chaîne linéaire de la parole; il pose de surcroît les bases de l'analyse phonologique basée sur les traits, en corrélant les oppositions distinctives, dont il propose une classification, à des aspects acoustiques et phonétiques. La phonologie de Trubetzkoi est donc un ensemble d'oppositions qui sont employées pour distinguer des significations lexicales et morphologiques.

Pour le sujet traité dans ce mémoire, nous devons à Trubetzkoi d'avoir posé les bases de la morphophonologie, notamment de la *morphophonemics* structuraliste développée en particulier par Bloomfield aux Etats-Unis. Trubetzkoi critique l'approche des indoeuropéanistes qui interprètent la morphophonologie comme le résultat du compromis entre l'histoire des sons et l'histoire des formes; Trubetzkoi, en revanche, affirme que les alternances morphophonologiques doivent être étudiées, en synchronie, et doivent trouver la place qui est la leur dans chaque grammaire. Il propose donc de caractériser l'étude de la morphophonologie par rapport aux trois aspects listés ci-dessous (TROUBETZKOÏ, 1939, p. 337-341) :

- (5) La morphophonologie
- La structure phonologique des morphèmes.
 - Les modifications sonores combinatoires des morphèmes qui ont lieu quand ces derniers sont combinées en éléments plus complexes.
 - Les alternances sonores qui ont lieu entre formes morphologiquement liées entre elles.

Pour le premier point, Trubetzkoi mentionne par exemple le fait que les racines verbales et nominales du sémitique sont constituées de trois consonnes, mais ces mêmes restrictions ne s'appliquent pas pour les pronoms. Ainsi, ce point met en jeu la capacité de la théorie phonologique à analyser la forme des morphèmes et cela concerne toutes les langues. Le deuxième point est exem-

plifié par le sandhi interne selon la terminologie de la grammaire du sanscrit : ce type de phénomènes est actif aux frontières morphémiques. Le troisième point est l'allomorphie, phénomène existant dans plusieurs langues, notamment celles flexionnelles. Troubetzkoï conclut la discussion des points en (5) en soulignant le fait qu'il est très important de distinguer entre des phénomènes qui sont productifs, et d'autres qui ne le sont pas.

La morphophonologie gravite au niveau de discipline centrale dans l'investigation linguistique avec le structuralisme américain, notamment chez Bloomfield, mais aussi avec Jakobson dont l'influence sur Morris Halle est fondamentale pour le développement de SPE et de la phonologie générative qui en suit. Dans son célèbre article sur la morphophonologie du menominee (1939), Bloomfield dévoile toutes les caractéristiques de la phonologie et morphophonologie structuralistes. Selon le linguiste américain, la morphophonologie constitue un niveau de représentation indépendant de la phonologie et il se situe avant le niveau de représentation accueillant celle-ci. Il va de soi, donc, que Bloomfield fait de l'abstraction un outil théorique crucial dont il se sert pour atteindre des généralisations sur le fonctionnement du système de la langue, ici entendue comme langue saussurienne.

Ainsi, nous devons à Bloomfield d'avoir ouvert la voie à l'analyse abstraite appliquée à des systèmes flexionnels complexes, tels ceux des langues algonquines comme le menominee.⁵ La linguistique générative, en particulier, doit à Bloomfield le rationalisme systématique qui a joué un rôle majeur dans le succès de SPE pendant au moins quarante ans.

Comme mentionné plus haut, Bloomfield distingue le niveau sous-jacent, où les règles morphophonologiques s'appliquent aux représentations des morphèmes, de celui de la phonologie proprement dite, où opèrent uniquement les règles phonologiques. Ainsi, dans un passage de l'article de 1939, il expose les détails de la dérivation morphophonologique, qui n'est clairement pas sans rappeler ce que nous retrouverons trente ans plus tard dans SPE (je cite en anglais, car le choix des mots est crucial pour notre discussion) :

- (6) La dérivation morphophonologique chez Bloomfield
 - a. theoretical *basic* forms
 - b. statements (règles morphophonologiques)
 - c. strict order
 - d. forms of words they are actually spoken

Le liste des opérations (6) est transparente : le premier point nous dit qu'il nous faut une forme sous-jacente (l'italique est dans l'original). Ces formes

5. Je ne rentre pas ici dans la discussion de ce qu'est la complexité linguistique, une discussion souvent biaisée par l'eurocentrisme, selon lequel toute langue est complexe si elle affiche, par exemple, un système morphologique de plus de trois genres et trois nombres. Dans le reste de ce mémoire, donc, j'utiliserai la notion de complexité de façon athéorique et j'assume de vouloir maintenir cette ambiguïté. Il est évident que la complexité linguistique est bien plus complexe à définir que ce que l'on puisse croire de premier abord. Voir MIESTAMO, SINNEMÄKI et KARLSSON, 2008; MIESTAMO, 2017 pour une définition de complexité dans une perspective typologique.

sous-jacentes sont passées au crible par les règles morphophonologiques (que Bloomfield appelle *statements*, donc quelque chose qui a été statué et annoncé); l'ordre de ces dernières est bien entendu à respecter de façon stricte. Enfin, l'issue est la forme des mots tels qu'ils sont effectivement prononcés. La similarité avec la partie procédurale de SPE est tellement évidente que KOERNER (2003) a soutenu qu'il est peu probable que Chomsky ne se soit pas inspiré lors de la rédaction, en 1951, de son mémoire *Morphophonemics of Modern Hebrew*, un texte crucial pour la conception de SPE. Mon but n'étant pas ici de reconstruire la vérité historique des influences entre les auteurs, je me concentre plutôt sur les concepts fondamentaux et leur circulation entre le structuralisme et la tradition générative.

Revenons donc brièvement à Bloomfield. Dans l'article cité, il discute également d'une propriété saillante des représentations morphophonologiques, notamment le fait qu'elles puissent ressembler, voire se superposer, aux formes reconstruites correspondant à un stade ancien de la langue. Bloomfield fait donc l'hypothèse que les formes sous-jacentes et les formes reconstruites puissent être identiques. Nous retrouvons cette hypothèse dans SPE, par exemple dans l'exemple de *nightingale* « rossignol », dont Chomsky et Halle postulent une forme sous-jacente, /nixtVngæ̃l/, incluant une consonne qui n'existe qu'en vieil anglais : /x/ (CHOMSKY et HALLE, 1968, ch. 4). À la différence de Bloomfield, Chomsky et Halle esquissent une théorie du changement linguistique (SPE : ch. 6), dont la base est l'ajout de nouvelles règles, sans qu'elles n'affectent pour autant les représentations sous-jacentes des mots.

L'influence de la linguistique structuraliste transparait donc dans SPE à plusieurs endroits, comme nous venons de le voir. Il est également important de rappeler que ce n'est pas uniquement Bloomfield qui a inspiré les néo-généralistes dans les premiers travaux; Hockett, Harris et Jakobson ont joué un rôle de premier ordre dans le développement de la pensée théorique de Chomsky et de Halle. S. R. ANDERSON (1985) est une source excellente pour l'histoire de la phonologie au vingtième siècle, et le rapport entre les règles et la représentation dans la discipline.

Il est bien connu que la quête des universaux linguistiques de Jakobson notamment au niveau de la théorie des traits phonologiques a eu une empreinte majeure sur les auteurs de SPE, comme montré par JAKOBSON, FANT et HALLE (1952) et, d'une certaine façon, également par CHOMSKY, HALLE et LUKOFF (1956). Halle, étudiant de Jakobson, laisse entrevoir l'influence de son maître tout au long de ses travaux, pas uniquement ceux en phonologie, mais surtout ceux en morphophonologie, comme HALLE (1953) qui s'inspire directement de l'article sur la conjugaison du russe de Jakobson paru en 1948. La même démarche analytique, profondément structuraliste, est bien ancrée chez le dernier Halle, celui qui a co-fondé l'un des courants morphologiques contemporains les plus suivis, la Morphologie Distribuée (HALLE et MARANTZ, 1993). Je poursuivrai la discussion sur les aspects structuralistes de la théorie morphologique de Halle dans la seconde partie du chapitre (section 1.2).

Avec l'avènement et l'essor de la phonologie générative, le structuralisme

est mis à l'écart et considéré, peut-être même trop rapidement, comme un courant dépassé. En fait, comme je viens de le montrer, son influence reste vive, tout comme celle des intuitions de Saussure. Nous héritons ainsi du structuralisme le fait que la morphophonologie est le domaine de l'opposition, où les catégories abstraites se réalisent en unités audibles, réelles. Par conséquent, pour caractériser les alternances morphophonologiques, nous avons besoin d'une théorie permettant de poser des représentations sous-jacentes fondées sur l'abstraction, notamment l'abstraction du signal phonétique. La phonologie du XXe siècle a été secouée par la tension provoquée par les discussions concernant la place que la théorie doit destiner à l'abstraction et à la nécessité de faire appel aux représentations sous-jacentes. De surcroît, cette tension est traversée, depuis les années soixante du siècle dernier, par le rapport de force entre des approches représentationnelles et d'autres computationnelles. Dans la prochaine section, je me penche brièvement sur les aspects que je viens de mentionner, et je prône pour qu'on adopte une théorie représentationnelle car seule la représentation nous permet l'abstraction.

1.1.3 La représentation et la computation

Comme souligné par SCHEER, 2015, une théorie phonologique doit inclure un volet représentationnel et un volet computationnel : le premier concerne la façon dont les objets étudiés sont représentés par les outils dont la théorie dispose, le deuxième englobe les processus qui transforment et manipulent ces objets. La distinction entre ces deux volets est le fondement de toute entreprise scientifique. A partir des années cinquante du siècle dernier, la phonologie est le théâtre de visions distinctes, tantôt complémentaires, tantôt incompatibles, sur la représentation et la computation. Comme déjà mentionné, la phonologie structuraliste, notamment chez Bloomfield, est représentationnelle : l'analyse est fondée sur l'observation des données et, c'est à partir de ces dernières que l'on déduit la forme des objets composant chaque niveau de la langue. SPE, au contraire, introduit de la computation : en effet, le pivot de l'approche générative est l'apparat de règles de réécriture qui s'appliquent cycliquement aux formes sous-jacentes. La computation s'impose donc dans la phonologie. Un basculement ultérieur, voire un retour, vers une approche représentationnelle se produit à partir de la fin des années soixante-dix, lors de la parution de GOLDSMITH, 1976 : la phonologie autosegmentale naît et sera le courant dominant pendant vingt-cinq ans. Au début des années quatre-vingt-dix, l'énième revirement se produit, la théorie de l'Optimalité (désormais OT, A. PRINCE et SMOLENSKY, 1993) apparaît, et la computation s'impose de nouveau en phonologie. La phonologie contemporaine est aujourd'hui encore dominée par les approches formelles menées dans le périmètre d'OT.

La phonologie suit donc désormais une démarche principalement computationnelle, consistant à formaliser la façon dont les unités sonores sont traités mécaniquement par la machinerie générative (appelée GEN en OT). La plupart des approches ont en effet laissé de côté l'esprit structuraliste que nous retrouvons dans toutes les théories génératives jusqu'à la fin des années

quatre-vingt. Cet esprit, comme je l'ai souligné précédemment, a pour objectif de représenter les unités de la phonologie, sans se soucier de leur réalité phonétique (qu'elle soit articulatoire ou acoustique). En revanche, OT s'en débarrasse de manière de plus en plus catégorique : d'une part, l'espace réservé aux représentations dans l'architecture de la grammaire conçue par OT a été considérablement réduit, cela a amené vers ce que SCHEER, 2015 étiquette l'esprit « computation is king ». D'autre part, la linguistique contemporaine succombe à l'impératif empiriste, lequel veut qu'on abandonne tout ce qui ne peut pas être immédiatement acquis par les locuteurs (c'est-à-dire *learnable* dans la littérature) au travers de généralisations *surface-true*. La phonologie subit ce même sort, dont la conséquence est la disparition des représentations sous-jacentes. BECKER et GOUSKOVA (2016) est un exemple d'analyse du yer en russe basée sur l'hypothèse que les locuteurs généralisent à partir d'alternances de surface, sans avoir accès à un niveau sous-jacent ; BERMÚDEZ-OTERO (2018) au contraire défend l'utilisation des représentations sous-jacentes dans la théorie phonologique. Ce dernier est une voix isolée dans le panorama de la phonologie, comme il est possible d'observer en regardant le programme des dernières éditions des conférences spécialisées : Old World Phonology Conference (OCP) et Manchester Phonology Meeting (MfM).⁶

Quant aux théories représentationnelles, deux approches subsistent et cohabitent quoiqu'en concurrence par rapport aux prédictions avancées. Je les mentionne ici brièvement afin de contextualiser le contenu des chapitres qui suivent. Les deux approches constituent deux visions de la syllabe et héritent les principes de base de l'approche autosegmentale. D'un côté, nous avons une théorie postulant une hiérarchie entre les positions syllabiques, la Phonologie Prosodique (E. SELKIRK, 1981a, E. SELKIRK, 1981b et NESPOR et VOGEL, 1986) : cette théorie postule la hiérarchie prosodique, du niveau syllabique, σ , au niveau de syntagme intonational, ι . De l'autre côté se situe la phonologie du gouvernement KAYE, LOWENSTAMM et VERGNAUD (1985), KAYE, LOWENSTAMM et VERGNAUD (1990) et KAYE (1990b) qui, elle, postule des relations latérales entre les positions syllabiques.

Comme je l'illustre dans les prochains chapitres, dans mes travaux, je poursuis principalement, mais pas exclusivement, la perspective de la phonologie du gouvernement, notamment dans la version dite phonologie CVCV (LOWENSTAMM, 1996 ; SCHEER, 2004) et je montre que certains phénomènes morphophonologiques peuvent être approchés sans faire appel à la hiérarchie prosodique.

Dans la section suivante, je montre les différentes approches théoriques de

6. Il est important de souligner que je ne traite pas davantage d'OT car son rôle et son positionnement dominants ne sont pas en discussion, et ce pour deux raisons : tout d'abord, dans mes travaux je ne mets pas en question la validité épistémologique d'OT (voir par exemple EMBICK, 2010 où une telle discussion est abordée, cf. également les discussions dans SCHEER, 2011, ch. 11 :385–446), ensuite il faut rappeler qu'il est possible d'intégrer l'une ou l'autre des approches représentationnelles de la syllabe dans les différentes versions d'OT. Il est vrai que la plupart des travaux en OT emploient des représentations issues de la Phonologie Prosodique (voir *infra*), mais des approches OT intégrant des représentations CVCV existent, voir POLGÁRDI, 1998 ; FAUST et TAMARIT, 2013).

l'analyse morphologique, une étape fondamentale pour saisir toute la complexité de la discussion autour de la morphophonologie.

1.2 Le mythe agglutinant

1.2.1 Le morphème et le morphe

L'interprétation du terme « morphème », ainsi que le dualisme de la relation entre le morphème et le morphe exacerbe les tensions théoriques entre les différentes approches de la construction des mots depuis presque un siècle. Le débat contemporain est encore attisé par les regards opposés des uns et des autres et cela se reflète dans deux recueils récents dédiés à la morphologie et publiés respectivement chez CUP (HIPPISEY et G. STUMP, 2017) et OUP (AUDRING et MASINI, 2019). Je vois deux sources possibles de cette situation. Tout d'abord, ceci est la conséquence du fait qu'aucune notion de mot acceptée de la plupart des linguistes n'existe à date. Il existe des définitions acceptables du terme « mot » qui ne fonctionnent en effet que dans le contexte d'une langue (par exemple les définitions basées sur l'orthographe), ou dans un domaine spécifique (un mot phonologique peut ne pas correspondre à un mot syntaxique), un mot lors de l'acquisition de la langue correspond plus facilement à la notion de lexème, ou entité lexicale. La deuxième raison pouvant expliquer la vigueur des débats est liée au fait que la place de la morphologie, entendue comme domaine d'analyse indépendant de la phonologie et de la syntaxe, n'est pas la même d'une théorie à l'autre. Les deux références citées quelques lignes plus haut témoignent principalement de ces discussions. Comme déjà annoncé au début du chapitre, dans ce mémoire je n'ai pas pour objectif de parcourir dans les détails plusieurs décennies de querelles théoriques, je vais donc signaler les étapes et les travaux qui m'ont influencé et desquels mon programme de recherche est inspiré.

Revenons donc au structuralisme : JAKOBSON (1948) illustre bien l'approche analytique de la flexion préconisée dans les années trente et quarante du siècle dernier. Les verbes du russe sont analysés comme étant le résultat de règles morphophonologiques qui, s'appliquant aux séquences linéarisées de morphèmes, les modifient en les transformant en formes de surface. L'analyse morphologique de Jakobson, comme celle de Bloomfield, est fondée sur le degré d'abstraction et sur le rapport entre la distribution des unités en surfaces et leurs équivalents sous-jacents. Le parallèle avec le dualisme entre le phonème et le phone (ou son) comme préconisé par Troubetzköï va donc de soi : le morphe est la réalisation phonétique (ou audible) d'un morphème. Quant à ce dernier, il s'agit du plus petit signe saussurien possible, soit l'unité de permutation (voir la critique de cette idée dans BAUER (2017), sur laquelle nous revenons dans quelques paragraphes). En reprenant la schématisation de l'opposition distinctive montrée en (4), la représentation équivalente du morphème et du morphe est comme dans (7), où [x] et [y] représentent deux formes phonétiques quelconques.

- (7) Morphèmes et morphes
- | | | |
|--------------------|-----|-----|
| niveau sous-jacent | sg | pl |
| | | |
| niveau phonétique | [x] | [y] |

Dans SPE, la morphologie n'est pas un domaine autonome, mais elle est plutôt un niveau de représentation placé après les opérations syntaxiques, au cœur du système génératif de CHOMSKY (1957). Chomsky et Halle ont repris les représentations morphophonologiques de Bloomfield en les étiquetant comme étant tout simplement phonologiques car ils n'ont pas fait la distinction entre les deux niveaux. Sur ce point, ils sont explicites dès le début de SPE : les représentations morphophonologiques sont donc l'input des transformations phonologiques.

Dans leurs travaux respectifs, les auteurs de SPE semblent ne pas poursuivre le même chemin quant à l'interprétation de la morphologie. CHOMSKY (1970) ouvre la piste au courant lexicaliste, non seulement en syntaxe, mais aussi en morphologie, voir par exemple ARONOFF (1994). La monographie d'Aronoff certifie le clivage entre la ligne de SPE d'une part et les défenseurs d'une morphologie autonome, indépendante notamment de la syntaxe et libre de l'utilisation du morphème (voir aussi la discussion dans SCHEER (2011, p. 477)) d'autre part. Les travaux de Halle montrent au contraire l'influence structuraliste, notamment du maître Jakobson : l'article sur la flexion verbale de l'allemand, par exemple, paru en (1953) témoigne de cette empreinte théorique. HALLE (1973) est également profondément structuraliste, comme montré par ce paragraphe évocateur d'idées que l'auteur défendra tout au long de sa carrière (l'italique est dans le texte original) :

« [...] I am proposing that the list of morphemes together with the rules of word formation define the set of *potential* words of the language. It is the filter and the information that is contained therein which turn this larger set into the smaller subset of *actual* words. This set of actually occurring words will be called the *dictionary of the language* » (HALLE, 1973, p. 6).

A la lecture de ce paragraphe, on comprend bien l'hypothèse de Morris Halle : pour qu'une théorie de la morphologie fonctionne, il suffit de disposer de très peu d'outils, listés en (8) ; la connaissance lexicale est réduite aux combinaisons attestées qui passent au crible du filtre. L'abstraction est nécessaire, car deux niveaux d'analyse sont postulés : celui des morphèmes et celui des *actual words*.

- (8) La théorie morphologique de HALLE (1973)
- Liste des morphèmes
 - Règles de formation de mot (=les combinaisons possibles des morphèmes)
 - Un filtre, c'est-à-dire l'ensemble des combinaisons attestées (=lexi-

calement et phonologiquement bien formées)⁷

Halle devient encore plus explicite concernant le rapport à l'abstraction quelques décennies plus tard (HALLE, 1989; HALLE, 1990, mais également dans HALLE, 1992) où il semble renforcer son approche analytique fondée sur la segmentation des formes fléchies. Afin de dériver des allomorphes qui ne sont phonologiquement pas reliés entre eux de la même forme sous-jacente, il propose l'existence de morphèmes abstraits. Ces morphèmes sont caractérisés par une réalisation phonétique qui n'est pas transparente par rapport à leur forme sous-jacente. Par exemple, dans l'analyse du pluriel nominal de l'anglais, (HALLE, 1990, p. 3-4), il fait l'hypothèse qu'un seul morphème suffit pour décrire le fonctionnement de tous les allomorphes (quatre au total) :

- (9) Le morphème abstrait du pluriel HALLE (1973)
- a. [pluriel] → zéro, dans le contexte de *sheep, man, moose, etc.*
 - b. [pluriel] → /i/, dans le contexte de nom se terminant par *-us* (*-us* étant effacé au pl)
 - c. [pluriel] → /en/, dans le contexte de *child, ox, brother, etc.*⁸
 - d. [pluriel] → /Vz/ (allomorphe par défaut)

En (9), [pluriel] est un morphème abstrait, chaque règle le remplaçant par une « réalisation phonologique appropriée » (les mots entre guillemets sont la traduction de ceux de l'auteur).

A partir des années quatre-vingt-dix, Halle développe la théorie de la Morphologie Distribuée (désormais DM, HALLE, 1997; HALLE et MARANTZ, 1993; HALLE et VAUX, 1998; HALLE et MATUSHANSKY, 2006, voir aussi NOYER, 1992; EMBICK et NOYER, 2007) qui marie l'approche analytique de Halle aux théories syntaxiques Minimalistes. DM est une théorie anti-lexicaliste, placée donc dans une perspective opposée à celle d'ARONOFF, 1994, ce qui est, pour SCHEER, 2011, p. 477, un trait hérité probablement du structuralisme, puisque c'est déjà bien présent dans SPE. Comme le souligne Scheer, « the anti-lexicalist stance is that the smaller the lexicon, the better the theory » (*ibidem* : 478). La DM élimine en effet le lexique génératif.

L'empreinte structuraliste n'a visiblement jamais abandonné une partie de la tradition générative, notamment celle allant de SPE à DM. Deux monographies de David Embick (EMBICK, 2010; EMBICK, 2015) bâtissent et caractérisent cette approche dans les détails et en explorent des prédictions. Dans la liste en (10), je reprends les points caractéristiques de DM que je considère saillants dans la suite de ce mémoire.

- (10) DM
- a. Les mots sont construits en syntaxe

7. Chez Saussure, le filtre correspondrait à la détermination sociale selon laquelle la masse de locuteurs fait une sélection parmi tout ce qui est linguistiquement possible. Je remercie Gabriel Bergounioux d'avoir attiré mon attention sur cette différence cruciale entre Halle et Saussure.

8. Halle ajoute que certains de ces noms subissent des modifications phonologiques, appelés *readjustment rules*.

- b. Les morphèmes correspondent aux nœuds terminaux de l'arbre syntaxique
- c. Le lexique est réduit à un ensemble de relations structurales et/ou de localité
- d. La phonologie est post-syntaxique et interprète les séquences de morphèmes linéarisés.

Mis à part le premier point, qui ne concerne d'ailleurs pas une invention de DM (la littérature sur ce sujet est très vaste, voir BORER (1998) pour une vision d'ensemble), les autres caractéristiques de la théorie sont compatibles avec la mécanique générative dessinée dès SPE et présente, comme on vient de le voir, dans plusieurs travaux de Halle, dont l'article de (1973). Je reprendrai ces points dans le chapitre 2 et discuterai en détail également d'autres aspects de versions spécifiques de DM, et notamment les propositions de LOWENSTAMM (2008).

Le point (10-b) est le sujet de discussions notamment parce qu'il dérive de l'hypothèse structuraliste sur l'existence du morphème comme entité abstraite. Dans un article récent, BERMÚDEZ-OTERO (2016) propose et souligne l'utilité de l'abstraction dans la démarche analytique propre à la morphologie, un outil fondamental pour saisir les généralisations sur le fonctionnement des alternances. Il démontre également qu'il est nécessaire de postuler l'existence d'une structure sous-jacente aux morphèmes (qu'il appelle *constituent structure*, comme dans la tradition syntaxique), comme le font plusieurs théories contemporaines, dont DM. En revanche, Bermúdez-Otero critique trois postulats de cette théorie, dont le fait de vouloir maintenir l'association univoque entre les morphèmes et les exposants (c'est-à-dire le point (10-b)).

Le type de représentation en (7), les règles en (8) ou encore le point (10-b) sont autant d'aspects de ce que BAUER (2017) appelle le « mythe agglutinant ». D'un ton très sceptique, Bauer balaye un siècle de théories fondées sur la notion de morphème : il n'est pas très commode d'utiliser le morphème comme entité linguistique active et, surtout, de postuler des transformations entre des représentations abstraites et des formes de surface. Bauer prône au contraire l'utilisation d'approches basées sur les processus appliqués aux mots et non pas sur les arrangements entre les morphèmes (voir la section suivante). Au chapitre 3, je reviendrai sur les arguments apportés par Bauer, notamment ceux concernant les alternances morphémiques non-linéaires, comme dans *m[æ]n* vs. *m[ɛ]n* « homme(s) » ou dans les racines trilittères des langues sémitiques. L'utilisation d'une théorie phonologique autosegmentale présente l'avantage immédiat d'isoler les différents morphèmes dans ces exemples-là, contre ce que soutient Bauer dans son article.

Cette position ferme contre le recours à l'abstraction et l'existence des morphèmes est réaffirmée par BLEVINS et al. (2016). Le débat est d'actualité, comme le prouve la publication en avril de HASPELMATH, 2020 qui défend l'utilisation du terme « morphe » à employer dans le dualisme avec « morphème ». Haspelmath n'est néanmoins pas un défenseur de l'abstraction en morphophonologie, ni en phonologie.

La section suivante présente les lignes principales des approches théo-

riques de la morphologie à la suite d'HOCKETT (1954) et BLEVINS (2006). Nous pouvons ainsi contextualiser les discussions autour du morphème.

1.2.2 Les approches de la morphologie

La littérature cite souvent HOCKETT (1954) comme référence de la classification des approches théoriques de la morphologie. Je poursuis la tradition en listant les trois approches proposées par HOCKETT (1954) ci-dessous :

- (11) Les approches de la morphologie selon HOCKETT (1954)
- a. Item-et-arrangement (I&A)
 - b. Item-et-processus (I&P)
 - c. Mot-et-paradigme (M&P)

Les théories linguistiques formelles génératives et post-génératives se partagent entre l'une de ces approches. La première, I&A, consiste à analyser les formes des mots comme résultant d'opérations, dites arrangements, sur les séquences morphémiques. L'approche est donc fondée sur la notion de morphème et postule un niveau d'abstraction considérable, entre la forme sous-jacente des morphèmes et leurs réalisations de surface. L'exemple qui illustre parfaitement ce type d'approche nous est offert par HALLE, 1973 et le pluriel nominal de l'anglais, montré en (9). L'analyse de Halle fait l'hypothèse qu'il existe une séquence morphémique unique à tous les noms pluriels de l'anglais, les alternances visibles en surface étant le résultat de la phonologie (=arrangements) :

- (12) Le pluriel de l'anglais (I&A) :
- a. racine : /dɔg/
 - b. [pluriel] : /Vz/ (voir (9-d))
 - c. /dɔg/ + /z/ = [dɔgz]

Cette approche est aussi appelée *piece-based* dans la littérature DM, et ce parce qu'elle est basée sur l'idée cruciale qu'un morphème correspond, en principe, à une propriété morphosyntaxique unique (voir (10-b)). Comme nous l'avons discuté dans la section précédente, cette approche marche parfaitement avec les langues agglutinantes (cf. turc) où le rapport entre les morphèmes et les catégories est 1 : 1. En revanche, comme souligné par exemple par BAUER (2017) et BLEVINS et al. (2016), les théories I&A ont clairement plus de difficultés à rendre compte de réalisations très éloignées phonétiquement les unes des autres, comme c'est le cas de la supplétion, cf. anglais *go* comparé à *went*.

L'approche I&P, au contraire, est utilisée par les modèles qui reconnaissent le lexème, à la place du morphème, comme étant l'entité de base de l'analyse morphologique. Selon ces modèles une forme d'un mot est le résultat de règles qui altèrent la forme de base (appelé *stem*) afin de produire une nouvelle forme. Par exemple, une règle de flexion prend un stem, le modifie selon ce qu'elle requiert et donne comme résultat une nouvelle forme. Inversement, une règle dérivationnelle prend un stem, le modifie selon ses contraintes et en

donne un stem dérivé. Ce type de règles sont appelés *Word Formation Rules* (WFR) par ARONOFF, 1994.

- (13) Le pluriel de l'anglais (I&P) :
- Nom, sg *dog* [dɔg]
 - WFR pour le pluriel : [+N, +pl] /X/ → /Xz/
 - [dɔg] → [dɔgz]

Le pluriel [dɔgz] est un objet unique, non analysable en objets plus petits du point de vue de la forme, mais il est composé de deux informations morphosyntaxiques : le lexème « chien » et le nombre [pluriel]. Les théories I&P rencontrent des difficultés notamment par rapport au fait qu'elles traitent les phénomènes morphophonologiques réguliers (comme l'ajout du suffixe -s pour pluraliser un nom de l'anglais) de la même façon que ceux qui ne le sont pas (comme par exemple l'alternance *man/men*). Ainsi, les processus prédictibles sont analysés comme s'ils étaient des processus (morpho)lexicaux.

Finalement, l'approche M&P est utilisée par les théories dont le mot et/ou le paradigme est l'unité minimale de l'analyse morphologique. La notion centrale est celle de paradigme. Un paradigme est un modèle de conjugaison et/ou déclinaison; autrement dit, il est l'ensemble des formes fléchies d'un lexème donné (voir par exemple BONAMI, 2019 pour une discussion récente, cf. également HJELMSLEV, 1938).⁹

Cette approche utilise la notion d'analogie à des fins explicatives. Bonami (2019) parle d'attention « aux relations de prédictibilité entre formes ». Dans une théorie M&P comme celle proposée par G. T. STUMP (2001), l'analyse démarre de généralisations entre les formes de surface d'un paradigme (prenons par exemple toutes les formes verbales se terminant par [ɔ̃] en français : il s'agit forcément de 1PL¹⁰), postule la présence de règles d'analogie. Stump appelle ces règles *referral rules* et les définit ainsi : « the realization of some feature bundle is referred to that of another feature bundle. »

Il est évident que ces modèles ne conçoivent pas l'espace laissé à l'abstraction, notamment la relation entre les représentations sous-jacentes des morphèmes et leur réalisation phonétique, tantôt facilement déductible par rapport aux généralisations de surface, tantôt pas du tout. Ce sont donc ces derniers cas, ceux où la généralisation en surface paraît trompeuse, qui font des approches M&P le courant dominant en morphologie actuellement (voir BAUER, 2017 mais également BONAMI, 2014). Cela étant dit, les théories M&P perdent un degré de généralisation majeur concernant le niveau de la phonologie, car elles ne peuvent pas analyser l'alternance phonologique régulière et prédictible visible entre [kæts] où PL est phonétiquement [s] et [dɔgz] où PL

9. Pour être précis, deux acceptions de « paradigme » existent, selon qu'il s'agit d'une conception où le paradigme est le modèle (par exemple, « finir » comme modèle de conjugaison des verbes du 2e groupe en français) ou de l'ensemble des éléments substituables dans un contexte donné. Les deux acceptions sont employées par les approches M&P.

10. Des formes fléchies de verbes irréguliers se terminent également par [ɔ̃], alors qu'elles ne sont pas 1PL : « ils ont, ils sont, ils vont, ils font ». On peut retrouver cette voyelle aussi lorsqu'elle fait partie du radical du verbe (irrégulier) : « il tond, il pond, il fond ».

est [z], sauf en généralisant à partir de la distribution des phonèmes (et donc en recourant à l'abstraction).

La typologie des approches de la morphologie a été quelque peu revue plus récemment par BLEVINS (2006), lui-même pourfendeur d'une approche strictement M&P.

BLEVINS (2006, p. 531-532) remarque que le modèle théorique post-bloomfieldien est associé aux approches dites *morpheme-based* (cf. I&A en (11)), alors que les approches M&P sont appelées *word-based* parce qu'elles confèrent au mot un statut analytique central. Or, ce n'est qu'un regard partiel et les modèles peuvent également être classés du point de vue morphotactique (cf. *morphotactically*) :

« From a morphotactic perspective, a model is 'word-based' if it treats surface word forms as the basic elements of a system, and regards roots, stems and exponents as abstractions over a set of full forms. A model is 'root-based' or 'morph-based' if it assumes an inventory of morphotactically minimal forms, from which surface forms are 'built' or 'derived' (BLEVINS, 2006) »

Les deux approches théoriques mentionnées dans cette citation sont listées ci-dessous :

- (14) Les approches de la morphologie selon BLEVINS (2006)
- a. Approches CONSTRUCTIVES (*morph-based*)
 - b. Approches ABSTRACTIVE (*word-based*)

Les approches CONSTRUCTIVES sont fondées sur les trois points suivants :

- (15) Approches CONSTRUCTIVES (BLEVINS 2006, p. 534-535 et HOCKETT 1954)
- a. L'analyse morphologique isole les unités minimales de sens.
 - b. Décrit les séquences où apparaissent ces unités minimales.
 - c. Crée la relation entre la fonction et la forme.

Les approches ABSTRACTIVES, en revanche, postulent que la grammaire est un ensemble de relations entre les formes du surface :

- (16) Approches ABSTRACTIVES
- a. Les formes de mot sont contenues dans les paradigmes
 - b. Les alternances grammaticalement distinctives sont incluses dans les formes de surface

Blevins présente également une critique à l'encontre des approches I&A ; cette critique s'articule à partir des observations suivantes :

- (17) Critiques des approches I&A :
- a. Les données influencent la théorie.
 - b. Les modèles I&A doivent souvent postuler des diacritiques pour restaurer des informations sur les classes flexionnelles.

Il est évident que Blevins ne tient pas compte de la possibilité que l'analyse phonologique soit utilisée au sein d'une approche I&A. Selon lui, ces modèles théoriques ne sont pas capables de rendre compte de systèmes flexionnels complexes (il montre le paradigme du nom en russe et en estonien) car ils devraient postuler un nombre très élevé de stems qui, dans certains cas, seraient identiques à une forme de surface et c'est précisément ce que ces mêmes modèles souhaitent éviter. Dans mes travaux, j'essaye de montrer l'envers de ce qu'affirme Blevins, justement pour éviter cette critique.

A ma connaissance, ceux qui s'opposent aux modèles I&A/constructives ne regardent pas suffisamment à la phonologie (preuve en est l'observation en (17-a) ci-dessus) : je ne pourrais être plus en désaccord avec ce propos. Les approches I&A accompagnées d'une théorie représentationnelle de la phonologie et donc d'un pouvoir d'abstraction raffiné, peuvent rendre compte d'alternances à première vue éloignées de toute généralisation. Ce que je m'attelle à faire dès le chapitre suivant est de montrer que, justement, ce chemin est bien possible, comme le montrent parmi tant d'autres BENDJABALLAH (2003), BENDJABALLAH et HAIDEN (2008) et SCHEER (2016).

1.3 Bilan du chapitre

Dans ce chapitre, j'ai illustré les étapes fondamentales de l'élaboration théorique concernant le traitement du rapport entre la forme et la fonction lors de la formation des mots. A la suite de Troubetzkoï, la morphophonologie peut être définie comme l'étude des alternances des unités distinctives de la langue saussurienne. L'analyse morphophonologique implique l'utilisation de l'abstraction, ainsi que de l'existence d'au moins deux niveaux de représentation. Ces outils théoriques sont nécessaires afin notamment de décrire un nombre majeur de généralisations sur les alternances visibles en surface. L'abstraction s'articule sur trois niveaux distincts en phonologie. Tout d'abord, par rapport au matériel sonore tel qu'il est traité par la phonétique, le phonème est abstrait. Ce dernier est appréhendé, par le linguiste, à l'aide de la formalisation relevant de l'abstraction. Enfin, l'auditeur a une représentation abstraite de la forme sonore d'une langue. Ce chapitre a traité des deux premiers niveaux, le dernier n'étant pas exploré dans ce mémoire.

Au début du chapitre, j'ai montré les différents suffixes du possessif du turc (tableau (1)) : au vu des discussions menées tout au long des sections, il est possible de proposer une analyse inspirée d'une approche post-bloomfieldienne, fondée sur l'abstraction et sur la présence de formes sous-jacentes (autrement dit : une approche I&A). A la suite de CHARETTE et GÖKSEL (1994), je fais donc l'hypothèse que le possessif du turc est représenté par un seul morphème, comme en (3); l'objet vocalique, V, est en fait une position vocalique vide, au sens donné par la phonologie du gouvernement (KAYE, LOWENSTAMM et VERGNAUD, 1990). Les réalisations allomorphiques de surface ne sont que le reflexe d'un processus phonologique régulier du turc, l'harmonie vocalique. L'analyse représentée est une simplification

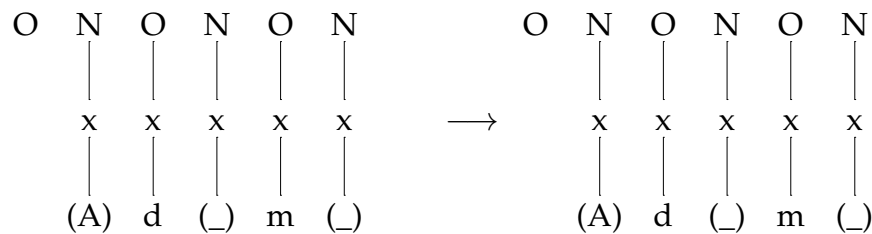
de celle proposée par CHARETTE et GÖKSEL (1994), où un cadre autosegmental est adopté et la théorie des Eléments KAYE, LOWENSTAMM et VERGNAUD (1985) est utilisée pour représenter les voyelles.

- (18) Possessif du turc :
POSS → /(_)m/

Dans la représentation (18), (_) indique une position vocalique vide qui est interprétée en fonction des relations latérales avec les autres positions. Par défaut, cette position devient [i]. CHARETTE et GÖKSEL (1994) font l'hypothèse que l'harmonie est le résultat de la propagation de l'Elément I ou de l'Elément U sur la position vocalique du suffixe.

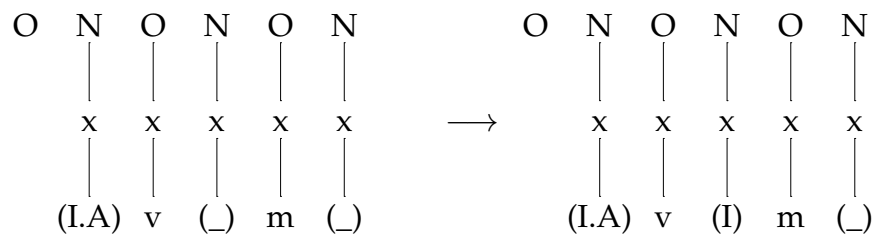
Lorsqu'une racine possède uniquement l'Elément A, la position (_) est réalisée par défaut, comme dans ((19)).

- (19) Représentation de [ad-im] « mon nom »



Au contraire, lorsque la racine a une voyelle possédant l'Elément I dans sa représentation, celui-ci se propage sur la position (_) du suffixe et se réalise comme [i] :

- (20) Représentation de [ɛv-im] « ma main »



Bien qu'extrêmement simplifiés, ces exemples montrent que l'analyse proposée par CHARETTE et GÖKSEL (1994) évite d'employer plusieurs formes distinctes pour le morphème du possessif. Il s'en suit une économie de la représentation : un seul morphème qui se transforme grâce à la phonologie, dont les règles/principes sont réguliers. De surcroît, cette analyse nous montre que l'adoption d'une théorie phonologique représentationnelle et autosegmentale est un prérequis fondamental, comme je le montre dans plusieurs de mes articles, d'une analyse des alternances. Aucun besoin donc de postuler cinq allomorphes comme en (1), ni de postuler un paradigme complexe de mots ayant des alternances vocaliques. La phonologie fournit les outils théoriques pour une analyse simple et concise.

Dans les chapitres 2 à 5 de ce mémoire, je fais mienne l'hypothèse selon

laquelle l'analyse de la relation entre la forme et les sons n'existe que si l'on présuppose des niveaux d'analyse disjoints entre la chaîne audible, composées d'unités suivant la ligne temporelle, et la séquence sous-jacente d'unités, discrètes et opposables, construisant le sens. Je vais donc présenter les lignes d'une perspective théorique structuraliste-générative dont l'objectif est l'étude des alternances, conçues comme moyen d'atteindre les généralisations sur le fonctionnement des unités distinctives.

Chapitre 2

Les concepts centraux : racines, zéros, affixes, et structures

Quatre concepts principaux ressortent tout naturellement de mes travaux. Dans chaque publication ou présentation à des conférences, les concepts sont abordés soit dans l'ensemble, par exemple lors de l'analyse d'un système morphophonologique particulier, soit individuellement, comme élément de réflexion théorique. Dans ce chapitre, je poursuis ce deuxième chemin et j'explore les concepts un par un tout en essayant de les mettre dans la perspective des théories mentionnées au chapitre précédent.

Les concepts dont il est question dans les pages qui suivent sont listés en (1).

- (1) a. La racine
- b. Le morphème zéro
- c. Les affixes
- d. La structure des mots

Le premier et troisième concept concernent le volet autour de l'analyse de la forme phonologique et des propriétés morphosyntaxiques qui sont en jeu dans la construction des paradigmes. Dans une approche CONSTRUCTIVE de la morphologie, le paradigme résulte de l'ensemble des opérations qui rassemblent les racines et les affixes. Je me penche sur ces deux aspects dans les sections 2.1.2 et 2.3 de ce chapitre.

Le deuxième concept concerne l'intégration du morphème zéro dans l'analyse : la valeur zéro est à distinguer du vide, comme je le montre dans LAMPITELLI, 2017c. Le premier correspond à une absence de signal qui est significative, car elle s'oppose à la présence de morphes ouvertement réalisés. Le second, en revanche, est une absence de signal qui n'est pas interprétable. Plus généralement, dans mes travaux, je postule la présence d'un morphème zéro dont le fonctionnement est identique à celui de n'importe quel autre morphème se réalisant phonétiquement.

Enfin, la quatrième section du chapitre traite de l'interface entre la forme des mots et leur structure. En poursuivant mes travaux dans le cadre de la DM, je présuppose que les mots sont construits en syntaxe. La structure syntaxique

des mots nous permet ainsi de caractériser certaines propriétés morphologiques et d'expliquer la dérivation apparemment irrégulière de certaines formes.

2.1 La représentation des racines

2.1.1 Le concept de racine

Dans la tradition de la linguistique indoeuropéenne, la notion de racine est étroitement liée à la reconstruction de la proto-langue, le PIE, que les néogrammairiens ont méthodiquement commencée au XIXe siècle. Le travail de reconstruction, basé principalement sur les correspondances phonétiques entre les langues indoeuropéennes, visait à redonner une forme phonétique aux unités lexicales telles qu'elles auraient pu apparaître en PIE. Comme nous l'avons vu au chapitre précédent (voir section 1.1.1), Saussure, dans le *Mémoire*, a découvert une propriété fondamentale des racines indoeuropéennes, à savoir le fait qu'elles possèdent de l'apophonie (voir également BENVENISTE, 1984). La racine indoeuropéenne est une unité monosyllabique, de type (C)CVC(C), où la voyelle alterne en fonction du contexte morphosyntaxique de par son caractère apophonique. L'apophonie peut se réaliser par l'alternance du timbre vocalique, elle est alors dite qualitative, ou bien par la variation de longueur de la voyelle, elle est alors dite quantitative.¹ En (2), une représentation de la racine du PIE, où les deux types d'apophonie, qualitative et quantitative, apparaissent entre les accolades.

(2) Les racines indoeuropéennes

$$(C)C \left\{ \begin{array}{l} o \quad \bar{o} \\ e \quad \bar{e} \\ \emptyset \end{array} \right\} C(C)$$

La racine, telle qu'elle est représentée en (2), est un concept abstrait, déduit à partir de correspondances phonétiques, elles, attestées. A partir des travaux structuralistes et ensuite avec les approches post-bloomfieldiennes de la morphophonologie, toutes les théories postulent l'existence de racines abstraites, comme on l'a vu au chapitre précédent. Dans mes travaux, je traite de la racine comme unité porteuse du sens lexical de base qui est insérée dans une construction morphologique quelconque, qu'il soit un nom, un verbe, ou toute autre catégorie lexicale. Ainsi, je considère qu'une racine est un morphème véhiculant le sens lexical des mots et qui se réalise sous forme d'un ou plusieurs morphes, comme tout autre morphème.

Dans mes travaux, je me place également dans une perspective relevant d'une autre tradition linguistique, celle plus spécifiquement liée aux langues sémitiques. Dans cette tradition, aussi, la racine est un concept ancré dans les

1. L'apophonie n'est pas exclusive des racines, mais aussi d'une classe de suffixes. Ce fait n'a pas de conséquence pour le raisonnement exposé ici.

réflexions depuis plusieurs siècles ; plusieurs linguistes le font en effet remonter jusqu'au *Kitāb* de Sibawayh, écrit au VIII^e siècle de notre ère. En particulier les lexicographes arabes ont, depuis les origines, classé les mots de la langue selon une séquence discontinue de trois consonnes, appelées *'uṣūl* [ʔusʷuul] « racines », qu'on peut isoler à partir de n'importe quel mot fléchi. Les grammairiens, en revanche, utilisent le terme racine pour désigner tout mot étant à la base d'autres mots ; selon FLEISCH, 1961, le terme *'uṣūl* correspond plus ou moins à ce que nous appelons maintenant « paradigmes ». RATCLIFFE, 2013 fait remonter à Cantineau (1950), influencé par les idées structuralistes, l'hypothèse de l'existence d'une racine triconsonantique indépendante de la mélodie vocalique (appelée schème) avec laquelle elle est croisée lors de la dérivation d'un mot. Dans la tradition générative, la morphophonologie des racines sémitiques est au centre de l'approche novatrice de MCCARTHY, 1981. Dans un cadre autosegmental, McCarthy montre l'avantage analytique de la représentation des racines comme objets homogènes et linéairement adjacents au niveau sous-jacent. La morphologie non-concaténative se prête en effet tout naturellement à une décomposition nette entre le niveau de la racine, fait uniquement de consonnes, et celui de la mélodie vocalique. Les deux niveaux d'autosegments sont ensuite associés à un gabarit, composé de C et de V, selon le schème à réaliser. Le schème est donc le lieu où se réalisent les traits morpholexicaux et morphosyntaxiques, comme montré en (3), (4) et (5).

- (3) *katab* « écrire » forme 1
 consonnes k t b
 gabarit C V C V C
 voyelles a
- (4) *kattab* « faire écrire » forme 2
 consonnes k t b
 gabarit C V C C V C
 voyelles a
- (5) *kaatab* « échanger des lettres » forme 3
 consonnes k t b
 gabarit C V V C V C
 voyelles a

L'analyse de McCarthy a le mérite de poser l'hypothèse selon laquelle les racines sont des morphèmes dont les (auto)segments sont adjacents dans la représentation. Par conséquent, la racine dénotant le champ sémantique lié à l'idée d'écrire peut être désignée comme suit :

- (6) Les racines sémitiques
 K-T-B

L'autre grand mérite de l'analyse autosegmentale proposée par McCarthy réside dans le fait de postuler que le gabarit est un morphème, au sens structuraliste du terme : cet objet est doté d'une forme, la séquence de positions C et V, et d'un sens : (4), par exemple, est associé aux significations « accompli » et « causatif ». De façon équivalente, un nom, tel [kitaab] « livre » est associé à un gabarit nominal ayant la forme CVCVVC.

A partir des années quatre-vingt-dix du siècle dernier, avec l'avènement d'OT, une partie des travaux de morphologie et de phonologie ont remis en cause l'idée d'une racine indépendante, accessible par les locuteurs et utilisable comme base pour la formation des mots. Le débat est toujours actuel et se superpose aux tensions théoriques entre les approches CONSTRUCTIVES, pour lesquelles la racine est tout naturellement un objet décomposable, et les approches ABSTRACTIVES dans lesquelles la pression paradigmatique et les relations de surface jouent le rôle principal dans la construction des mots. Voir BAT-EL, 1994; USSISHKIN, 2003; FAUST, 2014a; FAUST et HEVER, 2010; GUERSSEL et LOWENSTAMM, 1990; GUERSSEL et LOWENSTAMM, 1996 pour quelques détails cruciaux sur ce débat. Dans mes travaux, je milite toujours en faveur d'une racine morphologiquement indépendante.

Dans le cadre de la DM, EMBICK et HALLE, 2005 considèrent les racines comme l'un des deux primitifs de la théorie (les autres étant les morphèmes abstraits, voir sections 1.2.1 et 2.3) : la racine est stockée et englobe le sémantisme de base qui est construit lors du processus de formation des mots. En DM, les racines sont représentées en utilisant le symbole mathématique « racine carrée » ; dans le reste de ce mémoire, je suivrai cette notation.

(7) Exemples de racines

- a. $\sqrt{\text{CAT}}$ « chat » (anglais)
- b. $\sqrt{\text{KTB}}$ « écrire » (arabe classique)

Dans la section suivante, je vais illustrer les points saillants des analyses que j'ai proposées concernant les racines.

2.1.2 La forme des racines

Depuis une perspective CONSTRUCTIVE, dans mes travaux, j'aborde la question de la représentation phonologique des racines continues, comme celles de langues romanes, et des racines discontinues, comme celles des langues sémitiques. J'explore également leur relation avec l'information lexicale qu'elles véhiculent.

J'ai traité des racines des noms de l'italien dans plusieurs articles, de nombreuses communications, ainsi que dans l'un des chapitres de ma thèse. Dans LAMPITELLI, 2010c; LAMPITELLI, 2014b, en particulier, je propose de caractériser chaque racine nominale selon la voyelle thématique à laquelle elle est lexicale associée. Je fais donc l'hypothèse que la racine est un objet complexe, composé d'une forme phonologique associée à un sens lexical ; ce morphème est associé, à son tour, à une voyelle thématique.

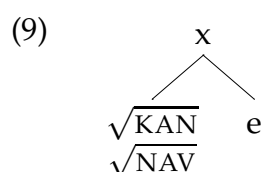
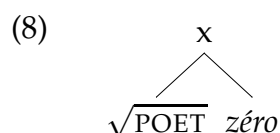
Comme il est bien connu, les noms variables de l'italien se terminent obligatoirement par une voyelle. La littérature reconnaît généralement plusieurs classes d'accord ou groupes flexionnels (voir parmi d'autres ACQUAVIVA, 2009; DRESSLER et THORNTON, 1996; PASSINO, 2008; PASSINO, 2009; THORNTON, 2001); historiquement chaque groupe est la continuation plus ou moins homogène d'une déclinaison latine (MEYER-LÜBKE, 1890; ROHLFS, 1968). Pour ce qui est de la discussion concernant les racines, il suffit de souligner qu'il existe trois groupes flexionnels majeurs. (Je me pencherai sur l'analyse des marqueurs flexionnels des noms dans la section 2.3.) Chaque groupe est identifié par la voyelle finale au singulier et son correspondant au pluriel. Ainsi, le groupe 1 se compose de noms masculins ($o \sim i$) et de noms féminins ($a \sim e$), le groupe 2 de noms masculins et féminins ($e \sim i$), et le groupe 3 de noms masculins ($a \sim i$). Le tableau 2.1 montre ces données.

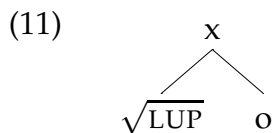
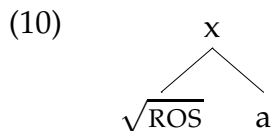
TABLE 2.1 – Les racines de l'italien et leur voyelle thématique

groupe	$\sqrt{\quad}$	genre	sg \sim pl	exemple	glose
1	$\sqrt{\text{LUP}}$	M	[o] \sim [i]	<i>lupo</i>	« loup »
1	$\sqrt{\text{ROS}}$	F	[a] \sim [e]	<i>rosa</i>	« rose »
2	$\sqrt{\text{KAN}}$	M	[e] \sim [i]	<i>cane</i>	« chien »
2	$\sqrt{\text{NAV}}$	F	[e] \sim [i]	<i>nave</i>	« bateau »
3	$\sqrt{\text{POET}}$	M	[a] \sim [i]	<i>poeta</i>	« poète »

Le choix de la voyelle thématique n'a pas de relation avec la forme phonologique de la racine. La voyelle thématique joue néanmoins un rôle crucial dans la formation des noms, notamment de par sa relation avec le genre.

Pour ce qui est de la racine, j'ai proposé que l'italien possède des racines complexes, constituées d'un fragment de structure syntaxique avec deux nœuds terminaux, où la tête est la catégorie qui introduit la voyelle thématique et la racine son complément. Comme je le montrerai en 2.3, la voyelle thématique se réalise de quatre façons distinctes. Les structures des racines sont montrées ci-dessous, de (8) à (11). Dans (9), on retrouve des racines déclenchant l'accord masculin ou féminin, c'est pourquoi deux exemples sont montrés.





Dans chaque groupe, la voyelle thématique est partie intégrante de la représentation de la racine. Les propriétés syntaxiques associées à la catégorie « nom » sont véhiculées par la tête catégorielle *n*, dont il est question dans la section 2.4.

Il existe néanmoins une asymétrie distributionnelle entre les racines nominales et les racines verbales. Cette asymétrie est visible lorsque nous observons des emprunts, tels *film* [film] « film » M sg et *filmare* [fil'ma:re]² « filmer », les deux dérivés de l'anglais *film* « pellicule ».

TABLE 2.2 – Adaptation morphologique des emprunts

nom	sg	pl		glose
	<i>tiro</i>	<i>tiri</i>	* <i>tir</i>	« tir »
	<i>film</i>	<i>film</i>	* <i>film-o/i</i>	« film »
verbe	1sg	2sg	3sg	glose
	<i>tiro</i>	<i>tiri</i>	<i>tira</i>	« tirer »
	<i>filmo</i>	<i>filmi</i>	<i>filma</i>	« filmer »

D'un point de vue phonotactique, le nom *film* est mal formé : il se termine par une coda complexe, généralement exclue en italien (KRÄMER, 2009). On s'attendrait donc soit à une épenthèse (par ex. *[filme], cf. variété romane [firme] « film »), soit l'emploi de l'une des voyelles thématiques utilisées par les noms autochtones. Pourtant, il est impossible d'avoir **filmo* pour *film*, tout comme il est impossible de supprimer la voyelle finale dans *tiro*, **tir*.

L'absence de voyelle finale dans les emprunts comme *film* ne peut s'expliquer qu'en adoptant une analyse des racines et des relations qu'elles entretiennent avec les voyelles thématiques. Autrement dit, *film* est un nom constitué d'une racine nue, athématique, n'ayant pas de nœud syntaxique « voyelle thématique ». Peu a été écrit, en revanche, sur le fait que les verbes sont intégrés dans le système morphophonologique de la langue ; il semble s'agir d'une tendance plus générale, notamment en ce qui concerne l'existence d'une phonologie dépendante de la catégorie du mot, comme souligné et analysé par

2. Les voyelles toniques en syllabe ouverte sont allongées en surface en italien. Font exception les noms oxytons et proparoxytons, où la voyelle tonique ne s'allonge jamais. Voir BERTINETTO et LOPORCARO, 2005, CHIERCHIA, 1986, KRÄMER, 2009, LARSEN, 1998 et PASSINO, 2008.

SMITH, 2001 ; SMITH, 2011.

Revenons donc à la représentation des racines. J'ai proposé que les racines de l'italien soient lexicalement associées à un gabarit, au sens de la théorie autosegmentale CVCV (LOWENSTAMM, 1996 ; SCHEER, 2004). En conséquence du fait qu'elles se terminent majoritairement par une consonne, les gabarits des racines possèdent une position V finale vide. A la différence de l'hypothèse de PASSINO, 2008 ; PASSINO, 2009, j'ai proposé que cette position n'est pas accessible aux voyelles flexionnelles. L'un des arguments se base sur l'observation des noms se terminant en hiatus, comme *marea* [ma'rea] « marée » : ces noms ont des racines se terminant par une voyelle tonique, la voyelle thématique étant extérieure à la racine, elle est accueillie par une position V externe. Voir la section 2.4 pour la discussion complète.

(12) Représentation phonologique des racines³

a. *lupo* [lupo] « loup »

l	u	p
C	V	C V

b. *marea* [ma'rea] « marée »

m	a	r	e
C	V	C V	V

En (12-a) et (12-b), seules les racines sont montrées. Les noms sont construits à partir de ces objets ; chaque racine est assemblée à des éléments phonologiques qui véhiculent les propriétés morphosyntaxiques lors d'une opération syntaxique.

Un second type de racines de l'italien m'a également intéressé : quelques verbes⁴ de la langue sont caractérisés par l'insertion d'une consonne vélaire, /g/, dans certains contextes uniquement, notamment ceux où l'accent tombe sur la racine, dans les paradigmes du présent de l'indicatif et du subjonctif. Les données sont montrées dans le tableau 2.3.

La littérature abonde de travaux analysant ces formes, ainsi que de nombreuses autres, dont la caractéristique principale est de présenter plus d'une réalisation de la racine. Autrement dit, les racines sont allomorphiques et ce pour des raisons souvent historiques. MAIDEN, 1995 ; MAIDEN, 2001 ; MAIDEN, 2011b ; MAIDEN, 2011c ; MAIDEN, 2011d ; MAIDEN, 2012 ; MAIDEN,

3. Comme il est bien connu, en italien, les voyelles non finales en syllabe ouverte subissent un allongement induit par l'accent. Je ne tiens pas compte de cet allongement dans l'analyse des noms car il n'a pas d'influence : la voyelle exprimant la flexion est toujours atone. Voir *infra* dans cette section pour une analyse tenant compte de la réalisation de l'accent.

4. NAPOLI et VOGEL, 1990, p. 491 en indiquent quatre (*tenere* « tenir », *svellere* « extirper » (très rare) *valere* « valoir » *venire* « venir »), alors que ROHLFS, 1968, par.535 en mentionne cinq autres : *porre* « poser », *rimanere* « rester », *salire* « monter », *sciogliere* « dissoudre » et *togliere* « enlever ». Voir également SERIANNI, 1989, p. 457-461.

5. Les nasales /n/ et /m/ de l'italien sont homorganiques et se réalisent [ŋ] devant une occlusive vélaire. La longueur de la voyelle est conditionnée à l'accent, comme mentionné plus haut dans la section.

TABLE 2.3 – Le verbe *tenere* « tenir »

personne	PresInd	PresSubj
1sg	[ˈtɛŋgo] ⁵	[ˈtɛŋga]
2sg	[ˈtjɛmi]	[ˈtɛŋga]
3sg	[ˈtjɛme]	[ˈtɛŋga]
1pl	[teˈnja:mo]	[tenˈja:mo]
2pl	[teˈnɛ:te]	[teˈnɛ:te]
3pl	[ˈtɛŋgono]	[ˈtɛŋgono]

2016, en particulier, propose d’analyser la distribution des allomorphes de la racine de ces verbes comme étant la conséquence de la présence d’un « morphème », une notion héritée de ARONOFF, 1994. Selon ce dernier, le morphème est une fonction reliant une ou plusieurs formes à un ensemble défini de propriétés morphologiques ; Maiden spécifie ultérieurement la définition et considère qu’il s’agit d’une entité qui inclut la distribution de chaque allomorphe de la racine au sein d’un paradigme donné. Il s’agit d’une entité de surface, sans justification sémantique particulière. Selon Maiden, les langues romanes possèdent trois morphèmes, appelés N, L et U car la distribution des allomorphes rappelle la silhouette de chacune de ces lettres. A titre d’exemple, le tableau 2.4 illustre la distribution des formes de la racine dans un morphème de type N.

TABLE 2.4 – Le morphème N

	1sg	2sg	3sg	1pl	2pl	3pl
PresInd	X	X	X	Y	Y	X
PresSubj	X	X	X	Y	Y	X

Les verbes à vélaire de l’italien suivent, selon Maiden, le morphème N. Dans cette approche, la racine n’a pas de statut ni sur le plan morphologique, car elle est intégrée au sein d’une forme fléchie, ni sur le plan phonologique, car on ne tient pas compte de sa représentation sous-jacente.

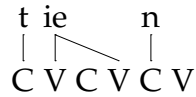
Dans LAMPITELLI, 2014a ; LAMPITELLI, 2017a, je présente des arguments en faveur d’une analyse fondée sur une représentation sous-jacente unique pour toutes les formes de la racine des verbes comme *tenere*. A première vue, les représentations de ces formes semblent impliquer un nombre distincts d’unités CV, ainsi que des segments bien différents. Les trois allomorphes sont montrés en (13).

(13) Les formes de surface de la racine de *tenere* :

a. [tɛŋ] (1sg, 3pl) :



b. [tjɛ:n] (2sg, 3sg) :⁶



c. [ten] (1pl, 2pl) :

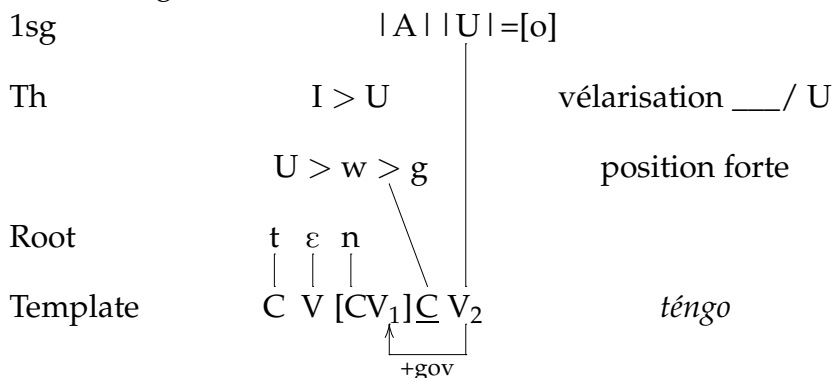


Le premier argument concerne la distribution des allomorphes. Les formes avec la vélaire et celle avec la diphtongue apparaissent uniquement quand l'accent est sur la racine. Or, l'accent provoque l'allongement des voyelles en surface en syllabe ouverte, comme nous l'avons mentionné. Au sein de l'approche CVCV, LARSEN, 1998 a fait l'hypothèse que l'accent introduit une unité CV dans la représentation des mots (voir également ENGUEHARD, 2016, où l'hypothèse est généralisée à plusieurs langues) : les allomorphes toniques ont donc potentiellement davantage d'espace que les allomorphes atones. Deuxièmement, l'insertion de la vélaire n'a lieu que dans des verbes de la seconde ou troisième conjugaison, ceux donc où la voyelle thématique est /e/ ou /i/, mais jamais /a/ (NAPOLI et VOGEL, 1990). De plus, la vélaire n'est ajoutée que dans des racines se terminant par l'une des sonantes suivantes /n/, /l/ ou /ʎ/. Ces consonnes subissent généralement une palatalisation en italo-roman. On retrouve en effet des formes médiévales *tegno* « je tiens », où le digraphe *gn* était prononcé [ɲ]. Aucune palatalisation n'est visible en italien contemporain : ainsi, je fais l'hypothèse que la voyelle thématique, en forme d'élément |I|, se réalise soit comme la vélaire, soit comme le jod de la diphtongue. La voyelle thématique est vélarisée pour cause de la proximité avec les terminaisons -o et -a (en (14), l'élément |U| est contenue dans la terminaison -o); ensuite, elle subit une fortition car dans une position licenciée, comme montré par SÉGÉRAL et SCHEER, 2001b. Cette position correspond à une attaque C suivie d'une position V (V₂ en 2.3) remplie qui, à son tour, gouverne la position V précédente (V₁ en 2.3). La fortition est donc un phénomène résultant d'une configuration liée aux relations entre les positions du gabarit, comme montré en (14) :

6. Depuis KAYE, 1990b, les diphtongues montantes comme /ie/ et /uo/ sont représentés comme monopositionnels dans la Phonologie du Gouvernement. Je suis cette approche : les diphtongues subissent bien l'allongement sous accent, elles sont donc phonologiquement brèves.

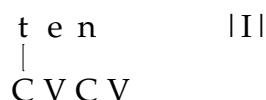
2.1. LA REPRÉSENTATION DES RACINES

(14) PresInd 1sg :



Les trois formes de la racine en (13) ne sont donc pas le fruit de l’analogie, comme soutenu par Rohlfs, ni de la présence d’un morphème, mais résultent de l’application de la phonologie à une séquence radicale unique, associée à un gabarit de deux unités CV et à une voyelle thématique. Cette voyelle est représentée à l’aide de l’élément ||, au sens de la théorie des Eléments (KAYE, LOWENSTAMM et VERGNAUD, 1985). Les segments /e/ et /n/ sont flottants, car non associés à des positions du gabarit. Cette forme est montrée en (15).

(15) Racine de *tenere* :



Dans le chapitre 3, je présente la perspective globale de mon approche de l’al-lomorphie, l’analyse de ces verbes de l’italien servira donc d’exemple crucial en faveur des hypothèses défendues.

Pour rester dans l’aire romane, je mentionne le fait que j’ai proposé des analyses similaires pour les racines nominales du français et de l’espagnol (LAMPITELLI, 2009a; LAMPITELLI, 2014b). Le caractère indoeuropéen des racines de l’italien se reflète également dans le fonctionnement des racines d’une langue slave, le bosnien⁷, sur laquelle j’ai travaillé (LAMPITELLI, 2010a;

7. Le bosnien (*bosanski jezik*) appartient à l’unité linguistique appelée « serbo-croate » à l’époque de l’ancienne Fédération de Yougoslavie; il est actuellement l’une des langues officielles des deux unités politico-administratives constituant la Bosnie-Herzégovine : la Fédération de Bosnie et Herzégovine et la République Serbe. Dans la première, le bosnien est langue officielle avec le croate, dans la seconde le serbe a également un statut officiel.

Du point de vue strictement linguistique, le serbo-croate est une langue littéraire unique ayant trois groupes dialectaux principaux : le tchakavien (*čakavski*), le kajikavien (*kajikavski*) et chtokavien (*štokavski*). Le bosnien est basé surtout sur ce troisième groupe dialectal (cf. BROWNE 1993, BROWNE et ALT 2004 et G. CORBETT et BROWNE 2008). La désagrégation de la Fédération de Yougoslavie à partir de 1991, ainsi que les faits tragiques qui en ont suivi, ont amené chaque République née de la scission de la Fédération à poser des distinctions parmi les variétés de la langue littéraire standard.

En ce qui concerne la traduction en français, la grammaire traditionnelle prévoit l’utilisation du terme « bosniaque » (cf. *bošnjak*). Or, les ressortissants de la Bosnie-Herzégovine considèrent que cet adjectif dénote les habitants de Bosnie de religion musulmane, ainsi ne représentant qu’une partie de la population. Dans mes travaux en français, donc, j’emploie le terme « bosnien » pour dénoter la langue de la population de la Bosnie-Herzégovine, en ne

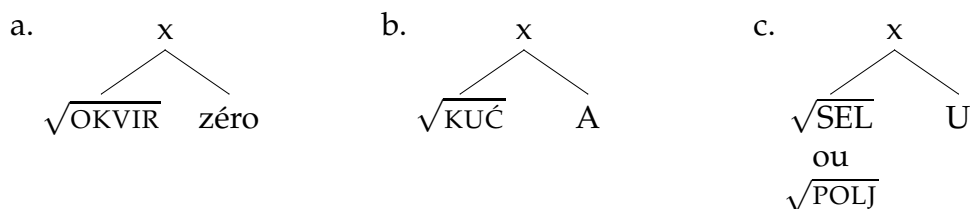
LAMPITELLI, 2010d; LAMPITELLI, 2010b; LAMPITELLI, 2013a). Le bosnien, comme le tableau 2.5 l'illustre, possède des classes flexionnelles, divisées en trois genres, deux nombres et six cas. Chaque nom se termine soit par une consonne (M sg Nom), soit par un suffixe. Ce suffixe est soit composé d'une seule voyelle, soit par une voyelle suivie de /ma/ ou /m/.

TABLE 2.5 – Les noms du bosnien

	groupe 1		groupe 2		groupe 3	
genre	M	M	F	F	Neu	Neu
nombre	sg.	pl.	sg.	pl.	sg.	pl.
NOM	<i>okvir</i>	<i>okvir-i</i>	<i>kuć-a</i>	<i>kuć-e</i>	<i>sel-o</i>	<i>sel-a</i>
GEN	<i>okvir-a</i>	<i>okvir-ā</i>	<i>kuć-ē</i>	<i>kuć-ā</i>	<i>sel-a</i>	<i>sel-ā</i>
DAT/LOC	<i>okvir-u</i>	<i>okvir-ima</i>	<i>kuć-i</i>	<i>kuć-ama</i>	<i>sel-u</i>	<i>sel-ima</i>
ACC	<i>okvir-(a)</i>	<i>okvir-e</i>	<i>kuć-u</i>	<i>kuć-e</i>	<i>sel-o</i>	<i>sel-a</i>
INSTR	<i>okvir-om</i>	<i>okvir-ima</i>	<i>kuć-ōm</i>	<i>kuć-ama</i>	<i>sel-om</i>	<i>sel-ima</i>
gloses	« cadre »	« cadres »	« maison »	« maisons »	« village »	« villages »

En dépit d'un nombre majeur de formes fléchies, le fonctionnement est fort semblable à celui des noms de l'italien. Les racines, en particulier, fonctionnent exactement de la même façon; j'ai donc fait l'hypothèse qu'elles ont une représentation qui consiste en une voyelle thématique qui sélectionne la racine proprement dite comme complément. Ceci est montré en (16).

(16) Racines du bosnien



Le cas du bosnien est intéressant pour deux aspects développés dans mes recherches. D'une part, comme l'illustre le cas de la racine $\sqrt{\text{OKVIR}}$, appartenant au groupe 1, les noms masculins du bosnien ont des racines associées à un morphème zéro qui représente la voyelle thématique. Le zéro est le thème de la section suivante, 2.2. D'autre part, le nombre élevé de suffixes flexionnels m'a poussé à analyser cette complexité à l'aide d'un mécanisme formel

posant aucune distinction concernant leur confession religieuse. Mes données relèvent entièrement d'une informatrice née et scolarisée en Bosnie-Herzégovine.

Les données sont transcrites en utilisant l'orthographe standard. Celle-ci est basée sur l'alphabet latin en Croatie et dans une partie de la Bosnie, notamment celle à majorité croato-musulmane. La Serbie, le Monténégro ainsi, que la République Serbe de Bosnie utilisent l'alphabet cyrillique. Par un souci de clarté, voici les conventions spécifiques au serbo-croate : \acute{s} = [ʃ], \acute{c} = [tɕ], \acute{c} = [tʃ], c = [tɕ], $d\acute{z}$ = [dʒ], h = [x], j = [j] et nj = [ɲ].

sophistiqué, que je vais présenter dans la section 2.3, ainsi qu’au chapitre 3, dans la section 3.2.1.

Pour ce qui est des langues à morphologie non-contaténative, mon travail est plus hétérogène : en effet, je me suis occupé des paradigmes irréguliers des verbes défectueux et sourds de l’arabe marocain (LAMPITELLI, 2005; LAHROUCHI et LAMPITELLI, 2017), des participes en arabe standard (LAMPITELLI, 2009b) et de quelques aspects de la morphophonologie du néo-araméen parlé à Qaraqosh (Irak) : FAUST et LAMPITELLI, 2015 et tout récemment FAUST et LAMPITELLI, 2020. Dans cet article, en particulier, nous analysons le paradigme des verbes défectueux, possédant le jod comme troisième radical. Notre analyse se fonde sur l’hypothèse que le comportement irrégulier de ces verbes dépend de la présence d’un troisième radical dont la forme sous-jacente est l’élément |I|. Cet élément, forcé par des contraintes gabaristiques (notamment le principe de satisfaction du gabarit, cf. *Template satisfaction*, MCCARTHY, 1981), s’associe à une ou deux positions vocaliques et fait surface comme [j], [ɪ] ou encore [i:] ou [e:]. Les données qui nous intéressent pour la discussion sont présentées dans le tableau 2.6.

TABLE 2.6 – Les verbes en néo-araméen de Qaraqosh

	« ouvrir »	« mettre »
infinitif	[ˈpθaːxa]	[ˈdraːja]
acc, 3Msg	[ˈpaːθix]	[ˈdaːri]
acc, 3Fsg	[ˈpaθxa]	[ˈdarja]
acc, 3pl	[ˈpaθxi]	[ˈdaːre]
	« Il l’a ouvert »	« Il l’a donné »
3Msg+3Msg.Obj	[paˈθix-ɪ]	[daˈriː-ɪ]

Le verbe [ˈpθaːxa] « ouvrir » est régulier, car il est formé par trois consonnes radicales : la plupart des verbes fonctionnent de cette façon-là (KHAN, 2002). A partir de la comparaison entre les formes de ce verbe et celles de [ˈdraːja] « mettre », on déduit facilement que ce dernier est irrégulier parce que le troisième radical, C3, alterne avec zéro (acc, 3Msg), devient /j/ (infinitif et acc, 3Fsg), ou bien disparaît et est remplacé par [e]. Enfin, lorsque la forme acc, 3Msg est suivie d’un pronom d’objet direct, on observe une voyelle longue à la place d’une voyelle brève [ɪ] suivie de C3.

Toutes ces alternances peuvent être expliquées sur la base de trois hypothèses :

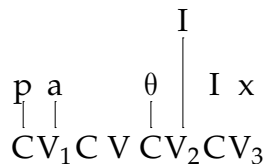
- (17)
- La forme sous-jacente de C3 est l’élément |I|
 - La réalisation phonétique de |I| change en fonction du nombre de positions auxquelles il s’associe (une ou deux, voir LOWENSTAMM, 1991)
 - C3 est flottant, son association avec le gabarit dépendant du contexte, notamment l’espace disponible sur le gabarit.

Nous représentons la racine et un gabarit CVCVCV comme en (18). Les trois radicaux sont flottants ; chaque unité CV est numérotée de 1 à 3, comme les trois radicaux.

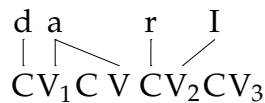
- (18) Racine de 'dra:ja « mettre » :
 d r I
 CV₁CV₂CV₃

La comparaison des représentations de deux formes fléchies, ['pa:θix] et ['da:ri], illustre le point central de notre hypothèse. L'unité CV entre CV₁ et CV₂ est celle introduite par l'accent. (En néo-araméen de Qaraqosh, les voyelles toniques en syllabe ouverte sont allongées.)

- (19) Acc, 3Msg : verbes sains et verbes défectueux :
 a. ['pa:θix] :



- b. ['da:ri] :



Dans le premier exemple, C3 est une consonne, /x/, et elle s'associe à la position C de l'unité CV₃. La position V à sa gauche, par conséquent, doit être remplie phonétiquement : un élément |I| épenthétique est alors inséré. Inversement, dans le verbe défectueux, C3 est l'élément |I|, ce qui fait que cet objet s'associe à la position V₂ : ni l'épenthèse, ni l'activation de CV₃ ne sont nécessaires. Cette unité est néanmoins activée lorsque la forme ['da:ri] est suivie du pronom objet, comme illustré en (20) :

- (20) [da'ri:lɪ] « Il l'a donné » :
 d a r I l I
 | | | | | |
 CV₁CV₂C V CV₃

Le gabarit est composé des mêmes trois unités CV, alors que l'accent s'est déplacé vers la droite (voir FAUST et LAMPITELLI, 2015). Ainsi, le radical |I| peut se propager sur l'unité accentuelle et faire surface comme un [i] long. Le clitique occupe CV₃.

Le travail sur le néo-araméen parlé à Qaraqosh s'insère donc pleinement dans le programme de recherche sur la représentation des racines que je mène à l'intersection de la phonologie et de la syntaxe.

Avant de conclure cette section, je mentionne brièvement les quelques études dans lesquels j'ai traité de la racine en somali. Le somali, langue couchitique de l'est, a pris une place prépondérante dans mes recherches, notam-

ment depuis 2016. Dans LAMPITELLI, 2013b et LAMPITELLI, 2017b en particulier, je propose une typologie des racines nominales du somali dans le but de diminuer le nombre de groupes flexionnels habituellement reconnus dans la littérature. Cette recherche étant étroitement liée à d'autres menées sur le somali, je présenterai de façon exhaustive les résultats des travaux passés ainsi que les recherches en cours sur cette langue dans le dernier chapitre.

Les recherches synthétisées dans cette section se situent dans un contexte d'ampleur bien plus importante, rassemblant des travaux qui proposent l'existence d'un gabarit (plus ou moins généralisé) dans la représentation des mots dans des langues typologiquement non apparentées aux langues gabaritiques comme l'arabe ou l'hébreu. Je cite, parmi ceux qui m'ont le plus influencé, BENDJABALLAH et HAIDEN, 2003 pour l'allemand, BARILLOT, 2002 pour le somali, CAHA et SCHEER, 2008; SCHEER, 2003 pour le tchèque, DENWOOD, 1998 pour le turc, LUO, 2013 pour le chinois mandarin, RUCART, 2006 pour l'afar, CARVALHO, 2004 pour le portugais. L'identification d'un gabarit sous-jacent présente l'avantage de pouvoir rendre compte d'alternances de surface qui, de premier abord, semblent liées à l'existence d'allomorphes distincts. Ce programme de recherche vise donc à réduire le nombre d'entrées lexicales des racines des langues étudiées.

Le travail sur les racines soulève des questionnements liés d'une part à la forme des affixes -flexionnels et dérivationnels-, d'autre part à la façon dont les morphèmes sont agencés dans les mots attestés. Je vais d'abord m'occuper d'illustrer le fonctionnement des affixes, en commençant par les suffixes dont le signifiant est phonétiquement un zéro. Je termine le chapitre en m'occupant des structures des mots.

2.2 Le morphème zéro

Le morphème zéro est une notion que nous devons, dans la linguistique moderne, au Cours de Saussure (1916). Le structuralisme bloomfieldien et, de manière plus nette, celui de Jakobson, donnent au zéro le statut d'objet morphologiquement actif, distinct des morphèmes constitués d'un signifiant phonétiquement exprimé. Plus précisément, pour JAKOBSON, 1939, le zéro est l'expression de traits non-marqués. Plus généralement, la plupart des théories contemporaines de la phonologie et de la morphologie analysent le zéro comme entité linguistique dotée d'un signifié. En parallèle avec la représentation de la relation entre morphèmes et morphes illustrée en (7) au chapitre 1, on déduit la représentation (21), où un pluriel associé à l'absence de signal exemplifie le morphème zéro.

(21) Morphème zéro

signifié	pl
signifiant	∅

Un zéro peut-il donc être un signe au sens saussurien ? BAUER, 2017 argue en faveur d'une réponse par la négative : il soutient qu'un signe n'est un signe que s'il est associé à une forme phonétiquement audible. Or, le morphème zéro n'est pas dans cette configuration : il n'est donc pas possible de le traiter comme un signe. Ainsi, selon Bauer, si le zéro n'est pas un signe, il n'est pas, bien évidemment, un morphème non plus.

Selon TROMMER, 2012, le morphème zéro implique l'acceptation d'objets morphologiques qui soient « *segmentally silent* », c'est-à-dire, possédant une représentation qui ne contient pas de segments, mais qui peut contenir de la structure syllabique (des mores ou des unités CV, par exemple). Parallèlement, en phonologie, le zéro correspond à des positions vides, c'est-à-dire des mores ou des unités CV. En mentionnant un exemple tiré de EMBICK, 2010, Trommer semble militer en faveur de l'élimination des morphes zéro. En effet, Embick (*ibid.* : 52) propose l'analyse suivante des formes latines *amāvī* « j'aimais » et *amāverām* « j'eus aimé » :

- (22) Allomorphie et zéro
- a. am ā v ∅ ī
aimer Th Asp Tmp Agr
« j'aimais »
 - b. am ā v erā m
aimer Th Asp Tmp Agr
« j'eus aimé »

Selon Trommer, Embick apporte un argument contre l'utilisation du zéro en morphologie (même si cela n'est pas explicite dans l'analyse d'Embick) : les exemples en (22) montrent que la réalisation du temps (Tmp) déclenche l'allomorphie du morphème de 1sg uniquement dans le deuxième exemple, c'est-à-dire uniquement quand le morphème Tmp est réalisé phonétiquement. Trommer conclut en affirmant que la typologie de réalisations zéro est une notion unanime en phonologie et en morphologie, tout comme l'idée qu'il faut d'une manière ou d'une autre contraindre la distribution des zéros. Il avoue néanmoins que la nature des principes pouvant limiter les zéros n'est, à l'heure, pas claire du tout.

En effet, les analyses génératives précédant les années quatre-vingt-dix postulent généralement le zéro parmi les possibles réalisations phonétiques d'un morphème. Par exemple, dans l'analyse du pluriel nominal de l'anglais de HALLE, 1973 illustrée au chapitre précédent (cf. (9)), il est explicitement mentionné que certains noms, tels *sheep*, *man* et *moose*, sélectionnent un allomorphe « zéro » du pluriel. Dans l'analyse de Halle, il s'agit d'un allomorphe qui est segmentalement vide, car aucun suffixe n'est ajouté pour pluraliser ces noms.⁸

Dans l'analyse de Halle, le zéro est postulé par comparaison entre des formes qui expriment les mêmes propriétés morphosyntaxiques. Pour ce qui

8. Comme mentionné, les différences apophoniques qu'on observe au pluriel dans certains de ces noms (par exemple dans [mæn] *man* vs. [men] *men*) sont traitées comme le résultat de règles d'ajustement.

est du pluriel nominal de l'anglais, on fait l'hypothèse que tous les noms marqués [+pluriel] doivent contenir ce morphème dans leur représentation morphophonologique. Le raisonnement peut être illustré par l'équation analogique montrée en 2.7 :

TABLE 2.7 – Le morphème zéro

sg	<i>cat</i>	<i>sheep</i>
pl	<i>cats</i>	<i>sheep</i>
pl	$\sqrt{\text{CAT}+\text{s}}$	$\sqrt{\text{SHEEP}+\emptyset}$
	« chat »	« mouton »

Le morphème zéro exprimant le pluriel nominal de l'anglais est en fait un allomorphe zéro, puisque la forme phonétique vide est l'une des possibilités qu'a le morphème [+pluriel] de se réaliser.

Dans LAMPITELLI (2017c), je postule des morphèmes zéro dans le système verbal du piémontais en suivant la logique montrée en 2.7. Plus précisément, je fais l'hypothèse opposée à celle de Bauer et défends l'idée d'un morphème zéro dont la réalisation du signifié est phonétiquement nulle. Le fait d'être phonétiquement nul n'implique pas d'être absent au niveau morphophonologique, ni au niveau morphosyntaxique. De surcroît, je montre que la théorie de EMBICK (2010) sur l'allomorphie s'applique également aux allomorphes zéro : un morphème dont la réalisation est phonétiquement vide peut, contrairement à ce qui est esquissé en (22) déclencher l'allomorphie des affixes adjacents. Je propose notamment une distinction entre l'absence de signal dotée de sens et l'absence de signal dépourvue de toute signification. Tous les zéros ne sont donc pas identiques.

En (23) et dans les tableaux 2.8 à 2.10, je montre les données qui nous intéressent pour illustrer le fonctionnement du morphème zéro. Dans les formes fléchies, je n'ajoute pas les clitiques sujets, caractéristiques des verbes des dialectes du nord de l'Italie (voir CLIVIO, 2001 MAIDEN et PARRY, 1997), car ils ne sont pas importants pour l'argumentation.

- (23) Verbes du piémontais :
- a. [by't-e] « mettre »
 - b. ['sent-e] « sentir »
 - c. [fi'ni] « finir »

Parmi les formes fléchies, je sélectionne uniquement 3sg et 1pl : la comparaison entre ces deux formes et entre les trois conjugaisons fait apparaître une série d'alternances au niveau des suffixes flexionnels. Les racines, quant à elles, sélectionnent le morphème linéairement adjacent à leur droite : le marqueur du temps.

L'analyse que je propose consiste, tout d'abord, à segmenter les formes verbales afin de repérer le marqueur de l'ImpInd. Celui-ci se réalise de deux

TABLE 2.8 – Présent indicatif

conj.	1	2	3
3sg	but-a [by't-a]	sent ['sent]	finiss [fi'nis]
1pl	but-oma [by't-uma]	sent-oma [sen't-uma]	fini-oma [fi'nj-uma]

TABLE 2.9 – Imparfait indicatif

conj.	1	2	3
3sg	but-av-a [by't-av-a]	sent-ì-a [sen't-i-a]	fin-ì-a [fi'n-i-a]
1pl	but-av-o [by't-av-u]	sent-ì-o [sen't-i-u]	fin-ì-o [fi'n-i-u]

façons distinctes, selon la conjugaison. Dans la conjugaison 1, ImpInd est marqué par *-av-*, alors que dans les deux autres conjugaisons, il est marqué par *-ì-*. Dans le formalisme de DM, les deux entrées du vocabulaire, VI, apparaissent comme montré ci-dessous :

- (24) ImpInd
- VI : ImpInd \Leftrightarrow *-av-* / conj. 1
 - VI : ImpInd \Leftrightarrow *-ì-* / conj. 2,3

En suivant la théorie d'Embick (2010 ; 2015), je considère que l'allomorphie est contrainte par la localité entre les marqueurs : un morphème peut déclencher une alternance allomorphique d'un autre morphème seulement s'il est adjacent à ce dernier. Aussi, il faut qu'ils soient épelés dans la même phase syntaxique (voir chapitre 3, section 3.2.2 et chapitre 4, section 4.1). La racine étant adjacente au marqueur ImpInd, ce dernier peut se réaliser de façon distincte en fonction du groupe auquel appartient la racine. C'est ce qui est montré en (25) et (26).

- (25) ImpInd : conj 1
- 3sg [by't-av-a] /by't-av-a/ *by't-ì-a
 - 1pl [by't-av-u] /by't-av-u/ *by't-ì-u, *by't-av-uma
- (26) ImpInd : conj 2 (et 3)
- 3sg [sen't-i-a] /sent-i-a/ *sentì
 - 1pl [sen't-i-u] /sent-i-u/ *sent-ì-uma

Les formes du PresSubj, en revanche, indiquent qu'il y a une alternance au niveau des marqueurs : par exemple, 1pl est [u] (comme à l'ImpInd) au lieu de [uma] au PresInd. Il semble donc que l'allomorphie se déclenche à cause de la présence du marqueur du PresSubj. Or, ce dernier n'a pas de réalisation phonétique. Pour cette raison, donc, une seule hypothèse est envisageable : l'allomorphie du marqueur 1pl est déclenchée par le morphème du PresSubj

TABLE 2.10 – Présent subjonctif

conj.	1	2	3
3sg	but-a [ˈbyt-a]	sent-a [senˈt-a]	finiss-a [fiˈnis-a]
1pl	but-o [ˈbyt-u]	sent-o [senˈt-u]	finiss-o [fiˈnis-u]

dont la réalisation est zéro :

(27) VI : PresSubj $\Leftrightarrow \emptyset$

En (28) et (29), je montre les séquences morphologiques de la conjugaison 2 et 3.

(28) PresSubj : conj 2

- a. 3sg [ˈsent-a] /sent- \emptyset -a/ *sent
- b. 1pl [ˈsent-u] /sent- \emptyset -u/ *sent-uma

(29) PresSubj : conj 3

- a. 3sg [fiˈnis-a] /finis- \emptyset -a/ *finis
- b. 1pl [fiˈnis-u] /finis- \emptyset -u/ *fini(s)-uma

Le morphème zéro du PresSubj fonctionne comme s’il était un marqueur phonétiquement exprimé, notamment parce qu’il bloque l’allomorphie de 3sg dans la conjugaison 3 (*[sent], comparer avec le PresInd). De surcroît, ce marqueur zéro déclenche la réalisation de l’allomorphe 1pl [u], qui n’est sélectionné que par un marqueur de temps, comme à l’ImpInd. Nous avons donc affaire à un cas d’une absence de signal qui est significative.

Le morphème zéro du piémontais est déduit à partir de la comparaison entre les formes ayant une structure identique. Comme dans l’analyse du pluriel nominal de l’anglais, on déduit un zéro par la comparaison entre au moins deux formes dont on postule qu’elles partagent le même nombre de traits morphosyntaxiques.

Une deuxième possibilité est de déduire la présence d’un morphème zéro à partir de la structure morphosyntaxique, indépendamment du nombre de formes à comparer entre elles. Dans un cadre théorique où on n’accepte pas un degré d’abstraction élevé, comme par exemple dans PULLUM et ZWICKY, 1982, on réduit le nombre de nœuds syntaxiques afin d’éviter de postuler des morphèmes zéro. Dans le cadre de la DM, en revanche, les zéros résultent de la richesse de la structure syntaxique, dans laquelle un nœud terminal peut être vide. Dans le cas du piémontais, la structure des verbes est constituée de la racine et de quatre têtes fonctionnelles (*v*, *Asp*, *T* et *Agr*) : chaque tête correspond à un affixe distinct. Au cas où aucun suffixe n’est présent (comme au subjonctif), deux possibilités se présentent : (i) l’application d’opérations syntaxiques modifiant les nœuds (au sein de DM, ont été proposés deux opérations : la Fusion et l’Impoverishment, voir EMBICK et NOYER, 2007), ou bien (ii) la présence d’un morphème zéro. Cette dernière possibilité est explorée

notamment dans mon travail sur les noms du bosnien. Comme montré dans le tableau 2.5, un nom du bosnien est marqué par trois propriétés : le genre, le nombre, et le cas syntaxique. La séquence linéaire des morphèmes qui suivent la racine est donc la suivante :

- (30) Affixes dans un nom du bosnien :
Racine + genre + nombre + cas

Les noms montrent donc majoritairement des alternances au niveau de la voyelle finale, atone, dont la variation dépend des trois paramètres en (30). Cette voyelle est, dans la plupart des cas, le seul affixe présent dans une forme fléchie. Le masculin singulier du nominatif se distingue néanmoins de cette généralisation et révèle un comportement différent, à première vue atypique : un nom comme *okvir* « fenêtré » se termine par une consonne. Cette consonne ne fait pas partie d'un suffixe (seul *-/m/* peut apparaître dans un suffixe), mais de la racine. Par conséquent, à partir de la séquence (30), j'ai fait l'hypothèse (31), à savoir que le masculin singulier du nominatif est constitué d'une racine et de trois morphèmes zéro :

- (31) Les morphèmes zéro :
- | | | | | |
|--------|-----|-----|-----|---------|
| Racine | gen | num | cas | |
| | | | | |
| OKVIR | ∅ | ∅ | ∅ | [okvir] |

En généralisant le zéro dans toutes les occurrences de chacun de ces morphèmes (masculin, singulier, nominatif), on peut prédire la forme des morphèmes flexionnels de toutes les autres formes du paradigme, et ce non pas uniquement pour les noms masculins, mais aussi les féminins et les neutres, ainsi que tous les autres nombres et cas syntaxiques. En effet, j'ai proposé un mécanisme de construction des formes fléchies basé sur des principes phonologiques (la théorie des éléments) et des règles d'allomorphie (EMBICK, 2010). Le volet phonologique de cette analyse est traité dans la section suivante, dédiée à la décomposition des affixes. La partie concernant les règles d'allomorphie est discutée au chapitre 4, section 3.2.1.

Pour conclure la discussion autour du zéro, il est important de souligner que ce concept est partie intégrante de toute théorie linguistique basée sur l'abstraction. Comme nous l'avons vu au chapitre 1, le recours à l'abstraction est ancré dans la pratique des théories représentationnelles de la phonologie (et de la morphologie) d'inspiration post-bloomfieldienne.

2.3 La représentation des affixes

2.3.1 Les affixes nominaux

Le système flexionnel de l'italien est intéressant pour deux raisons, l'une de nature phonologique, l'autre de nature morphologique. La première raison concerne une propriété que j'ai mentionnée plus haut dans le chapitre (section

2.1.2) et concerne le fait que les noms doivent se terminer par une voyelle : il s'agit d'une caractéristique bien connue de l'italien, héritée de la façon dont les voyelles et les consonnes casuelles du latin ont évolué. Cette généralisation est néanmoins remise en cause par un fait de nature morphologique : les noms d'emprunt, tel *film* « film » peuvent se terminer par une consonne (deux dans ce cas précis), l'insertion d'une voyelle n'étant pas possible. Ces deux observations m'ont mené à faire l'hypothèse de l'existence de racines thématiques, associées à une voyelle exprimant l'appartenance à un groupe flexionnel, et de racines athématiques, privées de morphologie flexionnelle visible.

En complément aux données du tableau (2), je montre l'intégralité des groupes des noms variables dans le tableau 2.11.

TABLE 2.11 – Noms variables de l'italien

	genre	singulier	pluriel	glose
1	M	<i>lupo</i>	<i>lupi</i>	« loup »
2	F	<i>mano</i>	<i>mani</i>	« main »
3	F	<i>rosa</i>	<i>rose</i>	« rose »
4	M	<i>poeta</i>	<i>poeti</i>	« poète »
5	F	<i>ala</i>	<i>ali</i>	« aile »
6	M	<i>cane</i>	<i>cani</i>	« chien »
7	F	<i>nave</i>	<i>navi</i>	« navire »
8	M (sg) F (pl)	<i>uovo</i>	<i>uova</i>	« œuf »

Des explications supplémentaires s'imposent pour les groupes 2, 5 et 8. Tout d'abord, dans le groupe 2, selon ACQUAVIVA, 2008, un seul nom existe, alors que selon FERRARI, 2005 *sinodo* « » suit également ce modèle. Tous les autres noms affichant l'alternance $o \sim i$ (sg~pl) sont masculins. Le groupe 5 est constitué de deux noms : *ala* et *arma* « arme ». En ancien italien, ces noms apparaissaient dans le groupe 7 (voir les entrées dans le dictionnaire Treccani en ligne : www.treccani.it/vocabolario/arma/ et www.treccani.it/vocabolario/ala/) Enfin, le groupe 8 est caractérisé par des noms qui changent de genre au pluriel. Ces noms, au nombre d'une vingtaine environ, sont la continuation des neutres de la deuxième déclinaison latine. ACQUAVIVA (2008, p. 123-161) les analyse comme des pluriels lexicaux, de par leur statut d'exception au système flexionnel régulier. Il fait donc l'hypothèse que le système morphologique produisant des pluriels n'est pas responsable du changement de genre, car ceci n'est pas un processus morphologique en italien : ces pluriels sont donc plutôt le résultat d'une entrée lexicale alternative, non analysable en objets primitifs. Même si cette analyse a l'inconvénient de ne pas rendre compte du fait que *uovo* et *uova* partagent la même racine aussi bien sur le plan sémantique que phonologique, elle a l'avantage de traiter le statut exceptionnel de ce groupe flexionnel. Au vu des éclaircissements que je viens de donner, je mets donc de côté les groupes 2, 5 et 8 et ne les aborderai plus.

Les groupes flexionnels restants peuvent être analysés en suivant trois approches CONSTRUCTIVES principales. Tout d’abord, on peut associer chaque voyelle à un amalgame de deux morphèmes, le genre et le nombre. A ces deux morphèmes, il est cependant nécessaire d’ajouter une information lexicale, concernant l’association à un groupe flexionnel donné. En fait, l’amalgame [sg, M], par exemple, peut être réalisé par la voyelle [o] (groupe 1), la voyelle [a] (groupe 4) ou encore la voyelle [e] (groupe 3). Il faut donc encoder l’appartenance au groupe dans l’entrée lexicale, soit du suffixe, soit des racines. Ensuite, on peut analyser les voyelles apparaissant au singulier comme étant des marqueurs thématiques ou des marqueurs nominaux (à la HARRIS, 1991 pour l’espagnol par exemple). Les voyelles du pluriel, quant à elles, sont ensuite insérées. Une règle doit donc être postulée pour effacer la voyelle thématique, comme le proposa JAKOBSON, 1948 pour la conjugaison du russe. Je montre une esquisse de cette analyse en (32).

- (32) Pluriel *lupi* « loups » :
- a. Racine Th pl
 | | |
 LUP o i
- b. Règle morphophonologique : Th+V \rightarrow V
- c. /lup+o+i/ \rightarrow [ˈlu:pi]

L’avantage de cette analyse est qu’elle rejoint l’évolution diachronique des déclinaisons entre le latin archaïque, le latin classique, le latin tardif et le proto-italien (voir par exemple MAIDEN, 1992; MEYER-LÜBKE, 1890; MEISER, 1998). Une généralisation fondamentale échappe néanmoins si on choisit cette voie : les deux classes d’accord de l’italien, affichées notamment par le déterminant (voir FAUST, ULFSBJORNINN et LAMPITELLI, 2018) et l’accord du participe passé (voir ACQUAVIVA, 2008; ACQUAVIVA, 2009), sont représentées par les alternances du groupe 1 pour le M ($o \sim i$) et du groupe 3 pour le F ($a \sim e$). De surcroît, aucune exception n’existe à cette dernière alternance : tous les noms la suivant sont féminins. Aussi, cette analyse rencontre la même difficulté que la première : les voyelles sont opaques par rapport aux propriétés morphologiques dont elles sont l’exposant.

Dans LAMPITELLI (2010c) et LAMPITELLI (2011a), je montre qu’en adoptant des représentations phonologiques sophistiquées des voyelles, il est possible de généraliser la distribution d’un marqueur de genre et d’un marqueur de nombre à tous les noms thématiques. Cette configuration évite les biais descriptifs et analytiques que je viens de mentionner et présente l’avantage de relier la flexion des noms à l’accord morphosyntaxique.

Pour rappel, la voyelle thématique peut être réalisée de quatre façon distinctes, toujours sous forme d’une voyelle atone. A l’aide de la théorie des éléments (KAYE, LOWENSTAMM et VERGNAUD, 1985; BACKLEY, 2011), les voyelles sont décomposées en éléments de base. Les cinq voyelles atones sont le résultats des opérations suivantes :

(33) Voyelles atones de l'italien :

- a. [a] = |A|
- b. [i] = |I|
- c. [u] = |U|
- d. [e] = |A| |I|
- e. [o] = |A| |U|

A la lumière de (33), les données en 2.11 (sans les groupes 2, 5 et 8) peuvent être agencées comme dans le tableau 2.12 :

TABLE 2.12 – Voyelles finales décomposées

	$\sqrt{\quad}$	gr.	genre	V fin, sg	V fin, pl	exemple	glose
a	$\sqrt{\text{LUP}}$	1	M	A U	I	<i>lupo</i>	« loup »
b	$\sqrt{\text{ROS}}$	3	F	A	A I	<i>rosa</i>	« rose »
c	$\sqrt{\text{POET}}$	4	M	A	I	<i>poeta</i>	« poète »
d	$\sqrt{\text{KAN}}$	6	M	A I	I	<i>cane</i>	« chien »
e	$\sqrt{\text{NAV}}$	7	F	A I	I	<i>nave</i>	« bateau »

La décomposition révèle une généralisation cruciale : deux éléments apparaissent systématiquement au singulier et au pluriel, respectivement. En suivant SÉGÉRAL, 1995, les éléments sont utilisées à des fins morphologiques : ainsi, je fais l'hypothèse (voir également PASSINO, 2009) que l'élément |A| (Asg) marque le singulier et |I| (Ipl) le pluriel.⁹ Sur la base de cette observation, je fais l'hypothèse que chaque voyelle finale est le résultat d'une opération entre deux éléments : d'une part, un élément exprimant le genre (Asg ou Ipl), d'autre part, un élément lexical, associé à chaque groupe. Par conséquent, le groupe a possède |U| aussi bien au singulier qu'au pluriel, tout comme le groupe b, qui possède un second |A| au singulier. Les groupes d et e, de façon semblable, possèdent deux éléments |I| au pluriel. Enfin, le groupe c ne possède aucun élément supplémentaire, car il est n'est marqué que par l'élément du nombre (il s'agit du seul groupe ayant un seul élément aussi bien au singulier qu'au pluriel).

Le tableau 2.13 montre les données organisées selon ces généralisations.

La phonologie génère la forme de surface de chaque voyelle finale. Dans le cas du pluriel du groupe a, la théorie des éléments prévoit que dans une langue comme l'italien, sans voyelles antérieures arrondies, seul un élément, entre |U| et |I|, puisse faire surface. La théorie ne prédit pas lequel, mais des indices de plusieurs études de cas montrent que |I| est plus à même de gagner la compétition (voir PASSINO, 2009 pour l'italien et le kinyarwanda, LAMPITELLI, 2013a et plus bas, pour le bosnien, VANCAEYZEELE, 2019 pour le

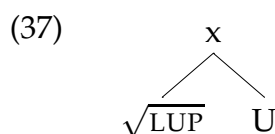
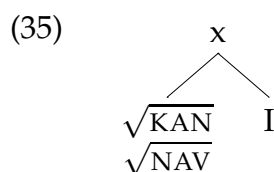
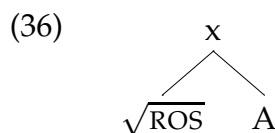
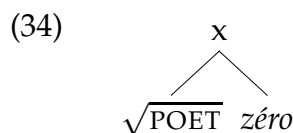
9. Désormais, j'étiquetterai l'élément |A| marquant le sg comme Asg, de même Ipl sera l'élément |I| marquant le pluriel. Ce n'est qu'un raccourci graphique : l'étiquette n'est pas un trait morphologique, mais uniquement une façon d'aider la lecture.

TABLE 2.13 – VFIN : marqueur de nombre et Élément additionnel

	genre	sg	Th	exemple	pl	Th	exemple	glose
a	M	Asg	U	<i>lupo</i>	Ipl	U	<i>lupi</i>	« loup »
b	F	Asg	A	<i>rosa</i>	Ipl	A	<i>rose</i>	« rose »
c	M	Asg	∅	<i>poeta</i>	Ipl	∅	<i>poeti</i>	« poète »
d	M	Asg	I	<i>cane</i>	Ipl	I	<i>cani</i>	« chien »
e	F	Asg	I	<i>nave</i>	Ipl	I	<i>navi</i>	« bateau »

cingalais).¹⁰ Les formes de surface des autres voyelles finales sont dérivées de façon transparente à partir de la théorie.

La typologie des racines illustrée de (8) à (11) doit donc être modifiée, notamment en remplaçant la voyelle associée à chaque racine par l'élément apparaissant dans le tableau 2.13.



L'agencement des racines en fragments de structure associés à un élément allant de zéro à |U| révèle une relation, entre ces objets, de nature apophonique. En effet, l'alternance des éléments lexicaux provoque des différences au niveau de la forme de la voyelle finale. Si on prend l'ordre des racines telles qu'elles sont montrées ci-dessus, le chemin apophonique proposé par GUERSSEL et LOWENSTAMM, 1990 apparaît. Chaque étape du changement apophonique représente ainsi une classe flexionnelle distincte :

$$(38) \quad \text{zéro} > |I| > |A| > |U|$$

Dans mes travaux, je n'explore pas davantage cette question, qui reste donc ouverte, tout en offrant un argument en faveur de l'existence du chemin apophonique.

Les affixes flexionnels de l'italien sont donc des voyelles dotées d'une structure interne, chaque élément composant la forme de surface est associé à une propriété morphologique distincte. La relation lexicale d'appartenance à

10. Dans le cadre théorique GP2 (*Government Phonology 2*) développé par PÖCHTRAGER, 2006, il est proposé (par exemple dans PÖCHTRAGER, 2019) que les éléments |I| et |U| diffèrent de par leurs structures respectives, |I| pouvant inclure |U|, alors que |U| ne peut pas inclure |I|. Cela est un argument qui semble jouer en faveur de |I| dans les systèmes où ces deux éléments ne peuvent pas se combiner.

2.3. LA REPRÉSENTATION DES AFFIXES

un groupe flexionnel est le résultat de la sélection d'une racine déclenchée par un élément thématique. La question qui reste en suspens est la suivante : pourquoi les noms thématiques n'ont-ils pas de flexion visible, alors que toutes les conditions phonologiques pour que cela soit possible sont réunies ? Je vais répondre à cela dans la section 2.4.

L'analyse des affixes du bosnien procède de façon identique à celle des affixes de l'italien que je viens de montrer. A partir des données montrées dans le tableau 2.5, j'extrais uniquement les marqueurs flexionnels. Comme nous l'avons déjà observé, la flexion se réalise sous la forme d'une voyelle atone dans la plupart des cas, par un zéro uniquement au masculin singulier du nominatif, et par le suffixe *-/Vm/* (et sa variante *-/Vma/* dans 9 cas sur 30 occurrences. Pour ces suffixes, j'analyse uniquement la voyelle qui précède la consonne, car la forme *-/m(a)/* ne varie pas, et est donc prédictible dès lors qu'on connaît le cas syntaxique concerné. Le tableau 2.14 illustre toutes les occurrences de la voyelle finale en bosnien :

TABLE 2.14 – Occurrences des voyelles finales en bosnien

	groupe 1		groupe 2		groupe 3	
	M		F		Neu	
	sg.	pl.	sg.	pl.	sg.	pl.
NOM	∅	i	a	e	o	a
GEN	a	a	e	a	a	a
DAT/LOC	u	i	i	a	u	i
ACC	(a)	e	u	e	o	a
INSTR	o	i	o	a	o	i

En suivant l'approche des données de l'italien, j'analyse les marqueurs flexionnels du bosnien en adoptant la théorie des éléments et remplace les occurrences de surface par les opérations phonologiques, comme illustré par le tableau 2.15

TABLE 2.15 – Occurrences décomposées des voyelles finales

	groupe 1		groupe 2		groupe 3	
	M		F		Neu	
	sg.	pl.	sg.	pl.	sg.	pl.
NOM	∅	I	A	A I	U A	A
GEN	A	A	A . I	A	A	A
DAT/LOC	U	I	I	A	U	I
ACC	(A)	I . A	U	I A	U A	A
INSTR	A U	I	A U	A	A U	I

Les données agencées de cette façon peuvent être interprétées à partir de

l'hypothèse sur la présence de trois morphèmes zéro dans la représentation du masculin singulier nominatif. Comme discuté, un nom du bosnien est la réalisation d'une séquence sous-jacente constituée de la racine et de trois morphèmes flexionnels (cf. (30)) : le genre, le nombre, et le cas. Ainsi, étant donné que le zéro dans le tableau 2.15 est le résultat de $M=\emptyset$, $sg=\emptyset$ et $Nom=\emptyset$, on peut faire l'hypothèse que les éléments apparaissant dans la colonne M/sg expriment uniquement les cas (autres que nominatif). Ceci est montré dans le tableau 2.16.

TABLE 2.16 – La décomposition du masculin singulier

	M	sg.	cas	VFIN
NOM	\emptyset	\emptyset	\emptyset	<i>zéro</i>
GEN	\emptyset	\emptyset	A	[a]
DAT/LOC	\emptyset	\emptyset	U	[u]
ACC	\emptyset	\emptyset	A	[a]
INSTR	\emptyset	\emptyset	A U	[o]

Enfin, le nominatif est, lui aussi, marqué par zéro dans tous les groupes. Dans LAMPITELLI, 2013a, je propose d'analyser les voyelles comme étant toutes le résultat d'une opération phonologique fusionnant trois éléments. Chaque élément est la réalisation du genre, du nombre et du cas syntaxique. Certaines voyelles finales sont donc composées d'un seul élément et de deux zéros (celles montrées en 2.16), d'autres sont constituées de deux éléments et un zéro (par ex. le pluriel du masculin autre que le nominatif), enfin, la plupart des occurrences sont formées à partir de trois éléments.

Avant de pouvoir montrer le tableau des séquences sous-jacentes de chaque voyelle finale, il faut établir la forme des morphèmes du pluriel, du féminin et du neutre, ainsi que de tous les cas sauf le nominatif. L'observation des données en 2.15 se révèle cruciale : le pluriel doit être marqué par |I|, car il apparaît seul au pluriel du masculin nominatif. La même logique s'applique pour le féminin : c'est l'élément |A| qui exprime ce genre. Pour le neutre, j'ai fait l'hypothèse que |U| en est le marqueur. En fait, l'élément |A| qui apparaît est l'exposant du nominatif (ce qui explique le syncrétisme entre le nominatif et l'accusatif au neutre) : la case contenant le masculin singulier de l'accusatif confirme cette hypothèse. Pour ce qui est des autres cas syntaxiques, l'observation de la colonne « cas » du tableau 2.16 dévoile les marqueurs. La liste complète des marqueurs peut donc être constituée comme il est montré en (39).

- (39) VI pour les noms du bosnien
- a. $M \Leftrightarrow \emptyset$
 - b. $F \Leftrightarrow |A|$
 - c. $Neu \Leftrightarrow |U|$
 - d. $sg \Leftrightarrow \emptyset$

- e. pl \Leftrightarrow |I|
- f. NOM \Leftrightarrow \emptyset
- g. GEN \Leftrightarrow |A|
- h. DAT/LOC \Leftrightarrow |U|
- i. ACC \Leftrightarrow |A|
- j. INSTR \Leftrightarrow |A| |U|

L'analyse des marqueurs flexionnels en (39) prédit des séquences morphémiques pour toutes les occurrences des voyelles finales. Le tableau 2.17 illustre ces séquences.

Parmi les trente cases des paradigmes nominaux, vingt sont correctement prédites par les hypothèses formulées dans mes travaux. Dix cases, en revanche, impliquent davantage d'explications et une analyse supplémentaire. Ces cases sont :

- (40) Séquences à analyser davantage :
- a. Nom pluriel du neutre.
 - b. Gen pluriel du masculin, Gen du féminin et gen du neutre singulier.
 - c. Dat/Loc du féminin.
 - d. Acc singulier du féminin et acc pluriel du neutre.
 - e. Instr du féminin pluriel.

La suite de cette analyse implique l'introduction de la structure syntaxique qui forme les noms du bosnien, ainsi qu'une discussion autour de l'allomorphie contextuelle : je traite de la première dans la section 2.4 et de la seconde dans le chapitre suivant, section 3.2.1.

Dans ce qui suit, je vais présenter les aspects les plus importants de mes recherches se focalisant sur l'analyse des affixes verbaux.

2.3.2 Les affixes verbaux

De premier abord, les affixes verbaux des langues romanes se prêtent difficilement à une analyse comme celle que je propose pour les noms de l'italien et du bosnien. En effet, les différentes étapes diachroniques, notamment sous l'influence des changements phonétiques d'une part et des constructions analogiques d'autre part, ont rendu plusieurs affixes opaques par rapport aux différents morphèmes qu'ils expriment. Parmi les langues romanes, le français, comme plus généralement les langues d'oïl, montre bien ce degré d'extrême opacité morphologique. Il s'agit de l'une des raisons qui m'ont poussé à faire de l'imparfait du français une étude de cas dans le but de montrer la valeur analytique des représentations sous-jacentes. L'analyse est d'abord esquissée dans LAMPITELLI, 2011a, puis structurée dans LAMPITELLI, 2011b et enfin publiée dans LAMPITELLI, 2015a. L'hypothèse centrale que je défends est que les affixes de l'imparfait sont constitués de plusieurs morphèmes distincts au niveau sous-jacent. Chaque forme verbale fléchie est la réalisation de la séquence suivante :

TABLE 2.17 – Séquences morphémiques sous-jacentes selon mes hypothèses

	groupe 1		groupe 2		groupe 3	
	M		F		Neu	
	sg	pl	sg	pl	sg	pl
NOM	∅.∅.∅	∅. I .∅	A .∅.∅	A . I .∅	U .∅. A	U . I . A
GEN	∅.∅. A	∅. I . A	A .∅. A	A . I . A	U .∅. A	U . I . A
DAT/LOC	∅.∅. U	∅. I . U	A .∅. U	A . I . U	U .∅. U	U . I . U
ACC	∅.∅.(A)	∅. I . A	A .∅. A	A . I . A	U .∅. A	U . I . A
INSTR	∅.∅.[A U]	∅. I . [A U]	A .∅.[A U]	A . I . [A U]	U .∅.[A U]	U . I . [A U]

(41) Racine + Th + temps/aspect + personne/nombre

Le paradigme de l'imparfait indicatif est montré dans le tableau 2.18.

TABLE 2.18 – Imparfait de *chanter*

	pronom	verbe	API
1sg	je	<i>chantais</i>	fãtɛ
2sg	tu	<i>chantais</i>	fãtɛ
3sg	il/elle/on	<i>chantait</i>	fãtɛ
1pl	nous	<i>chantions</i>	fãtjõ
2pl	vous	<i>chantiez</i>	fãtje
3pl	ils	<i>chantaient</i>	fãtɛ

Je propose tout d'abord de séparer la séquence correspondant à la racine, [fãt], des affixes. Dans le but de prendre en compte tous les éléments présents au niveau sous-jacent, les consonnes de liaison doivent également être analysées. Pour cette raison, je les inclus dans le tableau 2.19, dans lequel les voyelles de la flexion apparaissent décomposées en éléments. La séquence [-jõ] correspond à une expression complexe dans la théorie des éléments. Je la cite en entier dans le tableau 2.19, mais ensuite seulement comme |I| + |A| |Û|, en remplaçant donc l'élément |N| par le symbole de la nasalité. Cela n'a pas d'impact sur l'analyse.¹¹

TABLE 2.19 – Décomposition de l'imparfait de *chanter*

	pronom	racine	affixe	liaison	forme
1sg	je	fãt	A I	z	fãtɛ
2sg	tu	fãt	A I	z	fãtɛ
3sg	il/elle/on	fãt	A I	t	fãtɛ
1pl	nous	fãt	I + (N (A U))	z	fãtjõ
2pl	vous	fãt	I + A I	z	fãtje
3pl	ils	fãt	A I	t	fãtɛ

La réécriture des voyelles sous forme de séquences d'éléments laisse apparaître, comme ça a été le cas des exemples vus précédemment dans le chapitre, deux généralisations sur la distribution des éléments : |I| et |A| apparaissent dans toutes les formes. Je propose de considérer que |I| réalise

11. Je n'entre pas dans les discussions concernant la meilleure façon de représenter les voyelles nasales : KAYE, LOWENSTAMM et VERGNAUD, 1985 préconisent l'élément N, alors que KAYE, 2000 et ensuite PÖCHTRAGER, 2006 diminuent le nombre d'éléments : pour eux, une voyelle nasale comme [ã] est donc le résultat de (A.L) où L est la tête de l'opération. De même, en ce qui concerne les voyelles moyennes, ici [ɛ] et [e], je transcris selon la réalisation phonétique attendue en français standard. Une variation très complexe existe néanmoins, je ne vais donc pas spécifier, dans l'expression des éléments, la présence de l'élément ATR.

le nœud temps/aspect, car il permet notamment de distinguer 1p et 2p du présent des deux formes équivalentes de l'imparfait :

- (42) 1pl/2pl : présent vs. imparfait
 a. 1pl : [ʃãtõ] [ʃãtjõ]
 b. 2pl : [ʃãte] [ʃãtjɛ]

Quant à l'élément |A|, à première vue, plusieurs solutions sont disponibles. Selon (41), |A| pourrait réaliser la personne, le nombre ou la voyelle thématique. Deux indices font que cette dernière soit la meilleure solution. En premier lieu, si |A| était le marqueur du nombre, la différence entre le singulier et le pluriel serait neutralisée ; de façon semblable, si |A| était le marqueur de la personne, on aurait une neutralisation entre trois formes distinctes. Or, au pluriel au moins, on distingue 1p de 2p, ce qui fait que |A| ne peut pas être l'expression de la personne, ni du nombre. |A| marque donc Th. Cet élément se réalise toujours sur la syllabe tonique à l'imparfait.¹²

Je pose les deux VI suivants :

- (43) a. Imparfait \Leftrightarrow |I|
 b. Th \Leftrightarrow |A|

Sur la base des hypothèses sur la réalisation de l'imparfait et la voyelle thématique, nous pouvons généraliser les autres morphèmes en leur associant l'un des éléments et/ou des consonnes de liaison. Concernant les personnes, les données montrent qu'on peut postuler une distinction entre [+3pers] vs. [-3pers] : dans le premier cas, /t/ en est le marqueur, alors que /z/ marque [-3pers]. Reste le nombre, auquel on peut associer le matériel phonologique résiduel : |Û| et |I|. Est-ce donc plausible de postuler que |Û| et |I| expriment le pluriel dans le contexte, respectivement, de 1 et 2 ? Cette hypothèse ne trouve pas d'arguments en faveur dans d'autres endroits du paradigme. Inversement, il est bien possible de poser que |Û| est le marqueur de la 1pers et que |I| marque la 2pers. De cette façon, les trois personnes sont toutes marquées par des objets phonologiques différents.

Le tableau 2.20 illustre l'état d'avancement de l'analyse. Le nombre n'est pour l'instant pas exprimé, car le matériel segmental a été entièrement attribué aux différents morphèmes. Aussi, les réalisations de 1 et 2 apparaissent aussi bien au singulier qu'au pluriel : c'est la conséquence de l'hypothèse sur le signifiant des éléments |Û| et |I|.

J'ai montré que l'analyse peut être complétée à l'interface entre la phonologie et la syntaxe, en faisant dériver les alternances allomorphiques de la structure syntaxique. Je m'occupe de cela dans la dernière section de ce chapitre.

J'ai choisi ici de synthétiser le travail sur le français parce qu'il présente un défi engageant pour l'approche analytique que je défends et est donc repré-

12. Au présent, en revanche, Th est un schwa : pour la théorie des éléments, la voyelle froide combinée à l'élément |A| peut devenir soit à [a] (si |A| est la tête) soit [ə] (si la voyelle froide est la tête).

TABLE 2.20 – Décomposition de l'imparfait de *chanter*

	pronom	racine	Th	Imp	Th	1	2	3	API
1sg	je	fāt	A	I		Û z			[fāte]
2sg	tu	fāt	A	I			I z		[fāte]
3sg	il/elle/on	fāt	A	I				t	[fāte]
1pl	nous	fāt		I	A	Û z			[fātjō]
2pl	vous	fāt		I	A		I z		[fātje]
3pl	ils	fāt	A	I				t	[fāte]

sentatif pour plusieurs aspects que j'ai rappelés au fur et à mesure de l'avancement de la discussion.

Dans mes travaux, l'analyse des affixes verbaux a concerné plusieurs autres langues : l'italien (LAMPITELLI, 2017a), le piémontais (LAMPITELLI, 2017c; LAMPITELLI, 2018), le frioulan (travail en cours avec P. Roseano et F. Torres-Tamarit LAMPITELLI, ROSEANO et TORRES-TAMARIT, 2019; LAMPITELLI, ROSEANO et TORRES-TAMARIT, 2020), le somali (LAMPITELLI, 2017b), le néo-araméen (FAUST et LAMPITELLI, 2015; FAUST et LAMPITELLI, 2020) et le tigrinya (travail en cours avec N. Faust). Certains de ces travaux ont été montrés plus haut dans ce chapitre (notamment ceux sur l'italien, le piémontais et le bosnien) les autres seront traités soit au chapitre 3, soit au chapitre 4.

Même si cet article est au centre du débat dans le chapitre 3, je le mentionne ici brièvement car il traite de la thématique de la présente section également. Dans ce travail, mené avec X. Barillot et S. Bendjaballah (BARILLOT, BENDJABALLAH et LAMPITELLI, 2016a; BARILLOT, BENDJABALLAH et LAMPITELLI, 2016b; BARILLOT, BENDJABALLAH et LAMPITELLI, 2018), nous analysons les affixes des verbes du somali. Plusieurs groupes flexionnels sont traditionnellement identifiés en somali (ORWIN, 1995; SAEED, 1993) : nous faisons l'hypothèse, en apportant des arguments distributionnels basés sur l'interrogation d'un corpus tirés de trois dictionnaires monolingues, qu'aucun groupe flexionnel n'existe en somali : les affixes sont identiques dans chaque contexte au niveau sous-jacent. Les alternances observables en surface résultent de la richesse des représentations des marqueurs flexionnels, notamment le causatif et l'autobénéfactive.

Notre analyse illustre donc que l'abstraction doit être la démarche privilégiée pour appréhender les faits de langue : nous faisons l'hypothèse, par exemple, que la consonne /t/, en somali, ne peut faire surface en coda (interne ou finale) car elle doit être licenciée par une voyelle associée à la position V à sa droite. De plus, nous posons que /t/ peut également faire surface en tant que [s] lorsqu'il est précédé d'un élément |I|. A cela s'ajoute que /t/ ne peut pas apparaître entre deux voyelles, sauf si phonologiquement long /tt/, autrement il subit une lénition : [d] ou [ð]. En posant donc une forme unique pour le causatif d'une part et l'autobénéfactive d'autre part, nous déri-

vons l'ensemble des formes fléchies des paradigmes étudiés. Dans le tableau 2.21, j'illustre notamment que le causatif alterne entre [i], [ijj] et [is], alors que l'autobénéfactif se réalise comme [o], [t] et [at]. Ces alternances peuvent être dérivées, de façon très simple, en postulant les formes sous-jacentes suivantes, respectivement /it/ pour le causatif et /at/ pour l'autobénéfactif. Toutes les modifications phonologiques s'appliquent selon les principes de la Phonologie du gouvernement. L'analyse consiste donc uniquement à proposer une forme unique pour les marqueurs, et aucune modification à la théorie phonologique n'est nécessaire.

TABLE 2.21 – Les alternances des affixes en somali

	Impératif	Pres, 1sg	Pres, 2sg	
UR	/kar+it/	/kar+it+a/	/kar+it+t+a/	
surface	[kari]	[karijja:]	[karisa:]	« cuire »
UR	/mar+at/	/mar+at+a/	/mar+at+t+a/	
surface	[maro]	[marta:]	[marata:]	« être vide »

Je laisse au chapitre suivant (section 3.1) les détails de la représentation des deux marqueurs, ainsi que la mise en perspective de ce travail, qui est l'un des aboutissements illustrant le mieux les lignes principales de mes recherches.

Dans la prochaine et dernière section de ce chapitre, je traite du dernier concept : la structure syntaxique des mots.

2.4 La structure syntaxique des mots

Dans les approches ABSTRACTIVES, les mots n'ont généralement pas de structure interne; comme l'a souligné BONAMI, 2014, la forme d'un mot est construite à partir de l'ensemble des relations que les mots d'un paradigme donné entretiennent entre eux. Dans une analyse ABSTRACTIVE, donc, il n'y a pas de lien de causalité entre les éléments de base constituant le mot et sa forme dérivée de surface. Inversement, dans les approches CONSTRUCTIVES comme celle proposée par DM –que je poursuis dans une partie prépondérante de mes travaux– les mots ont une structure interne : cette structure est le résultat d'opérations qui manipulent les nœuds terminaux de l'arbre syntaxique en modifiant leur place et/ou leur nombre; les opérations peuvent également cibler les traits contenus dans les nœuds terminaux.

DM est un cadre théorique vaste, les travaux s'inscrivant en son sein partagent certains axiomes, mais diffèrent sur nombre d'autres. Parmi les points partagés, nous trouvons une opposition forte au lexicalisme (EMBICK et HALLE, 2005; EMBICK et NOYER, 2007 et EMBICK et MARANTZ, 2008) qui se traduit par l'absence de lexique : les mots sont toujours dérivés. Un deuxième aspect à souligner est la séparation entre la forme et le sens des morphèmes. Les morphèmes sont des matrices de traits associées aux nœuds terminaux

de l'arbre syntaxique et reçoivent leur contenu phonétique par moyen d'un processus appelé *spell-out*. Les morphes, ou VI, sont également appelés exposants et ils sont toujours l'épél de nœuds terminaux ; leur insertion est tardive dans la dérivation (MARANTZ, 1995 ; MARANTZ, 1997 ; MARANTZ, 2001). L'insertion tardive permet à la syntaxe de manipuler les matrices de traits, en les modifiant ou en les déplaçant (voir NOYER, 1992 ; HARLEY et NOYER, 1999 et EMBICK, 2010). Enfin, DM est la théorie de la segmentation, de ce fait elle est la théorie héritière de l'approche bloomfieldienne que l'on aperçoit, dans la tradition générative, dès les tous premiers travaux de morphologie de Halle (voir chapitre 1, section 1.2.1).

Les travaux se situant dans le périmètre de DM diffèrent sur plusieurs aspects à la fois techniques et conceptuel. Tout d'abord, l'interprétation de la théorie des phases et de la *Phase Impenetrability Condition* (PIC) attise des débats concernant notamment son pouvoir très restrictif (voir LOWENSTAMM, 2014 et D'ALESSANDRO et SCHEER, 2015a par exemple, cf. également EMBICK, 2010). Les analyses diffèrent également quant à l'utilisation des opérations telles *Fusion*, *Fission* et *Impoverishment* (HALLE, 1997) : leur existence dans la théorie diminue, selon certains (dont moi-même, voir chapitre 3) le pouvoir descriptif et analytique de la théorie car augmente la composante idiosyncratique dans l'explication.¹³ Enfin, l'allomorphie est l'une des notions au centre de visions opposées, notamment concernant la place réservée à la phonologie dans l'explication des alternances de surface. Dans mes travaux, je participe notamment au débat concernant l'allomorphie, et m'inspire de l'approche d'EMBICK, 2010 tout en en proposant des modifications.

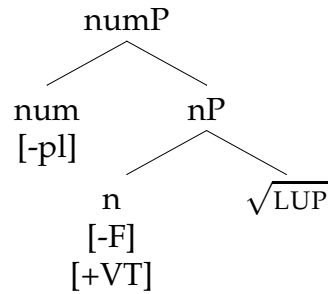
Les deux sections qui suivent traitent des structures syntaxiques dans les noms de l'italien et du bosnien (2.4.1), ainsi que des diminutifs (en italien et hébreu), des pluriels de l'arabe marocain et du somali et des verbes du français (2.4.2). Dans le chapitre 3, en revanche, je discute du statut de l'allomorphie en DM et de la façon dont j'ai proposé de la traiter dans mes travaux.

2.4.1 Marqueurs flexionnels et structures nominales

J'ai proposé une structure syntaxique sous-jacente à tous les noms de l'italien et du bosnien. Cette structure, comme montré dans les sections précédentes, tient compte du fait que certaines informations, notamment l'appartenance à une classe flexionnelle donnée, est de nature lexicale. Ainsi, pour l'italien, (44) représente le nom M sg *lupo* « loup » et exemplifie la structure de base d'un nom.

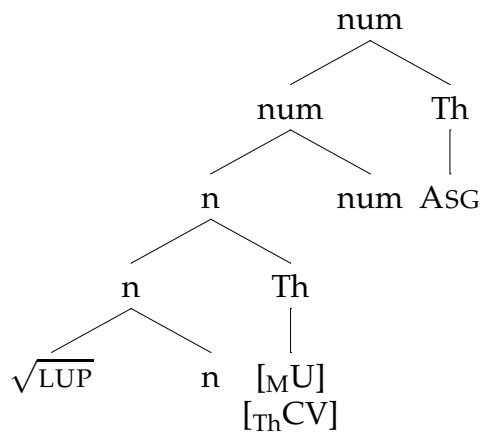
13. L'école de Tromsø a développé, à la suite de M. Starke, T. Taraldsen, A. Fabregas, P. Svenonius et P. Caha, un cadre théorique, appelé *Nanosyntax*, dans lequel on élimine ces opérations en postulant un *spell-out* au niveau syntagmatique (*phrasal spell-out*) au lieu du niveau des nœuds terminaux. Voir CAHA (2009), TARALDSEN (2009a), TARALDSEN (2009b) et STARKE (2001) pour les premiers travaux ; plus récemment, OUP a publié un recueil d'articles dédiés à cette théorie (BAUNAZ et al., 2018) ; voir aussi les derniers développements de la théorie présentés par STARKE (2020).

(44) Structure pour *lupo* « loup » M, sg



Cette structure est modifiée ensuite selon ce qui est préconisé par la théorie standard, notamment par un mouvement du type tête-vers-tête (cf. ang. *head-to-head movement*). A la suite d'EMBICK, 2010, j'appelle « tête complexe » le fragment de structure qui en résulte ; une tête complexe correspond à une seule tête et les niveaux de projections y sont annulés. La tête complexe de *lupo* « loup » est montrée en (45). A la suite de OLTRA-MASSUET, 2000 et OLTRA-MASSUET et ARREGI, 2005a, je considère qu'un nœud Th est adjoint à toute catégorie fonctionnelle au cours de la dérivation.

(45) Tête complexe de *lupo*, [o]= |Asg| + |U|



Dans la tête complexe (45), apparaissent trois VI distincts : deux éléments, |Asg| et |U|, ainsi qu'une unité CV, étiquetée « Th ». Les deux premiers ont été introduits dans la section 2.3 : il s'agit du marqueur du singulier et du groupe flexionnel $o \sim i$, dont la racine est celle en (37), respectivement. Quant au troisième objet phonologique, j'ai proposé d'en faire l'exposant de la voyelle thématique. L'argument principal est offert par le comportement des noms d'emprunts : comme discuté, les noms comme *film* posent une question cruciale, à savoir pourquoi ils n'ont pas de flexion ouvertement marquée, alors qu'ils sont phonologiquement mal formés ? La réponse est donc à chercher dans la structure sous-jacente : un nom n'a de flexion marquée ouvertement que si sa racine est associée lexicalement au trait [\pm Th].

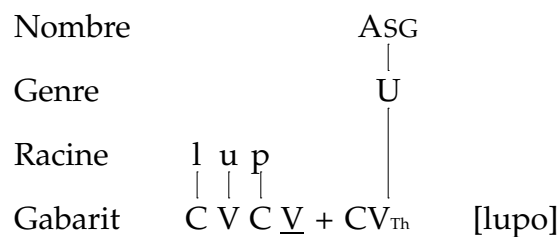
Les exposants de l'italien sont listés ci-dessous :

- (46) VI pour l'italien
- a. [-pl] \iff |Asg|
 - b. [+pl] \iff |Ipl|
 - c. [-F] \iff |U|
 - d. [+F] \iff |A|
 - e. [+Th] \iff CV

L'utilisation d'unités CV à des fins morphologiques a été initialement proposée par GUERSSEL et LOWENSTAMM, 1990, LOWENSTAMM, 2005, LOWENSTAMM, 2008, puis par BENDJABALLAH et HAIDEN, 2008. Bendjaballah et Haiden, en particulier, proposent une typologie du spell-out en montrant les combinaisons possibles d'unités CV et de segments. Nous nous servons, ici, du spell-out gabaritique, consistant en une unité CV épelée sans la présence de segments.

La linéarisation des objets phonologiques composant le nom *lupo* est montrée en (47).

- (47) Linéarisation phonologique pour *lupo* M, sg :



La linéarisation a lieu selon les principes de la phonologie CVCV ; aucune règle ni principe ad-hoc ne sont postulés. Seules les relations latérales, le gouvernement et le licenciement s'appliquent.

La dernière position V du gabarit, soulignée en (47), est vide, alors qu'elle pourrait accueillir la voyelle finale. Dans LAMPITELLI, 2010b ; LAMPITELLI, 2011a ; LAMPITELLI, 2014b, je montre que cette position n'est pas le site de la flexion.

Comme observé lors de l'analyse des racines de l'italien (2.1.2), certains noms se terminent par un hiatus, comme *marea* « marée » : dans ces noms, la position V finale du gabarit doit être disponible à la racine, et non pas à la flexion. L'observation suivante est un argument supplémentaire en faveur de cette hypothèse : il existe des noms dont la voyelle finale n'alterne jamais, même si elle est atone. Autrement dit : ces noms se comportent comme s'ils se terminaient par une consonne. Le tableau 2.22 contient tous les groupes de noms invariables se terminant par une voyelle atone, ainsi que deux noms (un M, l'autre F) se terminant par une consonne. Les noms oxytons ne seront pas discutés puisqu'ils ne sont pas cruciaux pour l'argumentation développée ici.

Le fait de laisser vide la position V finale dans le gabarit de la racine permet donc d'uniformer la représentation de toutes les racines de l'italien. Contrairement à ce qu'affirme KUČEROVÁ (2018), l'analyse que je propose prédit correctement le genre de tous les noms variables, sans avoir à postuler un trait

TABLE 2.22 – Noms invariables

	genre	singulier	pluriel	glose
1	M	<i>stereo</i>	<i>stereo</i>	« chaîne hi-fi »
2	F	<i>moto</i>	<i>moto</i>	« moto »
3	M	<i>mitra</i>	<i>mitra</i>	« mitraillette »
4	F	<i>sigar</i>	<i>sigar</i>	« cigarette »
5	M	<i>pome</i>	<i>pome</i>	« après-midi »
6	F	<i>specie</i>	<i>specie</i>	« espèce »
7	M	<i>brindisi</i>	<i>brindisi</i>	« toast »
8	F	<i>crisi</i>	<i>crisi</i>	« crise »
9	M	<i>bar</i>	<i>bar</i>	« bistrot »
10	F	<i>e-mail</i>	<i>e-mail</i>	« courriel »

d'appartenance à la classe, ni deux types de noms, à savoir ceux qui reçoivent le genre par le contexte (comme *bambin-o* « enfant-M.sg » vs. *bambina* « enfant-F.sg ») et ceux qui l'héritent du lexique (comme *libr-o* « livre-M.sg » et *ros-a* « rose-F.sg »). Dans son analyse, KUČEROVÁ propose la liste de VI suivants, valables pour décrire le singulier.

(48) VI du singulier des noms de l'italien (KUČEROVÁ, 2018) :

- a. [CL:1, Gen: α] \Leftrightarrow -o
- b. [CL:2, Gen: α] \Leftrightarrow -a
- c. [CL:3, Gen: α] \Leftrightarrow -e
- d. [Gen:m] \Leftrightarrow -o
- e. [Gen:f] \Leftrightarrow -a

Tout d'abord, la classe 1, constituée des noms suivant le paradigme $o \sim i$, contient un seul nom féminin : *mano* « main », comme déjà mentionné.¹⁴ La classe 2, inversement, contient plusieurs noms masculins, comme *poeta* « poète ». A l'exclusion de deux noms féminins (*ala* « aile » et *arma* « arme », déjà mentionnés), la forme du pluriel change selon le genre : -e si le nom est F, alors que si le nom est masculin, la voyelle finale sélectionnée est -i. On peut donc faire l'hypothèse qu'il s'agit de deux classes différentes, comme je le propose. Enfin, distinguer les noms en fonction de la façon dont ils reçoivent le genre en syntaxe, laisse de côté la généralisation sur l'identité entre l'élément |U| et le masculin d'une part et |A| et le féminin d'autre part. Kučerová dit explicitement que son objectif est de prouver qu'on ne peut pas identifier le genre et la voyelle finale, seule une analyse à la HARRIS (1991) proposée pour les noms de l'espagnol peut rendre compte du système de l'italien.¹⁵

14. Voir ACQUAVIVA (2008) également.

15. Comme je le souligne dans LAMPITELLI (2014b), une différence cruciale subsiste entre l'espagnol et l'italien : les noms se terminant par une consonne sont pluralisés en espagnol, mais jamais en italien. De plus, en espagnol, la voyelle finale peut être bien un marqueur de classe car elle n'alterne jamais au pluriel ; ce dernier est en effet marqué par la consonne -s

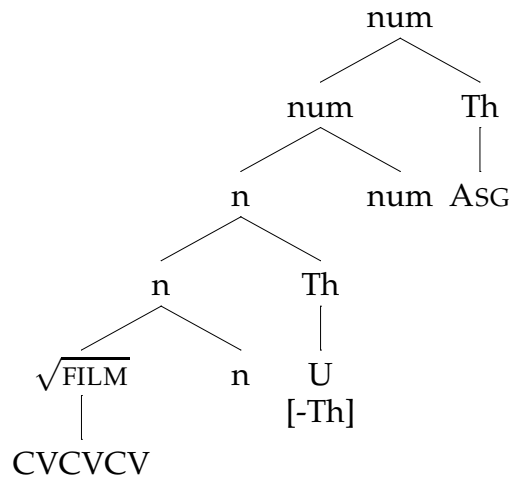
Or, les arguments de Kučerová sont peu précis : tout d'abord, elle affirme que les noms $o\sim i$ (classe 1 dans son analyse) sont aussi bien féminins que masculins, alors qu'un seul nom féminin est généralement accepté. Ensuite, elle mentionne les noms en *-ista* pour montrer que la voyelle [a] n'est pas un marqueur de masculin. Cette interprétation ne tient pas compte d'un fait général de l'italien : les suffixes dérivationnels sélectionnent leur propre voyelle finale, comme le montre par exemple le suffixe augmentatif *-one* (GROSSMAN et RAINER, 2004; THORNTON, 2005). Ce suffixe est masculin et alterne avec *-oni* au pluriel, ce qui fait qu'il fléchit comme *cane* « chien ». Un nom comme *libro*, donc, change de voyelle finale lorsqu'il est modifié par l'augmentatif : *libr-one* « gros livre ». Les noms en *ista* peuvent ainsi être analysés comme *poeta*, à savoir en posant que le suffixe sélectionne une voyelle finale vide (voir la représentation (34) et le tableau 2.13) : la voyelle qui fait surface est donc celle qui marque le singulier. Enfin, KUČEROVÁ soutient que son analyse prédit que les noms d'emprunt s'accordent tous au masculin, ce qui est faux : plusieurs noms d'emprunt, même récents, sont féminins : *mail* « courriel », *jam-session* « séance d'improvisation », *sangria* « sangria (boisson alcoolisée) », *yurta* « yourte (tente des nomades d'Asie Centrale) ». Voir la grammaire Treccani à la page web suivante : <http://www.treccani.it/enciclopedia/prestiti>.

Dans mon analyse, il est prédit que *film* ne peut pas avoir de flexion ouvertement marquée *et* que son genre est lexical, donc il n'est pas masculin par défaut. Le manque de flexion ouverte dans les noms invariables s'explique tout naturellement par l'absence d'unité CV associée à Th : pas de flexion car pas de [+Th], tout simplement. Cette analyse, à la fois syntaxique (accord entre la racine et les têtes fonctionnelles) et phonologique (CV vide, éléments) rend compte de toutes les alternances.¹⁶ La structure de *film*, exemplifiant celle des noms invariables, est montrée en (49), sa linéarisation en (50).

suffixée.

16. Kučerová affirme qu'un nom est invariable s'il se termine par une consonne. Cette affirmation n'est pas précise, car un nom est invariable (=n'a pas de flexion ouvertement marquée) si et seulement si sa racine sélectionne [-Th], indépendamment de la forme phonologique : voir par exemple *serie* « série » ou *gorilla* « gorille ». Ces deux noms sont analysés comme *film* dans mon approche.

(49) Tête complexe de *film* « film »



(50) Linéarisation phonologique de *film* « film » M, sg :

Nombre	f	i	l	m	ASG
Genre					U
Racine	f	i	l	m	
Gabarit	C	V	C	V	C

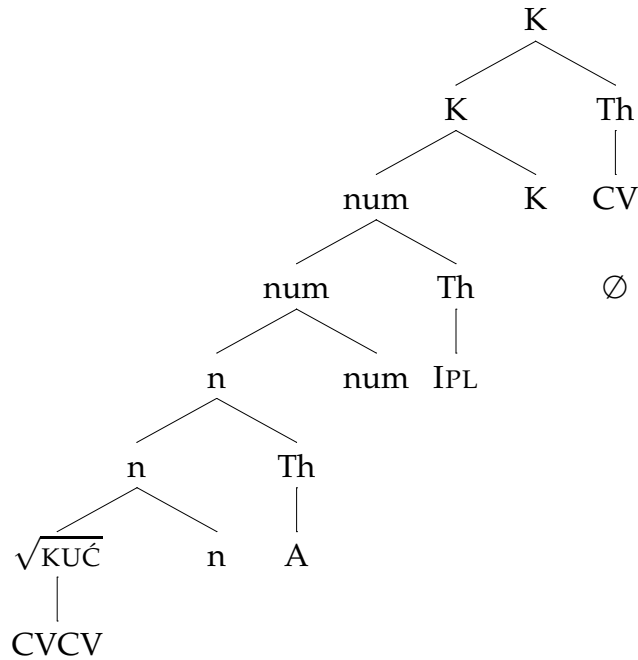
Les mots invariables n’ont pas de flexion ouvertement marquée parce qu’ils sont associés au trait [-Th], dont l’épel est zéro. J’ai donc expliqué pourquoi **filmo* est mal formé : le blocage de cette forme s’opère entre la syntaxe (absence de trait [+Th]) et la phonologie (absence d’unité CV dans le gabarit).

Les noms de l’italien sont ainsi partagés en deux groupes : ceux dont les racines sont associées au trait [+Th], ceux dont les racines sont inversement associées au trait [-Th]. Ces derniers sont invariables, alors que les premiers se terminent tous par une voyelle atone qui alterne au pluriel avec une autre voyelle atone.

L’analyse du bosnien est fondée sur les mêmes hypothèses que celle des noms de l’italien. Comme montré en (16), les racines du bosnien sont lexicalement associées à un élément, qui peut être zéro (le nom est donc masculin), |A| (le nom est donc féminin) et enfin |U| (le nom est neutre). A partir de l’observation des alternances de la voyelle finale au masculin et au nominatif, j’ai dérivé les séquences des marqueurs de genre, nombre et cas, illustrées dans le tableau 2.17.

Prenons, comme un exemple, un nom féminin pluriel : *kuće* « maisons ». La voyelle finale, *-e*, est composée de deux éléments (comme en italien) : |A|, le marqueur du féminin, et |Ipl|, le marqueur du pluriel. La tête complexe de ce nom est présentée en (51).

(51) Tête complexe de *kuće* « maisons », F pl NOM :



La linéarisation de cette forme se déroule comme je l'ai illustré pour les noms de l'italien (52). La différence cruciale se situe au niveau de l'unité CV qui est le site où se réalise la flexion : en bosnien, cette unité est contenue dans la représentation des marqueurs de cas. Cette configuration fait une prédiction, à savoir que tous les noms possédant la projection KP doivent afficher une voyelle finale exprimant la flexion. C'est précisément ce qui advient en bosnien : les noms d'emprunt, tel *tabure* « tabouret » sont fléchis et suivent le paradigme du masculin. Autrement dit, leur racine se comporte comme si elle se terminait par une consonne (cf. paradigme du nom *okvir* « fenêtre ». La linéarisation du pluriel nominatif *taburei* « tabourets » est montrée en (53).

(52) Linéarisation de *kuće* 'maisons', F pl. NOM :

Cas		∅	
Nombre		IPL	
Genre		A	
Racine	k u ć		
Gabarit	C V C V + CV _K		<i>kuće</i> [kuće]

(53) Linéarisation de *taburei* « tabourets », M pl. NOM :

Cas	∅	
Nombre	IPL	
Genre	∅	
Racine	t a b u r e	
Gabarit	C V C V C V + CV _K	<i>taburei</i> [taburei]

L'analyse des noms du bosnien que j'ai proposée est cohérente par rapport à celle proposée pour les noms (et les verbes) de l'italien : un groupe flexionnel est le résultat de la combinaison d'une racine (et ses spécificités lexicales) et une voyelle thématique (dont la réalisation peut être zéro dans toutes les occurrences du nom). Cette ligne analytique est suivie par HALLE et MATUSHANSKY, 2006 et BAILYN et NEVINS, 2008 pour le russe, par exemple, et par PUŠKAR, 2018 pour le serbo-croate. L'analyse de Puškar, même si elle revendique une approche décompositionnelle comme celle de Bailyin et Nevins, par exemple, est fondamentalement une analyse syntaxique, dans laquelle la distinction entre les noms est faite uniquement par l'accord entre les traits morphosyntaxique que chaque racine sélectionne. L'auteur affirme d'ailleurs que la flexion des noms du bosno-serbo-croate ne permet pas de comprendre quel est l'ordre des morphèmes dans la structure syntaxique (cf. *Mirror Principle*, BAKER, 1988; voir BENDJABALLAH, 2013 pour l'application en morphophonologie) car un seul morphème flexionnel apparaît. L'approche proposée dans ce mémoire, en revanche, plaide en faveur d'une analyse associant chaque nœud terminal à un morphème discret et séparable des autres. Dans la section 3.2.1 du chapitre 3, j'expose l'analyse des séquences morphémiques sous-jacentes qui ne semblent pas dériver la voyelle attestée en surface. Ces séquences sont analysées en termes d'allomorphie contextuelle, en suivant l'approche d'EMBICK, 2010.

Dans la section suivante, je présente d'autres travaux impliquant la structure syntaxique à l'œuvre dans la formation des mots.

2.4.2 Projections et affixes

A partir de l'observation de données tirées de l'italien, j'ai proposé, dans un travail en collaboration avec Marijke de Belder et Noam Faust (M. D. BELDER, FAUST et LAMPITELLI, 2009a; M. D. BELDER, FAUST et LAMPITELLI, 2009b; M. d. BELDER, FAUST et LAMPITELLI, 2014), deux sites syntaxiques pour les diminutifs. Les noms en (54) sont tous suffixés avec *-ino*.

- (54) Diminutifs de l'italien :¹⁷
- a. *nas-ino*
nez.Dim
« petit nez »
 - b. *pan-ino*
pain.Dim
« sandwich »
 - c. *cas-ino*
maison.Dim
« maison de prostitution »
 - d. *telefon-ino*
téléphone.Dim
« (téléphone) portable »

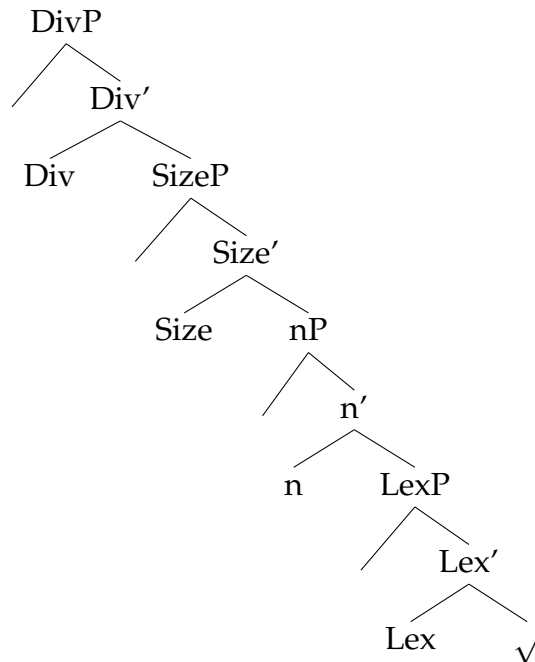
Le premier exemple de la liste, *nasino*, fait référence à un exemplaire plus petit, en taille, du nom correspondant sans le suffixe, *naso* « nez ». En revanche, les trois autres exemples font référence à des nouvelles unités lexicales : un sandwich est bien fait à partir du pain, mais il est également d'autres produits. Aussi, un sandwich n'est pas forcément plus petit que le pain à partir duquel il est préparé. De la même manière, un *casino* n'est pas tout à fait une « petite maison », tout comme un téléphone portable n'est pas forcément un téléphone petit en taille.

Nous faisons donc l'hypothèse que l'interprétation sémantique révèle deux positions structurelles distinctes : l'une proche de la racine, que nous étiquetons LexP¹⁸, l'autre en dehors du domaine de nP, appelée SizeP (DE BELDER, 2011). La structure que nous proposons est montrée en (55).

17. En 2009, lorsque nous avons rédigé la première version de ce travail, le smartphone n'était pas devenu un objet aussi répandu, le téléphone portable était donc encore appelé *telefonino*. Il est bien probable que le mot *smartphone* [zmarfɔn] l'ait remplacé dans l'usage.

18. Dans LAMPITELLI, 2010c j'ai proposé que les diminutifs de l'italien pouvaient être analysés comme étant bas dans la structure, introduits par la projection LexP : le travail avec De Belder et Faust élabore de façon plus précise cette hypothèse et interprète les données dans une perspective comparative.

(55) Structure du diminutif



Notre proposition est cohérente avec ce que MARANTZ, 1995; MARANTZ, 1997; MARANTZ, 2001, mais également EMBICK, 2010 soulignent, notamment que la première tête catégorielle, ici *n*, (*v* et *a* se comportent de la même façon) est le domaine du sens lexical, et donc de la non-compositionalité sémantique. En revanche, la structure au dessus de nP est le domaine fonctionnel, où le sens est compositionnel.

La structure en (55) fait des prédictions sur le fonctionnement des diminutifs dans les autres langues également. Nous testons ces prédictions à l'aide notamment de l'hébreu moderne, dont la morphologie non-concaténative n'est pas un obstacle pour une comparaison très intéressante avec l'italien. Deux positions syntaxiques signifient, potentiellement, deux stratégies de réalisation distinctes : si l'italien n'a pas de différence formelle entre un diminutif « bas » (cf. *panino*) et un diminutif « haut » (cf. *nasino*), l'hébreu affiche deux stratégies, l'une concaténative, l'autre gabaritique, comme l'illustre le tableau 2.23.

TABLE 2.23 – Diminutif de l'hébreu

Nom		Dim1		Dim2	
a	<i>xazir</i> « porc »	<i>xazarzir</i>	« porcelet »	<i>xazir-on</i>	« petit porc »
b	<i>bacal</i> « oignon »	<i>bcalcal</i>	« échalote »	<i>bcal-on</i>	« petit oignon »
c	<i>xatul</i> « chat »	<i>xataltul</i>	« chaton »	<i>xatul-on</i>	« petit chat »
d	<i>kélev</i> « chien »	<i>klavlav</i>	« chiot »	<i>kalb-on</i>	« petit chien »
e	<i>géver</i> « homme »	<i>gvarvar</i>	« macho »	<i>gvar-on</i>	« petit homme »
f	<i>xamor</i> « âne »	<i>*xamarmor</i>		<i>xamor-on</i>	« petit âne »

Nous observons, dans les données de l'hébreu, que le diminutif gabaritique (Dim1 dans le tableau) a une interprétation systématiquement non-compositionnelle, alors que le diminutif concaténatif, Dim2, a une interprétation compositionnelle : [petit + Nom]. Dim1, de sucroit, n'est pas productif, par exemple **xamarmor* n'est pas attesté; en revanche, tous les noms peuvent être suffixés par *-on*. Nous prenons ces données comme la preuve que Dim1 est introduit dans *Lex*, alors que Dim2 est épelé dans *Size*.

Nous observons également que les deux projections peuvent être occupées simultanément, comme dans les exemples ci-dessous :

- (56) Les deux positions sont occupées :
- a. *pan-in-one* (italien)
sandwich.Aug
« gros sandwich »
 - b. *xazarzir-on* (hébreu)
porcelet.Dim2
« petit porcelet »
 - c. *bols-ill-ito* (espagnol)
sac.Dim1.Dim2
« Petite poche »
 - d. *stół-ecz-ek* (polonais)
table.Dim1.Dim2
« petit fauteuil »

Nous mentionnons ensuite une prédiction cruciale : le fragment de structure LexP doit pouvoir être trouvé aussi bien comme complément de nP que de vP. Autrement dit, on doit pouvoir trouver des verbes réalisant le nœud *Lex* dans leur structure. Nous analysons certains paradigmes de l'hébreu, notamment les verbes en QiTL_eL et les noms d'action reliés QiTL_uL : nous proposons, en suivant DORON, 2003, que ces deux gabarits sont construits sur une projection entre la racine et la projection vP/nP : cette projection occupe la même place que nous réservons à LexP, ainsi il s'agit du même nœud. L'hébreu a donc bien des verbes montrant la morphologie du diminutif lexicalisé. Quant à l'italien, les verbes pluractionnels (57) peuvent être analysés de la même façon.

- (57) Verbes construits sur LexP
- a. *fischi-o*
sifflement-M.sg
« sifflement »
 - b. *fischi-are*
sifflement.Infinitif
« siffler »
 - c. *fischi-ett-o*
sifflement-Dim2-M.sg
« sifflet »

- d. *fischi-ett-are*
sifflement-Dim2-Infinitif
« siffloter »

Enfin, nous montrons que la projection LexP peut ne pas être réservée uniquement pour les diminutifs lexicalisés. En italien, par exemple, certains suffixes semblent l'occuper. Dans les exemples en (58), le verbe *borseggiare* est clairement non-compositionnel.

- (58) LexP comme projection dérivationnelle
- a. *bors-a*
sac-F.sg
« sac (à main) »
- b. *bors-eggi-o*
sac-Lex-M.sg
« vol à la tire »
- c. *bors-eggi-are*
sac-Lex-Infinitif
« voler à la tire (pas uniquement un sac) »

Ce travail montre donc l'interaction entre la structure syntaxique et l'interprétation qui peut être réalisée soit par un morphème unique (comme en italien : *-ino* réalise *Lex* et *Size*), soit par deux stratégies distinctes, comme en hébreu.

J'ai également exploré la relation entre la réalisation morphosyntaxique et l'interprétation sémantique par rapport à la structure syntaxique dans un travail en collaboration avec Mohamed Lahrouchi (LAHROUCHI et LAMPITELLI, 2014). Plus précisément, nous proposons d'analyser la pluralisation nominale de l'arabe marocain (désormais AM) et du somali de Djibouti comme le résultat de trois processus distincts : certains noms sont pluralisés à l'aide d'un suffixe introduit par numP (les pluriels externes en AM et les pluriels en *-ó* en somali), d'autres noms sont pluralisés par un changement du gabarit, ce qui fait qu'ils sont structurellement bas, c'est-à-dire construits sous nP (numP étant absent) : il s'agit des pluriels brisés de l'AM. Enfin, certains pluriels du somali, notamment ceux employant le suffixe *-yáal*, sont analysés comme des racines complexes (à la LOWENSTAMM, 2014), où le suffixe a le pouvoir de sélectionner des nP, mais aussi des numP.

Les données de l'arabe marocain sont dans le tableau 2.24 (en API), celles du somali dans le tableau 2.25 (en orthographe standard).

Les pluriels de l'arabe marocain sont de deux sortes : d'une part, ceux formés par l'ajout d'un suffixe (pluriels externes) et, d'autre part, ceux créés par modification du gabarit (pluriels internes ou pluriels brisés). Ces derniers impliquent différents processus : insertion d'affixes (par ex. *-w-* dans le premier exemple), ou gémination initiale dans le second. Les pluriels suffixés, en revanche, emploient systématiquement *-at*. Au niveau sémantique, un pluriel brisé peut avoir une interprétation de nom collectif, alors qu'un nom suffixé

19. L'accent aigu marque l'accent tonal, voir chapitre 4, section 4.3 pour les détails.

TABLE 2.24 – Pluriel des noms de l’arabe marocain

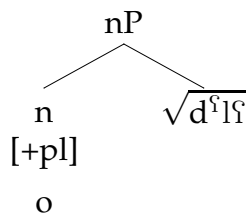
	sg	pl interne	pl externe	glose
a	qamiʒa	qwaʒ	qamiʒat	« chemise »
b	muʒa	mmwaʒ	muʒat	« vague »
c	tʰasʰwera	tʰsʰawʰir	tʰasʰwʰerʰat	« image »
d	bɪrraka	brarɪk	bɪrrakat	« cabane »
e	blasʰa	blajisʰ	blasʰat	« place »
f	dʰilʰa	dʰloʰ	dʰilʰat	« muscle »
g	ʃdʰim	ʃdʰa:m	ʃidʰmat	« muscle »

TABLE 2.25 – Pluriel des noms du somali¹⁹

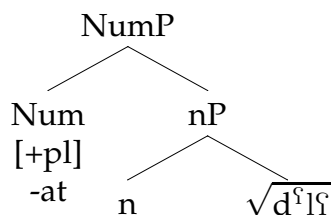
	sg	genre	pl	genre	glose
a	<i>naág</i>	F	<i>naag-ó</i>	M	« femme »
b	<i>baabúur</i>	M	<i>baabuurr-ó</i>	F	« voiture »
c	<i>ílig</i>	M	<i>ilk-ó</i>	M	« dent »
d	<i>míis</i>	M	<i>miisás</i>	M	« table »
e	<i>mádax</i>	M	<i>madáx</i>	F	« tête »
f	<i>bar-é</i>	M	<i>bar-a-yáal</i>	F	« enseignant »
g	<i>shaq-ó</i>	F	<i>shaq-o-óyin</i>	M	« travail »

ne l’aura jamais. Nous proposons, à la suite d’une littérature extensive sur le sujet des pluriels en syntaxe (voir par exemple ACQUAVIVA, 2008 ; KRAMER, 2012 ; KRAMER, 2015 ; LOWENSTAMM, 2008 parmi les travaux récents) que les pluriels externes sont associés à la projection numP (voir RITTER, 1991) (60), alors que les pluriels internes sont lexicaux et donc formés lors du *merge* de la racine et de la tête catégorielle *n*, comme montré en (59).

(59) Pluriel interne en AM dʰloʰ « muscles » :



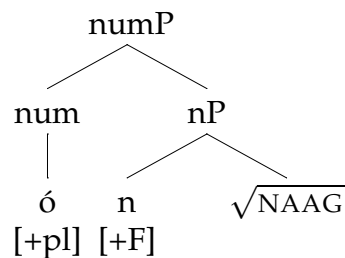
(60) Pluriel externe en AM dʰilʰat « muscles » :



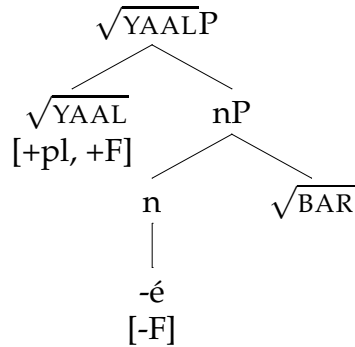
L'emplacement structurel du pluriel interne, proche de la racine, explique l'irrégularité morphologique, par rapport notamment au pluriel externe qui est régulier et très productif. Nous observons, de surcroît, que la pharyngalisation des consonnes, typique de l'AM (tout comme des autres dialectes de l'arabe) doit pouvoir se propager uniquement dans le domaine de nP, c'est-à-dire sur tous les segments d'un pluriel interne, mais pas sur le suffixe dans un pluriel externe. Cette prédiction est confirmée par LAHROUCHI et RIDOUANE, 2016, où des résultats expérimentaux montrent que la propagation est bloquée par une frontière morphologique que les auteurs interprètent comme la frontière entre le domaine nP et les autres projections fonctionnelles.

Le tableau 2.25 montre les données du somali, que je présente sans donner beaucoup de détails, car ces mêmes données font l'objet d'une présentation plus précises dans le chapitre 4, section 4.3. Pour la présente discussion, il suffit de remarquer trois faits : tout d'abord, certains pluriels sont formés par l'ajout d'un suffixe (-ó, -yáal ou -óyin), d'autres par d'autres stratégies (d et e). Ensuite, le genre du singulier peut changer au pluriel (dans tous les cas sauf les exemples en c et d). Enfin, seuls les noms dans les groupes f et g sont suffixés au singulier. Nous proposons que le pluriel suffixal -o est introduit par numP, contrairement à ce qu'a proposé LECARME, 2002. En se basant sur l'observation que -o impose son genre, Lecarme traite ce suffixe comme une tête syntaxique *v* légère (cf. *light verb*, comme *do* « faire », *be* « être », etc.) en le représentant sous *n* ; nP est le complément de la projection DP, numP étant donc absente. Or, le suffixe -o n'est pas associé à un genre donné, comme démontré par GODON, 1998 ; LAMPITELLI, 2013b : ce suffixe n'exprime donc que le pluriel, le genre étant un phénomène syntaxique dérivé. La structure que nous proposons est en (61). Quant au suffixe -yáal, il s'attache uniquement à des noms masculins en les transformant en noms féminins. Ainsi, nous faisons l'hypothèse, à la suite de LOWENSTAMM, 2008 que ce suffixe est une racine (62).

(61) Pluriel en -o en somali *naagó* « femmes » :

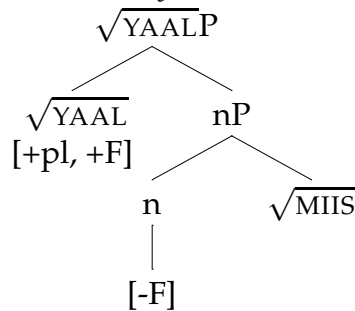


(62) Pluriel en *-yáal* en somali *barayáal* « enseignants » :

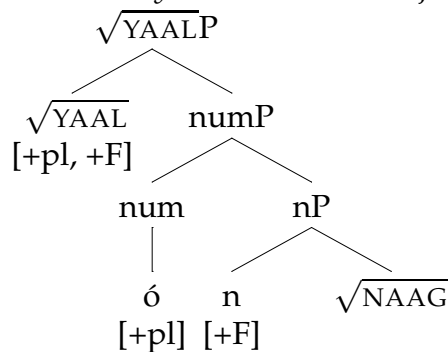


Dans des données récoltées sur le terrain à Djibouti (publiées ensuite dans LAMPITELLI, 2017b), on relève des pluriels généralisant l’emploi de *-yáal* à tous les noms masculins au singulier : *miisyáal* « tables » (groupe d) et *madaxyáal* « têtes » (groupe e). Ce suffixe peut également s’attacher à des noms pluriels masculins, comme *naagó* « femmes » et est interprété comme « groupes de N ». Ainsi, *naagáyáal* est « groupes de femmes ». Les structures sont montrées en (63) et (64), respectivement.

(63) Pluriel en *-yáal* en somali de Djibouti *miisyáal* « tables » :



(64) Pluriel en *-yáal* en somali de Djibouti *naagayáal* « groupes de femmes » :



En AM et somali, aussi, la façon dont les structures syntaxiques sont agencées a un impact sur le sens des mots.

Le dernier cas discuté dans ce chapitre est celui des formes fléchies de l’imparfait du français. Dans la section 2.3, j’ai illustré la première partie de l’analyse de l’imparfait, notamment en proposant de segmenter les formes fléchies tout en décomposant les affixes flexionnels à l’aide de la théorie des éléments. Dans cette partie, j’illustre le volet concernant l’interface entre la phonologie et

la syntaxe, ainsi que la linéarisation des formes de surface. Cet exemple illustre que la structure a un impact non seulement sur la construction du sens, mais aussi sur la façon dont les mots sont réalisées en surface.²⁰

L'emploi de la théorie des éléments, comme je l'ai montré, a permis d'isoler deux marqueurs, autrement invisibles : le marqueur du thème verbal |A| et le marqueur de l'imparfait |I|. J'ai ensuite déduit les autres marqueurs en soustrayant les deux premiers des représentations. Les données montrées dans le tableau 2.20 sont répétées dans le tableau 2.26.

TABLE 2.26 – Décomposition de l'imparfait de *chanter*

	pronom	racine	Th	Imp	Th	1	2	3	API
1sg	je	fāt	A	I		Û z			[fātɛ]
2sg	tu	fāt	A	I			I z		[fātɛ]
3sg	il/elle/on	fāt	A	I				t	[fātɛ]
1pl	nous	fāt		I	A	Û z			[fātjõ]
2pl	vous	fāt		I	A		I z		[fātje]
3pl	ils	fāt	A	I				t	[fātɛ]

Seule la forme 1sg n'est pas transparente du point de vue phonologique : en effet, la séquence sous-jacente est :

(65) /fāt+|A|+|I|+|Û|z/

Au premier abord, il paraît difficile de dériver 1s [fātɛ] à partir de (65). Aussi, 1p est constituée des mêmes marqueurs, dans cette forme, mais Th |A| s'associe à |Û|z et non pas au marqueur de l'imparfait. Par conséquent, je pose que la différence entre 1sg et 1pl (ainsi que celle entre 2sg et 2pl) est le résultat de la présence de l'exposant du pluriel, dont la forme est une unité CV vide.

Ainsi, les personnes 1 à 3 sont marquées par les trois morphèmes en (66), alors que le pluriel est montré en (67). Par conséquent, le singulier est marqué par zéro.

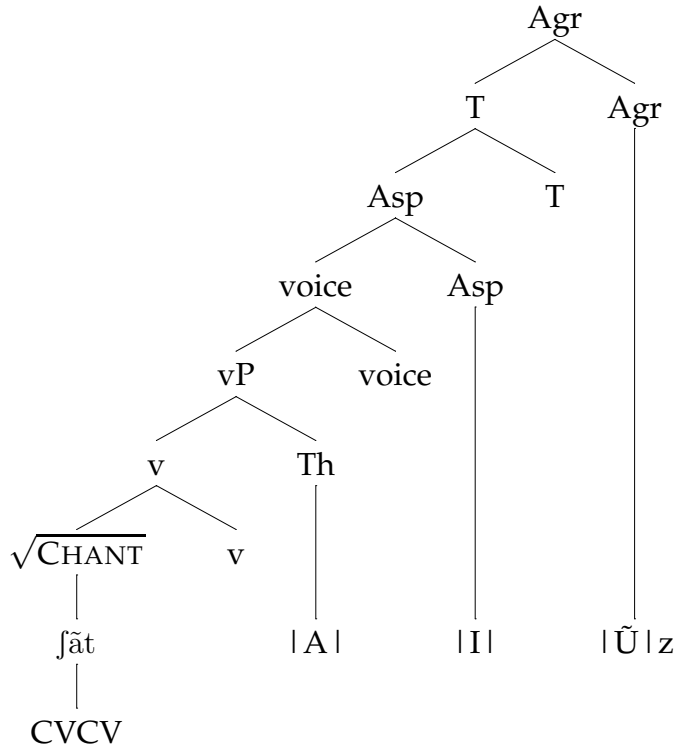
- (66) a. 1 ⇔ |Û|z
 b. 2 ⇔ |I|z
 c. 3 ⇔ t

(67) pl ⇔ CV

20. Dans un travail en cours, KASTNER et MARTIN (2021) font l'hypothèse que le système verbal du français n'est composé que d'un groupe flexionnel, la différence entre le groupe 1 (verbes dont l'infinitif se termine en *-er*) et le groupe 2 (verbes dont l'infinitif se termine en *-ir*) étant d'origine grammaticale et non pas lexicale. Le groupe 2 est dérivé en ajoutant l'augment *-is* (cf. « nous maigr-iss-ons » vs. « nous mange-ons »), ce qui, selon eux, impose une interprétation sémantique prédictible : en s'appuyant sur des données expérimentales, les auteurs affirment que les locuteurs peuvent déduire le sémantisme d'un verbe du groupe 2 à partir de la racine à laquelle le suffixe *-is* s'attache. De surcroît, ils considèrent que le système verbal du français est athématique, à la différence de ce que je montre ici.

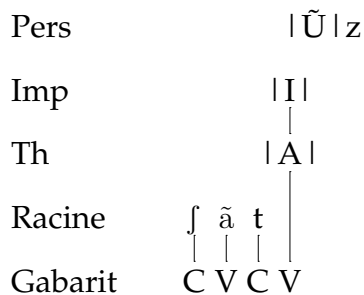
En suivant la littérature (notamment EMBICK, 2000), je pose la tête complexe en (68). Seuls les nœuds Asp et Agr sont remplis, respectivement par le marqueur de l'imparfait et par les marqueurs de personne et nombre.

(68) Tête complexe de 1sg *chantais* :



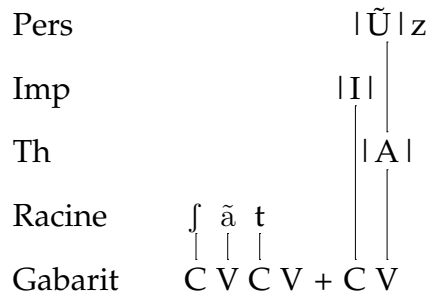
La linéarisation en (69) révèle que le marqueur 1s reste flottant parce que, crucialement, il n'a pas de positions disponibles auxquelles s'associer. Le marqueur du singulier est en effet un zéro.

(69) Linéarisation de 1sg *chantais* :



Pour ce qui est de la forme 1p, il suffit d'illustrer le fonctionnement de la linéarisation, en (70), pour observer comment le marqueur de 1 s'associe à l'unité CV introduite par le pluriel.

(70) Linéarisation de 1pl *chantions* :



Deux observations s'imposent au vu des linéarisations (69) et (70). D'une part, la consonne /z/ est flottante dans les deux cas. C'est en effet la configuration attendue des consonnes de liaison, qui ne sont audibles que si elles précèdent un mot commençant par une voyelle. L'analyse autosegmentale de la liaison de référence est celle d'ENCREVÉ, 1988, voir aussi SCHEER, 2015. D'autre part, l'élément | Û | n'apparaît pas dans la forme de surface en 1sg, mais uniquement en 1pl. En effet, si | Û | était fusionné avec | I |, on dériverait la voyelle [ÿ]. Cette voyelle n'apparaît pas dans l'inventaire phonologique de la langue, ainsi l'opération de fusion ne peut pas avoir lieu. Par conséquent, en 1sg, seul | I | s'associe à la position V du gabarit de la racine et fusionne ensuite avec | A |. En revanche, en 1pl, le résultat de la répulsion de | I | et | Û | provoque l'association de ce dernier avec | A |, donnant ainsi la voyelle [õ]. La présence d'un espace supplémentaire fourni par le pluriel fait que | I | s'associe à la position C, suivi de [õ]. Il est important de souligner que la théorie des éléments est une théorie de la représentation : en tant que telle, comme on l'a vu dans la section 1.1.3 au chapitre 1, cette théorie n'explique pas *comment* ont lieu certaines opérations phonologiques, mais elle donne uniquement toutes les possibilités représentationnellement correctes. Les formes fléchies de l'imparfait du français exemplifient deux de ces possibilités.

2.5 Bilan du chapitre

L'approche illustrée dans ce chapitre prend un point de vue structuraliste dans l'application d'une démarche générative. Les critiques envers cette démarche sont parfois basées sur l'observation selon laquelle un nombre d'exceptions existent, ainsi les généralisations observées seraient affaiblies. Il existe néanmoins un point de force majeur : l'abstraction permet de réduire le nombre d'objets morphologiques présents à un certain niveau de représentation, tout en permettant d'affiner l'outil théorique dont dispose la phonologie. Comme je l'ai mentionné au premier chapitre, section 1.1.1, c'est de cette façon que Saussure a pu postuler l'existence des laryngales alors qu'elles n'avaient pas laissé de trace en surface.

J'ai donc illustré, tout au long de ce chapitre, les concepts fondamentaux dont j'explore l'étendue théorique et le fonctionnement empirique. Dans mes travaux, je fais notamment l'hypothèse selon laquelle, dans un système mor-

phonologique donné, il existe autant de morphèmes que de propriétés morpho-syntaxiques.

Le prochain chapitre est dédié au deuxième volet de ma recherche, à savoir le développement d'un cadre analytique décompositionnel, où la représentation phonologique prend une place majeure dans la dérivation des formes de surface.

L'analyse de l'allomorphie se révèle la conséquence naturelle de l'approche décrite dans le présent chapitre. En traitant les nœuds terminaux comme porteurs d'un seul et même morphème à la fois, il est prédit que l'allomorphie n'existe qu'au niveau de la dérivation phonologique. Au niveau sous-jacent, donc, l'allomorphie n'a pas de raison d'être.

Chapitre 3

L'approche analytique de l'allomorphie

Dans ce chapitre j'illustre les lignes principales de l'approche analytique de l'allomorphie que j'appelle, dans une partie de mes travaux, décompositionnelle.

L'allomorphie, entendue comme neutralisation de formes sans effet sur la fonction des marqueurs, est une propriété commune aux langues naturelles. Dans mes recherches, je m'occupe d'analyser des alternances de type allomorphique en les inscrivant dans les séquences phonologiques sous-jacentes : autrement dit, je montre que les alternances au niveau de la forme sont le résultat d'opérations phonologiques qui s'appliquent aux représentations. Du point de vue théorique, donc, ce programme de recherche se situe dans une approche strictement représentationnelle.

L'approche décompositionnelle de l'allomorphie que je poursuis dans mes travaux est l'aboutissement naturel de deux traditions théoriques. D'une part, nous avons une approche structuraliste de la morphophonologie : c'est sur cette approche qu'est fondé *SPE*, l'élaboration d'un formalisme représentationnel a ensuite joué un rôle crucial dans l'établissement d'une phonologie formelle.

La morphologie comme domaine à part entière reste légèrement à l'écart des préoccupations de *SPE* et des théories post-*SPE* (Phonologie lexicale, phonologie prosodique, Optimalité), le débat n'est pas renouvelé avant le début des années quatre-vingt-dix lorsque HALLE et MARANTZ (1993) proposent une nouvelle théorie de la morphologie, DM. Comme discuté à plusieurs reprises dans les chapitres précédents, DM s'oppose aux approches dites lexicalistes, notamment ARONOFF (1994) et travaux connexes. Ces théories préconisent en effet une composante morphologique indépendante des autres domaines de la langue ; ainsi, l'analyse des alternances morphophonologiques est généralement structurée autour de la relation entre les formes fléchies des paradigmes (flexionnels et dérivationnels). J'ai, à ce propos, mentionné les travaux de Blevins, notamment BLEVINS (2006) et BLEVINS et al. (2016), où les alternances entre les formes fléchies sont analysées comme étant le résultat de relations paradigmatiques. Le rôle joué par la phonologie dans l'établissement

de ces alternances est donc superflu.

D'autre part, comme souligné plus haut dans cette introduction, l'approche décompositionnelle est de nature représentationnelle. Je reconnais en GUERSEL et LOWENSTAMM (1990) et BENDJABALLAH (2003) les bases de cette approche, qui fait l'hypothèse que les alternances allomorphiques de surface dérivent de l'application régulière de la phonologie. Autrement dit, les paradigmes sont des épiphénomènes, c'est-à-dire des objets linguistiquement non-actifs.

L'approche décompositionnelle de la morphologie consiste donc à décomposer les formes fléchies et/ou dérivées des mots en unités primitives de sens et de forme. Seule une théorie représentationnelle de la phonologie permet de décomposer les mots; de surcroît, une théorie autosegmentale comme CVCV permet d'identifier certains morphèmes comme étant composés seulement de positions squelettales vs. d'autres composés uniquement de segments (comme montré par ex. par BENDJABALLAH et HAIDEN, 2008 et plus récemment par SCHEER, 2016).

Le rapport entre les théories syntaxiques de la formation des mots d'une part et la phonologie autosegmentale d'autre part se reflète dans le type d'analyses menées au sein de l'approche décompositionnelle. Deux approches se dégagent. D'une part, un axe de recherche dans lequel toute la dérivation se fait en phonologie, seules les représentations sous-jacentes codent l'information lexicale; d'autre part, un axe dans lequel le rôle de la phonologie est limité et des règles d'allomorphie doivent être postulées :

- (1) L'allomorphie et la décomposition phonologique
 - a. Tout phonologique
 - b. Phonologie, syntaxe, lexicale : allomorphie contextuelle

Le premier axe consiste à analyser l'allomorphie à l'aide, exclusivement, des représentations phonologiques : toute alternance de forme se résout à des opérations phonologiques qui s'appliquent aux séquences sous-jacentes. Ces dernières, par conséquent, sont abstraites et complexes, et peuvent être composées d'éléments gabaritiques uniquement, comme montré dans BENDJABALLAH et HAIDEN 2008. Dans la section 3.1, je discute de deux études de cas, l'une empruntée à l'italien (FAUST, ULFSBJORNINN et LAMPITELLI 2018), l'autre au somali (BARILLOT, BENDJABALLAH et LAMPITELLI 2018), et je montre comment fonctionne cette approche décompositionnelle de l'allomorphie où tout est phonologique.

Le deuxième axe est illustré par des études de cas où la syntaxe et les relations lexicales interviennent dans l'établissement des alternances. EMBICK (2010) appelle allomorphie contextuelle ce type d'alternances dépendant du contexte et notamment de l'adjacence entre les nœuds terminaux. Ces alternances ne peuvent donc être dérivées exclusivement de la phonologie. Dans la sous-section 3.2.1, je montre le fonctionnement des règles d'allomorphie à la EMBICK (2010) et la façon dont elles peuvent être employées pour décrire le fonctionnement de systèmes flexionnels tels ceux des noms de l'italien ou du bosnien. Dans la section 3.2.2, j'illustre l'allomorphie contextuelle des mar-

queurs flexionnels des verbes à consonne vélaire de l’italien et des verbes du piémontais.

3.1 Tout phonologique

Dans cette section, j’introduis et discute deux études de cas illustrant au mieux les détails de l’approche décompositionnelle de l’allomorphie. Je commence par l’article défini de l’italien (section 3.1.1) pour ensuite décomposer les verbes fléchis du somali dans la section 3.1.2.

3.1.1 L’article défini de l’italien

L’article défini de l’italien est, comme dans la plupart des langues romanes, un proclitique : il est atone et précède le nom (ou l’adjectif) qu’il définit. Du point de vue morphologique, l’article défini s’accorde en genre et en nombre. Le masculin se compose de trois allomorphes au singulier et deux au pluriel (tableau 3.1), alors que le féminin inclut deux allomorphes au singulier et un au pluriel (tableau 3.2).

TABLE 3.1 – Allomorphie de l’article défini masculin en italien

	sg	nom	pl	nom	glose
a.	[il]	sakko	[i]	sakki	« sac »
		ka:ne		ka:ni	« chien »
		bartfo		bartfi	« bisou »
b.	[il]	trɛ:no	[i]	trɛ:ni	« train »
		kjavistɛllo		kjavistɛlli	« verrou »
c.	[lo]	ska:fo	[ɫi]	ska:fi	« coque (bateau) »
		sta:djo		sta:di	« stade »
		zbaɫɫo		zbaɫɫi	« erreur »
d.	[lo]	strappo	[ɫi]	strappi	« déchirure »
		skja:vo		skja:vi	« esclave »
e.	[lo]	pterodattilo	[ɫi]	pterodattili	« ptérodactyle »
		psikɔlogo		psikologi	« psychologue »
		ksilɔfono		ksilɔfoni	« xylophone »
		ftalato		ftalati	« phtalate »
f.	[l]	azino	[ɫ(i)]	azini	« âne »
		eza:me		eza:mi	« examen »
		inkariko		inkariki	« tâche »
		ɔkkjo		ɔkki	« œil »
		urto		urti	« heurt »

A première vue, les allomorphes [il] et [lo] au singulier et [i] et [ɫi] au pluriel ne semblent pas dérivés d’une forme sous-jacente unique. Au singulier, [il]

TABLE 3.2 – Allomorphie de l'article défini féminin en italien

	sg	nom	pl	nom	glose
a.	[la]	rɔ:za	[le]	rɔ:ze	« rose »
		skatola		skatole	« carton »
b.	[l]	ide:a	[le]	ide:e	« idée »
		akwila		akwile	« aigle »

est sélectionné devant les noms commençant par une consonne simple (a) ou par un groupe consonantique obstruante+liquide (b); [lo], quant à lui, est employé devant un nom commençant par un groupe consonantique complexe : /sC/, /ks/, /ps/, etc.. (c, d, e). Cet allomorphe est également sélectionné devant un groupe de consonnes connues, à la suite de CHERCHIA (1986), comme « palatales inhérentes » : [ɲ, ʎ, ts, dz, ʃ, (j)]. Ces consonnes sont systématiquement géminées lorsqu'elles sont réalisées en position intervocalique.¹ Le tableau 3.3 montre les données contenant les noms commençant par une géminée inhérente.

TABLE 3.3 – L'article défini masculin devant les géminées inhérentes

	sg	art+nom	pl	art+nom	glose
	[lo]	lo ɲɲɔ:mo	[li]	li ɲɲɔ:mi	« gnome »
		lo ʃʃa:me		li ʃʃa:mi	« essaim »
		lo dzdzɔkkolo		li dzdzɔkkoli	« sabot »
		lo jjo:gurt		li jjo:gurt	« yaourt »

Au singulier, donc, nous observons que seule la consonne /l/ est partagée par les différents allomorphes. Au pluriel, en revanche, c'est la voyelle /i/ qui apparaît dans toutes les réalisations. Aussi, la distribution des allomorphes est identique à celle du singulier : [i] est employé dans les mêmes contextes où apparaît [il], alors que [li] recouvre les contextes de [lo]. Les allomorphes du F, quant à eux, reflètent l'alternance -a~e typique des noms féminins comme [ka:z-a] F sg « maison ».

Le choix de l'allomorphe se fait au niveau de la phonologie : comme nous venons de l'observer, le contexte d'apparition de chaque forme de surface est défini par la séquence initiale des segments du nom auquel l'article s'attache. Or, aucune des analyses précédentes de ces alternances n'a expliqué l'ensemble des réalisations de l'article comme étant dérivées dans la phonologie. En effet, hormis LARSEN (1998), dont l'analyse est illustrée ci-bas, DAVIS (1990), MAROTTA (1993), DEL GOBBO (2001), TRANEL et DEL GOBBO (2002), et RUSSI (1993) ont tous postulé au moins deux formes sous-jacentes au mas-

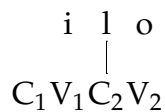
1. [j] fait exception et ne se comporte comme une géminée inhérente qu'au début du mot; à l'intervocalique, cette consonne peut être brève [pa:jo] « paire ».

culin et/ou au pluriel. L'analyse que je propose dans le travail avec N. Faust et Sh. Ulfsbjorninn, en revanche, consiste à dériver toutes les réalisations de surface du singulier et du pluriel à partir d'une forme sous-jacente unique.

Dans FAUST, ULFSBJORNINN et LAMPITELLI (2018), nous faisons l'hypothèse, à partir de l'analyse de LARSEN (1998), que toutes les réalisations de surface de l'article défini, y compris les formes apparemment problématiques [i] et [ɛi], partagent une forme sous-jacente unique. Plus particulièrement, nous proposons d'une part que l'article défini est associé à un gabarit constitué de deux unités CV et, d'autre part, nous montrons que la palatale [ɛ] est une consonne dérivée à partir d'une configuration phonologique complexe formée d'une séquence /i+l/ suivie d'une seconde voyelle /i/. Nous expliquons donc que les différentes modifications observables en surface dépendent des seuls principes de la phonologie CVCV et de la représentation des géminées inhérentes que nous proposons.

Notre point de départ est, comme je l'ai mentionné, le travail de LARSEN (1998). Dans cet article, Larsen propose de représenter les différents allomorphes de l'article défini masculin singulier à l'aide d'un seul objet phonologique complexe (2). Cet objet est constitué de deux unités CV et de la séquence /ilo/. Seule la consonne /l/ est lexicalement associée à une position du gabarit (C₂), alors que les deux voyelles sont flottantes.

(2) L'article masculin singulier selon LARSEN (1998) : /ilo/



Nous spécifierons la représentation (2) ultérieurement et posons qu'elle est constituée de deux morphèmes. D'une part, la séquence /il/ exprime la définitude : on retrouve donc cette séquence dans toutes les formes de l'article défini, aussi bien au singulier qu'au pluriel. D'autre part, à la suite de PASSINO (2009) et LAMPITELLI (2010c), la voyelle /o/ est l'exposant des traits de genre et de nombre. Comme nous l'avons vu en analysant les noms de l'italien au chapitre précédent (cf. section 2.3), /o/ est le marqueur nominal du masculin singulier. Cette voyelle, résultant de la fusion entre deux éléments, |U| marquant le masculin, et |ASG| marquant le singulier, alterne avec /a/ au féminin singulier (voir tableau 3.2), avec /i/ au pluriel masculin et avec /e/ au pluriel féminin. La voyelle finale qu'on retrouve dans les formes de l'article défini est donc identique à celle des noms, à une différence près : dans l'article défini masculin (et uniquement masculin, comme discuté plus bas), la voyelle finale est un segment flottant.

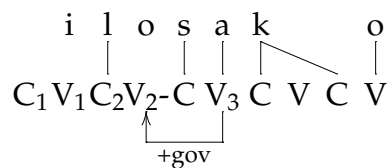
L'une des plus grandes réussites de la phonologie du gouvernement est le traitement des alternances vocaliques, notamment des alternances voyelle-zéro. Le fait de poser deux voyelles flottantes dans la représentation de l'article défini de l'italien permet donc de rendre compte des contextes où elles apparaissent en surface et où elles disparaissent. Ces contextes sont définis par les notions de gouvernement et de licenciement (KAYE, LOWENSTAMM et VERGNAUD, 1990). Les représentations (3) et (4) illustrent le fonctionnement

de ces alternances.

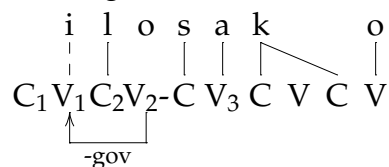
En (3), V_2 peut rester vide seulement parce que V_3 , associée à une voyelle, la gouverne et donc licencie la non-association de /o/ à cette position. Plus précisément, la dérivation commence lors de la linéarisation entre le gabarit de l'article et celui du nom défini, comme montré en (3-a). A ce stade, les deux voyelles de l'article défini sont flottantes. Le nom [sakko] commençant par une syllabe ouverte CV, V_3 est remplie : cette position gouverne donc la position V à sa gauche, V_2 : /o/ est licencié et ne s'associe pas. En revanche, /i/ doit s'associer : une position vide ne pouvant pas gouverner, V_1 doit être interprété phonétiquement. Cette étape est montrée en (3-b).²

(3) Réalisation de [il] :

a. Forme sous-jacente de [ilsakko]



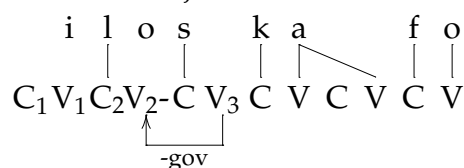
b. V_2 est gouvernée, /o/ est flottant, /i/ s'associe à V_1 .



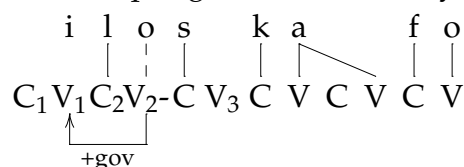
La dérivation (4) montre, en revanche, que /o/ doit obligatoirement s'associer à V_2 lorsque V_3 est vide. Cette position est vide parce que le nom commence par un groupe consonantique complexe, ici /sk/. Par conséquent, /i/ peut rester flottant, car la position V_1 est gouvernée par V_2 . La première étape est montrée en (4-a), alors que l'association de /o/ avec V_2 est illustrée en (4-b).

(4) Réalisation de [lo] :

a. Forme sous-jacente de [loska:fo]



b. V_2 n'est pas gouvernée, /o/ s'y associe, /i/ est flottant.



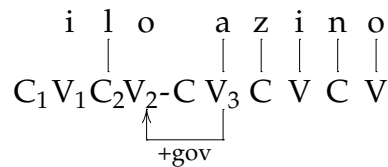
2. Les noms apparaissant dans le groupe b dans le tableau 3.1 fonctionnent comme ceux dans le groupe a, alors que le groupe d fonctionne comme le groupe c. Les noms en b et d ne sont pas analysés. Voir SCHEER (2004) pour l'analyse des groupes obstruante+liquide dans le cadre CVCV.

DEL GOBBO (2001) et TRANEL et DEL GOBBO (2002) proposent, sans pour autant citer LARSEN (1998), que /o/ est une voyelle flottante ; dans leur analyse, la présence de /o/ en surface viole une contrainte de fidélité ad-hoc et servant à rendre compte du fait que l'allomorphe par défaut est [il]. Ainsi, /o/ est forcé d'apparaître en surface uniquement pour éviter de violer une contrainte interdisant les séquences de trois consonnes, */ilsk/ n'étant en effet pas possible en italien. Dans notre analyse, tout comme dans celle de LARSEN (1998), les alternances $o \sim \emptyset$ et $i \sim \emptyset$ dérivent de principes internes à la théorie et non pas d'un outil créé de façon ad-hoc.

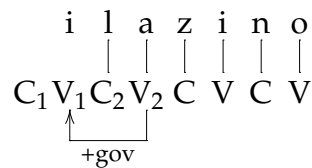
Comme déjà mentionné, toutes les formes de l'article défini n'ont pas été traitées par Larsen ; parmi celles-ci, nous en retrouvons une également au masculin singulier, [l]. Cet allomorphe apparaît devant des noms commençant par une voyelle : nous l'analysons comme montré en (5).

(5) Réalisation de [l] :

a. Forme sous-jacente de [lazino]



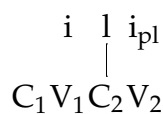
b. Elision



Dans la représentation (5-a), une séquence de deux voyelles se forme /oa/. Une tendance à éliminer les hiatus existe dans les langues du monde (voir CASALI, 2011) : nous faisons donc l'hypothèse que la stratégie employée par l'italien est justement d'éviter le hiatus */loazino]. Dans la représentation (5-b), la voyelle /o/ et sa position gabaritique ont été élidées. V_2 gouverne désormais V_1 qui peut donc rester vide : /i/ ne s'associe donc pas.

Quant aux formes du pluriel, dont aucune n'est traitée par LARSEN (1998), nous appliquons la même méthodologie que pour la dérivation des allomorphes du singulier. Ainsi, la représentation (2) est modifiée en remplaçant la voyelle /o/ par /i/, qui est l'exposant du pluriel. La forme sous-jacente de l'article défini masculin pluriel est montrée ci-dessous :

(6) L'article masculin pluriel : /ili/

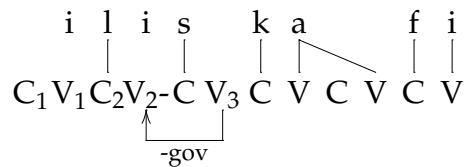


Le premier allomorphe que j'illustre ici est [li]. Cela correspond au pluriel de [lo], il est donc employé devant les groupes consonantiques complexes tels /sk/. Comme dans la représentation du singulier (4), V_2 n'est pas gouvernée

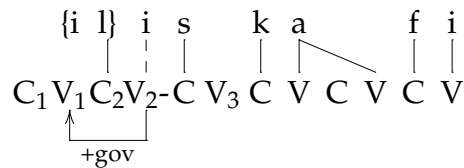
et doit donc être associée à la voyelle exprimant les traits d'accord : en (7), cette voyelle est /i/.

(7) Réalisation de [ʎi] :

a. Forme sous-jacente de [ʎiska:fi]



b. V₂ n'est pas gouvernée, /i/ s'y associe, /i/ palatalise.



Cette opération n'est cependant pas suffisante pour dériver la forme attestée dans la langue : nous nous attendons en effet à ce que la forme du pluriel soit */li/. Bien qu'étant historiquement attesté dans la littérature médiévale, l'allomorphe */li/ n'est pas grammatical en italien standard. Une consonne palatale, [ʎ], s'est en effet développée dans cette forme. Nous faisons l'hypothèse que la palatalisation est déclenchée par la voyelle /i/ présente dans la représentation de l'article défini (la voyelle au-dessus de V₁ en (7)) : cette voyelle palatalise la consonne qui la suit (ici /l/) lorsqu'un second /i/, celui exprimant le pluriel, est associé à une position gabaritique (V₂ dans (7-b)); cette voyelle /i/ licencie ainsi la séquence {i l}. Nous représentons une palatale de l'italien comme indiqué en (8).³ La voyelle /i/ entre accolades est le palataliseur, alors que l'autre /i/ est celui qui licencie la consonne palatale.

(8) Représentation de [ʎ] : {i l} i
 | |
 C₁V₁C₂V₂

La palatale [ʎ] est donc une consonne complexe, dérivée à partir d'une représentation riche comme celle montrée en (8).

Nous venons de voir que la réalisation de la palatale [ʎ] est la conséquence du fait que V₂ n'est pas gouvernée (7-a). L'allomorphe [i] est, en revanche, le résultat d'une configuration dans laquelle V₂ est gouvernée (7-b). Aucune analyse précédente n'a proposé de dériver [i] et [ʎi] de la même forme sous-jacente, alors qu'historiquement, comme déjà mentionné, les deux formes dérivent de */li/. Par exemple, TRANEL et DEL GOBBO (2002) proposent deux allomorphes [i] et [ʎi] qui sont départagés par la contrainte BREVITY favori-

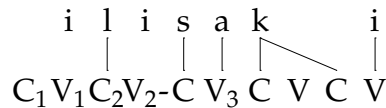
3. La représentation (8) prédit qu'une consonne palatale ne peut pas apparaître devant une position V vide : ceci explique pourquoi aucune des palatales inhérentes de l'italien ne se trouve en coda. Nous faisons donc l'hypothèse que toutes les consonnes palatales de l'italien sont des consonnes dérivées. Une position C suivant une position V vide et précédant une position V remplie correspond à une position forte selon SÉGÉRAL et SCHEER (2001b) : la palatalisation de l'italien semble donc correspondre à une fortition.

sant l'allomorphe [i] par rapport à [ʌi]. Dans notre analyse, la forme [i] est tout naturellement dérivée par le fait que V₂ n'est pas gouvernée.

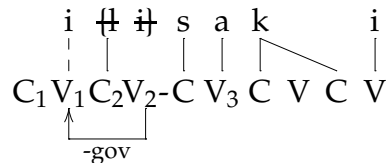
La dérivation de [i] est montrée en (9). En (9-a), la séquence /ili/ est suivie d'une consonne simple et d'une voyelle. Cette voyelle occupant V₃, la position V₂ est par conséquent gouvernée et donc vide. La voyelle /i/ exprimant le pluriel (=la voyelle qui licencie la palatale) reste flottante. A son tour, V₂ ne gouverne pas V₁ et oblige la voyelle /i/ (le palataliseur) à s'associer. Nous avons donc bien une palatale au niveau phonologique (la séquence {l i} en (9-b)), mais toutes les conditions pour que la palatale soit réalisée ne sont pas satisfaites : ce qui manque c'est la présence d'une voyelle /i/ licenciant la palatale et qui soit associée à une position V (comme en (7-b)). Nous proposons donc l'effacement de la séquence {l i} avant l'interprétation phonétique : la forme de surface qui en résulte est donc [i].

(9) Réalisation de [il] :

a. Forme sous-jacente de [isakki]



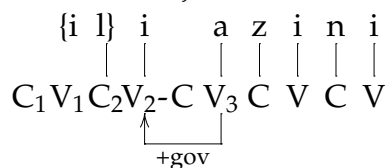
b. Effacement du matériel non licencié.



Le dernier allomorphe du pluriel masculin à traiter est celui qui apparaît devant des noms commençant par une voyelle : [ʌi], parfois réalisé [ʌ^ʃ]. Cette dernière réalisation est probablement induite pour éviter le hiatus qui se crée, comme souligné par BERTINETTO et LOPORCARO (2005) et MARIE (2004).

Pour ce qui est de la représentation de cet allomorphe, selon ce que nous avons proposé pour les autres formes, une seule configuration est possible, celle figurant en (10). En effet, pour que la consonne palatale soit créée, V₁ doit être gouvernée afin de laisser /i/ flottant, ce /i/ étant le palataliseur ; à son tour, l'autre voyelle /i/, celle qui licencie la consonne palatale, doit s'associer à V₂ ; à défaut, la consonne palatale ne peut pas faire surface. Une voyelle s'associe à une position V lorsque celle-ci n'est pas gouvernée. Or, en (10), V₂ est gouvernée et donc licenciée : /i/ ne devrait pas s'associer. Pourquoi n'avons-nous pas une forme telle *[i^ʃazini] équivalente à [isakki] (voir (9-b)) ? Ou bien, on s'attendrait à ce que le hiatus soit éliminé par effacement de /i/, donnant ainsi la forme *[lazini].

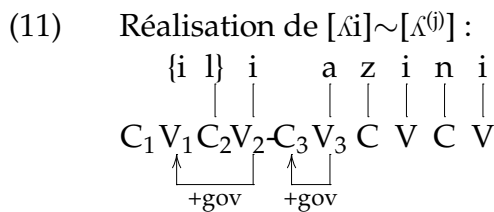
(10) Forme sous-jacente de [ʌiazini]



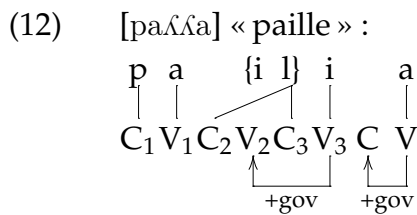
3.1. TOUT PHONOLOGIQUE

Nous répondons à la première question en mobilisant l'idée, proposée d'abord par CHARETTE (1991) pour le français et ensuite par FAUST (2014b) pour le tigré, selon laquelle une attaque vide précédant une position V remplie et suivant une position V vide fonctionne comme une barrière au gouvernement et en absorbe la force. Autrement dit, en (11), la position C₃, vide, demande à être gouvernée ; ainsi, V₂ doit obligatoirement être réalisée par une voyelle, ce que l'association de /i/ satisfait. V₂ peut donc convenablement gouverner V₁ et permettre au palataliseur de rester flottant.

Quant à la raison pour laquelle la forme *[lazini] n'est pas attestée, la réponse est également offerte par la représentation (11). L'effacement de V₂ est bloqué parce que cette position est associée à la voyelle qui licencie la réalisation de la consonne palatale.

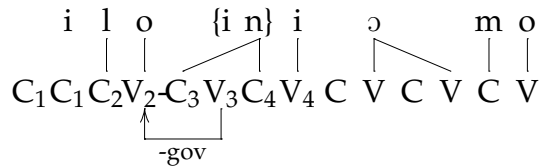


La configuration de la consonne palatale [ʎ] que nous proposons pour la représentation de l'article défini pluriel explique également le comportement des consonnes palatales inhérentes. Comme déjà mentionné, ces consonnes ([ɲ], [ʎ], [ʃ], [ts], [dz]) sont toujours géminées à l'intervocalique et ne peuvent jamais apparaître en position de coda. Cette distribution découle tout naturellement de la représentation que nous proposons de ces consonnes, à savoir le fait qu'elles sont constituées de deux unités CV et qu'elles possèdent deux voyelles /i/ au niveau sous-jacent. La représentation du mot [paʎʎa] « paille » en (12) illustre la gémination intervocalique de [ʎ]. La voyelle /i/ associée à V₃ licencie la consonne palatale {i l} qui peut se réaliser parce que V₂ est gouvernée. Enfin, la palatale propage en occupant deux positions C : C₂ et C₃.



Lorsqu'un nom commençant par l'une des géminées inhérentes est précédé de l'article défini singulier /ilo/, la représentation des palatales prédit d'une part que la forme de surface de l'article est [lo] et, d'autre part, que la consonne initiale du nom est géminée. La représentation de [loŋŋɔ:mo] « le gnome » est montrée en (13) ci-dessous.

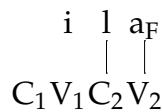
(13) [loŋno:mo] « le gnome » :



L'article défini se réalise en tant que [lo] devant consonne géminée parce que la position V_3 étant vide, elle ne gouverne pas V_2 : par conséquent, /o/ est obligé de s'associer à cette position. Quant à V_3 , cette position est gouvernée par la voyelle /i/ qui licencie la palatale {i n} associée à V_4 .

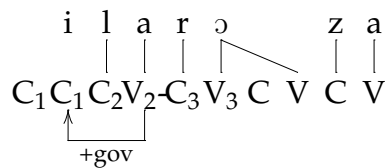
Je conclus l'analyse de l'article défini en illustrant les représentations des formes du féminin. Comme montré dans le tableau 3.2, deux allomorphes apparaissent au singulier et un seul au pluriel. La forme du singulier, [la], est constituée de deux unités CVCV composant le gabarit lexical de l'article, ainsi que de la séquence /il/, exprimant la définitude. Enfin, la voyelle /a/ exprime les traits de genre et de nombre. A la différence du masculin, nous proposons que la voyelle exprimant l'accord au féminin est lexicalement associée à une position V du gabarit. Cette configuration est montrée en (14), où V_2 est associée à /a/.

(14) L'article féminin singulier : /ila/

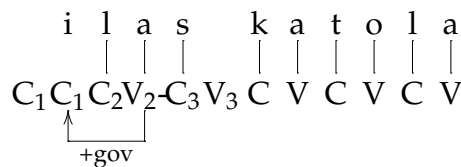


L'association lexicale de V_2 au marqueur du féminin implique que la voyelle /i/ de l'article défini ne se réalise jamais parce que V_1 est toujours gouvernée, quelle qu'elle soit la configuration, comme le montrent les représentations (15) et (16).

(15) [larɔza] « la rose » :



(16) [laskatola] « la boîte » :

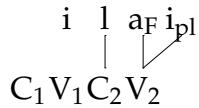


Une deuxième conséquence de la représentation du marqueur du féminin est liée au manque de palatalisation dans les formes du féminin de l'article défini, notamment au pluriel. Comme je l'ai montré en discutant des voyelles finales des noms de l'italien, le pluriel [e] peut être décomposé en deux objets, l'un marquant le féminin, l'autre le pluriel. Ces deux objets sont, respective-

3.1. TOUT PHONOLOGIQUE

ment, /a/ et /i/. La voyelle [e], lorsqu'elle résulte de la fusion de /a/ et /i/ a une propriété intéressante : elle ne déclenche jamais la palatalisation de la consonne précédente : [ami:ko]~[amirtʃi] « ami » (sg~pl) vs. [ami:ka]~[amirke] « amie » (sg~pl). Nous retrouvons la même situation dans le pluriel de l'article défini, où /l/ ne palatalise jamais :

(17) L'article féminin pluriel : /il+a.i/



Quant à la forme [l], apparaissant uniquement au singulier devant des noms commençant par une voyelle, l'élision affecte le marqueur /a/ même si celui-ci est lexicalement associé. Au pluriel, l'élision n'a jamais lieu.

Les différentes formes de l'article défini de l'italien peuvent donc être toutes dérivées à partir d'une seule forme sous-jacente. L'application de principes réguliers propres à la phonologie du gouvernement et à l'approche CVCV expliquent les étapes de la dérivation, notamment en ce qui concerne la distribution des consonnes dites géminées inhérentes.

Cette analyse, tout comme une partie conséquente de mes travaux, remet en cause la notion même d'allomorphie. En effet, comme le travail mené avec N. Faust et Sh. Ulfsbjorninn l'illustre de manière convaincante, il n'y a pas d'allomorphie dans l'article défini de l'italien.

Je me propose de développer une analyse partant de ce postulat appliquée aux alternances des verbes du somali dans la section suivante.

3.1.2 Les verbes du somali

Le système verbal du somali, riche du point de vue morphologique, est constitué de groupes flexionnels identifiables à partir d'affixes ajoutés aux racines verbales de base.

Dans un travail en collaboration avec X. Barillot et S. Bendjaballah, (BARILLOT, BENDJABALLAH et LAMPITELLI, 2016a; BARILLOT, BENDJABALLAH et LAMPITELLI, 2016b, publié comme BARILLOT, BENDJABALLAH et LAMPITELLI, 2018 et basé en partie sur BARILLOT et BENDJABALLAH, 1998 et LAMPITELLI, 2014a), j'ai montré que la distinction formelle entre cinq de ces groupes flexionnels, notamment ceux habituellement appelés conjugaisons 1, 2a, 2b, 3a et 3b, se fait uniquement dans la phonologie; les marqueurs flexionnels exprimant les traits de temps, personne et nombre sont identiques dans toutes les formes et tous les groupes, tout comme les suffixes verbaux exprimant le causatif et l'autobénéfactif. Comme dans le cas de l'article défini de l'italien, donc, l'allomorphie visible en surface entre les formes fléchies des verbes du somali n'est qu'apparente : toute alternance est le résultat d'une ou plusieurs opérations phonologiques régulières.

3.1.2.1 Données, affixes verbaux et alternances

Le somali est une langue flexionnelle (Je reviendrai sur le somali de façon extensive dans le chapitre suivant, section 4.3). Le verbe simple est constitué, selon la plupart des auteurs, par une racine, bien souvent de forme CVC ou CVVC (voir BARILLOT, 2002) suivie des marqueurs flexionnels. Quant aux verbes dérivés, ils sont formés par l'ajout d'un affixe, que j'étiquette LEX, entre la racine et les affixes flexionnels. Ces derniers expriment d'une part l'accord en nombre, genre et personne (PNG), d'autre part le temps, l'aspect et le mode (TAM). Le tableau 3.4 illustre la séquence des morphèmes apparaissant dans une forme verbale du somali, appelée « complexe verbal » (SAEED, 1993, p. 38-39).

TABLE 3.4 – Le complexe verbal en somali

(a)	(b)	(c)	(d)	(c')
Racine	LEX	PNG	TAM	PNG

Dans le tableau 3.5, les paradigmes du présent général et du passé simple du verbe [ke:n] « porter » illustrent les marqueurs flexionnels d'un verbe simple.

TABLE 3.5 – Présent général et passé simple

conj.	passé	présent
1sg	ke:n-aj	ke:n-a:
2sg	ke:n-t-aj	ke:n-t-a:
3sgM	ke:n-aj	ke:n-a:
3sgF	ke:n-t-aj	ke:n-t-a:
1pl	ke:n-n-aj	ke:n-a:
2pl	ke:n-t-e:-n	ke:n-t-a:-n
3pl	ke:n:-n	ke:n-a:-n

Le tableau 3.6 exemplifie la séquence des marqueurs flexionnels selon les positions du complexe verbal ; la forme montrée est ke:n-t-a:-n « vous portez ».

TABLE 3.6 – 2pl ke:n-t-a:-n « vous portez »

(a)	(b)	(c)	(d)	(c')
Racine	LEX	PNG	TAM	PNG
ke:n		t	a:	n
porter		2	présent	pluriel

3.1. TOUT PHONOLOGIQUE

Pour ce qui est de la position TAM, les marqueurs de temps sont -aj pour le passé et -a: pour le présent.⁴ Les marqueurs PNG, quant à eux, ne varient pas entre les différents temps verbaux, mais uniquement à l'intérieur du paradigme, comme montré dans le tableau 3.7. Les marqueurs 2pl et 3pl sont discontinus : n apparaît à la droite de TAM, alors que tous les autres affixes PNG apparaissent à la gauche de cette position.

TABLE 3.7 – Les marqueurs PNG

	Sg	Pl
1	∅	n
2	t	t...n
3M	∅	∅...n
3F	t	∅...n

Enfin, la position LEX est occupée par des morphèmes lexicaux qui véhiculent des signifiés variés, tels par exemple le causatif, le médio-passif, l'inchoatif, ou d'autres. Ces morphèmes sont dérivationnels et s'attachent à des racines verbales, nominales ou adjectivales. Quelques exemples de morphèmes occupant la position LEX sont montrés dans le tableau 3.8.

TABLE 3.8 – Les morphèmes lexicaux LEX

Lex	signifié	V, N, Adj	V dérivé
am	médio-passif	mil « dissoudre »	milam « se dissoudre »
o:b	inchoatif	ɖab « vérité »	ɖabo:b « devenir vrai »
tam	réciproque	ul « bâton »	ultam « se battre avec un bâton »
e:	causatif	yar « petit »	yare: « réduire »
o	autobénéfactif	fur « ouvrir »	furo « ouvrir pour soi-même »

Plusieurs auteurs, dont SAEED (1993) et SAEED (1999) que nous suivons ici, proposent de classer les verbes en fonction de l'identité de LEX et de sa capacité à provoquer des alternances allomorphiques des racines verbales et/ou des marqueurs PNG. Comme illustré dans le tableau 3.9, la classe 1 est caractérisée par des verbes simples et non-dérivés (dans lesquels LEX=∅) et des verbes construits à partir d'affixes lexicaux qui déclenchent des alternances prédictibles phonologiquement. Les classes 2 et 3, en revanche, sont constituées de verbes dérivés par des affixes LEX de nature à provoquer des alternances allomorphiques non prédictibles du point de vue phonologique.

4. A ceux-là s'ajoute le marqueur aspectuel -aj- indiquant le progressif, qui est inséré à la droite de LEX, avant PNG : ke:n-aj-s-a:-n « vous êtes en train de porter/vous portez habituellement ». L'affixe aj est sélectionné systématiquement dans toutes les formes dont l'interprétation aspectuelle est reliée à une action habituelle dans le temps. Nous n'analysons donc pas ce marqueur dans l'article.

TABLE 3.9 – Les morphèmes lexicaux LEX

Classe	Lex
1	LEX = \emptyset LEX = -tam, -am, etc..
2	LEX = Causatif 2a : LEX = -i 2b : LEX = -e:
3	LEX = Autobénéfactif 3a : LEX = -so 3b : LEX = -o

Au vu des informations exposées jusqu'ici, je peux montrer les paradigmes complets des cinq classes verbales. Prenons en considération le verbe simple mar « passer, attacher ». A partir de cette forme, il est possible d'en dériver trois autres, chacune construite à partir d'un affixe LEX distinct : mari « faire passer, frotter avec » (LEX = i, causatif), marso « en finir, consommer, s'habiller » (LEX = so, autobénéfactif) et maro « être fini/vide » (LEX = o, autobénéfactif). J'illustre la classe 2b en prenant le verbe $\text{\textcircled{f}are}$ « énerver », dérivé de $\text{\textcircled{f}aro}$ « colère ». Le tableau 3.10 montre les formes de l'impératif singulier, les formes de l'infinitif, ainsi que les formes 1sg du présent progressif : chaque classe verbale y est représentée. Le tableau 3.11, en revanche, montre les paradigmes complets du présent général.

TABLE 3.10 – Impératif

classe	1	2a	2b	3a	3b
Imp, 2sg	mar	mar-i	$\text{\textcircled{f}ar-e}$:	mar-so	mar-o
Inf	mar-i	mar-in	$\text{\textcircled{f}ar-ajn}$	mar-san	mar-an
PresProgr, 1sg	mar-aj-a:	mar-in-aj-a:	$\text{\textcircled{f}ar-ajn-aj-a}$:	mar-san-aj-a:	mar-an-aj-a:

Les données présentées dans les tableaux 3.10 et 3.11 suffisent à illustrer nos propos.

Il convient tout d'abord d'aborder rapidement les alternances déclenchées par les affixes LEX appartenant à la classe 1. Comme je l'ai mentionné, la classe 1 est constituée de verbes possédant un LEX vide ou faisant partie d'un ensemble de suffixes dont les modifications allomorphiques sont entièrement prédictibles à partir des règles générales de la phonologie du somali. Parmi ces alternances, nous trouvons d'abord la règle transformant la séquence sous-jacente /l+t/ en [ʃ]. Cette règle s'applique systématiquement, comme montré dans le tableau 3.12 : un verbe de la classe 1, tel hadal « parler », en est autant affecté qu'un nom suffixé par le déterminant ou un nom suffixé par un agentif (SAEED, 1993, p. 26, 301).

3.1. TOUT PHONOLOGIQUE

TABLE 3.11 – Présent général

conj.	1	2a	2b	3a	3b
1sg	mar-a:	mar-i-j(j)-a:	ʕar-e-j(j)-a:	mar-sad-a:	mar-t-a:
2sg	mar-t-a:	mar-i-s-a:	ʕar-aj-s-a:	mar-sa-t-a:	mar-a-t-a:
3sgM	mar-a:	mar-i-j(j)-a:	ʕar-e-j(j)-a:	mar-sad-a:	mar-t-a:
3sgF	mar-t-a:	mar-i-s-a:	ʕar-aj-s-a:	mar-sa-t-a:	mar-a-t-a:
1pl	mar-n-a:	mar-in-n-a:	ʕar-ajn-n-a:	mar-san-n-a:	mar-an-n-a:
2pl	mar-t-a:-n	mar-i-s-a:-n	ʕar-aj-s-a:-n	mar-sa-t-a:-n	mar-a-t-a:-n
3pl	mar-a:-n	mar-i-j(j)-a:-n	ʕar-e-j(j)-a:-n	mar-sad-a:-n	mar-t-a:-n

De façon semblable, l’occlusive /t/ subit une règle de voisement à l’inter-vocalique, comme montré dans le tableau 3.13⁵. Cette règle, comme remarqué par SAEED (1993, p. 302) est générale à la langue.

TABLE 3.12 – Classe 1 : /l+t/=[ʃ]

1	[hadal] parler.Imp.2sg	/hadal-t-a:/ parler.2sg.Pres	[hadaʃa:] « tu parles »
2	[be:l] communauté	/be:l-ta/ communauté-Det	[be:ʃa] « la communauté »
3	[aba:bul] organiser.Imp.2sg	/aba:bul-to/ organiser-Agentif	[aba:buʃo] « organisatrice »

TABLE 3.13 – Classe 1 : /t/=[d]

1	/ʕi-t-a:/ crier-2sg-Pres	[ʕida:] « tu cries »
2	/mindi-ta] couteau-le	[mindi-da] « le couteau »

En troisième lieu, les racines de la classe 1 de forme CVCVC sont caractérisées par une alternance voyelle-zéro dans certains contextes : elles font surface comme CVCC devant des affixes commençant par une voyelle et comme CVCVC devant des affixes commençant par une consonne. Ce même type d’alternance a lieu dans les noms aussi, comme souligné par SAEED (1993, p. 27-28, 295). Le tableau 3.14 illustre deux de ces racines.

Enfin, deux règles de neutralisation existent en somali : d’une part, /m/ et /n/ sont neutralisés en faveur de [n] en position de coda finale ou interne,

5. Au voisement s’ajoute un phénomène de spirantisation, que je ne traite pas dans le détail car cela n’a aucun effet sur notre analyse.

TABLE 3.14 – Classe 1 : alternances V-zéro

1	gudba: croiser.1sg.Pres	gudubta: croiser.2sg.Pres	gudub croiser.Imp
2	galbo après-midis	galabta après-midi.Det	galab après-midi

d'autre part /t/ et /d/ sont neutralisés en fin de mot en faveur de [d]. Ces deux règles, lorsqu'elles s'appliquent à des bases verbales de la classe 1, modifient les formes de surface, comme montré dans les tableaux 3.15 et 3.16.

TABLE 3.15 – Classe 1 : /t/, /d/ → [d] / __#

/t/	gunta:	gunud	« nouer »
/d/	hurda:	hurud	« aller se coucher »

TABLE 3.16 – Classe 1 : /n/, /m/ → [n] / __ {C, #}

	Imp 2sg	Pres 2sg	Pres 1sg	
/m/	do:n	do:nta:	do:ma:	« draguer »
/n/	do:n	do:nta:	do:ma:	« vouloir »
	Sg	Sg-Det	Pl	
/m/	tʃin	tʃinta	tʃimo	« bras »
/n/	dan	danta	dano	« objectif »

Les exemples montrés dans les tableaux 3.12 à 3.16 ne sont donc clairement pas des cas d'allomorphie : il s'agit d'alternances conditionnées phonologiquement.

Dans la suite de cette section, je vais illustrer les lignes principales de l'analyse proposée dans le travail en collaboration avec X. Barillot et S. Bendjaballah et notamment le fait que les alternances de surface observables dans les verbes des classes 2a, 2b, 3a, et 3b résultent toutes, sans exception, de l'application de règles phonologiques régulières établies indépendamment dans la grammaire du somali.

Les premières formes sur lesquelles nous devons nous pencher sont celles où apparaissent des affixes exprimant la position PNG dans les classes 2 et 3, respectivement. Par rapport à la classe 1, en effet, la classe 2 présente [s] dans les formes 2sg, 3Fsg et 2pl. Or, étant donné la règle de voisement illustrée par le tableau 3.13, nous nous attendons à ce que cet affixe fasse surface comme *[d], et non pas [s]. La forme 2sg, donc, devrait être *mari-d-a: au lieu

3.1. TOUT PHONOLOGIQUE

de mari-s-a: « tu fais passer ». De façon semblable, la classe 3 présente également des affixes qui ne sont pas, à première vue, attendus : à nouveau, nous nous attendons à ce que les formes 2sg, 3Fsg et 2pl fassent surface avec [d] à l'intervocalique, au lieu de [t]. Ainsi, 2sg mar-sa-t-a: « tu en finis » devrait faire surface comme *mar-sa-d-a:. La distribution des affixes PNG est résumée dans le tableau 3.17 ; les affixes dont la forme n'est pas attendue sont soulignés.

TABLE 3.17 – Allomorphie de PNG

PNG	Classe 1	Classe 2	Classe 3
1sg	∅	∅	∅
2sg	t	<u>s</u>	<u>t</u>
3Msg	∅	∅	∅
3Fsg	t	<u>s</u>	<u>t</u>
1pl	n	n	n
2pl	t	<u>s</u>	<u>t</u>
3pl	∅	∅	∅

Le comparaison de la classe 1 d'une part avec les classes 2 et 3 d'autre part montre que la position LEX est également affectée par de l'allomorphie à l'intérieur du paradigme. Le tableau 3.18 illustre bien que LEX est vide dans la classe 1⁶, alors que dans les classes 2 et 3, non seulement LEX contient un ou plusieurs affixes différents, mais une colonne supplémentaire, étiquetée « ? » doit être insérée afin de rendre compte de tout le matériel segmental présent dans les formes fléchies (voir les tableaux 3.19 à 3.22). Le matériel agencé dans la colonne « ? » doit être attribué soit à LEX, soit à PNG.

TABLE 3.18 – Classe 1 : pas d'allomorphie

	Stem	LEX	PNG	TAM
Imp 2s	mar	∅	-	-
1sg/3Msg/3pl (=devant V)	mar	∅	∅	a:
2sg/3Fsg/2pl (=devant C sauf n)	mar	∅	t	a:
1pl (=devant n)	mar	∅	n	a:

Nous suivons l'analyse classique, montrée dans le tableau 3.9 et consistant à établir l'identité de LEX à partir de la forme que cet affixe acquiert à la 2sg de l'impératif.

Quant à la classe 2a, donc, LEX = /i/. Comme on peut le voir dans le tableau 3.19, /i/ apparaît dans toutes les cases ; de surcroît, la colonne « ? »

6. Dans les tableaux 3.18 à 3.22, les cases contenant le trait - représentent des cellules du paradigme dont les affixes n'existent pas, alors que ∅ représente des cases dont l'affixe est un morphème zéro.

contient /j(j)/ aux formes 1sg/3Msg/3pl et /n/ à la 1pl. Quant à la classe 2b, LEX contient deux allomorphes, distribués comme montré dans le tableau 3.20. La classe 2b possède également deux affixes, /j(j)/ et /n/ ayant la même distribution que les suffixes identiques dans la classe 2a.

TABLE 3.19 – Classe 2a

	Stem	LEX	?	PNG	TAM
Imp 2s	mar	i	-	-	-
1sg/3Msg/3pl (=devant V)	mar	i	j(j)	∅	a:
2sg/3Fsg/2pl (=devant C sauf <i>n</i>)	mar	i		s	a:
1pl (=devant <i>n</i>)	mar	i	n	n	a:

TABLE 3.20 – Classe 2b

	Stem	LEX	?	PNG	TAM
Imp 2s	mar	e:	-	-	-
1sg/3Msg/3pl (=devant V)	mar	e:	j(j)	∅	a:
2sg/3Fsg/2pl (=devant C sauf <i>n</i>)	mar	aj		s	a:
1pl (=devant <i>n</i>)	mar	aj	n	n	a:

Nous constatons ainsi que la seule différence entre 2a et 2b se fait au niveau des affixes apparaissant dans LEX, tous les autres allomorphes étant identiques et ayant la même distribution.

Les classes 3a et 3b, en revanche, se distinguent aussi bien sur le plan de LEX que sur celui du contenu de la colonne «? ».

TABLE 3.21 – Classe 3a

	Stem	LEX	?	PNG	TAM
Imp 2s	mar	so	-	-	-
1sg/3Msg/3pl (=devant V)	mar	sa	d	∅	a:
2sg/3Fsg/2pl (=devant C sauf <i>n</i>)	mar	sa	-	t	a:
1pl (=devant <i>n</i>)	mar	sa	n	n	a:

Comme le montrent les tableaux 3.21 et 3.22, LEX = /so, sa/ dans la classe 3a, mais LEX = /o, ∅, a/ dans la classe 3b. A cela s'ajoute la différence, dans la colonne «? », entre /d/ qui apparaît à la 1sg/3Msg/3pl dans la classe 3a vs. /t/ dans la classe 3b.

Dans la sous-section qui suit, je m'apprete d'abord à illustrer que la consonne /s/ apparaissant dans les formes de LEX de la classe 3a (tableau

TABLE 3.22 – Classe 3b

	Stem	LEX	?	PNG	TAM
Imp 2s	mar	o	-	-	-
1sg/3Msg/3pl (=devant V)	mar	∅	t	∅	a:
2sg/3Fsg/2pl (=devant C sauf <i>n</i>)	mar	a	-	t	a:
1pl (=devant <i>n</i>)	mar	a	n	n	a:

3.21) fait partie du marqueur du causatif qui apparaît dans la classe 2a, dans la colonne LEX, sous forme de la voyelle /i/. Autrement dit, /s/ et /i/ sont deux segments du même affixe sous-jacent.

3.1.2.2 Analyse des marqueurs verbaux

Le suffixe du causatif apparaît dans la classe 2a, 2b et, comme je vais le montrer dans ce qui suit, dans la classe 3a également. Nous démontrons qu'il s'agit d'un seul et même affixe sous-jacent dont les alternances de surface dépendent de la phonologie du somali. En effet, la classe 3a et la 3b diffèrent fondamentalement par la présence de /s/ dans LEX de la classe 3a vs. son absence. Nous faisons l'hypothèse que cette consonne est la forme de surface palatalisée d'un /t/ sous-jacent.

Le morphème du causatif que nous proposons est de forme :

(18) Le morphème du causatif :

CAUS I t

 C V

Selon notre hypothèse, la consonne /t/ fait surface en tant que consonne palatalisée, [s], puisqu'il est précédé de l'élément palataliseur |I|. Les conditions sous lesquelles /t/ peut faire surface sont détaillées au fur et à mesure de l'analyse.

Notre point de départ est l'observation et la comparaison des verbes des classes 2a et 3a. L'identité de la consonne /s/ apparaissant dans LEX de la classe 3a se révèle en effet lorsqu'on compare les quatre formes de l'impératif des classes 1, 2a, 3a, et 3b. Ces quatre formes sont montrées ci-dessous :

(19) Identité de /s/ dans marso :

- a. mar « passer » (classe 1)
- b. mar-i « faire passer » (classe 2a)
- c. mar-o « être fini » (classe 3b)
- d. mar-s-o « terminer, s'habiller » (classe 3a)

Les verbes de la classe 2a sont dérivés à partir de la classe 1 par suffixation de LEX = /i/ ; de même, les verbes de la classe 3b sont dérivés de la classe 1 par suffixation de LEX = /o/. Les premiers sont causatifs, alors que les seconds

sont autobénéfactifs. Enfin, les verbes de la classe 3a sont formés à partir de la classe 1 par suffixation de LEX = /so/ : la relation entre /maro/ et /mar/ est identique à celle entre /marso/ et /mari/ : /maro/ est l'équivalent autobénéfactif de /mar/, alors que /marso/ est l'autobénéfactif de /mari/. Notre hypothèse est donc que /s/ dans /marso/ est un allomorphe du causatif.

La dérivation des verbes de la classe 3a à partir des verbes de la classe 2a est très productive. Le tableau 3.23 illustre quelques exemples de la relation sémantique et morphologique entre ces deux classes.

TABLE 3.23 – La classe 3a dérive de la classe 2a

	Classe 1	Classe 2a	Classe 3a
a.	bu:h « être plein »	bu:hi « remplir »	bu:hso « remplir pour s-m »
b.	kar « bouillir »	kari « faire bouillir, cuire »	karso « cuire pour s-m »
c.	tir « effacer »	tiro « compter »	tirso « compter pour s-m »
d.	qurun « pourrir »	qurmi « faire pourrir »	qurunso « faire pourrir pour s-m »
e.	ereg « donner sur la confiance »	ergi « prêter »	ergiso « prendre sur la confiance »
f.	korod « être augmenté »	korđi « augmenter »	korđiso, korodso « augmenter pour s-m »

Les verbes en d., e., et f. représentent un argument supplémentaire en faveur de l'analyse de /s/ comme allomorphe du causatif. Les racines de ces verbes sont de type CVCVC comme gudub « croiser.Imp » mentionné plus haut, cf. tableau 3.14. Ces racines sont caractérisées par l'alternance de la deuxième voyelle avec zéro. Cette voyelle ne fait pas surface lorsque la racine est suivie d'une voyelle, comme dans la forme gudba: « je croise ». BARILLOT (2002) a donc fait l'hypothèse que les racines de ces verbes sont de forme /CVCC/ au niveau sous-jacent, la voyelle étant insérée uniquement lorsque la position n'est pas gouvernée. Ainsi, le causatif de ce verbe aura la forme CVCCi : gudbi « envoyer au-delà.Imp ». Pour l'autobénéfactif, en revanche, le suffixe -so provoque une séquence de trois consonnes, ce qui n'est pas possible en somali : */gudb+so/. Deux stratégies sont donc envisageables, montrées ci-dessous.

(20) L'autobénéfactif des verbes CVCC

- a. propagation de la voyelle du stem : CV_iCV_iCso.
- b. réalisation d'une voyelle entre le stem et le suffixe : CV_iCCV_jso.

Dans un corpus tiré de PUGLIELLI et C. M. SIYAAD (1984) et ZORC (1993), 57 verbes de la classe 3a dérivés de racines de type CVCC sont recensés. 52 adoptent la stratégie (20-a), 4 adoptent la stratégie (20-b) et prennent la forme

3.1. TOUT PHONOLOGIQUE

CVCCiso, alors qu'un verbe adopte les deux stratégies. Ce verbe est l'exemple f. dans le tableau 3.23. La séquence *-is-* est donc un allomorphe du causatif. Nous avons établi l'identité de *-i-*, *-s-* et *-is-*.

La deuxième étape du raisonnement consiste à observer la distribution de la consonne [t] en somali. Notre corpus, constitué des entrées de trois dictionnaires (AGOSTINI, PUGLIELLI et M. C. SIYAAD, 1985; KEENADIID, 1976; ZORC, 1993), révèle que [t] est presque toujours suivi d'une voyelle, comme il est possible de le voir dans le tableau 3.24, contextes en a.

TABLE 3.24 – La classe 3a dérive de la classe 2a

	position		Agostini et al.	Zorc	Keenadiid
a.	initiale	#tV	1512	1041	584
	attaque post-coda	...CtV...	1280	960	481
	intervocalique	...VtV	1026	690	370
b.	finale	t#	1 (empr.)	14 (empr.)	1 (empr.)
	coda	...tC...	11 (empr.)	22 (empr.)	2 (empr.)
	gémignée	...tt...	0	1 (empr.)	0

Dans le cadre autosegmental de la phonologie du gouvernement, une consonne devant obligatoirement être suivie d'une voyelle correspond à la réalisation de surface d'une position C suivie d'une position V phonétiquement interprétée. Cette position, à son tour, licencie la position C pouvant ainsi être également interprétée phonétiquement. Le schéma (21) illustre cette configuration.

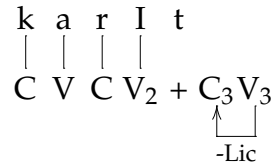
(21) t doit être licencié :



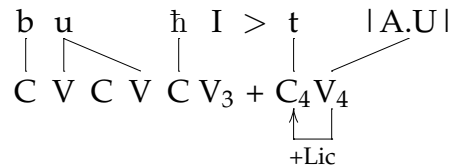
Tous les allomorphes du causatif sont dérivées à partir de cette configuration. A titre d'exemple, j'illustre ici uniquement trois formes. Tout d'abord, la forme 2sg Imp d'un verbe de la classe 2a, où le causatif apparaît en isolation (22-a); ensuite, 2sg Imp d'un verbe de la classe 3a, où la causatif est suivi du morphème de l'autobénéfactif (22-b); enfin, la forme 2sg Pres, où le causatif est suivi du marqueur TAM /a:/ (22-c). Davantage d'exemples peuvent être consultés dans BARILLOT, BENDJABALLAH et LAMPITELLI (2018).

(22) Le morphème du causatif en somali

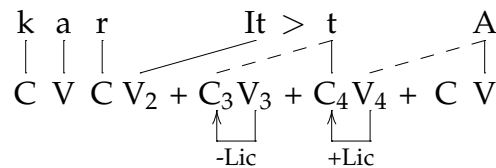
a. Cl 2a [kari] 2sg Imp « cuisine! »



b. Cl 3a [bu:ħso] 2sg Imp « remplis pour toi-même! »



c. Cl 2a [karisa:] 2sg Pres « tu cuisines (habituellement) »



La représentation (22-a) montre que le marqueur du causatif se réalise comme [i] puisque /t/ n'est pas licencié. Plus précisément, V_3 ne licencie pas C_3 , ce qui entraîne que /t/ ne peut pas s'associer à cette position. Par conséquent, /t/ reste flottant, seul l'élément |I| apparaît en surface : il est associé à la position V_2 . L'allomorphe du causatif [i] résulte donc de ce type de configuration, que nous retrouvons dans toutes les formes de l'impératif de la classe 2a.

En revanche, dans la représentation (22-b), le marqueur du causatif est suivi de l'autobénéfactif (représenté par les deux éléments |A.U|=[o], voir plus bas pour les détails) : cette voyelle, associée à V_4 , licencie C_4 et permet ainsi à /t/ du causatif de se réaliser. Ce dernier, donc, fait surface, mais il est palatalisé par l'élément |I| qui le précède. |I|, à son tour, reste flottant car V_3 est proprement gouvernée par V_4 . V_3 peut donc rester vide.

Enfin, en (22-c), /t/ apparaît encore sous sa variante palatalisée, de surcroît phonologiquement longue. En effet, nous avons deux consonnes /t/ : l'une appartenant à la représentation du causatif, l'autre étant le marqueur de 2sg. Ce dernier /t/ peut s'associer à C_4 (l'autre /t/ ne peut pas s'associer à C_3 car cette position n'est pas licenciée) : V_4 licencie cette position grâce à la propagation du marqueur TAM |A|. L'élément |I|, quant à lui, s'associe à V_2 (car V_2 n'est pas gouvernée) et palatalise la consonne /t/ à sa droite. Les deux consonnes /t/ subissent une dissimilation en faveur d'un seul /t/ ; celui qui reste propage ensuite sur C_3 : il s'agit donc d'une consonne phonologiquement longue, au sens de SÉGÉRAL et SCHEER (2001a). La séquence /itt/ se réalise [is], ce qui correspond à l'allomorphe du causatif dans le contexte de la 2sg du présent.⁷

7. En somali, le suffixe du causatif palatalise la dernière consonne du stem : [no:g] « être fatigué » vs. [no:tʃi] « fatiguer », [da:q] « brouter » vs. [da:tʃi] « faire brouter ». Dans l'analyse proposée par BENDJABALLAH (1998), le causatif est constitué d'une unité CV associée à l'élé-

3.1. TOUT PHONOLOGIQUE

Avant d'aborder la dérivation des verbes autobénéfactifs et les formes fléchies correspondantes, penchons-nous sur la classe 2b. Cette classe est constituée de verbes formés uniquement à partir d'adjectifs ou de noms :

- (23) a. Nom > classe 2b
 (i) ʔaro « rage » > ʔare: « énerver »
 (ii) ʔafo « dîner (nom) » > ʔaʔe: « dîner (verbe) »
 (iii) bijo « eau » > bije: « ajouter de l'eau »
 b. Adj > classe 2b
 (i) adag « dur, fort » > adke: « durcir »
 (ii) af « aiguisé » > afe: « aiguïser »
 (iii) ʔad « blanc » > ʔade: « blanchir »

La classe 2b et la classe 2a sont un seul et même groupe. En effet, les verbes de la classe 2b sont la base de la dérivation des verbes de la classe 3a : l'affixe -e: est remplacé par -aj- et le suffixe -so est ajouté à sa droite. Cette dérivation est équivalente à celle montrée plus haut (cf. (19) et 3.23) entre la classe 2a et la classe 3a. Les verbes de la classe 3a sont donc construits à partir de la classe 2a ou de la classe 2b, ce qui montre que ces deux classes sont un groupe homogène.

Les données montrées dans le tableau 3.25 corroborent notre propos : la classe 3a est formée à partir de la classe 2a. Le lien sémantique est évident : il s'agit d'une classes de verbes autobénéfactifs dans lesquels le sémantisme du causatif est présent.

TABLE 3.25 – La classe 3a dérive aussi de la classe 2b

	Nom/Adj	Classe 2a	Classe 3a
a.	adag « dur, fort »	adke: « durcir, renforcer »	adkajso « renforcer pour s-m »
b.	af « aiguisé »	afe: « aiguïser »	afajso « aiguïser s-m »
c.	bijo « eau »	bije: « ajouter de l'eau »	bijajso « diluer pour s-m »
d.	ʔad « blanc »	ʔade: « blanchir »	ʔadajso « blanchir pour s-m »

L'affixe LEX des classes 2a et 2b se réalise de plusieurs façons différentes, en fonction notamment du contexte phonologique et de la classe dérivationnelle, comme résumé dans le tableau 3.26.

La différence de surface entre la classe 2a et la classe b réside dans la présence, au niveau sous-jacent, de l'élément |A|. En effet, le suffixe LEX de la

ment |I| : notre analyse est donc cohérente avec cette proposition, et met en lumière le fait que ce suffixe ne palatalise pas seulement la consonne linéairement à sa gauche, mais aussi à sa droite.

TABLE 3.26 – LEX : classes 2a et 2b

	Contextes	Classe 2a	Classe 2b
Flexion	Imp 2s	i	e:
	1sg/3Msg/3pl (=devant V)	i	e:
	2sg/3Fsg/2pl (=devant C)	i	aj
Dérivation	devant l'autobénéfactif	(i)s	ajs

classe 2b est constitué du suffixe du causatif (identique à celui de la classe 2a) auquel l'élément |A|, muni d'une unité CV, est ajouté :

(24) Le morphème du causatif (classe 2b) :

CAUS A I t
 C V C V

La présence de l'élément |A| au niveau de la représentation explique les différences de forme entre les affixes LEX dans la classe 2a vs. la classe 2b. Nous faisons l'hypothèse que cet élément est le marqueur de la verbalité, ce qui s'explique justement par le fait que seuls des noms et des adjectifs peuvent servir de base à des verbes de la classe 2b. Le suffixe -i, au contraire, ne peut jamais être employé pour former un verbe à partir d'un adjectif. De plus, il est impossible de dériver un verbe autobénéfactif à partir d'un adjectif : adag « fort, dur » > *adko (classe 3b) est agrammatical.

Je montre quelques formes fléchies afin d'illustrer les détails de la représentation de la classe 2b. Les représentations (25-a) et (25-b) sont équivalentes à celles montrées en (22-a) et (22-b), respectivement. La représentation (25-c), en revanche, concerne une forme fléchie distincte de celle montrée en (22-c) afin d'illustrer davantage de formes.

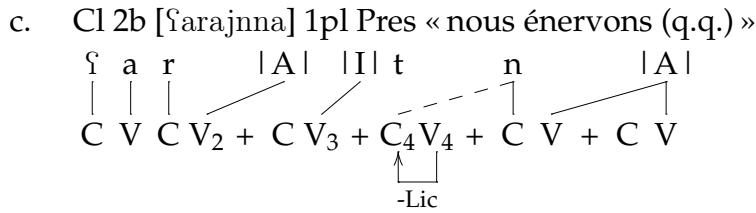
(25) Formes fléchies de la classe 2b

a. Cl 2b [adke:] 2sg Imp « durcis! renforce! »

 a d k |A.I| t
 | | | / |
 C V C V C V₃ + C₄V₄ + C₅V₅
 ↑
 -Lic

b. Cl 3a [adkajso] 2sg Imp « renforce pour toi-même! »

 a d k |A.II|> t |A.U|
 | | | / | / |
 C V C V C V₃ + C₄V₄ + C₅V₅
 ↑
 +Lic



La forme adke: montre que /t/ du causatif ne peut pas faire surface car, V_5 étant vide, la position C_5 n'est pas licenciée. Par conséquent, l'unité C_5V_5 n'est pas activée. L'unité C_4V_4 , introduite par le marqueur de verbalité |A|, en revanche, est bien activée par la fusion des éléments |A| et |I| qui propagent aussi sur V_3 : la voyelle fait en effet surface comme voyelle longue. L'exemple suivant, adkajso diffère par rapport à deux aspects. D'une part, en (25-b), C_5 est licenciée (V_5 est associée au marqueur de l'autobénéfactif A.U) : la consonne /t/ fait donc surface. Pour cause de l'adjacence avec l'élément |I|, /t/ se réalise [s]. D'autre part, les éléments faisant partie de la représentation de LEX, c'est-à-dire |A| et |I|, ne fusionnent pas ici ; ils constituent une diphtongue : [aj]. Il est important de souligner que la théorie des éléments, tout comme le cadre CVCV plus en général, ne prédisent pas si les éléments doivent ou pas s'associer dans les deux configurations en (25-a) et (25-b) : deux possibilités logiques existent et sont toutes deux réalisées en somali.

Enfin, la forme 1pl du présent, ʕarajɲna montre un cas où /t/ du causatif n'est pas licencié (V_4 est vide) : l'unité C_4V_4 est donc activée par la propagation du marqueur de 1pl, /n/, qui va sur la position consonantique. Cette configuration représente toutes les formes fléchies 1pl des paradigmes à l'étude dans ce travail.

La dernière étape de l'analyse des verbes du somali se focalise sur la représentation de l'autobénéfactif, instancié par les classes 3a et 3b. Nous construisons notre raisonnement sur le travail de BARILLOT et SÉGÉRAL (2005) dans lequel une analyse des allomorphes du suffixe autobénéfactif -o est proposée. L'analyse de Barillot et Ségéral se fonde notamment sur l'hypothèse des « géminées virtuelles » ce qui explique, dans le cas du somali, pourquoi nous retrouvons, dans le paradigme de la classe 3b, [t] à l'intervocalique, alors qu'il devrait voisier, comme montré dans le tableau 3.24.

Notons, comme nous venons de le montrer, que la classe 3a est composée du causatif auquel on suffixe l'autobénéfactif. Ainsi, LEX = -/so/ est en effet composé du causatif -s- plus l'autobénéfactif -/o/. Nous nous intéressons donc uniquement aux allomorphes du suffixes -/o/ : leur distribution dans les deux classes est montrée dans le tableau 3.27.

Au vu des données agencées dans le tableau 3.27, le marqueur de l'autobénéfactif est constitué d'une voyelle (/a/ ou /o/) qui alterne avec zéro ; cette voyelle est suivie d'une consonne coronale : /t, d, n/.

Nous devons donc expliquer pourquoi cette voyelle est supprimée devant les suffixes commençant par une voyelle. Nous devons également expliquer pourquoi, dans les formes 2sg, 3Fsg et 2pl de la classe 2b, l'allomorphe de l'autobénéfactif -/o/- est suivi de [t] qui se trouve ainsi à l'intervocalique (voir tableau 3.11 pour le paradigme complet). Nous avons un contre-exemple ap-

TABLE 3.27 – LEX : classes 3a et 3b

	Contextes	Classe 2a	Classe 2b
Flexion	Imp 2s	o	o
	1sg/3Msg/3pl (=devant V)	ad	t
	2sg/3Fsg/2pl (=devant C sauf /n/)	a	a
	Inf/Prog/1pl (=devant /n/)	an	an
Dérivation		néant	néant

parent à la règle de voisement de /t/ à l'intervocalique. Enfin, les données montrent une troisième alternance à expliquer : la voyelle de l'autobénéfactif se réalise comme [o] lorsqu'elle est finale, et comme [a] partout ailleurs.

Les trois alternances à expliquer sont listées ci-dessous :

- (26) a. L'alternance a~∅
- b. La présence de [t] à l'intervocalique
- c. L'alternance entre -o et -a-

Nous posons la représentation (27) et affirmons qu'elle rend compte des alternances en 3.27, ainsi que de la forme et de la distribution de tous les allomorphes de l'autobénéfactif.

- (27) Le morphème du causatif (classe 2b) :

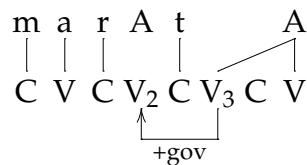
AUTOBEN A t

C V

L'alternance a~∅ s'explique au moyen de la phonologie du gouvernement et de la phonologie du somali. Comme déjà mentionné, BARILLOT (2002) a démontré que le somali possède des racines de forme CVCC dans lesquelles la voyelle est copiée entre les deux dernières consonnes afin d'éviter une séquence de trois consonnes, interdite dans la langue. Dans les termes de la phonologie du gouvernement, une position vocalique n'est remplie que si elle n'est pas gouvernée. La voyelle /a/ de l'autobénéfactif fonctionne de cette façon-là, comme illustré par la comparaison des formes qui suivent :

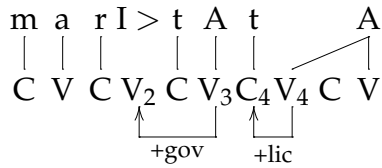
- (28) Classe 3a/3b, 1sg :

- a. Cl 3b [marta:] 1sg Pres « Je suis rempli/rassasié »



3.1. TOUT PHONOLOGIQUE

b. Cl 3a [marsada:] 1sg Pres « Je finis/m'habille »



Dans la représentation (28-a), il n'y a aucun groupe consonantique CCC potentiel : ainsi, -/a/- ne fait pas surface (la position V₂ est gouvernée par V₃). En revanche, dans la configuration (28-b), le groupe consonantique */rst/ ne peut pas faire surface : l'élément |A| de l'autobénéfactif s'associe donc à V₃ et il gouverne ainsi V₂ qui reste vide. Le causatif se réalise comme [s], comme attendu, et la consonne /t/ de l'autobénéfactif est voisée, comme prédit par la phonologie de la langue. Dans les deux cas, les consonnes /t/ sont licenciées.

Dans les formes dans lesquelles /t/ se réalise comme [t] à l'intervocalique, nous appliquons l'analyse de BARILLOT et SÉGÉRAL (2005) consistant à postuler que tout [t] intervocalique est en fait un /t/ géminé sous-jacent. De plus, dans ces mêmes formes (2sg, 3Fsg et 3pl), /a/ apparaît alors que la position vocalique à sa droite est remplie par /t/ : mar-a-t-a: cl 3b 2sg Pres « tu finis, tu es rassasié ». Ceci veut dire que ce /a/ est suivi de deux consonnes.

Nous posons que la forme sous-jacente de 2sg Pres est la suivante :

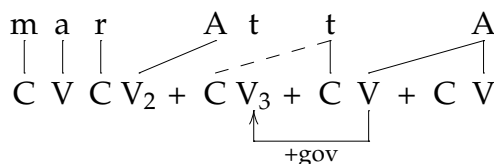
- (29) mar at t a:
 racine autoben 2sg TAM
 « Tu attaches pour toi-même »

Nous avons donc une séquence de deux consonnes /t/ : l'une fait partie de la représentation de l'autobénéfactif, alors que l'autre est le marqueur de 2sg. Par conséquent, la voyelle /a/ à la gauche de [t] doit obligatoirement être réalisée afin d'éviter une séquence de trois consonnes : */rtt/.

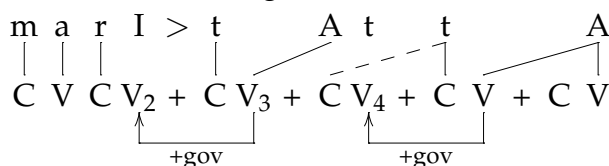
Les représentations de cette forme et de la forme classe 3a 2sg Pres sont comme suit :

(30) Classe 3a/3b, 2sg :

a. Cl 3b [marata:] 2sg Pres « Tu es rempli/rassasié »



b. Cl 3a [marsata:] 2sg Pres « Tu finis/t'habilles »



Dans les deux configurations montrées ci-dessus, une séquence de deux /t/ se réalise comme [t] simple intervocalique ; ceci n'est donc pas un contre-

exemple à la règle de voisement de /t/ entre deux voyelles. Pour ce qui est de la réalisation des autres segments des marqueurs de l'autobénéfaktif et du causatif, les processus phonologiques montrés jusqu'ici s'appliquent de façon systématique.

Le dernier cas d'allomorphie à analyser est l'alternance entre -o et -a-. L'allomorphe -o n'apparaît qu'à l'impératif 2sg. Pourquoi, donc, cette voyelle ne peut pas faire surface en tant que -a? La réponse est à trouver dans les alternances o~a qu'on observe ailleurs que dans la classe 3. Le tableau 3.28 montre cette alternance dans les noms.

TABLE 3.28 – LEX : classes 3a et 3b

	sg	pl	sg+det	pl+det	
a.	na:g	na:go		na:ga-ha	« femme »
b.	inan	inammo		inamma-da	« garçon »
c.	ilig	ilko		ilka-ha	« dent »
d.	ho:jo		ho:ja-da		« mère »

Le tableau 3.28 montre que lorsque le déterminant est suffixé à un nom se terminant par -o, qu'il soit singulier ou pluriel, cette voyelle est transformée en -a. Il semblerait, donc, que les -a brefs finaux sont bannis en somali.

L'observation des noms que l'on retrouve dans AGOSTINI, PUGLIELLI et M. C. SIYAAD (1985) confirme cette hypothèse, à savoir que seuls 27 noms (sur un total de 4425) se terminent par -a.

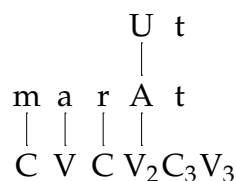
TABLE 3.29 – Voyelles finales dans les noms

a#	e#	i#	o#	u#
27	991	1015	2390	2

Nous déduisons que le suffixe de l'autobénéfaktif se réalise -o uniquement pour satisfaire la contrainte sur l'apparition de a en finale absolue.

Cette contrainte étant de nature phonologique, nous proposons que l'élément |U| est ajouté à la forme 2sg de l'impératif afin de réparer une séquence agrammaticale. La représentation de maro 2sg Imp « sois rempli!/rassasié! » est comme suit :

(31) Classe 3b maro 2sg Imp « sois rempli!/rassasié! » :



Dans la configuration (31), la consonne /t/ ne peut pas se réaliser car V_3 est vide et ne licencie pas C_3 . V_3 ne gouverne pas non plus V_2 qui doit donc être remplie : l'élément |A| est donc obligatoirement associé à cette position. Enfin, pour éviter la présence de a en finale, l'élément |U| est ajouté, ce qui donne [o] en surface.

Toutes les alternances listées en (26) ont été expliquées : elles ne résultent donc pas de représentations allomorphiques distinctes, mais de l'application de règles phonologiques régulières.

Sur un plan plus général, dans cette section, j'ai illustré le fonctionnement des représentations phonologiques abstraites : elles ont l'avantage de pouvoir généraliser la distribution d'un marqueur donné, comme c'est le cas pour le causatif et l'autobénéfactif du somali. L'allomorphie qu'on croit de premier abord observer dans les paradigmes verbaux du somali n'est donc qu'un effet d'optique.

Dans la section suivante, je traite des cas où la structure syntaxique et la linéarisation des nœuds terminaux jouent un rôle dans la réalisation des marqueurs.

3.2 Phonologie, syntaxe, lexique

L'hypothèse du tout phonologique réduit considérablement le rôle du lexique car l'objectif est de dériver l'ensemble des alternances dans la grammaire. En effet, seules les racines et les relations que celles-ci entretiennent avec les têtes fonctionnelles sont lexicales, tout le reste est dérivé par le système.

Il est parfois très compliqué, voire impossible, de tout dériver à partir de représentations abstraites : où se situe donc la limite entre ce qui est prédictible et ce qui est lexical ? Dans cette section, j'illustre les implications relevant de cette question, notamment en présentant les règles d'allomorphie.

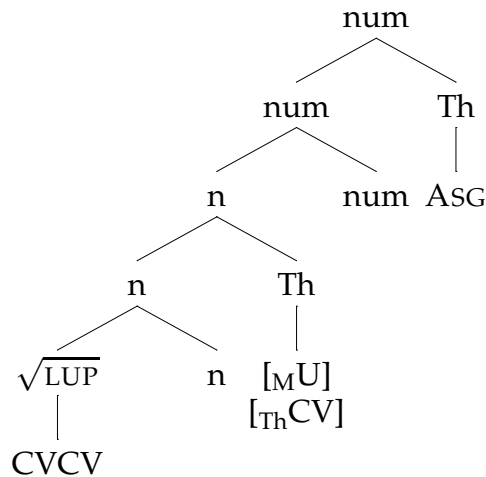
Dans les deux sous-sections suivantes, je montre le fonctionnement des règles d'allomorphie, ainsi que l'influence de la structure syntaxique sur la forme des marqueurs. Plus particulièrement, je montre que les nœuds terminaux s'influencent lorsqu'ils sont linéairement adjacents. Je m'occupe d'abord des noms de l'italien et du bosnien, dont j'ai commencé l'analyse au chapitre 2, sections 2.3 et 2.4.1, ensuite, dans la seconde sous-section, je poursuis l'analyse des verbes à consonne vélaire de l'italien et quelques allomorphes verbaux du piémontais.

3.2.1 Les règles d'allomorphie dans les noms

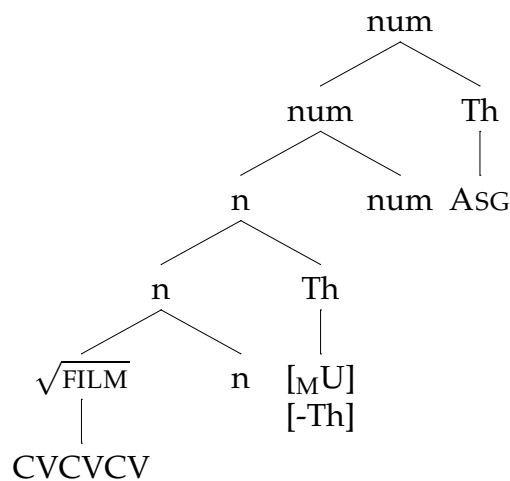
Comme nous l'avons vu en 2.4.1, les noms de l'italien sont dérivés en syntaxe. Chaque nœud terminal est associé à une propriété morpho-syntaxique spécifique à laquelle on associe une forme phonologique lors du processus dit de *spell-out*. L'ensemble des exposants phonologiques sont linéarisés selon les principes de la phonologie CVCV.

Le rôle de la structure dans l'établissement des alternances de surface est crucial, pour ce qui concerne les noms de l'italien, par rapport à la présence de la voyelle finale. Les exemples (45) et (49) du chapitre 2, répétés ci-dessous en (32) et (33), illustrent les structures respectivement de *lupo* M sg « loup » et *film* M sg « film ».

(32) Tête complexe de *lupo*, [o]=|Asg|+|U|

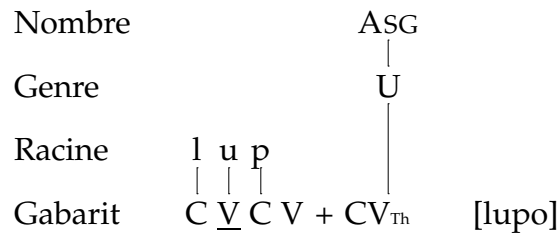


(33) Tête complexe de *film* « film »

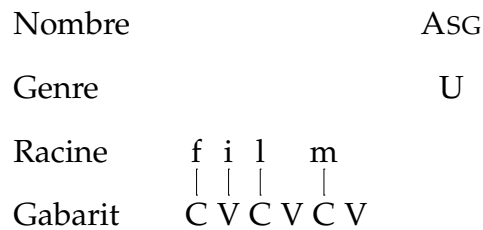


Le premier nom est variable, il possède donc une voyelle finale qui alterne au pluriel, alors que le second est invariable. Cette différence relève, d'après l'analyse que j'ai proposée, uniquement du trait $[\pm\text{Th}]$: la valeur positive de ce trait correspond à l'épel d'une unité CV, alors que la valeur négative correspond à un zéro. L'unité CV introduite par le trait $[\text{+Th}]$ est le site de réalisation de la voyelle exprimant la flexion d'un nom de l'italien, comme il est possible de l'observer en comparant les représentations (34) et (35) (identiques aux représentations (47) et (50) au chapitre 2).

(34) Linéarisation phonologique de *lupo* M, sg :



(35) Linéarisation phonologique de *film* « film » M, sg :



Lors de la linéarisation de *film*, contrairement à *lupo*, les éléments exprimant le singulier et le masculin flottent et ne s'associent pas au gabarit, car la position accueillant la flexion est introduite par l'unité CV relevant du trait [+Th]. Cette allomorphie est ainsi expliquée à l'aide de la structure et du trait introduit par l'un des nœuds terminaux, Th, adjoint à la tête *n*.

Pour rappel et pour pouvoir suivre la discussion, je répète la liste des VI des noms de l'italien (identique à (46) montrée au chapitre 2) ci-dessous :

(36) VI pour l'italien

- a. [-pl] \iff |Asg|
- b. [+pl] \iff |Ipl|
- c. [-F] \iff |U|
- d. [+F] \iff |A|
- e. [+Th] \iff CV

Le trait [\pm Th] n'est cependant pas suffisant à rendre compte de toutes les alternances de la voyelle finale des noms. En effet, comme montré dans la section 2.3 (voir tableau 2.13), certains noms appartiennent à un groupe flexionnel dont le genre est neutralisé en faveur de l'élément |I|. Les noms ci-dessous représentent ces deux groupes :

(37) Les noms *-e~i* de l'italien :

- a. *cane* M sg \sim *cani* M pl « chien »
- b. *nave* F sg \sim *navi* F pl « bateau »

La voyelle finale de ces noms est constituée comme suit :

(38) VFIN *-e~i*

- a. M : |Asg|+|I| \sim |Ipl|+|I|
- b. F : |Asg|+|I| \sim |Ipl|+|I|

Nous assistons à un phénomène de neutralisation de l'opposition du genre : la distinction entre masculin et féminin, exprimée par l'opposition entre l'élément |U| (masculin) et l'élément |A| (féminin) est ici neutralisée en faveur de l'apparition d'un troisième élément, |I|.

Dans LAMPITELLI (2011a), en suivant EMBICK (2010), je propose de formaliser cette neutralisation à l'aide de deux règles d'allomorphie transformant les deux éléments |U| et |A| en |I|.

Une règle d'allomorphie s'applique aux exposants phonologiques, et opère en tenant compte d'une stricte adjacence linéaire entre les nœuds terminaux auxquels les exposants sont associés lors du *spell-out* (EMBICK, 2010, p. 20-21). Ainsi, dans la tête complexe (32) plus haut, la racine $\sqrt{\text{LUP}}$ est adjacente au contenu du nœud *Th* adjoint à *n* puisque ces deux objets se trouvent dans la même phase (dont *n* est la tête) et puisqu'ils sont linéairement adjacents (EMBICK, 2010, p. 29-49).

Dans le contexte des noms qui nous intéressent ici, cette règle, montrée en (40), s'applique lorsque la condition d'adjacence ci-dessous est satisfaite :⁸

- (39) Adjacence :
- a. Racine \frown U, A.⁹
 - b. Racine \in {KAN, NAV, etc..}

La règle d'allomorphie (40) s'applique donc lorsque l'une des racines appartenant à la liste (39-b) est linéairement adjacente aux exposants de genre |U| ou |A|.

- (40) |U|, |A| \longrightarrow |I| / liste des racines (KAN, NAV, etc..)

De façon similaire, les racines du groupe flexionnel auquel appartient le nom *poeta* M sg \sim *poeti* M pl « poète » déclenchent la règle d'allomorphie suivante :¹⁰

- (41) |U| \longrightarrow \emptyset / liste des racines (POET, etc..)

L'analyse que je viens d'esquisser peut paraître ad-hoc car les règles sont stipulées pour dériver la bonne forme de surface. Cette analyse fait néanmoins une prédiction, à savoir que la racine doit nécessairement être adjacente aux marqueurs de genre pour pouvoir déclencher l'allomorphie de ces derniers. Le paradigme du diminutif illustre bien que, en insérant un suffixe entre la racine et le genre, cette condition d'adjacence n'est pas respectée. On prédit donc que le diminutif n'affiche jamais d'élément |I| pour exprimer le genre.

La table 3.30 montre le paradigme du morphème diminutif *-in-* suffixé à la racine.

8. Dans une version précédente de l'analyse (LAMPITELLI, 2010c), j'ai proposé que la classe flexionnelle en (37) est formée par une relation d'accord entre la tête *n* et l'adjoint *Vfin* (adjoint à la racine) : ce dernier est lexicalement associé aux traits de classe flexionnelle. Dans le cas de *cane* et *nave*, l'élément |I| est formé grâce à cette relation d'accord.

9. Le symbole « \frown » indique l'adjacence.

10. Voir les données dans le tableau 2.13 au chapitre 2.

TABLE 3.30 – Les diminutifs en italien

	genre	singulier		pluriel		glose
		base	dim.	base	dim.	
1	M	<i>vaso</i>	<i>vasino</i>	<i>vasi</i>	<i>vasini</i>	'vase'
2	F	<i>rosa</i>	<i>rosina</i>	<i>rose</i>	<i>rosine</i>	'rose'
3	M	<i>dente</i>	<i>dentino</i>	<i>denti</i>	<i>dentini</i>	'dent'
4	F	<i>nave</i>	<i>nave</i>	<i>navi</i>	<i>navine</i>	'navire'
5	M	<i>poeta</i>	<i>poetino</i>	<i>poeti</i>	<i>poetini</i>	'poète'
6	M	<i>film</i>	<i>filmino</i>	<i>film</i>	<i>filmini</i>	'vase'

Les données du diminutif montrent, de façon claire, que le suffixe *-in-* ne sélectionne pas la voyelle finale du nom de base, mais il régularise le paradigme en employant, pour le genre, l'élément |U| au M et l'élément |A| au F. Ce fait corrobore donc l'analyse de l'allomorphie des marqueurs de genre : l'adjacence n'étant pas respectée dans les diminutifs, le suffixe sélectionne le genre par défaut.¹¹ Cette tendance à régulariser le paradigme a lieu pour les noms d'emprunt se terminant par une consonne, tel *film* M sg « film ». L'analyse de la structure syntaxique du diminutif ayant été présentée au chapitre précédent, section 2.4.2, je ne la reproduirai pas ici.

L'analyse des noms du bosnien, aussi, nécessite de faire appel à un système de règles d'allomorphie.

Comme nous l'avons vu dans la section 2.3.1, les noms du bosnien sont fléchis selon le genre, le nombre, et le cas syntaxique. A partir de l'hypothèse selon laquelle le masculin singulier nominatif est marqué par une séquence de trois morphèmes \emptyset , j'ai décomposé le paradigme du masculin singulier en généralisant le marqueur \emptyset (voir le tableau 2.16 au chapitre 2.)

A partir des données agencées à la suite de la décomposition du masculin, j'ai dressé la liste des VI pour les noms du bosnien. Cette liste, identique à (39), est répétée ci-dessous :

(42) VI pour les noms du bosnien

- a. M $\Leftrightarrow \emptyset$
- b. F $\Leftrightarrow |A|$
- c. Neu $\Leftrightarrow |U|$
- d. sg $\Leftrightarrow \emptyset$
- e. pl $\Leftrightarrow |I|$
- f. NOM $\Leftrightarrow \emptyset$
- g. GEN $\Leftrightarrow |A|$
- h. DAT/LOC $\Leftrightarrow |U|$
- i. ACC $\Leftrightarrow |A|$

11. Parmi les suffixes évaluatifs de l'italien, tous sauf un fonctionnent comme *-in-*. L'exception est représentée par l'augmentatif *-one* M sg qui suit le paradigme de *cane* uniquement au M, puisqu'au F il suit celui de *casa*. Cette situation suggère que ce suffixe sélectionne sa propre classe d'accord, à la différence des autres suffixes évaluatifs.

j. INSTR \Leftrightarrow |A| |U|

La combinaison des VI en (42) génère la forme de surface des voyelles flexionnelles qui apparaissent dans les noms du bosnien. Toutes les séquences morphémiques prédites par l'analyse présentée jusqu'ici ne sont cependant pas attestées. Je reprends, dans le tableau 3.31, uniquement les séquences qui ne sont pas dérivables par les opérations phonologiques seules. L'ensemble de toutes les occurrences décomposées de la voyelle finale des noms du bosnien est illustré au chapitre 2, tableau 2.17.

Les séquences qui apparaissent dans le tableau 3.31 sont prédites à partir de la liste des VI (42), mais ne correspondent pas aux affixes qu'on retrouve en surface. Le tableau 3.32 montre les correspondances entre la séquence prédite et la forme attestée.

A l'instar de ce que j'ai proposé plus haut dans la section concernant les noms de l'italien, je postule des règles d'allomorphie pour analyser les séquences présentées dans le tableau 3.32.

Je me concentre d'abord sur le système de règles générant les voyelles attestées au Gen, le cas le plus complexe. Les détails du fonctionnement des règles d'allomorphie dans le système du bosnien sont présentés dans LAMPITELLI (2011a), LAMPITELLI (2010a) et LAMPITELLI (2013a). Afin de mieux comprendre l'adjacence des nœuds terminaux dans la structure d'un nom du bosnien, je répète ci-dessous la séquence des morphèmes (voir section 2.4.1 pour les détails) par rapport à l'ordre des projections syntaxiques :

(43) Racine + Th + num + K

L'application des règles suivantes dérive les formes Gen M pl, Gen F pl, et Gen Neu sg :

(44) Allomorphie du Gen :
 a. Élément $\rightarrow \emptyset / \text{___ } A_{\text{Gen}}$.
 b. |U|_{NEU} $\rightarrow \emptyset / \text{___ } IPL$.

Plus précisément, la règle (44-a) efface l'exposant à gauche du marqueur du Gen : dans Gen M pl et Gen F pl c'est |I| qui est effacé, alors que dans Gen Neu sg c'est |U|. La règle (44-b), quant à elle, sert à effacer le marqueur du Neu, |U|, lorsqu'il est adjacent au marqueur du pluriel |I|. ¹² Toutes les formes du Gen, sauf celle du F sg, sont réalisées [a].

Quant à la forme du F sg, elle est réalisée [e], ce qui correspond à la fusion de l'élément |A| (marqueur du Gen) avec l'élément |I|. Ainsi, une règle doit être introduite, afin notamment d'ajouter l'élément |I| dans le contexte du Gen F sg. Cette règle est ordonnée après (44-a) et transforme l'exposant \emptyset du sg en élément |I| lorsqu'il est entre le marqueur du féminin (effacé par la règle (44-a), le nœud restant dans la structure) et le marqueur du Gen, |A|.

12. Cette règle, combinée à la règle $IPL \rightarrow \emptyset / \text{___ } A_{\text{Nom/Acc}}$ sert à rendre compte des formes du Nom pluriel et de l'Acc pluriel du Neu. Elle doit être ordonnée après (44-b). L'intégralité des formes du Neu sont ainsi expliquées. Voir (LAMPITELLI, 2011a, p. 200-202) pour les détails.

TABLE 3.31 – Séquences morphémiques sous-jacentes selon mes hypothèses

	groupe 1		groupe 2		groupe 3	
	M sg	pl	F sg	pl	Neu sg	pl
NOM						U .II .A
GEN		ø. I . A	A .ø. A	A .II .A	U .ø. A	U .II .A
DAT/LOC			A .ø. U	A .II .U		
ACC			A .ø. A			U .II .A
INSTR				A .II . [A U]		

TABLE 3.32 – Correspondance prédictions vs. formes attestées

	séq. prédite	forme attestée
NOM, Neu pl	U . I . A	[a]
GEN, M pl	∅. I . A	[a]
GEN, F sg	A . ∅. A	[e]
GEN, F pl	A . I . A	[a]
GEN, Neu sg	U . ∅. A	[a]
GEN, Neu pl	U . I . A	[a]
DAT/LOC, F sg	A . ∅. U	[i]
DAT/LOC, F pl	A . I . U	[a]
ACC, F sg	A . ∅. A	[u]
ACC, Neu pl	U . I . A	[a]
INSTR, F pl	A . I . [A U]	[a]

- (45) Allomorphie du Gen :
 $\emptyset \rightarrow |I| / F_ |A|_{Gen}$.

Ensuite, pour ce qui concerne l'Acc, seule la forme du F sg doit être expliquée (voir la note en bas de page numéro 11 pour l'Acc Neu pl). L'élément faisant surface, en l'occurrence [u], n'est pas présent dans la forme sous-jacente : |A|.∅.|A|. Par conséquent, deux règles doivent être postulées, l'une réalisant |U| dans le contexte du F (46-a), l'autre effaçant le marqueur exprimant le genre (46-b) :

- (46) Allomorphie de l'Acc F sg :
 a. |A| \rightarrow |U| / |A|_F____.
 b. |A|_F \rightarrow ∅ / ____ Acc.

La condition d'adjacence suivante doit être respectée :

- (47) Adjacence : |A|_F \hat{c} Acc.

(47) prédit en effet que les règles (46-a) et (46-b) ne s'appliquent pas si l'exposant de l'Acc n'est pas linéairement adjacent à l'exposant du F. A l'Acc pluriel, par exemple, la forme du F est [e] : cette forme est dérivée de la fusion de l'élément |I|, marqueur du pluriel, et de l'élément |A| (marqueur du F et de l'Acc)¹³. Le marqueur du F, donc, ne peut pas déclencher la règle (46-a), parce qu'il n'est pas adjacent au marqueur de l'Acc :

13. Une précision sur la séquence |A|. |I|. |A| s'impose. La fusion entre |A| et |I| crée une voyelle moyenne étirée ([e] car |I| est la tête de l'opération); l'ajout successif de l'élément |A| devrait résulter en la voyelle [æ]. Or, cette voyelle n'existe pas en bosnien : elle ne peut donc pas être dérivée. Par conséquent, le second |A| ne peut pas s'associer, et reste flottant (ou est effacé ultérieurement). La théorie des éléments n'explique pas comment les langues manipulent les éléments, elle explique uniquement comment les éléments fusionnent entre eux. Voir KAYE, LOWENSTAMM et VERGNAUD (1985) et BACKLEY (2011) pour davantage d'explications.

- (48) F pl Acc
|A| |I| |A|
linéarisation

Quant aux deux formes du Dat/Loc et une forme de l'Instr, je ne m'en occupe pas davantage : il s'agit simplement d'ajouter deux règles d'allomorphie, voir LAMPITELLI (2011a, p. 240) et LAMPITELLI (2013a) pour l'analyse complète.

Les marqueurs nominaux dont il est question dans cette section résultent donc de l'application de règles qui modifient les séquences des exposants phonologiques. Dans la section suivante, j'illustre l'application des règles d'allomorphie dans le système verbal de l'italien et du piémontais.

3.2.2 Les règles d'allomorphie dans les verbes

Les verbes à insertion de vélaire de l'italien, dont il a été question dans la section 2.1.2 du chapitre 2, sont caractérisés par des alternances de la racine dans les paradigmes du présent de l'indicatif et du subjonctif. Comme discuté, j'ai proposé une analyse qui ne fait pas appel à la notion de morphème, mais qui se fonde plutôt sur la dérivation de chaque allomorphe radical dans la phonologie. L'hypothèse que j'ai avancée consiste à poser une forme sous-jacente unique de la racine de chaque verbe. En (49) ci-dessus, je répète la représentation de la racine de *tenere* « tenir » montrée en (15) au chapitre 2.

- (49) Racine de *tenere* :
t e n |I|
|
C V C V

La représentation de la racine est modifiée par l'ajout du CV inséré par l'accent et par les marqueurs flexionnels, comme montré en (50) (identique à (14)). En particulier, dans mon analyse, je fais l'hypothèse selon laquelle l'insertion de la vélaire se fait dans la phonologie, car elle résulte de la fortition de la position thématique, dont le marqueur est l'élément |I|. Comme montré ci-dessus, |I| est vélarisé par l'élément |U| présent dans le marqueur de 1sg; ensuite, |U| subit une fortition car la position C précédant V₂ est licenciée et suit une position V vide gouvernée (SÉGÉRAL et SCHEER, 2001b).

(50)	PresInd 1sg :			
	1sg		A U =[o]	
	Th	I > U		vélarisation ___/ U
		U > w > g		position forte
	Racine	t ε n		
	Gabarit	C V [CV ₁] C V ₂		<i>téngo</i>
			+gov	

L'application des opérations phonologiques dérive également la forme 2sg du PresInd, montrée en (51). A la différence de 1sg, le marqueur 2sg ne déclenche pas la vélarisation de Th |I|. Cet élément reste flottant; une diphongue est formée afin d'investir le CV introduit par l'accent.

(51)	PresInd 2sg :			
	2sg		i	
	Th	I		pas d'harmonie
	Racine	t jε n		
	Gabarit	C V [CV ₁] C V ₂		<i>tiéni</i>
			+gov	

Comme le paradigme du présent de l'indicatif, le paradigme du présent du subjonctif peut aussi être dérivé par des opérations phonologiques, à la condition néanmoins de postuler une règle d'allomorphie modifiant les marqueurs flexionnels.

En effet, comme je l'ai montré dans le tableau 2.3 (chapitre 2), répété ci-dessous en 3.33, la consonne vélaire apparaît au présent du subjonctif dans davantage de formes qu'au présent de l'indicatif, à savoir 1sg, 2sg, 3sg, et 3pl. La raison est évidente : dans ces quatre cases-là, les marqueurs flexionnels sont constitués ou commencent par la voyelle [a]. Cette voyelle est une voyelle (phonologiquement) postérieure en italien : elle ne palatalise pas la vélaire qui la précède, comme par ex. dans l'alternance [viŋk-o] « je gagne » vs. [vintʃ-i] « tu gagnes » vs. [viŋk-a] « que je gagne ». La voyelle [a], donc, a le même effet que la voyelle o sur l'élément Th |I| : il est vélarisé et transformé en |U|. La linéarisation des formes du singulier du présent du subjonctif est montrée en (58).

Les VI des marqueurs du singulier sont montrés en (52). Pour la 3sg, il faut tenir compte du fait que cet affixe se réalise -e aux conjugaisons 2 et 3, mais -a à la conjugaison 1. Je propose donc d'encoder cette différence dans les exposants, en incluant Th et un élément fixe, à savoir |A|.

TABLE 3.33 – Le verbe *tenere* « tenir »

personne	PresInd	PresSubj
1sg	[ˈtɛŋgo]	[ˈtɛŋga]
2sg	[ˈtʃɛːni]	[ˈtɛŋga]
3sg	[ˈtʃɛːne]	[ˈtɛŋga]
1pl	[teˈnjaːmo]	[tenˈjaːmo]
2pl	[teˈnɛːte]	[teˈnɛːte]
3pl	[ˈtɛŋgono]	[ˈtɛŋgono]

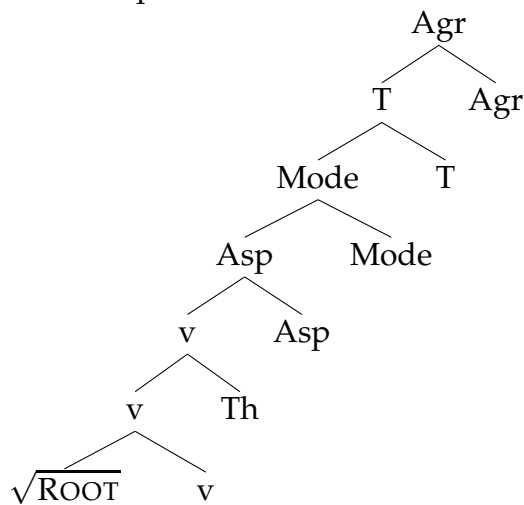
- (52) VI of 1sg, 2sg :
- a. 1sg \iff o
 - b. 2sg \iff i
 - c. 3sg :
 - (i) conj. 1 \iff |A|.|A| (Th=|A|)
 - (ii) conj. 2, 3 \iff |A|.|I| (Th=|I|)

Ces trois marqueurs n'apparaissent pas sous cette forme au présent du subjonctif. La règle (53) doit en effet être postulée ; elle transforme le marqueur de flexion en |A| lorsqu'il suit (=il est linéairement adjacent) le marqueur du subjonctif.

- (53) Allomorphie du PresSubj
Flexion \rightarrow |A| / PresSubj___.

L'ordre linéaire des projections syntaxiques, dans un verbe de l'italien, résulte de la tête complexe représentée en (54) :

- (54) Tête complexe d'un verbe de l'italien



La structure ci-dessus donne l'ordre linéaire suivant :

- (55) Racine + Th + Aspect + Mode + Temps + Pers/Nombre
-

L'adjacence entre l'exposant du subjonctif (accueilli par le nœud *Mode*) est donc naturellement satisfaite car les marqueurs 1sg à 3sg suivent celui du subjonctif. L'adjacence étant respectée, on doit néanmoins s'interroger sur la forme du marqueur du Subj. Dans LAMPITELLI (2017a), je fais l'hypothèse que le subjonctif est marqué par un morphème zéro :

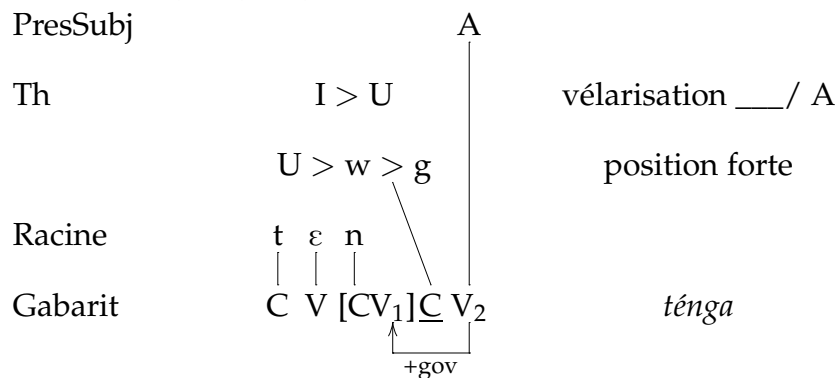
(56) VI : PresSubj $\iff \emptyset$

Afin de dériver la forme du marqueur [a], donc, la règle (53) doit être sensible à la présence d'un zéro possédant un signifié (Subj) et ne voit pas le zéro sous le nœud *T*, représentant l'absence de signifié. (Voir la section 2.2 pour une discussion détaillée autour du morphème zéro.) La condition d'adjacence est donc formulée comme suit :

(57) Adjacence : $\emptyset_{\text{Subj}} \wedge \text{Flexion}$.

La linéarisation des formes fléchies du singulier du subjonctif présent est illustrée en ce qui suit. Les opérations phonologiques en jeu, la vélarisation et la fortition, ont lieu de la même façon qu'à la forme 1sg PresInd, montrée en (50).

(58) PresSubj 1sg, 2sg, 3sg :



La flexion du piémontais offre un exemple supplémentaire de morphème zéro correspondant à une absence de signal significative. Comme on l'a montré dans la section 2.2, en piémontais aussi, le subjonctif présent est marqué par zéro. La présence de ce marqueur est responsable de l'allomorphie de l'affixe marquant 3sg. Les données qui nous intéressent pour la présente discussion sont répétées dans le tableau 3.34.

TABLE 3.34 – 3sg en piémontais

conj.	1	2	3
PresInd	but-a [ˈbyt-a]	sent [ˈsent]	finiss [fiˈnis]
ImpInd	but-av-a [byˈt-av-a]	sent-ì-a [senˈt-i-a]	fin-ì-a [fiˈn-i-a]
PresSubj	but-a [ˈbyt-a]	sent-a [senˈt-a]	finiss-a [fiˈnis-a]

La conjugaison 2 (tout comme la 3, d'ailleurs) présente l'alternance $\emptyset \sim [-a]$ entre, d'une part, le présent indicatif et d'autre part, l'imparfait indicatif et le présent subjonctif. Autrement dit, le marqueur 3sg a deux allomorphes, \emptyset , et $[-a]$, qui sont sélectionnés en fonction du morphème TAM. Cette allomorphie peut être formalisée à l'aide d'une règle d'allomorphie, comme celle montrée en (59)

- (59) Allomorphie de 3sg (conj. 2 et 3)
 $\emptyset \rightarrow |A| / \emptyset_{\text{Subj}} ______.$

L'absence de signal entre la racine et l'affixe est significative tant sur le plan syntaxique (car présence d'un nœud terminal) que sur le plan morphophonologique (car allomorphie déclenchée par l'adjacence linéaire entre les marqueurs).

Avant de passer au bilan du chapitre, une observation s'impose concernant les données du piémontais. Le tableau 3.34 révèle que l'ImpInd possède deux allomorphes, l'un sélectionné par la conjugaison 1 (-av-), l'autre par les conjugaisons 2 et 3 (-i-). Dans ce cas là, il n'y a point besoin d'une règle d'allomorphie, car cette différence peut être encodée dans la liste des VI. C'est en effet le choix fait au chapitre 2, dans la section 2.2 : j'ai proposé deux VI, chacun possédant un contexte d'apparition spécifié. Ces deux VI sont répétés en (60) pour plus de clarté.

- (60) ImpInd
a. VI : ImpInd \Leftrightarrow -av- / conj. 1
b. VI : ImpInd \Leftrightarrow -i- / conj. 2,3

Ayant montré le fonctionnement général des règles d'allomorphie, je peux dresser un bilan des objectifs de ce chapitre.

3.3 Bilan du chapitre

Si dans le chapitre précédent j'ai illustré les mérites de l'abstraction appliquée à l'analyse des marqueurs flexionnels et dérivationnels, le présent chapitre a été consacré à dessiner les lignes principales d'une approche analytique de la morphologie. Cette approche se fonde sur l'hypothèse selon laquelle les alternances observées en surface sont le résultat d'opérations phonologiques régulières qui s'appliquent aux représentations. Les représentations sont, de manière cohérente avec les principes que j'ai défendus au chapitre 2, abstraites et héritent de la tradition structuraliste leur caractère discret généralisable à l'intérieur d'un système donné.

Les deux études de cas présentées dans la section 3.1 illustrent de manière convaincante le pouvoir explicatif de la représentation sous-jacente lorsqu'on dispose d'une théorie de la phonologie et, de surcroît, de la morpho-syntaxe.

L'approche proposée est compatible avec les approches syntaxiques de la formation des mots et notamment avec DM, comme on l'a montré à plusieurs reprises au chapitre 2. L'avantage de la décomposition est évident au niveau

de l'outil théorique également : en effet, en faisant l'hypothèse que chaque morphème correspond à un et un seul marqueur dans tout le système, cela nous permet de nous débarrasser d'outils techniques tels la fusion ou l'appauvrissement (cf. anglais *Impoverishment*).¹⁴

La fusion consiste en une opération sur les nœuds terminaux : elle fusionne deux nœuds initialement distincts sous une seule et unique étiquette, en créant ainsi un seul nœud terminal. Cette opération est employée lorsque les propriétés morpho-syntaxiques contenues sous deux nœuds distincts sont réalisées par un morphème amalgamé. Les voyelles finales de l'italien sont un exemple de morphème amalgamé, au premier abord.

Décomposer les formes de surface en objets phonologiques primitifs présente donc l'avantage d'éviter de devoir associer deux nœuds à un seul marqueur. Par conséquent, l'opération de fusion devient caduque.

Quant à l'appauvrissement, il s'agit d'une opération sur le contenu des morphèmes, entendus comme matrices de traits morpho-syntaxiques. Proposé initialement par BONET (1991), l'appauvrissement, formalisé à l'aide de règles, sert à effacer des traits dans des contextes où une certaine distinction morphosyntaxique est neutralisée. Par conséquent, un morphème moins spécifié est inséré. Les noms de l'italien présentent aussi un cas qui pourrait être traité par une règle d'appauvrissement. La voyelle [e] apparaît au singulier des noms masculins ou féminins, mais aussi au pluriel des noms féminins (seulement si leur singulier se termine par [-a]). Ainsi, une règle d'appauvrissement pourrait effacer le trait de genre de la matrice associée aux singuliers des noms comme *cane* M sg et *nave* F sg afin que -e puisse être inséré dans les deux cas.

L'approche que je défends montre un chemin radicalement différent. La voyelle e est un morphème complexe, composé des éléments |A| et |I|, cette démarche nous permet de généraliser la présence d'un marqueur de nombre (l'élément |A|) et d'un marqueur de genre, |I|, qui est le résultat d'une règle d'allomorphie ultérieure.

En général, donc, l'approche fondée sur la décomposition emploie une théorie phonologique représentationnelle et abstraite, mais peut se débarrasser des opérations morphosyntaxiques postulées par DM pour faire face aux différents cas d'allomorphie.

Enfin, cette approche permet également de donner une explication formelle aux situations dans lesquelles, dans un système donné, les formes de surface d'un même morphème se ressemblent phonologiquement. Comme remarqué par BENDJABALLAH (2003), décomposer équivaut à expliquer pourquoi un morphème se réalise de deux ou plusieurs façons distinctes. Dans les approches ABSTRACTIVES, en revanche, que deux ou plusieurs allomorphes se ressemblent phonologiquement est le fait du hasard.

Dans le prochain et dernier chapitre de ce mémoire, j'illustre les axes de recherche qui m'occupent actuellement.

14. Un troisième outil existe, la fission : voir NOYER (1992) pour l'explication et les détails.

Chapitre 4

Domaine empirique : les recherches en cours

Dans le quatrième et dernier chapitre de ce mémoire, je présente les recherches en cours en développant la discussion à partir du domaine empirique. Comme je l'ai montré, dès les premiers travaux, mes intérêts de recherche touchent à plusieurs domaines linguistiques distincts. L'hétérogénéité des langues abordées est l'un des aspects principaux de mon identité de chercheur en linguistique.

Ce chapitre est organisé en trois sections, chacune introduisant une langue. La section 4.1 présente un travail en cours mené en collaboration avec Francesc Torres-Tamarit et Paolo Roseano et portant sur l'analyse des marqueurs flexionnels des verbes du frioulan, langue rhéto-romane parlée dans le nord-est de l'Italie. Notre travail est fondé sur des données de première main, collectées en 2018 au Frioul par Paolo Roseano et moi. La section 4.2 est consacrée à l'anglais : depuis 2017, je travaille avec Guillaume Enguehard, Quentin Dabouis et Jean-Michel Fournier sur la morphophonologie de l'anglais. A partir de corpus dictionnaires, nous formalisons la réduction vocalique et le rythme ternaire de certains mots dans le cadre théorique CVCV. Dans la dernière section du chapitre, je présente mes recherches menées sur le somali depuis 2011 qui occupent une place importante dans le travail en cours, en collaboration notamment avec Christopher R. Green.

4.1 Le frioulan

Le travail présenté dans cette section résulte de la collaboration, née en 2018, entre Francesc Torres-Tamarit (SFL UMR7023 CNRS et Paris 8), Paolo Roseano (Universitat de Barcelona) et moi ; l'objectif principal de nos recherches est de récolter de nouvelles données afin de décrire, analyser, et formaliser la flexion verbale du frioulan dans sa variation dialectale.

Le frioulan est la langue rétho-romane possédant le nombre le plus élevé de locuteurs, environ 600.000 selon MELCHIOR (2005). Trois dialectes sont généralement reconnus : le frioulan central, parlé autour de la capitale régionale Udine jusqu'au fleuve Tagliamento et dans le département de Gorizia, le friou-

lan du nord, employé notamment dans les régions de la Carnia et de Tarvisio à la frontière avec l’Autriche, et le frioulan occidental, parlé à l’ouest du Ta-
gliamento en transition avec les parlers de la Vénétie (voir ROSEANO 2015b).

Comme dans d’autres langues romanes, les verbes du frioulan sont organisés en conjugaisons établies à partir de la forme de l’infinitif; chaque conjugaison suit donc un paradigme flexionnel prédictible à partir de l’appartenance à telle ou telle autre conjugaison. Les catégories grammaticales identifiables dans une forme verbale du frioulan sont la personne, le nombre, le temps, l’aspect, le mode et la diathèse. Nous n’entrons pas dans la discussion concernant le nombre exact de conjugaisons et considérons qu’il y en a trois, numérotées de 1 à 3 (voir PORTA 1922 et MARCHETTI 1955).

Le tableau 4.1 illustre le paradigme du présent de l’indicatif (PresInd) et du présent du subjonctif (PresSubj) des trois conjugaisons en frioulan central. La variété représentée est celle parlée à Çupicje (italien *Zompicchia*, hameau de la commune de Codroipo, à 22 km à l’est d’Udine, désormais ÇU). Toutes les données présentées dans cette section sont issues du travail de terrain mené en décembre 2018 par moi (frioulan central) et par P. Roseano (frioulan du nord).

TABLE 4.1 – ÇU : PresInd et PresSubj, conjugaisons 1, 2 et 3

	conj. 1	conj. 1	conj. 2	conj. 2	conj. 3
	net-'a:	nod-'a:	'met-i	'skwed-i	kuz-'i:
	« nettoyer »	« nager »	« mettre »	« encaisser »	« scier »
	PresInd	PresInd	PresInd	PresInd	PresInd
1sg	'neti	'nodi	'met	'skwe:t	'ku:s
2sg	'netis	'nodis	'metis	'skwedis	'kuzis
3sg	'nete	'node	'met	'skwe:t	'ku:s
1pl	ne'tiŋ	no'diŋ	me'tiŋ	skwe'diŋ	ku'ziŋ
2pl	ne'tai̯s	no'dai̯s	me'tei̯s	skwe'dei̯s	ku'zi :s
3pl	'net-iŋ	'nod-iŋ	'metiŋ	'skwediŋ	'kuziŋ
	PresSubj	PresSubj	PresSubj	PresSubj	PresSubj
1sg	'neti	'nodi	'meti	'skwedi	'kuzi
2sg	'netis	'nodis	'metis	'skwedis	'kuzis
3sg	'neti	'nodi	'meti	'skwedi	'kuzi
1pl	ne'tini	no'dini	me'tini	skwe'dini	ku'zini
2pl	ne'tadis	no'dadis	me'tedis	skwe'dedis	ku'zidis
3pl	'netiŋ	'nodiŋ	'metiŋ	'skwediŋ	'kuziŋ

Comme il est attendu d’un point de vue typologique, les données verbales du ÇU montrent l’aspect notamment suffixal de la flexion du frioulan : la racine est suivie des marqueurs grammaticaux exprimant les différentes catégories morpho-syntaxiques propres d’un verbe roman.

ROSEANO (2015a) fait état de la présence d’un phénomène très intéressant dans le dialecte du nord parlé à Negrons (italien *Agrons*, situé dans la

commune d'Ovaro à quelques soixante km au nord-ouest d'Udine, désormais NE). Ce phénomène, jusque là passé inaperçu dans la littérature sur le frioulan, consiste en l'allongement de la voyelle tonique de la racine et ce, uniquement dans la conjugaison 1. Plus précisément, les formes qui subissent cet allongement sont 1sg PresInd, 1sg PresSubj, 2sg PresSubj, 3sg PresSubj, et 3pl PresSubj.

Les données du Negrons sont introduites dans le tableau 4.2. Les deux verbes appartenant à la conjugaison 1 (deux premières colonnes) illustrent la distribution de l'allongement de la voyelle tonique de la racine.

TABLE 4.2 – NE : PresInd et PresSubj, conjugaisons 1, 2 et 3

	conj. 1	conj. 1	conj. 2	conj. 2	conj. 3
	net-'a:	nad-'a:	'met-i	'fkwed-i	kuʒ-'i:
	« nettoyer »	« nager »	« mettre »	« encaisser »	« scier »
	PresInd	PresInd	PresInd	PresInd	PresInd
1sg	'nexti	'na:di	'met	'fkwert	'ku:ʃ
2sg	'netas	'nadas	'mets	'fkwerts	'ku:s
3sg	'neta	'nada	'met	'fkwert	'ku:ʃ
1pl	ne'tiŋ	na'diŋ	me'tiŋ	ʃkwe'diŋ	ku'ziŋ
2pl	ne'tai̯s	na'dai̯s	me'te̯s	ʃkwe'de̯s	ku'zi:s
3pl	'net-iŋ~aŋ	'nad-iŋ~aŋ	'metiŋ	'fkwediŋ	'kuziŋ
	PresSubj	PresSubj	PresSubj	PresSubj	PresSubj
1sg	'nexti	'na:di	'meti	'fkwedi	'kuzi
2sg	'nextis	'na:dis	'metis	'fkwedis	'kuzis
3sg	'nexti	'na:di	'meti	'fkwedi	'kuzi
1pl	ne'tiŋ	na'diŋ	me'tiŋ	ʃkwe'diŋ	ku'ziŋ
2pl	ne'tai̯s	na'dai̯s	me'te̯s	ʃkwe'de̯s	ku'zi:s
3pl	'ne:tiŋ	'na:diŋ	'metiŋ	'fkwediŋ	'kuziŋ

L'allongement qui apparaît dans les conjugaisons 2 et 3, en revanche, n'a pas la même distribution et est systématiquement prédictible. En effet, le frioulan possède des voyelles longues qui apparaissent généralement en syllabe tonique finale, comme montré en (1). Plus précisément, une voyelle accentuée suivie d'une obstruante sonore est systématiquement longue en surface. L'obstruante, quant à elle, subit le dévoisement en position finale, d'où [t] à la place de /d/ en (1).

- (1) ['kru:t] « cru.M.SG » vs. ['krude] « cru.F.SG »

L'allongement de la voyelle dans la conjugaison 1 du NE n'est pas conditionné par le même contexte phonologique : la voyelle longue apparaît bien en syllabe tonique, mais cette syllabe n'est pas finale ; de surcroît, la voyelle longue est suivie d'une consonne obstruante sourde (cf. ['nexti] « je nettoie »), mais également sonore (cf. ['na:di] « je nage »).

Le frioulan possède un système vocalique composé de sept voyelles en syllabe tonique (/a, e, ε, o, ɔ, i, u/) et cinq voyelles en syllabe atone (a, e, o, i, u), comme plusieurs autres langues romanes (voir ROSEANO et FINCO 2020 et FINCO 2009). En syllabe tonique, devant une consonne obstruante en finale de mot, les voyelles peuvent être réalisées longues ou brèves. Cette situation pourrait amener à considérer le contraste entre une voyelle longue et une voyelle brève comme étant pertinent sur le plan phonologique, comme la liste d'oppositions ci-dessous le laisse entrevoir :

(2) Paires minimales

- a. [ˈlɑːt] « allé.M.SG » [ˈlat] « lait »
- b. [ˈbrʊːt] « bouillon » [ˈbrut] « laid.M.SG »
- c. [ˈluːs] « lumière » [ˈlus] « luxe »
- d. [ˈfiːs] « fils.M.PL » [ˈfis] « fixé, dense »
- e. [ˈpaːs] « paix » [ˈpas] « pas »
- f. [ˈpeːs] « poids » [ˈpɛs] « poisson »

Or, la distribution des voyelles longues en (2) dépend d'une propriété sous-jacente des consonnes obstruantes qui suivent les voyelles longues, notamment le fait qu'elles sont sonores. En effet, une voyelle est réalisée longue uniquement devant une consonne obstruante sonore au niveau sous-jacent, comme illustré en (3) en opposition à (4).¹

(3) Alternance de longueur devant obstruantes sonores sous-jacentes

- a. [ˈkrʊːt] « cru.M.SG » [ˈkrude] « crue.F.SG »
- b. [fiˈniːt] « fini.M.SG » [fiˈnide] « finie.F.SG »
- c. [fuːk] « feu » [fuˈɡut] « feu.DIM »
- d. [ˈloːf] « loup » [ˈlove] « louve »
- e. [risˈtiːf] « entêté.M.SG » [risˈtive] « entêtée.F.SG »
- f. [ˈnaːs] « nez » [naˈzut] « nez.DIM »

(4) Pas d'allongement devant obstruantes sourdes sous-jacentes

- a. [ˈskrit] « écrit.M.SG » [ˈskrite] « écrite.F.SG »
- b. [ˈfat] « fait.M.SG » [ˈfate] « faite.F.SG »
- c. [ˈbrut] « laid.M.SG » [ˈbrute] « laide.F.SG »
- d. [ˈmat] « fou.M.SG » [ˈmate] « folle.F.SG »
- e. [ˈrɔːs] « roux.M.SG » [ˈrɔse] « rousse.F.SG »

Ces données montrent donc que la longueur vocalique, en frioulan, est certes dérivée du contexte phonotactique, mais l'opposition de longueur n'est pas pertinente sur le plan phonologique. Cet allongement n'est pas non plus un phénomène morphologique, car il a lieu dès lors que le contexte phonologique d'application est satisfait. Le processus d'allongement vocalique, en effet, est le résultat d'un mécanisme phonologique qui allonge la voyelle tonique lorsque la consonne qui suit lui fournit une unité temporelle supplémentaire.

1. Il existe quelques exceptions lexicales à cette généralisation, voir les analyses et les discussions dans IOSAD (2012) et IOSAD (2016), LOPORCARO (2015) et TORRES-TAMARIT (2015).

Cette consonne doit être une obstruante sonore.

Comme je l'ai montré, les obstruantes sonores sont dévoisées en finale de mot en frioulan. Ce processus de dévoisement des consonnes obstruantes en finale rend donc opaque l'application du processus d'allongement.

Les données ci-dessous illustrent que l'allongement vocalique et le dévoisement des obstruantes sont deux phénomènes distincts.

(5) Dévoisement des obstruantes finales

- a. [ˈgrant] « grand.M.SG » [ˈgrande] « grande.F.SG »
- b. [ˈwarp] « aveugle.M.SG » [ˈwarbe] « aveugle.F.SG »
- c. [ˈmjɛtʃ] « moitié, demi.M.SG » [ˈmjɛdʒe] « moitié, demie.F.SG »

VANELLI (1979), BARONI et VANELLI (2000), HUALDE (1990), IOSAD (2012) et plus récemment TORRES-TAMARIT (2015) ont proposé des analyses de ce phénomène phonologique. Crucialement, elles ne peuvent pas rendre compte de l'allongement ayant lieu dans les verbes de la conjugaison 1 en NE. Dans le travail en collaboration avec Paolo Roseano et Francesc Torres-Tamarit, nous proposons une analyse morphologique de cet allongement.

Revenons donc aux données des tableaux 4.1 et 4.2. En ÇU, tout comme en NE, nous observons des voyelles longues dans certaines formes des conjugaisons 2 et 3. Nous savons désormais que ces voyelles sont réalisées comme longues car elle apparaissent en syllabe tonique fermée finale donc la coda est une consonne obstruante sonore au niveau sous-jacent.

En revanche, les voyelles longues apparaissant uniquement en NE dans la conjugaison 1 ne sont pas du même type. La question à laquelle nous devons répondre est donc la suivante :

(6) Qu'est-ce qui déclenche l'allongement de la voyelle dans les verbes du NE ?

Trois pistes se dégagent pour répondre à cette question.

(7) Pistes d'analyses possibles :

- a. Allomorphie de la racine
- b. La longueur vocalique est le morphème du temps/mode (subjonctif)
- c. La longueur vocalique est le thème (conj. 1)

L'analyse que nous proposons se situe dans le périmètre de la troisième option ; je commence donc par les deux premières afin d'expliquer les raisons de notre choix analytique.

L'analyse préconisée en (7-a) consiste à poser deux allomorphes distincts pour les racines de la conjugaison 1 : pour le verbe [naˈda:] « nager », les deux allomorphes sont /na:d/ et /nad/. Le premier allomorphe est sélectionné uniquement dans les deux contextes suivants : (i) conjugaison 1, PresInd, 1sg et (ii) conjugaison 1, PresSubj, 1sg, 2sg, 3sg, et 3pl. Le second allomorphe, en revanche, est sélectionné dans tous les autres contextes. Ce dernier allomorphe, donc, n'est pas spécifié et sa distribution est réglée par le Principe du cas non-

marqué (autrement connu comme *Elsewhere Condition*, cf. S. R. ANDERSON 1969, KIPARSKY 1973). Cette configuration peut être formalisée comme suit dans le cadre d’une théorie de la morphologie comme DM. L’étiquette [Racine 1] indique que toute racine appartenant à la conjugaison 1 est soumise à ce principe.

- (8) Sélection des allomorphes /na:d/ and /nad/ :
- $$[\text{Racine}, 1] \Leftrightarrow \begin{cases} /na:d/ & / \text{PresInd}, 1s \text{ et PresSubj}, 1sg \text{ à } 3sg, 3pl. \\ /nad/ & / \text{ailleurs} \end{cases}$$

La distribution de chacun de ces allomorphe ne forme pas une classe naturelle, puisqu’aucune généralisation phonologique ou morphologique valable ne peut expliquer les différents contexte d’apparition de la longueur vocalique (comme c’est le cas dans les exemples en (3)). Cette distribution rappelle plutôt un modèle spécifique de distribution des allomorphes de la racine qu’on retrouve généralement en roman; ce modèle est appelé « morphome » par MAIDEN (2005), MAIDEN (2011a) et MAIDEN (2016) (parmi les plus importants) et fait référence à une entité regroupant la distribution de chaque allomorphe de la racine au sein d’un paradigme flexionnel donné. Ce terme, introduit initialement par ARONOFF (1994) pour indiquer une fonction liant une ou plusieurs formes à un ensemble de propriétés morphologiques, est employé par Maiden représenté par une lettre, généralement N, L ou U. Chaque lettre représente un type de morphome dont le lien s’inspire de la ressemblance visuelle entre la lettre et la distribution des allomorphes dans les cellules du tableau contenant les formes fléchies. Par exemple, le morphome-L, évoque la forme de la lettre majuscule « L », comme montré dans le tableau 4.3. De façon semblable, le morphome-N ressemble la lettre N lorsqu’on regarde la distribution des allomorphes, X et Y, dans le tableau 4.4.

TABLE 4.3 – Le morphome-L

	1sg	2sg	3sg	1pl	2pl	3pl
PresInd	X	Y	Y	Y	Y	Y
PresSubj	X	X	X	X	X	X

TABLE 4.4 – Le morphome-N

	1sg	2sg	3sg	1pl	2pl	3pl
PresInd	X	X	X	Y	Y	X
PresSubj	X	X	X	Y	Y	X

Grâce à l’interaction des morphomes entre eux, il est possible d’avoir des modèles mixtes, appelés morphomes-mixtes HERCE (2019, 136-ff) : le modèle de la distribution des allomorphes /na:d/ et /nad/ du NE pourrait être analysé comme un morphome-mixte du fait que l’allongement vocalique, caractéristique du morphome-L (allomorphe X dans le tableau 4.3), n’apparaît pas

aux 1pl et 2pl du PresSubj comme il est attendu. Le morphème-mixte est montré dans le tableau 4.5.

TABLE 4.5 – Le morphème mixte

	1sg	2sg	3sg	1pl	2pl	3pl
PresInd	X	Y	Y	Y	Y	Y
PresSubj	X	X	X	Y	Y	X

Un modèle identique au morphème-mixte du NE est observé en bolognais (MAIDEN 2012, p. 30-33) et discuté par HERCE (2019, p. 137) : ce dernier affirme qu'il est relativement fréquent de constater que les formes 1pl et 2pl du morphème-L sont remplacées par l'allomorphe Y, comme dans le morphème-N. La variété des paradigmes verbaux des langues romanes est telle, comme le reconnaît également HERCE (2019), qu'il est fort difficile de proposer une analyse unifiée de tous les morphèmes qu'on peut recenser. Le morphème semble donc être plutôt une propriété lexicale de certaines langues ciblant la façon dont les paradigmes sont organisés.

Une analyse basée sur la notion de morphème pourrait donc être employée pour décrire la distribution des allomorphes possédant la voyelle longue dans les verbes du NE. Une telle analyse n'aurait néanmoins pas la capacité de rendre compte d'un fait central : l'allongement vocalique est en distribution complémentaire avec le matériel segmental propre au thème de la conjugaison (voir tableau 4.6). Comme je le montre plus bas dans la discussion, notre analyse pose l'allomorphie au niveau des affixes et peut donc répondre à la question suivante :

- (9) Pourquoi seulement les verbes de la conjugaison 1 ont-ils une racine avec deux allomorphes ?

Certains traits morphologiques du verbe latin sont relativement bien préservés en roman. Parmi ceux-là, la distinction formelle entre la conjugaison 1 d'un côté et les autres conjugaisons de l'autre persiste (MAIDEN 2011e, p. 207) ; la conjugaison 1, en particulier, a tendance à résister à l'allomorphie et se maintenir stable (MAIDEN 2011e, p. 210) et cela se passe dans toutes les langues romanes. Maiden souligne un point d'accord de tous les romanisants, à savoir que la conjugaison 1 est la conjugaison régulière, qui ne présente donc pas d'allomorphie. Lorsque nous observons des alternances dans cette conjugaison, elles s'expliquent par l'application de règles phonologiques prédictibles et régulières : il est donc très peu probable que la conjugaison 1 puisse afficher l'alternance au niveau de la racine observée en NE.

La seconde possibilité d'analyse, (7-b), consiste à postuler que l'allongement vocalique est le marqueur du PresSubj ; autrement dit, la longueur vocalique est la réalisation du nœud Temps/Mode. Si cette solution implique de ne pas postuler de l'allomorphie au niveau de la conjugaison 1, elle se heurte néanmoins au problème suivant : l'allongement vocalique, au PresSubj, ne concerne pas les formes 1pl et 2pl, c'est-à-dire les deux formes arhizotoniques.

Le marqueur du PresSubj, donc, se réalise uniquement sur les formes rhizotoniques et à une seule forme du PresInd (1sg) : cette distribution ne se justifie pas au niveau morpho-syntaxique, ni au niveau phonologique. La formalisation des contextes d'insertion des deux allomorphes se présente comme suit (la longueur est représentée par le symbole μ , une more).

- (10) Sélection des allomorphes du morphème Temps/Mode (conj. 1) :
- a. PresSubj \Leftrightarrow $\begin{cases} \text{null} & / \text{1pl, 2pl} \\ \mu & / \text{ailleurs (i.e. formes rhizotoniques)} \end{cases}$
- b. PresInd \Leftrightarrow $\begin{cases} \mu & / \text{1sg} \\ \text{null} & / \text{ailleurs} \end{cases}$

L'analyse exemplifiée par (10) présente un cas de polarité puisque l'allomorphe par défaut est la longueur dans le cadre du PresSubj, mais ce même allomorphe correspond au VI le plus spécifié au PresInd. De surcroît, comme déjà souligné, la distribution du VI μ ne coïncide pas avec les formes du subjonctif uniquement. Enfin, une information cruciale n'est pas contenue en (10) : les VI listés ne s'appliquent que dans le contexte de la conjugaison 1. La question (9) reste donc sans réponse.

La troisième option (7-c) est la seule possibilité logique pouvant rendre la question (9) caduque, à savoir poser que l'allongement vocalique est la conjugaison 1. En d'autres mots, nous faisons l'hypothèse que la longueur exprime le thème (Th) : Th est une propriété lexicale, héritée du latin et plus généralement du proto-indoeuropéen, qui se réalise dans la plupart des cas comme une voyelle sans contenu sémantique particulier. Nous traitons donc Th comme un objet morphologique qui se réalise comme longueur lorsque l'accent tombe sur la racine : seule une voyelle peut être allongée en frioulan, les consonnes longues ne sont pas licenciées. Il s'agit donc d'un cas d'infixation d'une more en roman, ou de morphologie non-concaténative.² Ce modèle est productif : des verbes empruntés comme /skaneri'za:/ « scanner » ou des néologismes comme /alu'na:/ « atterrir sur la lune » suivent le même paradigme que /na'da:/ « nager ».

La longueur est donc l'une des façons dont Th se réalise en NE. L'analyse que je poursuis dans le travail avec P. Roseano et F. Torres-Tamarit est cohérente avec l'approche de la morphologie que je préconise dans mes recherches, à savoir une approche décompositionnelle d'inspiration théorique post-bloomfieldienne, comme je l'ai montré dans les chapitres précédents. Plus précisément, notre analyse vise à proposer une forme pour chaque marqueur flexionnel des verbes du NE et du ÇU.

Dans le tableau 4.6, je montre les paradigmes complets du PresInd et PresSubj du NE, ainsi que les affixes flexionnels en isolation (dans la seconde et quatrième colonne) afin de pouvoir observer la distribution de chaque marqueur avec clarté.

Au PresInd, la voyelle /a/, généralement associée au thème de la conju-

2. CARVALHO (2004) postule de l'activité gabaritique dans les verbes du portugais, seul autre exemple de morphologie non-concaténative en roman dont nous avons connaissance.

TABLE 4.6 – NE : PresInd et PresSubj, marqueurs flexionnels, conj. 1 « nager »

	PresInd	PresInd	PresSubj	PresSubj
1sg	'na:di	μ -i	'na:di	μ -i
2sg	'nadas	-as	'na:dis	μ -is
3sg	'nada	-a	'na:di	μ -i
1pl	na'diŋ	-iŋ	na'diŋ	-iŋ
2pl	na'daj̃s	-aj̃s	na'daj̃s	-aj̃s
3pl	'nad-iŋ~aŋ	-i~a+ŋ	'na:diŋ	μ -iŋ

gaison 1 en roman, apparaît aux 2sg, 3sg et 2pl, trois formes où l'allongement vocalique ne se réalise pas. La voyelle /a/ peut également apparaître à la 3pl en variation libre avec /i/. Seulement 1pl n'affiche ni la longueur, ni la voyelle /a/ : cette forme, $-iŋ$ ³, est identique dans toutes les conjugaisons et à tous les temps/modes en NE (voir la table 4.2 et BENINCÀ et HAIMAN 1992, 64ff pour une vision d'ensemble du système verbal du frioulan.) Nous faisons donc l'hypothèse que cette forme est construite sur une séquence de deux éléments : /i/, qui est un allomorphe de Th, et /ŋ/, qui est le marqueur de 1pl. Nous avons ainsi établi la forme de trois allomorphes de Th au PresInd : la longueur / μ / et les voyelles /i/ et /a/.

Quant au paradigme de PresSubj, il est bien plus simple de l'analyser puisque la longueur apparaît aux 1sg, 2sg, 3sg, ainsi qu'à 3pl. La forme 1pl est identique à celle de PresInd, comme je viens de le souligner ; enfin, la forme 2pl est aussi identique à la forme 2pl du PresInd. En observant les données du ÇU (voir tableau 4.1), on relève que 1pl est $-ini$ / au lieu de $-iŋ$ / au PresSubj, alors que 1pl PresInd est identique au NE. Comme montré par ROSEANO et FINCO (2020), de la variation intradialectale subsiste en frioulan.

Je montre ci-dessous une première tentative de formalisation des allomorphes de Th en NE :

(11) Liste des allomorphes de Th en NE (tentative)

$$[\text{Th}, 1] \Leftrightarrow \begin{cases} a & / 2s \text{ PresInd, } 3s \text{ PresInd, } 2p \text{ PresInd, } 3p \text{ PresInd, } 2p \text{ PresSubj} \\ i & / 1p \\ \mu & / \text{ailleurs} \end{cases}$$

L'analyse que nous proposons supporte le fait que les voyelles exprimant Th sont en distribution complémentaire avec la longueur. De plus, notre proposition prévoit que $-i$ / de 1sg PresInd est l'exposant de 1sg et ne peut pas être analysé comme un marqueur de Th. La raison de ce choix deviendra claire au fur et à mesure de la discussion.

En ce qui concerne les marqueurs de temps et de mode (T/M), PresInd est exprimé par un morphème zéro : ce fait est en adéquation avec les

3. Le phonème /n/ se réalise comme [ŋ] en finale de mot. Dans le texte, j'utilise cependant la notation /ŋ/ lorsque je mentionne le morphème 1pl.

autres langues romanes, où le PresInd est reconnu à partir de la qualité de la voyelle thématique. Le frioulan ne fait pas exception à cette généralisation. Par exemple, 2pl est $-\text{/ais/}$ dans la conjugaison 1, $-\text{/eis/}$ dans la conjugaison 2 et $-\text{/i:is/}$ (c'est-à-dire /i+i/) dans la conjugaison 3. Un second exemple en faveur de la présence d'un morphème zéro pour le PresInd vient des conjugaisons 2 et 3 : 1sg et 3sg n'affichent aucun marqueur flexionnel, alors que 2sg est $-\text{/s/}$ en NE et $-\text{/is/}$ en ÇU (dans ce deuxième marqueur, la voyelle /i/ fait partie de l'exposant de 2sg car elle apparaît dans toutes les conjugaisons.) En conclusion, le PresInd n'est pas ouvertement réalisé en frioulan : la segmentation morphologique que nous proposons permet de proposer une analyse uniforme du marqueur T/M dans tout le paradigme du PresInd et dans toutes les conjugaisons. A la différence du PresInd, le PresSubj est réalisé ouvertement par un marqueur, à savoir /i/ . Ce marqueur apparaît à toutes les formes du PresSubj, sauf 1pl et 2pl : comme déjà remarqué, ces deux formes sont identiques entre le PresSubj et le PresInd.⁴ En NE, donc, le PresSubj a deux allomorphes : un marqueur $-\text{/i/}$ et un marqueur zéro.

Enfin, les marqueurs de personne et de nombre sont dérivés tout naturellement à partir de la segmentation que je viens d'illustrer à propos des marqueurs T/M. Le résultat de la segmentation des paradigmes de PresInd et PresSubj de la conjugaison 1 du NE est montré dans les tableaux 4.7 et 4.8. La première colonne de chaque tableau montre la racine, la seconde les allomorphes de Th, la troisième les marqueurs T/M et la quatrième les suffixes de personne et de nombre, exprimant les traits- ϕ .

TABLE 4.7 – Segmentation du PresInd en NE - conj. 1

	root	Th	T/M	traits- ϕ
1sg	'nad	μ	\emptyset	i
2sg	'nad	a	\emptyset	s
3sg	'nad	a	\emptyset	\emptyset
1pl	nad	'i	\emptyset	η
2pl	nad	'a	\emptyset	$\hat{\text{i}}\text{s}$
3pl	'nad	$\text{i}\sim\text{a}$	\emptyset	η

La variation des marqueurs flexionnels concerne plusieurs dialectes du frioulan, comme nous l'avons vu ; un aperçu de la distribution des formes fléchies dans les différents paradigmes intradialectaux peut être consulté dans BENINCÀ et VANELLI (1975) et ILIESCU (1970). De surcroît, ROSEANO et FINCO (2020) font un état de l'art de la dialectologie frioulane. Pour ce qui est du ÇU, la variation concerne par exemple 2sg : au PresInd, ÇU a /is/ alors que NE a /as/ ; inversement, au PresSubj, les deux dialectes ont le même marqueur, à savoir /is/ . Nous estimons que cela est la conséquence du fait que Th peut varier d'un dialecte à l'autre, alors que les marqueurs T/M sont moins

4. De la variation intradialectale existe aux 1pl et 2pl également : en ÇU, 1pl est $-\text{/ni/}$ (au lieu de $\text{/}\eta\text{/}$ en NE), alors que 2pl se réalise /adis/ , /edis/ et /idis/ , ainsi la différence avec NE se situe au niveau de l'ajout de /d/ (voir table 4.1).

TABLE 4.8 – Segmentation du PresSubj en NE - conj. 1

	root	Th	T/M	traits- ϕ
1sg	'nad	μ	i	\emptyset
2sg	'nad	μ	i	s
3sg	'nad	μ	i	\emptyset
1pl	nad	'i	\emptyset	η
2pl	nad	'a	\emptyset	$\underset{\sim}{is}$
3pl	'nad	μ	i	η

enclins à une telle variation. Afin de faciliter l'observation des différences entre le NE et le ÇU, je propose les deux tableaux 4.9 et 4.10 où j'illustre la segmentation de la conjugaison 1 du PresInd et du PresSubj respectivement.⁵

TABLE 4.9 – Segmentation du PresInd en ÇU - conj. 1

	root	Th	T/M	traits- ϕ
1sg	'nod	\emptyset	\emptyset	i
2sg	'nod	\emptyset	\emptyset	is
3sg	'nod	e	\emptyset	\emptyset
1pl	nod	'i	\emptyset	η
2pl	nod	'a	\emptyset	$\underset{\sim}{is}$
3pl	'nod	i	\emptyset	η

TABLE 4.10 – Segmentation du PresSubj en ÇU - conj. 1

	root	Th	T/M	traits- ϕ
1sg	'nod	\emptyset	i	\emptyset
2sg	'nod	\emptyset	i	s
3sg	'nod	\emptyset	i	\emptyset
1pl	nod	'i	\emptyset	ni
2pl	nod	'a	\emptyset	dis
3pl	'nod	\emptyset	i	η

Les tableaux 4.7 à 4.10 nous permettent de déduire une généralisation ultérieure concernant la segmentation des affixes flexionnels. De manière attendue en roman (tout comme ce fut le cas en latin), 1pl et 2pl sont les deux seules

5. Un caveat est de rigueur ici : en frioulan central, la voyelle latine A a été changée en /e/ quand elle était en position finale à partir au moins du 16e siècle : CASA → ['caze] « maison ». Ce fait explique pourquoi la forme 3sg se termine par [e] : ['node] « il/elle nage ». D'autres dialectes, en revanche, transforment A latin en /o/. La question est donc de savoir si le ÇU a un allomorphe supplémentaire de Th, /e/, ou bien simplement un allophone de Th=/a/. Cette question est laissée ouverte pour l'instant, de recherches futures devront se pencher sur la distribution des voyelles finales en frioulan. Voir FRANCESCATO (1966) pour les détails diachroniques de la distribution des voyelles latines en frioulan.

formes arrhizotoniques du système verbal : l'accent tombe en effet sur les suffixes flexionnels et non pas sur la racine. Dans les deux cas du frioulan, plus précisément, l'accent est sur Th. Or, nous avons vu que seules les voyelles toniques peuvent être longues en frioulan, l'allomorphe par défaut de Th, μ , ne peut donc apparaître ni à 1pl ni à 2pl : si c'était le cas, on aurait à la fois une voyelle et une more associées au même morphème, à savoir Th. Je discute de la façon dont l'accent est associé aux formes verbales plus bas dans la section.

En guise de bilan partiel, nous répondons à la question (6) : la voyelle tonique d'une racine est allongée si et seulement si (i) le verbe appartient à la conjugaison 1 et (ii) en l'absence de contextes d'insertion spécifiés (ceux en (11)). L'allomorphe par défaut, μ est donc inséré dès lors que ces deux conditions sont satisfaites.

Le reste de la section est dédié à la formalisation de l'analyse.

Prenons tout d'abord deux aspects décisifs en faveur de l'approche analytique proposée. D'une part, notre analyse explique la différence entre 3pl PresInd et 3pl PresSubj. La voyelle /i/ apparaissant à la 3pl du PresInd est de nature différente du /i/ qui apparaît à la 3pl du PresSubj. En effet, /i/ marque de manière uniforme le T/M uniquement au PresSubj (1sg, 2sg, 3sg et 3pl) : au PresSubj, Th doit faire appel au marqueur par défaut, à savoir μ , alors qu'au PresInd, /i/ (ou /a/) exprime Th. Quant à T/M, au PresInd le temps est marqué par le morphème zéro, comme discuté plus haut. La différence de la décomposition de ces formes est illustrée dans le tableau 4.11.

TABLE 4.11 – Paire minimale entre 3pl PresInd et 3pl PresSubj

	root	Th	T/M PresInd	ϕ -Fs
3pl	'nad	i~a	\emptyset	η
	root	Th	T/M PresSubj	ϕ -Fs
3pl	'nad	μ	i	η

D'autre part, nous expliquons également que le marqueur Th /i/ (en variation libre avec /a/) au PresInd est distinct du /i/ exprimant 1sg, comme illustré dans le tableau 4.12. Dans la forme 1sg du PresInd, le suffixe -/i/ ne peut pas être l'exposant de Th parce qu'il apparaît aussi après le marqueur de l'imparfait indicatif (ImpInd, voir tableaux 4.13 et 4.14) qui, à son tour, suit Th=/a/ : [nad-'a-v-i] « je nageais ». Il est donc tout naturellement plausible d'interpréter /i/ apparaissant à la 1sg du PresInd comme étant un marqueur de personne et nombre plutôt que l'exposant de Th ou T/M. Cette voyelle /i/ est d'ailleurs différente de celle à la 3pl PresInd puisqu'elle n'alterne pas avec /a/.

TABLE 4.12 – Segmentation du PresInd en NE : 1sg vs. 3pl

	root	Th	T/M	ϕ -Fs
1sg	'nad	μ	\emptyset	i
3pl	'nad	i~a	\emptyset	η

TABLE 4.13 – NE : ImpInd, conjugaisons 1, 2 et 3

	conj. 1	conj. 1	conj. 2	conj. 2	conj. 3
	net-'a:	nad-'a:	'met-i	'fkwed-i	ku ₃ -'i:
	« nettoyer »	« nager »	« mettre »	« encaisser »	« scier »
1sg	ne'tavi	na'davi	me'tevi	fkwe'devi	ku'zivi
2sg	ne'tavas	na'davas	me'tevas	fkwe'devas	ku'zivas
3sg	ne'tava	na'dava	me'teva	fkwe'deva	ku'ziva
1pl	ne'taviŋ	na'daviŋ	me'teviŋ	fkwe'deviŋ	ku'ziviŋ
2pl	ne'tavis	na'davis	me'tevis	fkwe'devis	ku'zivis
3pl	ne'taviŋ	na'daviŋ	me'teviŋ	fkwe'deviŋ	ku'ziviŋ

TABLE 4.14 – ÇU : ImpInd, conjugaisons 1, 2 et 3

	conj. 1	conj. 1	conj. 2	conj. 2	conj. 3
	net-'a:	nod-'a:	'met-i	'skwed-i	kuz-'i:
	« nettoyer »	« nager »	« mettre »	« encaisser »	« scier »
1sg	ne'tavi	no'davi	me'tevi	skwe'devi	ku'zivi
2sg	ne'tavis	no'davis	me'tevis	skwe'devis	ku'zivis
3sg	ne'tave	no'dave	me'teve	skwe'deve	ku'zive
1pl	ne'taviŋ	no'daviŋ	me'teviŋ	skwe'deviŋ	ku'ziviŋ
2pl	ne'tavis	no'davis	me'tevis	skwe'devis	ku'zivis
3pl	ne'taviŋ	no'daviŋ	me'teviŋ	skwe'deviŋ	ku'ziviŋ

A la lumière du paradigme de ImpInd, deux observations s'imposent. Tout d'abord, la présence de l'affixe *-/v/-*, exprimant l'imparfait, a une conséquence sur la forme des marqueurs de personne et de nombre : ils sont stables et ne montrent pas d'alternance allomorphique d'une conjugaison à l'autre. Par exemple, 2sg est *-/as/* en NE, indépendamment de la conjugaison, tout comme 1pl est *-/iŋ/* en NE, mais aussi en ÇU. La deuxième observation concerne la réalisation de Th : devant le marqueur de ImpInd, Th se réalise de façon uniforme dans chaque conjugaison. L'allongement vocalique en NE n'est donc pas possible, puisque Th est régulièrement réalisé /a/ à ImpInd dans le contexte de la conjugaison 1. La forme *[na'da:vi] n'est donc pas bien formée : deux allomorphes de Th y apparaissent, /a/ et / μ /. Ce fait découle tout naturellement de notre analyse de μ comme réalisation de Th de la conj. 1. Les tableaux 4.15 et 4.16 illustrent la segmentation des formes de l'ImpInd en NE et ÇU, respectivement.

Le paradigme de l'ImpInd nous mène à préciser l'ordre des allomorphes de Th, initialement montrés en (11). En effet, le marqueur par défaut n'est pas / μ /, comme en (11), mais la voyelle /a/. Cette dernière est, il est important de le souligner davantage, la voyelle thématique typique de la conjugaison 1 en roman.

TABLE 4.15 – Segmentation de l’ImpInd en NE - conj. 1

	root	Th	T/M	ϕ -Fs
1sg	nad	'a	v	i
2sg	nad	'a	v	as
3sg	nad	'a	v	a
1pl	nad	'a	v	iŋ
2pl	nad	'a	v	is
3pl	nad	'a	v	iŋ

TABLE 4.16 – Segmentation de l’ImpInd en ÇU - conj. 1

	root	Th	T/M	ϕ -Fs
1sg	nod	'a	v	i
2sg	nod	'a	v	is
3sg	nod	'a	v	e
1pl	nod	'a	v	iŋ
2pl	nod	'a	v	is
3pl	nod	'a	v	iŋ

(12) Liste des allomorphes de Th (conj. 1) en NE

$$[\text{Th}, 1] \Leftrightarrow \begin{cases} i & / \text{1pl PresInd/PresSubj} \\ \mu & / \text{1sg PresInd, 1sg-3sg PresSubj, 3pl PresSubj} \\ a & / \text{ailleurs} \end{cases}$$

Nous implémentons l’analyse proposée dans le cadre de la Morphologie Distribuée. Comme discuté à plusieurs reprises dans les chapitres précédents, une partie de mes travaux vise à proposer une structure syntaxique sous-jacente aux formes fléchies des langues étudiées. Pour ce qui est du frioulan, donc, nous partons d’un axiome valable pour la plupart des approches contemporaines de la morphologie, à savoir que l’input de la phonologie d’un mot donné M consiste en la séquence des formes sous-jacentes de chaque morphème composant M. La phonologie s’applique à cette séquence de morphèmes : il s’agit de l’étape que j’ai appelée « linéarisation » au chapitre précédent.

De par notre hypothèse, la longueur vocalique observée au niveau de la racine n’est pas un cas d’allomorphie radicale : nous proposons plutôt de poser une seule forme sous-jacente pour les racines des verbes de la conjugaison 1 (voir par exemple EMBICK 2012 où les racines de l’espagnol sont analysées de façon similaire). La longueur est le résultat de l’application de la phonologie à la séquence suivante :

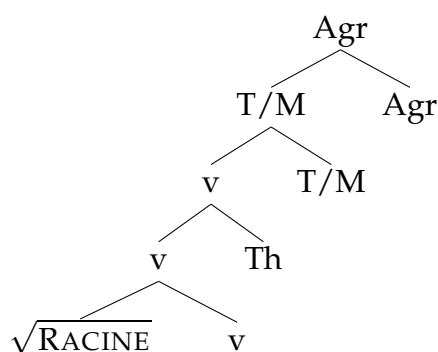
(13) Séquence sous-jacente de NE 1sg PresInd :
racine + μ + \emptyset + i = [na:di] « je nage »

Par conséquent, le VI correspondant à la racine est le suivant :

- (14) VI de la racine de [na'da:] « nager » en NE :
« nager » \Leftrightarrow /nad/

En suivant CALABRESE (1998), CALABRESE (2015), EMBICK (2000), EMBICK (2012), EMBICK et HALLE (2005), EMBICK et NOYER (2007), OLTRA-MASSUET (2000), OLTRA-MASSUET et ARREGI (2005b) et d'autres, nous adoptons la structure (15) comme tête complexe de base d'un verbe du frioulan. Comme discuté précédemment pour l'italien, le nœud terminal Th est adjoint à *v*.⁶

- (15) Tête complexe d'un verbe frioulan



Dans la tête complexe ci-dessus, Th est le nœud qui accueille la conjugaison. L'information concernant l'appartenance à une conjugaison donnée est lexicale; une racine est donc lexicalement associée à un thème qui se réalise selon une ou plusieurs formes distinctes. Concernant la conjugaison 1, Th se réalise comme montré en (12).

La liste complète des VI nécessaires à la formation d'un verbe fléchi en NE peut être facilement déduite à partir des données agencées dans les tableaux 4.7, 4.8 et 4.13. Les exposants T/M de l'ImpInd, PresInd et PresSubj apparaissent en (16), alors que les VI exprimant les traits de personne et nombre sont listés en (17).

- (16) VI de T/M en NE :
- a. ImpInd \Leftrightarrow /v/
 - b. PresInd \Leftrightarrow \emptyset
 - c. PresSubj :
 - (i) PresSubj \Leftrightarrow \emptyset / 1pl, 2pl
 - (ii) PresSubj \Leftrightarrow *i* / ailleurs

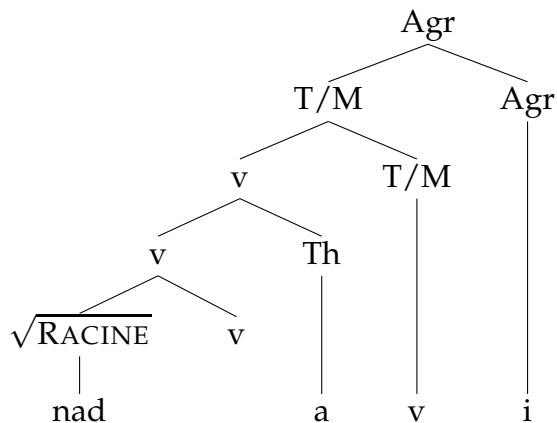
6. OLTRA-MASSUET et ARREGI (2005b) considèrent que Th est adjoint à toute tête fonctionnelle dans le domaine verbal; dans EMBICK (2010) et travaux reliés, Th est adjoint uniquement à *v*. Une troisième possibilité est explorée par CALABRESE (2015), où Th est adjoint uniquement aux structures de ce qu'il appelle « verbes thématiques » (c'est-à-dire verbes réguliers), alors que les verbes athématiques, c'est-à-dire irréguliers, n'ont pas de nœud Th. La question théorique reste ouverte.

- (17) VI des traits- ϕ en NE :
- a. 1sg $\Leftrightarrow i$ (mais \emptyset au PresSubj)
 - b. 2sg $\Leftrightarrow s$ (mais /as/ à ImpInd)
 - c. 3sg \Leftrightarrow null (mais /a/ à ImpInd)
 - d. 1pl $\Leftrightarrow \eta$ (mais /i η / à ImpInd)
 - e. 2pl $\Leftrightarrow is$
 - f. 3pl $\Leftrightarrow \eta$ (mais /i η / à ImpInd)

La liste (17) impose quelques éclaircissements supplémentaires. Comme mentionné plus haut dans la section, de la variation intradialectale existe, ainsi les marqueurs de personne et de nombre sont susceptibles d'apparaître sous des formes légèrement différentes d'un dialecte à l'autre; de plus, dans certains cas, le marqueur T/M déclenche l'allomorphie de l'exposant de personne et de nombre : ce fait concerne principalement le marqueur de l'imparfait qui, comme on l'a observé, régularise le paradigme. Nous n'entrons pas dans les détails de cette variation et laissons cela à un travail ultérieur.

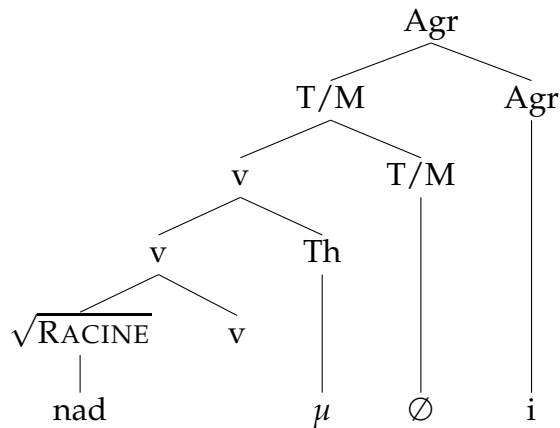
Quatre formes fléchies suffisent à illustrer les points principaux de l'analyse proposée. La première forme est 1sg ImpInd [na'davi] « je nageais », montrée ci-dessous :

- (18) 1sg ImpInd [na'davi] « je nageais »

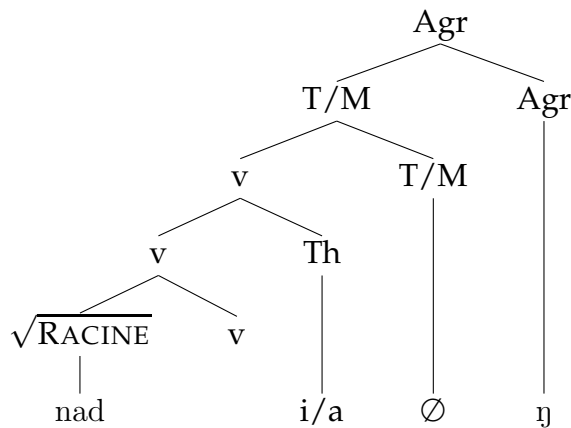


Le paradigme de ImpInd est constitué de formes n'affichant pas d'alternances allomorphiques. Ainsi, toutes les formes sont construites comme celle en (18). Le paradigme du PresInd, en revanche, est plus complexe, car Th subit de l'allomorphie. Plus précisément, Th peut être réalisé / μ / (1sg, structure en (19)) ou /i/~/a/ (3pl, structure en (20)).

(19) 1sg PresInd ['na:di] « je nage »

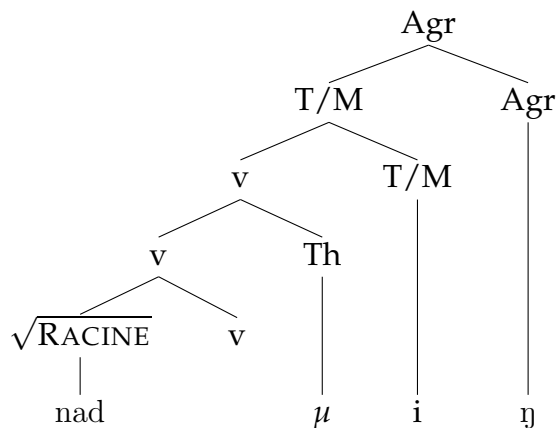


(20) 3pl PresInd ['nadiŋ]~['nadaŋ] « ils nagent »



Tout comme 1sg PresInd et 1sg PresSubj diffèrent uniquement par le fait que le suffixe *-/i/* est l'exposant de T/M au PresSubj mais de 1sg au PresInd, de manière équivalente, 3pl PresInd et 3pl PresSubj se distinguent par la façon dont Th est réalisée. Au PresInd, 3pl a Th = */i/~a/*, alors qu'au PresSubj, 3pl a Th = μ , comme illustré par la tête complexe en (21).

(21) 3pl PresSubj ['na:diŋ] « qu'ils nagent »



Les structures illustrant les quatre têtes complexes (18) à (21) ne rendent pas compte des formes arrhyzotoniques, à savoir 1pl et 2pl. Comme men-

tionné, ces deux formes sont caractérisées par l'accent sur le suffixe et non pas sur la racine.⁷ Comme souligné par MEINSCHAEFER (2011), de principes aussi bien phonologiques qu'idiosyncratiques semblent régir l'association de l'accent dans les verbes romans. Plus précisément, MEINSCHAEFER (2011) montre, en se basant sur des données de l'espagnol et de l'italien, qu'il est possible de prédire la syllabe tonique de certaines formes verbales dans la phonologie, alors que, pour d'autres formes, notamment 1pl et 2pl, l'accentuation relève plutôt de l'idiosyncrasie.

Nous nous inspirons de l'analyse proposée par MEINSCHAEFER (2011) dans le cadre formel de la Théorie de l'Optimalité. Pour MEINSCHAEFER (2011), l'idiosyncrasie des formes 1pl et 2pl peut être décrite et dérivée en posant une contrainte dite d'interface, appelée ALIGN-TV-H/F, formulée comme suit (en anglais comme dans l'original) :⁸

- (22) Contrainte ALIGN-TV-H/F (MEINSCHAEFER, 2011) :
The left edge of every theme vowel is aligned with the left edge of the head of a foot.

Cette contrainte formalise l'observation que Th est accentuée dans les deux formes, 1pl et 2pl, dans les verbes de l'italien : il s'agit de la même généralisation observée en frioulan. Par conséquent, nous appliquons cette même contrainte à l'analyse des formes fléchies du NE et du ÇU : l'input de la structure syntaxique, les têtes complexes montrées ci-dessus, sont linéarisées et computées phonologiquement.

A la différence d'autres travaux, dans cette recherche j'explore l'utilisation du cadre théorique de l'Optimalité. Comme débattu de façon détaillée par SCHEER (2011, 389-ff), la classe des contraintes dites d'alignement (cf. anglais *alignment constraints*) est la réponse d'OT aux problématiques d'interface entre la phonologie et la morphologie. En d'autres termes, les contraintes d'alignement servent à mettre en communication la phonologie avec l'information morpho-syntaxique.

L'analyse de l'accentuation des verbes de l'italien et de l'espagnol proposée par MEINSCHAEFER (2011) est basée sur la relation entre la morphologie et la phonologie : les formes fléchies sont construites par rapport aux frontières entre les morphèmes. La phonologie a donc un accès direct à la structure morpho-syntaxique sous-jacente, comme je le défends dans la plupart de mes travaux.⁹

7. FRANCESCATO (1966) mentionne néanmoins quelques dialectes archaïques du frioulan où 2pl est rhyzotonique.

8. L'analyse de MEINSCHAEFER (2011) fait usage d'une deuxième contrainte qui fait référence aux autres formes de surface du paradigme : ce type de contrainte est appelée *optimal paradigm constraint* à la suite de MCCARTHY (2005) et concerne les relations de surface entre des formes fléchies. Nous ne poursuivons pas cette piste analytique dans notre travail et employons uniquement la contrainte d'alignement. Pour davantage de détails, voir MEINSCHAEFER (2011) et LAMPITELLI, ROSEANO et TORRES-TAMARIT (2020); voir RAFFELSIEFEN (1999) pour une approche output-output de la morphologie en OT.

9. Au sein de la perspective de DM, OLTRA-MASSUET et ARREGI (2005a) poursuivent une approche compatible avec celle décrite ici : dans les structures proposées pour les verbes du

Ayant donc fait l'hypothèse que l'emplacement de l'accent des formes 1pl et 2pl est imposé par la contrainte (22), que se passe-t-il lorsque la structure sélectionne l'allomorphe Th = / μ / ? Tout d'abord, TV doit être réécrit, en frioulan, comme Th, car Th n'est pas forcément une voyelle (TV est l'abréviation de *Theme Vowel*). Ensuite, une première possibilité de réaliser l'allomorphe / μ / est la gémination de la consonne de la racine, comme montré par le candidat (c) en (23). Ce candidat satisfait en effet ALIGN-TH-H/F parce que la more est réalisée sur la syllabe tonique, mais viole la contrainte de marque NO-GEMINATE. Cette contrainte décrit le fait que le frioulan n'a pas de consonnes géminées. Dans le candidat (b), Th se réalise sur la voyelle atone finale, celle qui exprime les traits de personne et de nombre : ce candidat n'est pas optimal car il viole la contrainte d'alignement ALIGN-TH-H/F puisque la more fait surface dans une voyelle non-accentuée.¹⁰ Le candidat optimal, (a), satisfait aussi bien NO-GEMINATE que ALIGN-TH-H/F tout en violant une contrainte de marque ordonnée très bas qui bloque l'apparition de voyelles longues. Cette situation est décrite par le tableau (23).

frioulan, l'accent tombe soit sur la racine, soit sur le nœud Th. Il s'agit exactement du principe avancé par OLTRA-MASSUET et ARREGI (2005a) selon lesquels « *stress in verbs falls on the vowel preceding the node T, regardless of the specific phonological realization of this node* ». Cette généralisation rend compte de toutes les formes fléchies du frioulan, sauf trois, toutes appartenant au PresSubj : 2sg, 3sg et 3pl. La généralisation prédit plutôt que l'accent se réalise sur la dernière syllabe : par exemple, PresInd 3pl ['nadiŋ]~['nadaŋ] « ils nagent » (cf. la structure (20)), devrait être accentuée sur la seconde voyelle *[na'd-i/a-ŋ] « ils nagent ». Les auteurs rencontrent un souci identique lors de l'analyse des verbes de l'espagnol et proposent, pour éviter cela, une règle ad-hoc qui efface l'accent (cf. *stress-deletion rule*) : cette règle s'applique à toutes les formes qui deviendraient arrhizotoniques en surface, mais qui ne le sont pas.

Une seconde possibilité serait d'envisager la présence d'un domaine phonologique supplémentaire, comme proposé par KAYE (1995). Par exemple, PresInd 3pl ['nadiŋ]~['nadaŋ] est dérivée en deux domaines phonologiques distincts, comme montré en (i) :

- (i) PresInd 3pl ['nadiŋ]~['nadaŋ] « ils nagent » :
- a. Racine : [nad]
 - b. L'accent est associé : ['nad]
 - c. Les suffixes sont ajoutés : [['nad]i/a+ŋ].

Une telle analyse rencontre, elle aussi, un problème : pour quelle raison uniquement trois formes devraient-elles être formées de deux domaines phonologiques, alors que toutes les autres formes sont dérivées en un seul domaine ? Aucune raison morphologique ne semble prévaloir afin de défendre cette solution.

Cette discussion passionnante est toujours d'actualité comme le montrent les articles BONET et al. (2019) et D'ALESSANDRO et SCHEER (2015b), mais ne peut néanmoins pas être discutée suffisamment dans ces pages de par l'ampleur des recherches concernant la relation entre la phonologie et la morpho-syntaxe.

10. De plus, le candidat (b) n'est pas optimal car les voyelles longues n'apparaissent jamais en syllabe atone, comme mentionné plus haut. Il doit donc y avoir une contrainte de marque imposant cette configuration.

(23) /nad- μ -i/ → ['na:.di]

/nad- μ -i/	NO-GEMINATE	ALIGN-TH-H/F	*V :
a. $\text{na}_{\mu\mu}.\text{di}$			*
b. $\text{na}_{\mu}.\text{di}_{\mu\mu}$		*W	L
c. $\text{na}_{\mu}\text{d}_{\mu}.\text{di}$	*W		L

Le reste de l'analyse, que je ne reporterai pas davantage ici, consiste à montrer comment la phonologie empêche la réalisation de l'allomorphe / μ / en syllabe fermée, *['ca:nti] au lieu de ['canti] 1sg PresInd « je chante », et dans les proparoxytons *['li:beri] au lieu de ['liberi] 1sg PresInd « je libère ». Nous postulons que la composante phonologique possède d'une part la contrainte * $[\mu\mu\mu]_{\sigma}$ (MCCARTHY, JOHN J 2008 : 224) qui sert à éliminer les pieds très lourds (possédant donc trois mores), comme justement une syllabe fermée avec une voyelle longue. D'autre part, nous analysons l'absence d'allongement dans les verbes proparoxytons comme le résultat de pied récursif (*Internally layered foot*, cf. MARTÍNEZ-PARICIO et KAGER 2015). Les détails des tableaux dérivant les candidats optimaux pour chaque dérivation n'étant pas centraux en regard de la discussion menée ici, je renvoie à l'article LAMPITELLI, ROSEANO et TORRES-TAMARIT (2020) pour l'analyse complète.

Ce travail montre donc que la longueur qui apparaît dans les verbes de la conjugaison 1 du NE est d'origine morphologique. Plus précisément, nous faisons l'hypothèse que l'allongement vocalique est l'un des exposants de Th de la conjugaison 1 ; μ est donc un allomorphe de la voyelle /a/ que l'on trouve généralement dans la position thématique de la première conjugaison en roman. Nous avons donc postulé la présence d'un cas d'affixation de more dans une langue romane ; ce fait est typologiquement rare, car ce type d'affixation est un processus morphologique que l'on retrouve plus couramment dans les langues à morphologie gabaritique.

Cette analyse montre également qu'il n'est pas nécessaire d'analyser l'allongement comme le résultat de la pression morphologique d'un morphème. Nous montrons plutôt l'inverse, à savoir qu'il est possible de dériver les différences de surface à partir de généralisations au niveau sous-jacent : chaque morphème est associé à une propriété morphosyntaxique donnée.

La recherche sur le frioulan étant en cours, nous comptons d'une part collecter davantage de données, notamment pour définir les contours de l'isoglosse du trait de l'allongement vocalique et, d'autre part, étendre l'analyse à toutes les formes fléchies du ÇU également, y compris en ce qui concerne le placement de l'accent.

La section suivante traite de quelques phénomènes morphophonologiques de l'anglais.

4.2 L'anglais : accent, segments et frontières morphologiques

Depuis mon arrivée à l'Université de Tours en 2013 et suite à l'intégration dans l'équipe « Morphophonologie » du Laboratoire Ligérien de Linguistique (UMR 7270 CNRS, Université d'Orléans, Université de Tours, BNF), j'ai commencé à m'intéresser à la morphophonologie de l'anglais. En effet, l'équipe tourangelle a une tradition bien établie de recherches sur l'accentuation de l'anglais britannique sous l'impulsion notamment de Jean-Michel Fournier (voir par exemple FOURNIER 2007 et FOURNIER 2010). A partir de l'année 2013-2014, en particulier, nous avons commencé à travailler sur la combinaison des suffixes en anglais contemporain, sur l'accent primaire et secondaire, ainsi que sur la relation entre suffixation et accentuation.

Dans le cadre de ce mémoire, je présente deux travaux récents, dont un est en cours.

Tout d'abord, en 2017, en collaboration avec Guillaume Enguehard (Université d'Orléans), j'ai présenté une première version d'un travail sur la représentation de ce qu'on appelle rythme ternaire (*ternary rhythm*) de l'anglais dans le cadre de la phonologie CVCV (ENGUEHARD et LAMPITELLI, 2017). Ce travail s'est enrichi de la collaboration de Quentin Dabouis (Université d'Auvergne), il a été présenté en 2019 lors d'un workshop sur la récursivité en phonologie (DABOUI, ENGUEHARD et LAMPITELLI 2019) et a été rédigé sous forme d'article et soumis pour publication dans une revue internationale à comité de lecture (DABOUI, ENGUEHARD et LAMPITELLI 2020). La section 4.2.2 présente les lignes principales de cette recherche.

En parallèle à l'étude du rythme ternaire, j'ai travaillé sur un autre phénomène intéressant de la phonologie de l'anglais, connu comme *Arab Rule* du fait que l'adjectif *Arab* peut être prononcé de deux façons distinctes. Ce travail a été présenté en 2017 à Budapest (DABOUI, ENGUEHARD, FOURNIER et al., 2017), à Manchester (DABOUI, ENGUEHARD, FOURNIER et al., 2018a) et à Paris (DABOUI, ENGUEHARD, FOURNIER et al., 2018b) et enfin récemment publié dans une revue internationale à comité de lecture (DABOUI, ENGUEHARD, FOURNIER et al., 2020). Il est question de cette analyse dans la section 4.2.1.

4.2.1 L'Arab Rule à la lumière de la phonologie CVCV

Ce travail naît de la collaboration entre Quentin Dabouis, Guillaume Enguehard, Jean-Michel Fournier et moi et constitue le premier résultat publié fruit de la collaboration entre des approches théoriques de la phonologie (à savoir la phonologie CVCV) et l'approche de l'école de Guierre (voir GUIERRE 1979, FOURNIER, 2007 et les références contenues dans cet article), basée sur l'examen de corpus tirés des dictionnaires de prononciation de l'anglais.

Comme il est bien connu, en anglais certaines voyelles atones se réduisent à schwa :

- (24) Réduction vocalique¹¹
- a. *atom* ['ætəm] vs. *atomic* [ə'tɒmɪk]
 - b. *fatal* ['feɪtəl] vs. *fatality* [fə'tælɪti]
 - c. *province* ['prɒvɪns] vs. *provincial* [prə'vɪnʃəl]

Dans le premier exemple, nous observons donc que [æ] alterne avec schwa lorsqu'il n'est pas accentué. Dans les deux autres exemples, le même type d'alternance subsiste : [eɪ] vs. [ə] et [ɒ] vs. [ə].

A la suite de WELLS, 2008, nous traitons les cas suivants (cf. les voyelles juste avant l'accent) comme étant également des voyelles réduites :

- (25) Réduction vocalique
- a. *fiesta* [fi'estə]
 - b. *tuition* [tju'iʃən]
 - c. *eponymous* [ɪ'pɒnɪməs] (cf. *eponym* ['epənɪm])

Les généralisations en (24) et (25) ne s'appliquent cependant pas systématiquement en syllabe atone. Plusieurs contextes bloquant la réduction vocalique ont en effet été observés, ces contextes dépendant de facteurs autres que l'accent. Tout d'abord, il a été observé que la réduction se produit plus fréquemment en syllabe ouverte qu'en syllabe fermée (BURZIO 1994, FIDELHOLTZ 1975 et HALLE et KEYSER 1971), mais les voyelles suivies d'une coda composée d'une obstruante sont moins enclines à la réduction que celles suivies d'une coda sonante (PATER, 2000). De surcroît, si la coda est une coronale, la voyelle sera réduite plus facilement que si la coda est une non-coronale (BURZIO 1994, FUDGE 1984 et ROSS 1972). D'autres restrictions ont été soulignées, comme par exemple celle selon laquelle les syllabes fermées prétoniques ne subissent pas la réduction sauf si cette syllabe est un préfixe (CHOMSKY et HALLE 1968; GUIERRE 1979; LIBERMAN et A. PRINCE 1977; PATER 2000; E. O. SELKIRK 1980). D'autres paramètres, comme l'orthographe ou la fréquence ont également été étudiés et remarqués. Enfin, l'existence d'une base dans laquelle la voyelle est accentuée peut diminuer les chances, pour cette voyelle, d'être réduite dans le mot dérivé : *relax* vs. *relaxation* ou *express* vs. *expressivity* (CHOMSKY et HALLE, 1968, p. 112).

Ces facteurs interagissent probablement entre eux, ce qui rend le travail empirique complexe quand il s'agit d'évaluer leur poids relatif. Dans ce travail, nous nous concentrons sur l'interaction de deux paramètres : (i) une syllabe fermée d'une obstruante non-coronale est moins encline à la réduction qu'une voyelle en syllabe fermée d'une obstruante coronale et (ii) une voyelle subit la réduction si la syllabe précédente est tonique et légère (indépendamment de la nature de la coda de la seconde syllabe). Le résultat de cette interaction est appelé *Arab Rule* (FIDELHOLTZ 1966; HAYES 1982; PATER 2000; ROSS 1972), en référence au fait que l'adjectif *Arab* peut être prononcé de deux façons distinctes.

11. L'aspiration des occlusives n'est notée que lorsqu'elle est nécessaire à la compréhension des données et de l'analyse.

- (26) Prononciations de *Arab*
- a. [ˈæɾəb]
 - b. [ˈeɾæb]

A côté des analyses de FIDELHOLTZ (1966) et ROSS (1972) basées sur l'approche classique de la phonologie générative (c'est-à-dire les règles phonologiques à la CHOMSKY et HALLE 1968), seul PATER (2000) propose une analyse alternative dans une perspective OT et utilisant la phonologie prosodique (E. SELKIRK, 1981a; E. O. SELKIRK, 1980). Dans l'analyse de Pater, (26-a) est composé d'un seul pied (un trochée bimoraïque), alors que (26-b) projette une structure prosodique à deux pieds.

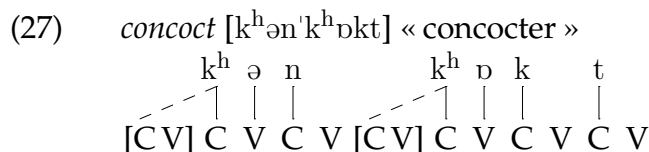
Avant d'illustrer les lignes principales de notre analyse, je mentionne brièvement la partie de l'étude consacrée à la fréquence des mots en relation à la réduction vocalique. A partir de WELLS (2008), nous avons extrait les mots ayant les caractéristiques suivantes : disyllabiques, accentués sur la première syllabe, une coda non-coronale simple dans la seconde syllabe et aucune structure morphologique interne identifiable. Nous avons tenu compte uniquement de la prononciation britannique ; le corpus final compte ainsi 202 mots. Nous avons ensuite considéré la fréquence de chaque mot à partir de HEUVEN et al. (2014) afin de tester si elle joue un rôle dans la capacité d'une voyelle à résister à la réduction. De plus, nous avons corrélé le poids des syllabes avec la réduction. En laissant les détails à la lecture de DABOUIS, ENGUEHARD, FOURNIER et al. (2020), je mentionne ici deux résultats majeurs : d'une part, il y a davantage de mots avec une deuxième voyelle réduite si la première syllabe est légère que si elle est lourde (comme prédit par l'*Arab rule*) et, d'autre part, les mots les plus fréquents subissent davantage la réduction dans la seconde voyelle que les mots les moins fréquents.

La réduction est donc plus fréquente si la syllabe qui précède est légère, mais n'a pas lieu si la syllabe précédente est lourde. Nous formalisons cette généralisation dans le cadre autosegmental de la phonologie CVCV et dérivons les deux contextes à partir des relations latérales du Gouvernement et du Licenciement (voir le chapitre 3 pour d'autres applications dans mes travaux).

Comme discuté pour d'autres langues et notamment pour l'italien, la phonologie CVCV ne conçoit pas l'accent comme une relation de dépendance entre des positions hiérarchisées entre elles, mais comme de l'espace inséré à côté de la syllabe tonique (voir LARSEN 1998). Ainsi, la différence entre accent primaire et secondaire n'a pas de statut théorique dans ce cadre. Nous considérons donc que tout accent de l'anglais, primaire ou secondaire, est représenté par une unité CV insérée à gauche de la syllabe tonique (SCHEER, 2000). En tenant compte du fait que LOWENSTAMM (1999) a proposé de représenter la frontière gauche des mots par une unité CV vide (dans certaines langues uniquement, ce choix serait donc paramétrique, voir également discussion dans SCHEER 2014), le modèle prédit donc que les positions initiales et les positions accentuelles ont les mêmes effets segmentaux.

Pour ce qui est de l'anglais, un exemple est fourni par la distribution des

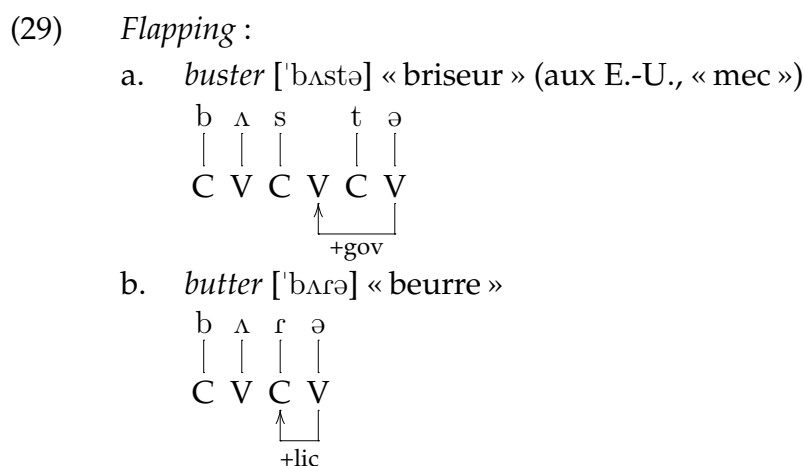
occlusives sourdes aspirées : elles apparaissent en début de mot (indépendamment du fait que la syllabe est accentuée ou pas) et avant une voyelle tonique. La représentation (27) illustre cette configuration :



La distribution des groupes consonantiques complexes et des voyelles longues (y compris les diphtongues) résulte de la distribution des positions vides. Ces dernières dépendent du Gouvernement et du Licenciement, comme montré par exemple pour les formes fléchies du somali au chapitre précédent. Pour l'anglais, nous servons des trois principes suivants, bien établis dans la littérature (voir KAYE, LOWENSTAMM et VERGNAUD 1990, CHARETTE 1991, HARRIS 1990 et KAYE 1990b).

- (28) a. Les noyaux qui gouvernent ou qui licencient sont nécessairement non-gouvernés
 b. Les noyaux vides non-finaux sont nécessairement gouvernés
 c. Les voyelles longues sont nécessairement gouvernées

HARRIS (1990), en particulier, suggère que, puisque les noyaux vides sont nécessairement gouvernés, le Gouvernement a un effet d'inhibition sur le contenu segmental de ces noyaux. En revanche, selon Harris, le Licenciement a un effet opposé, à savoir de renforcement des segments. A partir de cette idée, SÉGÉRAL et SCHEER (2001b) ont proposé que les consonnes non-gouvernées ne sont pas inhibées (29-a), alors que les consonnes gouvernées le sont (29-b). L'exemple montre donc /t/ se réalisant comme une occlusive lorsqu'elle n'est pas gouvernée et comme une rhotique à battement unique lorsqu'elle est gouvernée et licenciée. Le *flapping* de l'anglais américain est en effet une manifestation de surface typique d'attaques inhibées.



A la suite de HARRIS (1990), nous étendons le pouvoir d'inhibition des relations latérales à la réduction vocalique. Les voyelles précédées d'un noyau

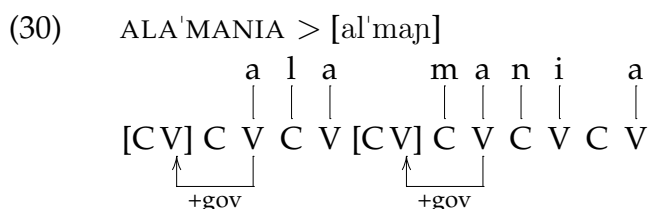
vide sont forcées à gouverner (nous les appelons donc *governing vowels*, GoV) : ces voyelles ne sont que très peu inhibées (=réduites) car elle ne peuvent pas être gouvernées. Inversement, les voyelles précédées d'un noyau non-vide ne gouvernent pas forcément, elles peuvent ainsi être gouvernées (nous les appelons *non-governing vowels*, Non-Gov.)

La diachronie du français illustre le contraste entre GoV et Non-Gov (SCHEER, 2000) : l'évolution de la réduction des voyelles à schwa (ou l'élision, selon les dialectes) montre que les voyelles toniques et les voyelles atones en syllabe initiale résistent et se maintiennent, comme montré dans le tableau 4.17.

TABLE 4.17 – Réduction en français 1

latin	français	orthographe
ALA'MANIA	al'maɲ	Allemagne
LIBE'RARE	li'vʁe	livrer
SIL'VATICUS	so'vaʒ	sauvage
MA'RITUS	ma'ʁi	mari
VA'LERE	va'lwaʁ	valoir
LA'VARE	la've	laver

SCHEER (2000) propose une représentation unifiée des deux contextes où la réduction est bloquée (30). Comme pour la distribution de l'aspiration en anglais montrée en (27), l'absence de réduction dans la diachronie du français est représentée par la présence d'une unité CV vide, dont la position V est gouvernée par des GoV.



Les voyelles atones sont normalement réduites dans des syllabes non-initiales (second /a/ dans (30) et trois premiers exemples dans le tableau 4.18), JACOBS (1989) mentionne néanmoins quelques cas où la réduction ne s'applique pas en syllabe fermée (trois derniers exemples dans le même tableau). Ces quelques exceptions à la réduction en ancien français illustrent que les voyelles suivies d'un noyau gouverné ne peuvent pas gouverner : par conséquent, ces voyelles « ingouvernables » tendent à ne pas subir la réduction (ni l'élision). Au contraire, les voyelles suivies d'un noyau non-gouverné peuvent gouverner : ces positions sont donc « gouvernables » et les voyelles qui y sont associées peuvent subir la réduction.

En CVCV, les voyelles en syllabe fermée sont généralement ingouvernables (sauf en fin de mot puisque le noyau vide final n'est pas gouverné) : ces voyelles échappent donc à la réduction, comme montré ci-dessous :

TABLE 4.18 – Réduction en français 2

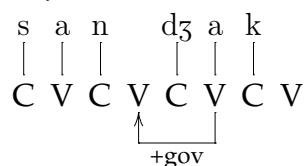
latin	français	orthographe
CIVI'TATEM	si'te	cité
BONI'TATEM	bõ'te	bonté
COMPU'TARE	kõ'te	compter
PAPIL'IONEM	pavi'jõ	pavillon
TABER'NARIUM	tavɛɾ'ne	tavernier
VOLUP'TATEM	volyp'te	volupté

- (31) VOLUP'TATEM > [volyp'te]
- | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|-----------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| v | o | l | u | p | t | a | t | e | m | | |
| | | | | | | | | | | | |
| C | V | C | V | C | V | C | V | C | V | C | V |
| | | | ↑
-gov | | | | | | | | |

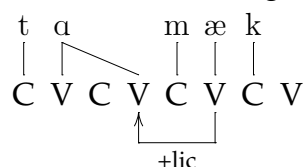
Bien que catégorielle, la représentation de la réduction ne signifie pas que le modèle ne peut pas rendre compte des effets de variation mentionnés plus haut : plus précisément, une GoV et/ou une voyelle ingouvernable peut quand même être réduite, pourvu qu'elle ne soit pas complètement élidée.

Ayant exposé ces quelques prémisses théoriques, je peux m'occuper de la réduction en anglais. Comme je l'ai mentionné, l'*Arab rule* prédit que la réduction est bloquée après une syllabe lourde, soit une séquence CVC ou CVV. Ceci correspond à une configuration dans laquelle une voyelle doit gouverner la position V vide à sa gauche, comme montré dans la représentation (32), ou bien une configuration dans laquelle la voyelle doit licencier la position V à sa gauche, comme dans (33). Les voyelles longues doivent être licenciées.

- (32) *sanjak* ['sandʒak] « sandjak »



- (33) *tarmac* ['ta:mæk] « goudron »

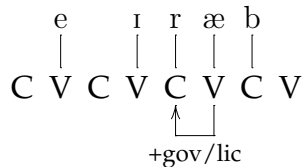


Dans les deux cas ci-dessus, la voyelle qui suit la syllabe lourde est une GoV potentielle et, par conséquent, son inhibition est limitée.

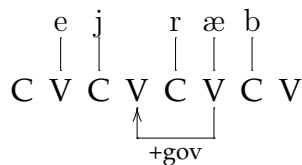
Le cas des syllabes lourdes contenant une diphtongue est plus complexe, car il existe deux représentations potentielles pour les diphtongues. HARRIS (1994) propose de les analyser comme une séquence de deux noyaux (34),

alors que, plus récemment, SZIGETVÁRI (2016) affirme que les diphtongues fonctionnent comme des syllabes fermées (35). Dans le premier cas, les diphtongues n'ont pas besoin d'être gouvernées ni licenciées; dans le second cas, en revanche, elles doivent nécessairement être gouvernées, comme la syllabe fermée en (32).

(34) *Arab* /'eɪræb/ « Arabe »



(35) *Arab* /'ejræb/ « Arabe »



Bien que la première configuration soit généralement acceptée par la majorité des auteurs, nous suivons la seconde. Tout d'abord, les diphtongues suivies d'une sonante finale (sauf /n/ et /ŋ/) peuvent déclencher l'insertion d'une voyelle épenthétique (par ex. [faj(ə)l] *file*), exactement comme les sonantes en coda (par ex. [fil(ə)m] *film*). Deuxièmement, dans certaines variétés de l'anglais, /t/ subit le *flapping* (voir plus haut) à l'intervocalique, mais pas après une consonne ou une diphtongue (voir (29-b) vs. (29-a)). Si les diphtongues se terminent par une semi-voyelle, chaque syllabe lourde concernée par l'*Arab rule* doit donc être prise en charge par la voyelle qui suit par le Gouvernement ou le Licenciement. Nous nous attendons donc que l'inhibition de ces voyelles GoV soit limitée.

Quant aux voyelles atones précédées d'une syllabe lourde, elles échappent à la réduction seulement si elles apparaissent dans une syllabe fermée par une consonne non-coronale. Afin de rendre compte du comportement distinct des consonnes non-coronales par rapport aux coronales, nous proposons que les premières sont plus complexes que les secondes. Plus précisément, nous proposons que la complexité des non-coronales se réalise par la bipoisitionalité.

En effet, certaines variétés de l'anglais possèdent une variation libre entre [t] et [ʔ] dans certaines positions dans le mot, mais pas entre [p], [k] et [ʔ] (BRULARD et CARR 2015, p. 253-254, WARD 1929, p. 250, WELLS 2008, p. 410). La plupart des variantes de la théorie des Éléments considèrent que [ʔ] est la réalisation d'un élément primitif |ʔ| qui peut se combiner à d'autres éléments (par ex. : |ʔ.ʌ| = [p], |ʔ.U| = [k]). Dans cette approche basée sur une logique de traits privatifs, il n'est pas nécessaire d'ajouter un deuxième élément à |ʔ| (un élément de lieu d'articulation en l'occurrence) afin de distinguer [t] de [p] ou [k]. Par conséquent, [t] est la réalisation de l'élément |ʔ| seul.¹²

12. La coronalité est ajoutée par défaut : dans le cas du flapping, l'élément |ʔ| disparaît, mais la coronalité fait surface puisqu'elle est réalisée dans le segment [ɾ].

Plusieurs travaux ont montré que la complexité verticale (c'est-à-dire le nombre de traits) et la complexité horizontale (c'est-à-dire le nombre de positions) sont reliées et peuvent représenter les mêmes objets de deux façons distinctes (voir LOWENSTAMM 1991, SÉGÉRAL et SCHEER 2001a, LUO et ENGUEHARD 2019). Nous proposons une représentation dans laquelle la complexité des consonnes non-coronales se réalise par le fait qu'elles occupent deux positions C :

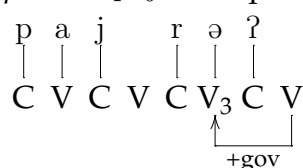
(36) Bipositionnalité d'une consonne non-coronale :



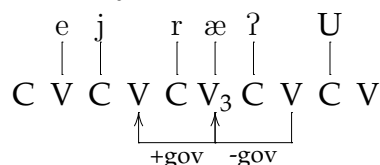
Pour résumer : [t] est moins complexe que [p] et [k] puisqu'il alterne avec et ne s'oppose jamais à [ʔ]; [p] et [k], en revanche s'opposent à [ʔ] et peuvent s'y substituer dans certains contextes (et certaines variétés de l'anglais).

Cette représentation rend compte également du contraste entre les consonnes coronales et non-coronales dans le contexte de l'*Arab rule*. En (37), le noyau vide final peut gouverner la voyelle atone parce qu'il n'est pas gouverné; en revanche, en (38), la voyelle atone est ingouvernable parce qu'elle est suivie d'un noyau gouverné.

(37) *pirate* /'pajrəʔ/ « pirate »



(38) *Arab* /'ejræʔʊ/ « Arabe »

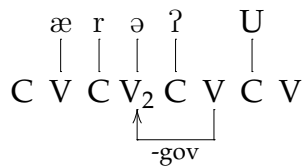


En (37), V_3 est gouvernée par le noyau vide final (KAYE, 1990a), alors qu'en (38), V_3 n'est pas gouvernée. La généralisation que nous proposons est donc la suivante :

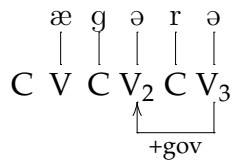
(39) La réduction est bloquée dès lors qu'une voyelle gouverne et n'est pas elle-même gouvernée.

Si (39) n'est pas satisfaite, la réduction a lieu, comme montré par les deux exemples qui suivent. En (40), V_2 est réduite car, même si elle n'est pas gouvernée, elle ne doit pas gouverner (la position V à sa gauche est remplie). De même, en (41), V_2 peut être réduite parce qu'elle est licenciée par le gouvernement : V_3 est remplie et peut donc la gouverner.

(40) *Arab* /'æɾəb/ « Arabe »

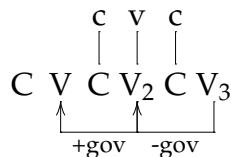


(41) *agora* /'æɡərə/ « agora »

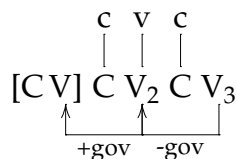


Avant de conclure, une prédiction avancée par notre généralisation doit être mentionnée. Comme dans les descriptions précédentes de l'*Arab rule*, les GoV ingouvernables (= les voyelles qui échappent à la réduction, mentionnées en (39)) sont actualisées en syllabe fermée précédée d'une syllabe lourde, comme montré en (42). Le même contexte concernant les relations latérales entre les positions V existe à l'initiale de mot, notamment lorsqu'un mot commence par une syllabe fermée, comme montré en (43). Nous suivons LOWENSTAMM (1999) et admettons la présence d'un CV initial en anglais (voir également SCHEER 2000).

(42) Syll. fermée précédée par une syll. lourde



(43) Syll. fermée initiale de mot



La prédiction que nous faisons est donc que les voyelles en syllabe fermée initiale résistent à la réduction, comme les quelques mots listés ci-dessous le montrent :

(44) Syllabe initiale

- a. [ə]peritive « apéritif » mais [æ]pteryges « aptérygidés »
- b. [ə]kimbo « écarté » mais [æ]ctivity « activité »
- c. c[ə]lamity « calamité » mais [æ]lbino « albinos »
- d. c[ə]sino « casino » mais c[æ]scade « cascade »

Comme mentionné au début de la discussion autour de la réduction, la littérature a souvent observé que les voyelles en syllabe fermée ont tendance à se réduire moins que celles en syllabe ouverte (à l'exception des préfixes opaques

sémantiquement). Nous dérivons cette observation indépendamment et à partir d'une hypothèse sur la complexité des consonnes non-coronales. Une première étude partielle sur l'étendue de cette généralisation a été présentée au Manchester Phonology Meeting en 2018 (cf. DABOUI, ENGUEHARD, FOURNIER et al. 2018a) : nous parvenons à dégager deux tendances principales. D'une part, il n'y a presque pas de réduction en syllabe fermée initiale (corpus tiré de WELLS 2008, 1017 mots extraits) et, d'autre part, à l'intérieur du mot, la syllabe lourde qui précède la voyelle tonique ne semble pas avoir d'effet sur l'absence de réduction. L'étude n'est en tout cas pas complète et davantage d'examen approfondis des données doivent être entrepris. Nous les laissons à des recherches ultérieures.

Dans la section suivante, je m'appête à introduire un travail en cours sur l'analyse du rythme ternaire de l'anglais.

4.2.2 Rythme ternaire et domaines morphologiques

La question de l'emplacement de l'accent, ainsi que sa relation avec la structure des mots d'une part et le timbre des voyelles d'autre part est centrale dans la phonologie générative depuis CHOMSKY et HALLE (1968, ch. 2-4) et la *Main Stress Rule*.

Dans ce travail, nous explorons la relation de l'emplacement de l'accent avec la façon dont les mots sont construits en analysant un groupe particulier de mots, ceux possédant un rythme ternaire (autrement dit : ceux possédant un dactyle initial) :

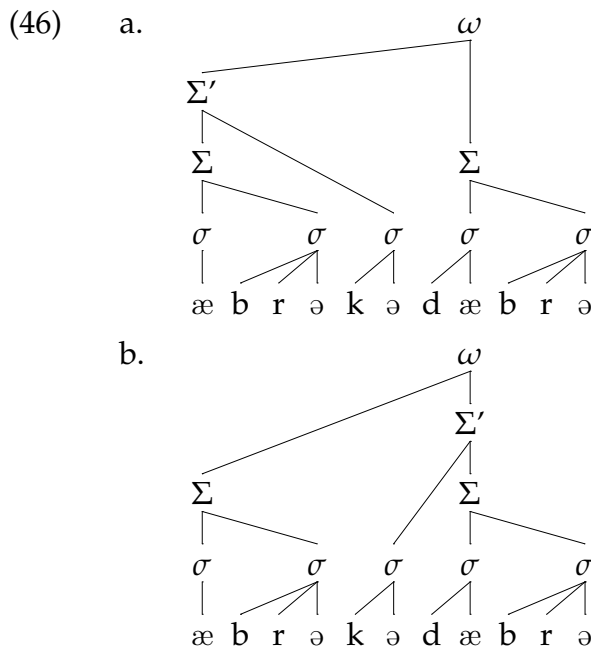
- (45) Le rythme ternaire en anglais¹³
- a. *àbracadábra* « abracadabra »
 - b. *càtamarán* « catamaran »
 - c. *dìdgeridóo* « didgeridoo »
 - d. *kàlamazóo* « ville du Michigan, Etats-Unis »
 - e. *Lòllapalóoza* « nom d'un festival au Etats-Unis »
 - f. *Nèbuchadnézzar* « Nabuchodonosor »
 - g. *Wìnnepesáukee* « lac au New Hampshire, Etats-Unis »

Pour le cadre théorique dominant post-SPE, basé sur l'approche métrique (HAYES 1982 et travaux liés), seuls les pieds binaires sont possibles. Ainsi, les pieds trochaïques de l'anglais peuvent poser problème dès lors qu'une troisième syllabe atone suit un pied binaire. En effet, les mots en (45) sont tous constitués d'une syllabe tonique initiale suivie de deux syllabes atones précédant une seconde syllabe tonique.¹⁴

13. Les mots anglais sont transcrits en orthographe standard ; les symboles de l'IPA sont utilisés uniquement quand il est nécessaire de reporter la prononciation exacte de tel ou tel autre segment.

14. La différence entre accent primaire et accent secondaire n'est pas cruciale ici et je n'en tiens pas compte ; néanmoins, pour plus de clarté, je transcris les deux accents lorsque cela est utile pour la compréhension de l'exemple. L'accent aigu indique l'accent primaire, alors que l'accent grave indique l'accent secondaire.

Le rythme accentuel de ces mots est analysé comme étant le résultat de l'adjonction successive de pieds binaires. Comme montré ci-dessous, la seule façon de rendre compte de la syllabe atone /kə/ dans le mot *abracadabra* est de l'adjoindre à l'un des deux pieds, dominée par le nœud Σ' , correspondant à un pied récuratif. La représentation (46-a) a été proposée par LIBERMAN et A. PRINCE (1977) et HAYES (1982), alors que la représentation (46-b) est discutée par WITHGOTT (1982).



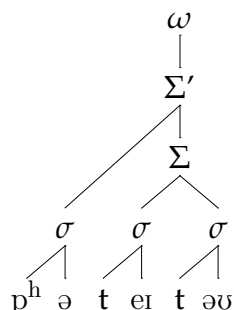
Des études successives ont montré, sur la base d'arguments indépendants, que la représentation (46-b) décrit plus correctement que la première la structure des mots avec un rythme ternaire. Le premier indice vient de l'aspiration des occlusives sourdes. Comme relevé par JENSEN, 2000 et DAVIS et CHO, 2003, il est possible de trouver une plosive aspirée et [h] en position d'attaque de la troisième syllabe de mots en (45). Or, ces consonnes n'apparaissent pas dans une attaque d'une syllabe atone, sauf si la syllabe atone est initiale. La réalisation des consonnes [p^h], [t^h] [k^h] et [h] en (47) est donc équivalente à celle des mêmes consonnes à l'initiale, comme montré en (48).

- (47) a. *Mèdi*[t^h]*erránean* « (mer) Méditerranée »
 b. *Lòla*[p^h]*alóoza* « festival »
 c. *Nèbu*[k^h]*adnézzar* « Nabouchodonosor »
 d. *Tàra*[h]*umára* « population indigène du Mexique »
- (48) a. [t^h]*omáto* « tomate »
 b. [p^h]*acífic* « pacifique »
 c. [k^h]*onnéct* « connecter »
 d. [h]*orízon* « horizon »

La représentation des consonnes initiales en (48) consiste à postuler un pied initial adjoint au pied trochaïque contenant la syllabe accentuée et la

troisième syllabe, (49). Cette représentation permet d'unifier le traitement des mots en (47) et (48) sous une même structure métrique.

(49) Structure métrique de *potato* « pomme de terre »



Un deuxième argument a été soulevé par BERMÚDEZ-OTERO (2015) : dans le mot *Monòngahéla* (toponyme), la nasale [n] peut s'assimiler à la vélaire [ŋ] ou pas, cela dépendant du choix du locuteur (cf. le dictionnaire de prononciation de l'anglais américain : KENYON et KNOTT 1953). En anglais américain, l'assimilation est obligatoire à l'intérieur d'un pied KIPARSKY, 1979 :

(50) Assimilation de la nasale

- a. *si[n]g* : obligatoire
- b. *cò[n]crète* : facultative

Nous en concluons que, dans le mot *Monò[nŋ]ahéla*, [n] et [ŋ] appartiennent à deux pieds distincts.

Un troisième argument a été discuté dans la littérature, à savoir l'emplacement de ce qu'on appelle *expletive infixation*. Selon MCCARTHY (1982) et DAVIS (2005), on peut ajouter l'infixe obscène *fucking* uniquement après une frontière de pied, soit donc à trois endroits distincts (marqués par X ci-dessous) dans le mot *Tàtamagòuche* « toponyme du Canada » :

(51) *Expletive infixation* :
X (Σ Tàta) X (Σ' ma X (Σ gòuche))

A la lumière de ces quelques arguments en faveur de la structure (46-b), ainsi que d'une littérature richissime sur le domaine de l'accentuation en anglais plus généralement, nous constatons néanmoins d'une part l'absence d'explication concernant la raison pour laquelle une telle adjonction de pied doit avoir lieu (mis à part le fait qu'elle sert à représenter le rythme ternaire) et d'autre part pourquoi la frontière de pied doit-elle avoir des effets sur les segments.

Nous proposons de répondre à ces deux interrogations en deux étapes. Tout d'abord, nous avons créé et fait circuler un questionnaire interrogeant des locuteurs natifs sur leurs intuitions quant aux différentes façons de découper un certain nombre de mots. Ensuite, nous formalisons les résultats à l'aide de la théorie CVCV qui offre notamment un outil pour relier les effets segmentaux du rythme ternaire à la linéarité de la structure morphologique de ces mots.

Les effets segmentaux observables dans les mots en (45) sont le résultat de ce que nous appelons de la crypto-morphologie. En d'autres termes, les mots longs possèdent une structure morphologique cachée qui se révèle uniquement par des effets segmentaux comme ceux mentionnés plus haut. En guise d'argument supplémentaire, l'intuition de A. S. PRINCE (1983) sur ce qu'il appelle *felt feet* semble aller dans notre direction : Prince affirme que les *felt feet* suivent la généralisation suivante : *a weak syllable, not immediately after the stress, will procliticize to a following (main-stressed?) foot* ; il ajoute également que les syllabes fermées semblent résister à cette tendance et que *the process thus appears to reflect constraints on word form*.¹⁵

Prince ajoute que la distribution de [i] tendu peut être un indice de structure morphologique opaque. En effet, lorsque cette voyelle est retrouvée à l'intérieur du mot, en syllabe atone et devant une consonne, comme dans les exemples suivants, on peut supposer l'existence d'une frontière morphologique à sa droite (voir DABOUI, FOURNIER et GIRARD 2017 pour davantage de données.)

- (52) [i] médian devant consonne :
- Hàl[i]carnássus* « Halicarnasse »
 - màr[i]huána* « marijuana »
 - Tip[i]canóe* « fleuve aux Etats-Unis »
 - Lìl[i]burléro* « type de marche »

Les mots en (52) peuvent donc être analysés comme possédant une frontière interne à la droite de [i], une voyelle qu'on retrouve en effet en syllabe atone finale. Quelques contre-exemples existent aussi, ce qui affaiblit sans doute l'argument, même si l'apparition de [i] reste à expliquer.

Les mots longs possédant des éléments potentiellement utilisables dans d'autres mots peuvent nous renseigner davantage sur ce qu'est la crypto-morphologie. Dans la liste ci-dessous, il est clair que même si le lien sémantique entre chaque mot à gauche et celui à sa droite peut rester obscur, les locuteurs peuvent néanmoins en établir un.

- (53)
- Mediterranean* vs. *medium, medieval, subterranean*
 - Mesopotamia* vs. *Mesolect, Mesolithic, Mesozoic*
 - Montefiore* vs. *Montebello, Montenegro*
 - catamaran* vs. *trimaran*
 - Lollapalooza* vs. *palooza*

Afin de tester les arguments et les intuitions discutés jusque là, nous avons préparé et soumis un questionnaire constitués de 30 mots avec un rythme ternaire. Le questionnaire a circulé sur internet entre le 18 et le 23 octobre 2019. Le but principal de l'étude était de déterminer si les locuteurs utilisent des stratégies de découpage du mot identiques pour des entités sans morphologie transparente.

Nous avons obtenu des réponses complètes de la part de 39 locuteurs, aux-

15. Voir TOKAR (2018) pour un argument semblable.

quels nous avons également posé quelques questions personnelles afin d'en comprendre le parcours linguistique (par ex. nous avons voulu savoir jusqu'à quel niveau d'études ils avaient été scolarisés, où avaient-ils grandi, etc.). Parmi les locuteurs, 21 sont des femmes, 17 des hommes. 23 ont grandi et ont été à l'école aux États-Unis, 4 en Angleterre, 2 au Canada, 3 en Irlande, 1 en Écosse, 2 en deux pays anglophones différents (États-Unis et Royaume-Uni le premier, États-Unis et Nouvelle Zélande le second) et les quatre derniers ont été scolarisés dans des pays où l'anglais n'est pas la langue officielle. Parmi les diplômés, nous retrouvons 20 locuteurs avec un niveau master (BAC+5) ou doctorat, 18 avec un niveau licence (BAC+3/+4) et un seul détenant uniquement le BAC. Leur âge varie de 22 à 74 ans.

Dans les consignes pour répondre au questionnaire, nous avons introduit notre travail de la façon suivante : *We are conducting a study on folk etymology and seek to get data on how native speakers of English interpret the structure of long words in English.* Parmi les 30 mots à l'étude, 20 items ont un dactyle initial (comme les mots en (45)), dont 16 sont considérés comme étant monomorphémiques. Parmi ces 16 mots monomorphémiques, 11 ont une troisième syllabe ouverte (*abracadabra, asarabacca, Cassiopeia, Copacabana, Eleanora, hulla-baloo, Kalamazoo, marijuana, Tarahumara, Tippecanoe, Winnepesaukee*), alors que les 5 autres ont une troisième syllabe fermée (*elecampane, Halicarnassus, Kilimanjaro, Nebuchadnezzar, rodomontade*). Les 4 mots restants ont une structure douteuse car on peut penser qu'ils sont constitués de deux morphèmes (*Mediterranean, Mesopotamia, Montefiore, catamaran*, voir (53)). Enfin, les 10 mots restants nous ont servi de contrôle. Ces mots possèdent une structure morphologique facilement identifiable :

(54) Mots-contrôle

- a. Suffixés : *academic, blasphemous, fortuitous, tergiversate*
- b. Préfixés : *delimit, interject, juxtapose, propaganda, regurgitate, retrogress*

La fonction des mots en (54) est d'aider les locuteurs à comprendre la tâche de décomposition qu'on leur demandait. Nous voulions les pousser à décomposer en tenant compte de la morphologie de chaque mot et en se fiant uniquement à leurs intuitions et non pas à leurs connaissances grammaticales. Pour ces raisons, nous leur avons demandé de répondre rapidement et sans utiliser un dictionnaire.

Par exemple, pour le mot *abracadabra*, la question a été posée comme suit :

(55) *If you were to cut the word "Abracadabra" in two, how would you do it?*

- a. *abra-cadabra*
- b. *abraca-dabra*
- c. *I don't know*

Les résultats n'ont pas offert de surprise en ce qui concerne les mots-contrôle préfixés. Les pourcentages des réponses pour chacun des 6 mots sont illustrés dans le tableau 4.19.

TABLE 4.19 – Résultats : mots préfixés

interject	100%	<i>inter-ject</i>	0%	<i>in-terject</i>	
delimit	97%	<i>de-limit</i>	3%	<i>deli-mit</i>	
juxtapose	80%	<i>juxta-pose</i>	20%	<i>jux-tapose</i>	
retrogress	100%	<i>retro-gress</i>	0%	<i>re-trogress</i>	
regurgitate	69%	<i>re-gurgitate</i>	28%	<i>regurg-itate</i>	3% don't know
propaganda	87%	<i>propa-ganda</i>	13%	<i>pro-paganda</i>	

Parmi les mots-contrôle préfixés, seul *propaganda* n'a pas été décomposé selon les frontières morphologiques par la majorité des locuteurs. Ce mot est probablement le moins transparent parmi les 10 mots-contrôle, il se peut donc que les locuteurs aient proposé un découpage morphologique sur la base d'intuitions prosodiques. Les deux unités *propa* et *ganda* sont prosodiquement des mots bien formés.

Quant aux mots-contrôle suffixés, en revanche, les résultats sont plus problématiques. Le tableau 4.20, qui résume le pourcentage des réponses, révèle que le découpage morphologique n'a jamais été choisi par la majorité des locuteurs. Pour le mot *blasphemous*, par exemple, le résultat est encore plus surprenant puisqu'il est imaginable de penser que tous les locuteurs connaissent le mot *blasphemy*.

TABLE 4.20 – Résultats : mots suffixés

academic	82%	<i>aca-demic</i>	15%	<i>academ-ic</i>	3% don't know
fortuitous	56%	<i>for-tuitous</i>	44%	<i>fortuit-ous</i>	
blasphemous	69%	<i>blas-phemous</i>	31%	<i>blasphem-ous</i>	
tergiversate	51%	<i>tergi-versate</i>	26%	<i>tergivers-ate</i>	23% don't know

Notre interprétation est que les locuteurs ont découpé les mots de sorte à ce que les deux items qui en résultent aient une taille et une prosodie similaires à celles d'un mot bien formé. Autrement dit, les locuteurs ont basé leur décision sur le maintien de deux constituants morphologiques indépendants sur le plan prosodique. Les préfixes peuvent en effet appartenir à un domaine phonologique à part entière, comme souligné par BOOIJ et RUBACH (1984), KAYE (1995) et RAFFELSIEFEN (1999) parmi d'autres. Par conséquent, un préfixe est plus semblable à un mot bien formé qu'un suffixe, ce qui pourrait expliquer les différences des résultats entre 4.19 et 4.20. Les mots suffixés, donc, ont provoqué des choix moins marqués, car justement les suffixes en isolation n'ont pas le statut prosodique d'un mot bien formé. Notre hypothèse est donc que ces résultats indiquent l'existence d'une relation entre, d'une part, la structure morphologique perçue par les locuteurs et, d'autre part, la sémantique et la structure prosodique des mots.

Pour ce qui est des mots-cible de notre étude, deux ensembles se dégagent. Tout d'abord, nous avons les quatre mots dont le statut de mot construit est douteux.¹⁶ Comme on peut le voir dans le tableau 4.21, des résultats très homogènes ressortent : les locuteurs ont donc très majoritairement découpé les mots selon la structure morphologique supposée. Du point de vue prosodique, il s'agit du schéma représenté en (46-b).

TABLE 4.21 – Résultats : mots morphologie douteuse (nombre de locuteurs)

Montefiore	39	<i>Monte-fiore</i>	0	<i>Montefio-ri</i>	0
Mesopotamia	38	<i>Meso-potamia</i>	1	<i>Mesopo-tamia</i>	0
catamaran	36	<i>cata-maran</i>	3	<i>catama-ran</i>	0
Mediterranean	32	<i>Medi-terranean</i>	6	<i>Medite-rranean</i>	1 don't know

Les autres mots, dont les résultats peuvent être consultés dans le tableau 4.22, n'ont pas été découpés de façon homogène par les locuteurs. Plusieurs considérations doivent être avancées.

TABLE 4.22 – Résultats : mots-cible (nombre de locuteurs)

Copacabana	39	<i>Copa-cabana</i>	0	<i>Copaca-bana</i>	0
Tippecanoe	38	<i>Tippe-canoe</i>	1	<i>Tippeca-noe</i>	0
marihuana	38	<i>mari-huana</i>	1	<i>marihu-ana</i>	0
abracadabra	37	<i>abra-cadabra</i>	2	<i>abraca-dabra</i>	0
Tarahumara	36	<i>Tara-humara</i>	1	<i>Tarahu-mara</i>	2 don't know
hullabaloo	35	<i>hulla-baloo</i>	3	<i>hullaba-loo</i>	1 don't know
rodomontade	30	<i>rodo-montade</i>	5	<i>rodomon-tade</i>	4 don't know
Kalamazoo	29	<i>Kala-mazoo</i>	9	<i>Kalama-zoo</i>	1 don't know
elecampane	29	<i>ele-campane</i>	6	<i>elecampa-ne</i>	4 don't know
Halicarnassus	27	<i>Hali-carnassus</i>	12	<i>Halicar-nassus</i>	0
Winnipesaukee	25	<i>Winni-pesaukee</i>	10	<i>Winnipe-saukee</i>	4 don't know
Kilimanjaro	21	<i>Kili-manjaro</i>	17	<i>Kiliman-jaro</i>	1 don't know
Nebuchadnezzar	16	<i>Nebu-chadnezzar</i>	18	<i>Nebucha-dnezzar</i>	5 don't know
Cassiopeia	11	<i>Cassi-opeia</i>	26	<i>Cassio-peia</i>	2 don't know
asarabacca	4	<i>asa-rabacca</i>	30	<i>asara-bacca</i>	5 don't know
Eleanora	3	<i>Ele-anora</i>	35	<i>Elea-nora</i>	1 don't know

Tout d'abord, nous constatons que la remarque de Prince sur le fait que les syllabes fermées auraient tendance à favoriser le schéma accentuel $[_\sigma\sigma\sigma][\sigma(-$

16. Je ne rentre pas dans le débat de ce qu'est un mot dérivé vs mot non-dérivé. Ce qui est certain, dans les mots en 4.21, c'est que trois sur quatre ont une structure morphologique interne héritée des langues d'où ils proviennent, à savoir l'italien (*Montefiore*), le grec ancien (*Mesopotamia*) et le latin (*Mediterranean*). Quant à *catamaran*, l'existence de *trimaran* peut laisser le doute quant au fait que *-maran* est un morphème indépendant. En fait, *catamaran* dérive du tamoul.

)] n'est pas confirmée par les données en 4.22. En effet, les scores en faveur de ce schéma sont variables et ne dépassent jamais la moitié des réponses : *rodomon-tade* 15%, *elecarn-pane* 15%, *Halicar-nassus* 31%, *Kiliman-jaro* 44% et *Nebuchad-nezzar* 46%.

Ensuite, plusieurs explications individuelles peuvent être trouvées pour tel ou tel autre mot. Je commence par quelques explications pouvant rendre compte d'un nombre élevé de réponses favorisant le schéma $[\sigma\sigma][\sigma'\sigma(-)]$. Par exemple, pour *abracadabra* et *Copacabana*, l'existence de deux chansons très connues par Steve Miller Band et Barry Manilow, respectivement, dans lesquelles ces deux mots sont découpés, pourrait avoir une influence non négligeable sur les réponses de certains locuteurs. Un deuxième cas intéressant est *Tippecanoe*, où l'équivalence orthographique avec le mot *canoe* pourrait avoir joué un rôle dans le choix des locuteurs.

Quant au schéma $[\sigma\sigma\sigma][\sigma'(-)]$, d'autres observations peuvent être faites pour expliquer pourquoi les locuteurs préfèrent ce découpage. Pour le mot *asarabacca*, la seconde voyelle peut être élidée, ce qui peut favoriser le découpage *as(a)ra-bacca*. Dans le mot *Cassiopeia*, la séquence *-io* est identique à celle retrouvée dans des préfixes d'origine gréco-latine, comme *audio-*, *bio-*, *bacterio-* : dans ce cas-là, aussi, la phonologie peut avoir influencé la réponse d'un locuteur.

Enfin, nous n'avons pas d'explication valable pour justifier du découpage des mots *Tarahumara*, *hullabaloo*, *Kalamazoo*, *Winnepesaukee* et *Kilimanjaro* pour lesquels le schéma $[\sigma\sigma][\sigma'\sigma(-)]$ est majoritaire de 55 à 97% auprès des locuteurs.

Dans l'ensemble, notre étude suggère que les mots avec un rythme ternaire peuvent avoir une structure morphologique complexe sous-jacente dont le réflexe est visible dans les réponses des locuteurs. Les mots-contrôle, en particulier, indiquent que les locuteurs préfèrent découper en unités pouvant être des mots à part entière du point de vue prosodique, à savoir des unités d'un pied au moins. Pour davantage de discussion sur le questionnaire et les résultats, voir DABOIS, ENGUEHARD et LAMPITELLI (2020).

La seconde partie de cette section est dédiée à la représentation du rythme ternaire de quelques-uns des mots découpés et testés dans notre étude. Nous employons les outils théoriques de la phonologie CVCV et proposons une alternative à la représentation classique montrée en (46-a) et (46-b).

Comme je l'ai discuté dans la section précédente lorsque j'ai analysé l'*Arab Rule*, l'une des conséquences majeures de l'adoption du cadre CVCV est l'absence de structures hiérarchisées entre les positions proéminentes sur le plan prosodique à l'intérieur d'un mot. Le travail que je présente ici est donc la continuation de DABOIS, ENGUEHARD, FOURNIER et al. (2020) : nous y explorons la possibilité que les représentations hiérarchiques soient moins cruciales que ce qu'il semble de premier abord pour rendre compte des phénomènes accentuels. Nous montrons, en revanche, que la morphologie joue un rôle crucial ; plus précisément, nous faisons l'hypothèse qu'une unité CV vide réalise les frontières morphologiques, aussi bien au début du mot qu'à l'intérieur.

Les effets de la présence de cette unité CV sont visibles au niveau prosodique (accent) et au niveau segmental (l'aspiration des occlusives, l'absence d'homorganicité de la nasale, etc.). Quant à l'accent, comme déjà mentionné, l'approche CVCV ne distingue pas entre accent primaire et secondaire : si l'opposition entre une proéminence primaire et une secondaire n'entraîne aucune distinction pertinente au niveau phonologique (voir GARDE 1968), la théorie CVCV n'a pas d'outils représentationnels pour les distinguer. En effet, à partir de LARSEN (1998), on considère que l'accent se réalise par une insertion d'espace supplémentaire dans le gabarit. (Voir ENGUEHARD, 2016 pour une théorie généralisée de l'accent en CVCV appuyée sur plusieurs langues distinctes.) Par conséquent, nous posons que tout accent de mot en anglais est réalisé par l'insertion d'une unité CV, étiquetée $[CV]_S$ où « S » indique *stress*.

A la suite de LOWENSTAMM (1999) et de SCHEER (2000), qui a notamment montré que l'accent et les frontières morphologiques ont les mêmes effets au niveau syllabique et segmental, nous considérons que chaque mot commence par une unité CV vide, étiquetée $[CV]_M$, où « M » indique l'origine morphologique de cet espace.

La conséquence de la présence de ces deux unités CV est la vacuité de la notion de rythme ternaire. Il est en effet simple de constater que si l'on n'admet pas d'organisation hiérarchique entre les syllabes (ou les segments), les représentations en (46-a) et (46-b) perdent leur raison d'être. Autrement dit, le rythme ternaire n'est pas en soi un problème majeur au niveau de la théorie CVCV et pour cela n'aurait pas besoin d'être expliqué; la présence de phénomènes au niveau des segments doit, elle, être expliquée.

La représentation du mot *potato* « pomme de terre » en (56) illustre le traitement de l'aspiration des occlusives sourdes à l'initiale et en syllabe tonique (voir également la représentation (27) plus haut).

(56) *potato* « pomme de terre »

	p	o		t	a	t	o
$[CV]_S$	C	V	$[CV]_M$	C	V	C	V

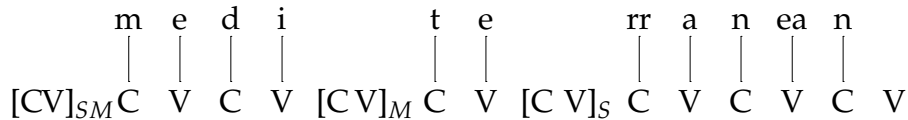
Comme montré par SCHEER, 2000, l'aspiration est une conséquence de la présence d'un CV vide à gauche de la consonne aspirée.

Au vue des prémisses théoriques illustrées ci-haut, nous faisons l'hypothèse selon laquelle les effets des dactyles initiaux (cf. liste en (45)) dépendent de la structure morphologique et non pas de la récursivité des pieds trochaïques. Cette idée, proposée initialement lors d'une rencontre du GDRi *Phonological Theory Agora* qui s'est tenue en 2017 à Manchester (voir ENGUEHARD et LAMPITELLI 2017) est développée sur la base des résultats du questionnaire présenté au début de cette section.

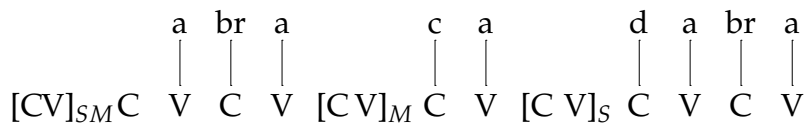
Pour illustrer notre hypothèse, je prends d'abord les mots *Mediterranean* « méditerranéen » et *abracadabra* « abracadabra ». Selon les réponses collectées dans le questionnaire, les deux mots contiennent une frontière morphologique interne, représentée par l'unité $[CV]_M$ en (57) et (58). Les unités $[CV]_S$ repré-

sentent l'accent primaire et secondaire. Quant au CV initial, il est lié, à la fois, à l'accent secondaire et à une frontière morphologique (le début de mot), et ce dans les deux exemples. En effet, la nature réelle de ce CV importe peu, puisque seuls comptent les effets (phonologiques) de sa présence. Nous le notons donc $[CV]_{SM}$

(57) *Mediterranean* « méditerranéen »

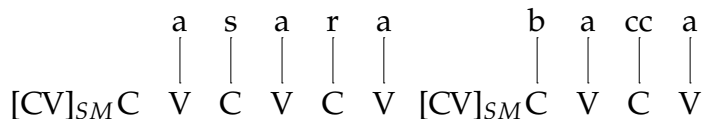


(58) *abracadabra* « abracadabra »

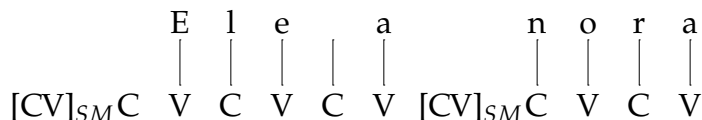


Pour les exemples (59) et (60), en revanche, notre expérience suggère que ces deux mots, bien que suivant un rythme ternaire, ne possèdent pas de frontière morphologique interne située avant une syllabe atone. Les CV vides que nous postulons ont donc un statut double, $[CV]_{SM}$: s'ils représentent bien le découpage morphologique proposé par les participants à notre étude, ils sont néanmoins insérés à gauche d'une syllabe tonique.

(59) *asarabacca* « asaret d'Europe (espèce de plante) »



(60) *Eleanora* « Eléonore (prénom) »



Les quatre exemples illustrent le fait que notre analyse évite d'employer une représentation rendant compte uniquement de l'emplacement de l'accent, à savoir l'adjonction récursive d'un pied; notre représentation se construit plutôt comme une série d'unités CV vides insérées dans la séquence gabaritique lexicale. Le rythme ternaire n'existe pas au niveau sous-jacent : il n'est que le réflexe de la structure linéaire des mots.

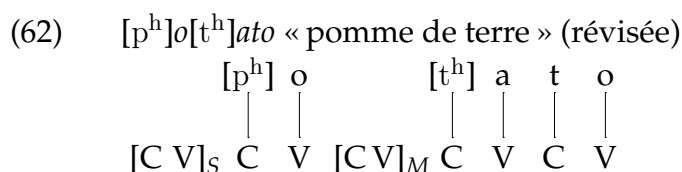
Dans ce qui suit, j'expose quelques arguments supplémentaires en faveur de notre hypothèse à partir de la même variété de phénomènes segmentaux qui ont été apportés pour soutenir la représentation classique du rythme ternaire. Ces phénomènes, plus ou moins détaillés au début de la section, sont listés en (61).

- (61) a. aspiration des occlusives sourdes
 b. absence d'élision du schwa

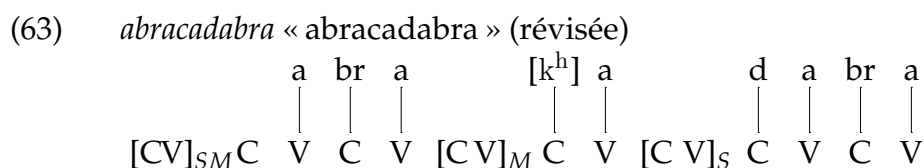
- c. absence d'homorganicité de la nasale
- d. absence optionnelle de relâchement de [i].
- e. *Expletive infixation*

En phonologie CVCV, aucun des phénomènes en (61) ne dépend de la hiérarchie entre des pieds binaires (ou autre) : nous montrons qu'ils sont la conséquence de la présence d'un CV vide.

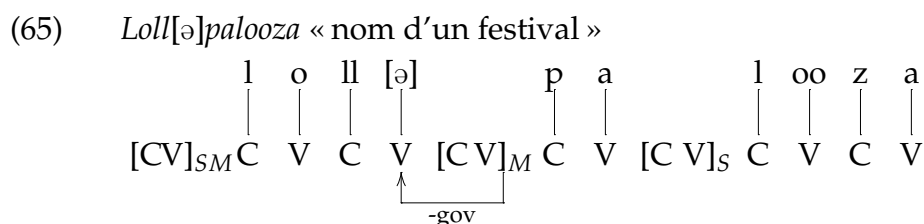
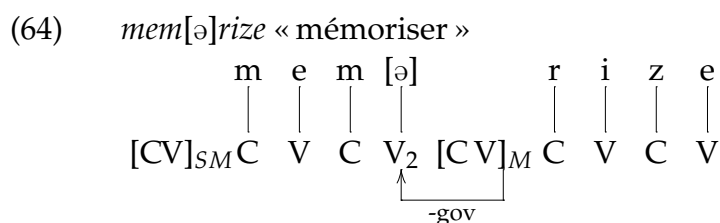
Pour ce qui est de l'aspiration des occlusives, SCHEER (2000) montre que l'aspiration devant une voyelle tonique est la réalisation phonétique de la propagation de l'occlusive sur une unité CV vide ayant une fonction prosodique, alors que l'aspiration au début du mot dépend de la propagation sur le CV. La représentation révisée de *potato* est montrée ci-dessous :



De manière équivalente, l'aspiration dans les mots dactyles est la conséquence d'une unité CV vide. Notre expérience montre que ce CV correspond à une frontière morphologique, comme dans le mot *abracadabra*, dont la représentation révisée est montrée en (63).

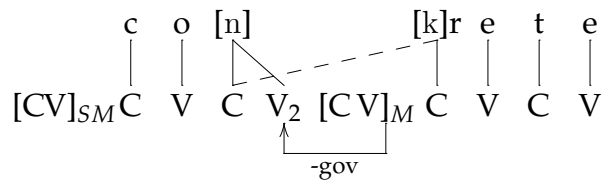


Le second point en (61) concerne l'élision de schwa. Nous posons que celle-ci résulte de la relation de gouvernement : si la position V à laquelle schwa est associé est gouvernée, alors schwa peut être éliminé ; autrement, il ne tombe pas. En (64), schwa ne chute pas parce que V₂ n'est pas gouvernée. Dans le dactyle *Lollapalooza*, représenté en (65), nous retrouvons la même configuration : schwa n'est donc pas éliminé.



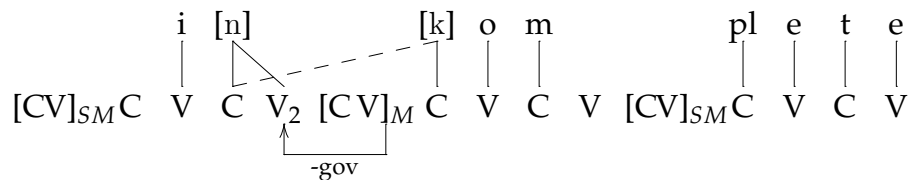
La troisième argument en faveur de notre analyse vient de l'homogénéité de la nasale. Nous avons déjà mentionné l'adjectif *co[nk]rete* dans lequel la consonne nasale ne s'assimile pas à l'occlusive vélaire, **con[ŋk]rete* étant donc agrammatical. Nous considérons que cela a lieu avant l'accent pour cause d'une contrainte contre le croisement des lignes d'association (l'un des fondamentaux de la phonologie autosegmentale, voir GOLDSMITH 1976). Puisque V₂ en (66) n'est pas gouvernée (à cause du CV de l'accent), alors [n] doit licencier cette position par propagation (voir PÖCHTRAGER 2001). Or, si l'assimilation devait avoir lieu, la vélaire [k] devrait, elle aussi, propager et elle le ferait sur la position C occupée par [n] et provoquerait le croisement des lignes d'association. Cette configuration n'est pas possible dans les représentations autosegmentales, on doit donc l'exclure.

(66) *co[nk]rete* « béton »

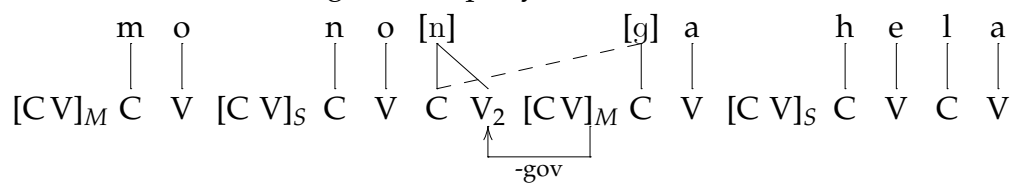


Une frontière morphologique peut également être à l'origine du blocage de l'homogénéité de la nasale : ceci peut avoir lieu après un préfixe, comme dans (67), mais également au travers d'une frontière morphologique interne, comme dans (67).

(67) *i[nk]omplete* « incomplet »



(68) *mono[ŋg]ahela* « Monongahela (toponyme) »

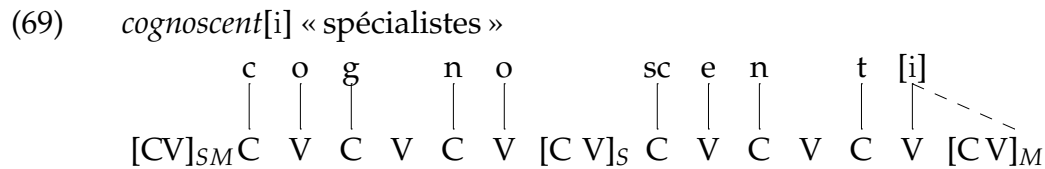


Dans les deux exemples que je viens d'illustrer, le simple principe de non-croisement des lignes d'association bloque l'assimilation de la nasale [n] à la consonne vélaire qui la suit. Nous n'avons donc pas besoin de recourir à la hiérarchie prosodique entre les pieds.

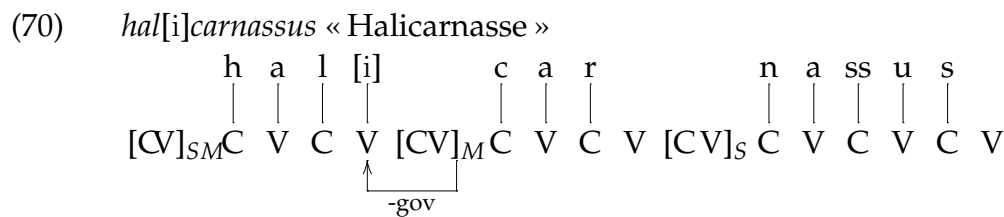
Quant au quatrième argument de la liste en (61), le relâchement optionnel de [i], deux clarifications s'imposent avant de pouvoir montrer comment cela joue en faveur de notre analyse. Tout d'abord, en anglais, le fait qu'une voyelle est tendue implique sa longueur en surface (voir également CHARETTE, 2018, où la longueur phonologique est liée aux voyelles tendues

en français québécois parlé à Montréal); ensuite, il a été suggéré que la frontière droite du mot peut, tout comme le début du mot, être réalisée par une unité CV vide (LAMPITELLI et LUO 2014, LUO 2013, LUO et ENGUEHARD 2019 et ENGUEHARD et FAUST 2018). En tenant compte de ces deux observations, il en découle que /i/ peut éviter d'être relâché dans une position finale puisque justement il peut propager sur le CV final.

Dans le mot *cognoscent*[i] « spécialistes », par exemple, la voyelle finale est tendue. Nous prédisons cette réalisation, comme illustré ci-dessous :

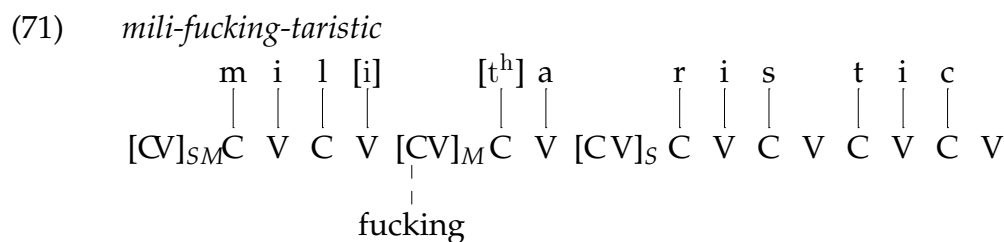


La même prédiction est confirmée dans les dactyles : de par la présence d'une frontière interne, [i] est réalisé tendu devant l'unité CV d'origine morphologique, comme illustré par l'exemple (70).

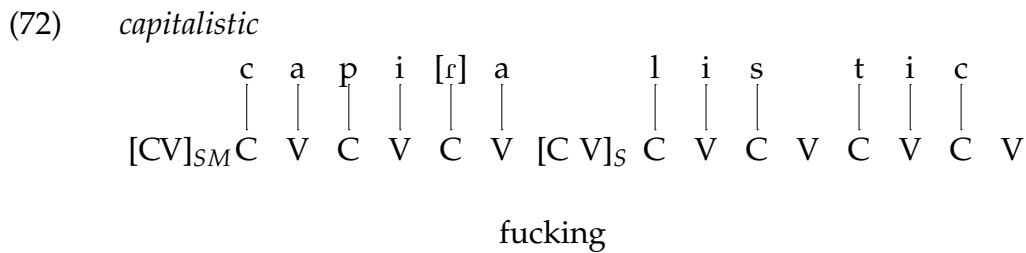


Bien que notre prédiction soit intéressante, dans le corpus de DABOIS, FOURNIER et GIRARD (2017), des mots contenant [i] relâché sont présents : *èl*[_I]*campâne*, *Kìl*[_I]*manjáro*, *Winn*[_I]*pesáukee*. Ceux-là sont en nombre supérieur à ceux contenant [i] tendu : *Bàll*[_I]*mecárrett*, *Sèm*[_I]*palátinsk*, *Tìpp*[_I]*canóe*. Nous sommes donc conscients que davantage de travail s'impose afin de définir les conditions exactes dans lesquelles [i] apparaît et si ces conditions sont bien reliées à la morphologie.

Le dernier point de notre liste concerne ce qu'on appelle *expletive infixation*. Nous avons déjà mentionné, au début de cette section, que MCCARTHY (1982) et DAVIS (2005) ont proposé que l'infixe *fucking* peut être inséré uniquement avant la frontière d'un pied. Au contraire, dans notre analyse, c'est la présence d'une unité CV vide qui permet l'insertion de *fucking*. Dans un mot comme *mìli*[^h]*arístic*, l'insertion peut avoir lieu au début du mot (*fucking-militaristic*), devant un CV prosodique (*milita-fucking-ristic*), ou devant un CV morphologique (*mili-fucking-taristic*). Ce dernier exemple est montré en (71).



La prédiction que nous faisons est qu’il n’y aura pas d’insertion sans la présence d’un CV, qu’il soit prosodique ou morphologique. Dans le mot *càpi[ralistic]* aucune frontière morphologique interne n’est présente après le pied initial (la réalisation de /t/ en tant que battement unique suggère en effet cela, voir les représentations (29-a) et (29-b)) : puisqu’il n’y a pas de CV, il ne peut pas y avoir l’insertion de *fucking*, **càpi-fucking-talistic* vs. *capita-fucking-listic*. Ce deuxième exemple est montré ci-dessous :



Pour résumer, les cinq points que je viens de discuter illustrent que nous pouvons rendre compte des effets du rythme ternaire par la présence d’une frontière morphologique interne que nous avons identifiée grâce à notre questionnaire. Les mots qui n’ont pas de frontière interne, comme (59) et (60), ne présentent aucun effet au niveau segmental. Notre analyse confirme la relation entre les structures prosodique d’une part et morphologique d’autre part observées dans notre expérience ; nous montrons également que, puisque les CV morphologiques et prosodiques provoquent les mêmes effets, leur différence est quelque peu arbitraire. Nous pourrions donc les unifier sous une étiquette unique, à savoir un seul type de CV vide d’origine morphologique, comme proposé par Enguehard dans sa thèse (ENGUEHARD, 2016).

Notre étude pointe également le fait que la hiérarchie prosodique n’est pas l’unique outil représentationnel pouvant rendre compte des phénomènes prosodiques : notre approche peu conventionnelle illustre en effet que le rythme ternaire découle probablement davantage de la représentation employée pour l’expliquer que d’une réalité phonologique intrinsèque de l’anglais.

La présentation des travaux sur l’anglais achevée, je m’occupe maintenant de présenter le dernier volet des recherches en cours, celui concernant le somali.

4.3 Le somali : terrain, description et analyses

Dans cette section, je présente les recherches les plus récentes que j’ai menées sur le somali. Comme déjà souligné, le somali occupe une place centrale dans mon travail depuis le début : un chapitre y est dédié dans ma thèse, ainsi que plusieurs articles, de nombreuses communications et des séjours à Djibouti dans le cadre d’enquêtes sur le terrain. Ce travail m’a permis d’intégrer la communauté des spécialistes du somali et des langues couchitiques plus en général et, de surcroît, de collaborer avec nombre d’entre eux.

Parmi les travaux dédiés au somali, j’ai présenté BARILLOT, BENDJABALLAH et LAMPITELLI (2018) au chapitre 3, voir section 3.1.2,

ainsi que LAHROUCHI et LAMPITELLI (2014) au chapitre 2, section 2.4.2. Le premier travail s'occupe de proposer une analyse sans allomorphie des marqueurs flexionnels des verbes du somali. Le second, en revanche, est basé sur une recherche commencée lors de la rédaction de ma thèse (cf. chapitre 4 de LAMPITELLI 2011a), publiée d'abord comme LAMPITELLI (2013b) et ensuite peaufinée après un séjour sur le terrain en 2012 et publiée comme LAMPITELLI (2017b). La section 4.3.1 présente les aboutissements majeurs de ce travail.

La section 4.3.2, quant à elle, est dédiée aux travaux autour du cas communément appelé nominatif, ou cas sujet. J'ai collaboré à diverses reprises avec David Le Gac (Université de Rouen) notamment en me rendant à Djibouti en 2016 pour une enquête de terrain, donc certains résultats ont été présentés (LAMPITELLI et LE GAC 2016 et LAMPITELLI et LE GAC 2018) et, depuis 2019, je collabore avec Christopher R. Green (Syracuse University, Etats-Unis). Cette dernière collaboration est très intense et fructueuse : d'une part, nous avons soumis deux articles à des revues internationales portant sur les aspects morphophonologiques GREEN et LAMPITELLI (2020a) et morphosyntaxiques GREEN et LAMPITELLI (2020b) du cas sujet du somali et, d'autre part, je suis co-responsable d'édition (*co-editor*) de la grammaire du somali rédigée par Christopher R. Green, sous contrat avec Mouton de Gruyter et dont la publication est prévue pour 2021 (GREEN, 2021) (voir la page web de la maison d'édition : www.degruyter.com/view/title/516866).

4.3.1 Le travail sur le terrain en 2012

En 2012, j'ai obtenu un financement du Laboratoire de Linguistique Formelle (UMR 7270, Paris-Diderot et CNRS) pour me rendre à Djibouti pendant un mois collecter des données élicitées auprès de plusieurs locuteurs natifs de somali. Le travail a été rendu possible grâce à la collaboration avec Abdirachid Mohamed Ismaïl (Université de Djibouti) et Giorgio Banti (Université Orientale de Naples).

A Djibouti, j'ai récolté plusieurs heures d'enregistrements en interviewant 15 personnes. Plus précisément, j'ai enregistré les locuteurs lors de la production de quelques brèves phrases, ainsi que des listes de noms, dont je demandais la forme du pluriel. Les résultats, ainsi que le corpus collecté (150 noms) sont publiés dans LAMPITELLI (2017b).

Ce travail avait deux objectifs. D'une part, tester les différentes stratégies de pluralisation des noms mentionnées et décrites dans la littérature (dont j'avais proposé une analyse dans LAMPITELLI 2013b) et, d'autre part, récolter des données d'une variété de somali, celle parlée à Djibouti, encore peu décrite, sur laquelle il existe, aujourd'hui, très peu de recherches : voir la thèse de MOHAMED ISMAIL 2011 et celle soutenue en octobre 2020 : ABDILLAHI FARAH 2020.

Le système flexionnel des noms du somali s'articule en deux genres, deux nombres et quatre cas. Les marqueurs affixaux sont de nature segmentale

et/ou tonale. Le somali possède en effet un ton (désormais H)¹⁷ dont l'emplacement et la hauteur relative peuvent servir à distinguer les noms par rapport au genre, au nombre, ou encore au cas :

(73) Oppositions tonales

- a. *ínan* « garçon » vs. *inán* « fille »
- b. *háan* « gorge » vs. *haán* « conteneur à eau »
- c. *qáan* « jeune(s) chameau(x) » vs. *qaán* « dette »

La position de H est cruciale pour déterminer le groupe flexionnel d'un nom. Deux autres paramètres entrent en jeu. D'une part, nous devons regarder le genre du pluriel par rapport au nombre : en effet, certains noms changent de genre au pluriel, comme on peut le voir en comparant (74) et (75). Le nom *naág* « femme » déclenche un accord féminin au singulier, mais masculin au pluriel.¹⁸

(74) a. *nín-ka* *báa abees-ó* *ark-áy*
 homm-Det.M.Abs FM serpent-F.Abs voir-3sgM.Past.Red
 « L'HOMME a vu un serpent »

b. *naág-ta* *báa abees-ó* *arag-t-áy*
 femme-Det.F.Abs FM serpent-F.Abs voir-3sgF-Past.Red
 « LA FEMME a vu un serpent »

(75) a. *nim-án-ka* *báa abees-ó* *ark-áy*
 homme-pl-Det.M.Abs FM serpent-F.Abs voir-3pl.Past.Red
 « LES HOMMES ont vu un serpent »

b. *naag-á-ha* *báa abees-ó* *ark-áy*
 femme-pl-Det.M.Abs FM serpent-F.Abs voir-3pl.Past.Red
 « LES FEMMES ont vu un serpent »

La forme *naag-á-ha* en (75-b) correspond à la forme du pluriel *naag-ó* suivie du déterminant *-ka* : *ha* est la forme de surface de *-ka*, la forme du masculin du déterminant. Par conséquent, le nom *naág* « femme » est féminin au singulier (74-b) et masculin au pluriel (75-b).¹⁹ Cette alternance est appelée "polarité de

17. La nature du ton du somali a fait couler beaucoup d'encre depuis KLINGENHEBEN (1949) : à la lumière des perspectives contemporaines sur le ton et en suivant GREEN (2021), je considère que le somali est une langue à tons. Seul le ton haut (H) est noté, en utilisant un accent aigu. Le ton du somali est atypique et réduit, dans la mesure où peu d'oppositions existent dans la langue, notamment dans les noms (voir le corps du texte) et parfois les verbes (pour distinguer le mode et/ou le temps) : (*ma*) *keenín* « il ne l'a pas amené » vs. (*ha*) *keénin* « ne l'amène pas ! » (cf. ANDRZEJEWSKI, 1956). De plus, quelques mots de catégories différentes s'opposent grâce au ton : *kú* « dans, en » (Adposition) vs. *ku* « tu » (Pro), *lá* « avec » (Adposition) vs. *la* « on » (Pro) (exemples tirés de SAEED 1993, p. 23). Voir HYMAN (1981) et GREEN (2021, ch. 5) pour davantage de détails sur le ton.

18. Les mots écrits en lettres majuscules indiquent que le constituant dont ils font partie est focalisé.

19. Voir BARILLOT (2002) pour l'analyse des processus phonologiques mobilisés par l'allo-morphie des formes (*-ka* pour M et *-ta* pour F) du déterminant du somali. Il est important de remarquer que le suffixe *-ó* devient *-á-* lorsqu'il n'est pas en position finale dans le mot (voir également chapitre 3, section 3.1.2) : *baré* « enseignant » vs. *baráha* /bar+e+ka/ « l'enseignant ».

genre” à la suite de MEINHOF (1912) et LECARME (2002); elle opère dans les deux directions (M vers F et vice versa) et dépend du groupe flexionnel dans lequel se trouve le nom concerné.

- (76) Polarité de genre :
- naág-/ta/* F sg. > *naag-ó-/ka/* M pl. « La femme »
 - ínan-/ka/* M sg. > *inamm-ó-/ta/* F pl. « Le garçon »
 - mádax-/ka/* M sg. > *madáx-/ta/* F pl. « La tête »

Le troisième et dernier paramètre à prendre en compte pour déterminer le groupe flexionnel d’un nom est la forme de l’affixe du pluriel. Comme mentionné au début de la section, le somali pluralise à l’aide d’affixes segmentaux et/ou tonals.

De l’ensemble de ces paramètres découle la classification montrée dans le tableau 4.23, dont une partie des données a été présentée dans le chapitre 2, tableau 2.25.

Cette classification ressemble à celles proposées respectivement par ORWIN (1995) et SAEED (1993) et SAEED (1999); dans leur système, les noms sont classés à partir de la forme de base. Cette forme de base correspond au cas absolu (désormais Abs) : plusieurs auteurs considèrent qu’il s’agit du cas non-marqué, qui correspond à la forme de citation d’un nom et dont la morphologie flexionnelle sert à dériver les autres formes casuelles (voir ANDRZEJEWSKI 1964, BANTI 1988b, PUGLIELLI et C. M. SIYAAD 1984, SAEED 1993) La distribution de l’Abs, notamment par rapport à celle du cas sujet est très intéressante : Abs est utilisé pour marquer un nom lorsque ce dernier est (i) un sujet focalisé ou (ii) un objet (direct ou indirect) focalisé ou non-focalisé. En première approximation (je reviens sur cela dans la section suivante 4.3.2), le cas sujet sert à marquer uniquement les sujets non-focalisés. Les autres cas syntaxiques du somali sont le génitif et le vocatif, pour lesquels je renvoie à la littérature citée dans cette section.²⁰

TABLE 4.23 – Groupes flexionnels, Abs

groupe	type	sg		pl		
		N	genre	N	genre	
1	A	<i>naág</i>	F+	<i>naagó</i>	M	« femme »
2	A	<i>baabúur</i>	M+	<i>baabuurró</i>	F	« camion »
3	A	<i>ílig</i>	M	<i>ilkó</i>	M	« dent »
4	A	<i>míis</i>	M	<i>miisás</i>	M	« table »
5	A	<i>mádax</i>	M	<i>madáx</i>	F	« tête »
6	B	<i>baré</i>	M	<i>barayáal</i>	F	« enseignant »
7	B	<i>shaqó</i>	F	<i>shaqóoyin</i>	M	« travail »

20. Voir GREEN (2021) pour une classification des noms différente.

Les sept groupes flexionnels sont divisés en deux ensembles principaux, étiquetés respectivement type A et type B. Les noms du type A se terminent tous par une consonne au singulier et ont un H final ou pénultième. L'autre ensemble, le type B, contient en revanche uniquement des noms se terminant soit par *-é*, soit par *-ó*, et ayant H sur la dernière voyelle au singulier.

Le type A est hétérogène en ce qui concerne la composition d'un groupe par rapport aux autres, car plusieurs contraintes morphologiques pèsent sur les noms : dans le groupe 1, les noms sont majoritairement féminins (indiqué par F+ dans le tableau) et ne peuvent pas se terminer par **-o*. De plus, leur pluriel est systématiquement *-ó* et déclenche l'accord au masculin. H est toujours sur la dernière voyelle.²¹ Les noms du groupe 2 fonctionnent de manière semblable : ils ne peuvent pas se terminer par *-e*, sont majoritairement masculins au singulier, et leur pluriel est formé par suffixation de *-ó* et est féminin. H est toujours sur la pénultième voyelle au singulier. De plus, la consonne finale du singulier est géminée au pluriel ; si cette consonne est une gutturale, *j* ou *s*, alors on assiste à l'épenthèse de *j* : *daríiq* sg *dariiqyó* « route(s) ». ²²

Les groupes 3 et 4 contiennent uniquement des masculins qui ne changent pas de genre au pluriel. Dans les deux cas, la structure syllabique des noms est prédictible : dans le groupe 3, le singulier doit être bisyllabique et les deux voyelles identiques : C(V)V_aCV_aC. H tombe sur la pénultième et le pluriel est suffixé par *-ó*. La seconde voyelle chute au pluriel, puisqu'elle est gouvernée (voir GODON 1998) : C(V)VCC_o. Quant au groupe 4, il contient des noms monosyllabiques, dont la syllabe est fermée (contenant une voyelle brève ou longue) : C(V)VC. H est pénultième. Le pluriel est formé par insertion de /a/ à droite du singulier et copie de la dernière voyelle du singulier : C(V)VC_aaC_a.

Enfin, le groupe 5 contient des noms ayant 1 à 3 syllabes et H sur la pénultième voyelle (les monosyllabiques à voyelle courte n'y apparaissent pas, *CVC). Leur singulier est toujours masculin. Le pluriel est formé en déplaçant H sur la dernière voyelle sans ajout d'affixe segmental. Lorsque le nom est monosyllabique à voyelle longue, H se déplace du premier au second élément vocalique : *búug* M sg. vs. *buúg* F pl. « livre(s) ».

Quant aux deux groupes du type B, ils sont constitués de noms suffixés se terminant soit par *-é* (groupe 6), soit par *-ó* (groupe 7). Chaque voyelle impose un genre donné (respectivement M et F) tout comme les deux suffixes du pluriel. Le groupe 6 est pluralisé par suffixation de *-yáal* qui déclenche l'accord F, alors que le groupe 7 sélectionne *-óyin* qui est M.

21. Un sous-groupe est composé de noms dont la deuxième voyelle au singulier alterne avec zéro au pluriel : *galáb* sg vs. *galbó* pl « après-midi(s) ». BARILLOT (2002) montre que la racine de ces noms est CVCC, la voyelle est copiée dès que la position V n'est pas gouvernée et donc licenciée pour qu'elle reste vide. Voir également GODON (1998).

22. GODON (1998) montre que la gémination découle de la présence d'un CV marquant le féminin, ce qui explique pourquoi les noms du groupe 1 n'affichent pas de gémination : leur pluriel est masculin. J'ai proposé une analyse décompositionnelle étendant l'hypothèse de GODON (1998) dans ma thèse et ensuite dans LAMPITELLI (2013b). Je reviens sur cette hypothèse dans la section suivante.

22. Quelques rares noms féminins existent dans le groupe 4 : *bud-/ta/* F sg « la tombe » vs. *budad-/ka/* M pl. « les tombes », *qoor-/ta/* F sg. « le cou » vs. *qoorar-/ka/* M pl. « les cous ».

Les suffixes *-é* et *-ó* peuvent être employés pour former des noms à partir de racines verbales, comme illustré ci-dessous :

- (77) a. *baré* « enseignant » vs. *bar* « enseigner »
 b. *furé* « clef » vs. *fur* « ouvrir »
 c. *sheekó* « histoire » vs. *sheeg* « raconter »²³
 d. *hurdó* « sommeil » vs. *hurud* « dormir »²⁴

Il existe néanmoins des noms du type B dont les racines ne sont pas trouvées en isolation : *aabbé* « père », **aabb* ou *hooyó* « mère », **hooy*.

Sur la base de ces quelques observations, je fais l'hypothèse que les deux types de noms reflètent l'organisation sous-jacente des noms du somali. Les noms du type A sont ceux non-dérivés, formés à partir de racines nominales nues, alors que les noms du type B sont complexes dans le sens où ils sont construits par suffixation. Ceci explique la différence formelle entre les deux types, notamment au niveau du genre et de la position de H.

Les données récoltées sur le terrain corroborent cette hypothèse. Le corpus contient, comme déjà mentionné, 150 noms, dont j'ai collecté le genre et la forme du pluriel. Il s'agit de matériel récolté auprès de 15 locuteurs natifs du somali, tous Djiboutiens. Par conséquent, le somali observé et collecté correspond à celui parlé à Djibouti; les auteurs sont d'accord pour considérer que cette variété est proche du somali commun (ou standard, voir BANTI 2011), des différences régionales ou provoquées par l'influence du français sont néanmoins fréquentes.

L'examen du corpus révèle que deux stratégies de pluralisation sont employées par la quasi-intégralité des noms :

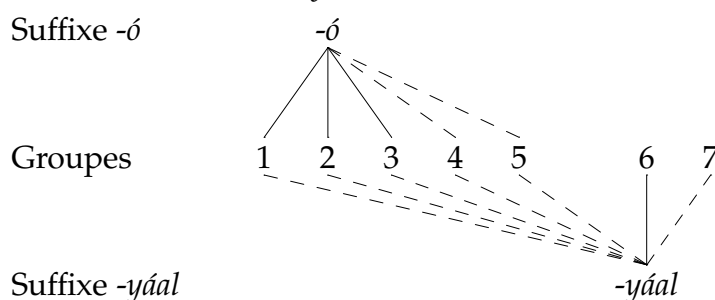
- (78) Stratégies de pluralisation
 a. suffixation de *-ó*
 b. suffixation de *-yáal*

Les deux suffixes en (78) ont une distribution plus ample que celle recensée dans la littérature exposée dans le tableau 4.23. Le suffixe *-ó* ne s'attache pas seulement aux groupes 1 à 3, mais également aux groupes 4 et 5 : autrement dit, il pluralise tous les noms de type A. Quant à *-yáal*, il est possible de l'employer pour former un pluriel dans tous les groupes, que ce soit du type A ou du type B. Seuls les noms du groupe 1 semblent résister à la suffixation par *-yáal*, probablement parce que ce suffixe sélectionne des noms singuliers et masculins, le groupe 1 ne contenant que des noms féminins.

Le graphique (79) illustre la distribution de ces deux suffixes :

23. /k/ se réalise [k] (écrit *g*) en coda finale et [kʰ] (écrit *k*) ailleurs. Voir GREEN (2021) pour les détails.

24. La racine est /*hurd*/, la seconde voyelle *-u* apparaît uniquement pour éviter le groupe consonantique CC en fin de mot, comme dans les noms mentionnés plus haut, voir BARILLOT (2002).

(79) Distribution de *-ó* et *-yáal* :²⁵

Les lignes continues représentent la distribution des suffixes en somali commun, tel qu'il a été décrit dans la littérature, alors que les lignes pointillées représentent la distribution des suffixes dans le corpus récolté à Djibouti.

Le tableau 4.24 montre le nombre d'occurrences respectives de *-ó* et *-yáal* dans chaque groupe. Ces données doivent être lues comme suit : prenons par exemple le groupe 2. Le corpus contient 59 items appartenant à ce groupe dont 55 peuvent être pluralisés par *-ó* (ce chiffre correspond donc au 93% des occurrences totales des noms du groupe 2). De plus, 46 noms de ce même groupe peuvent être pluralisés par *-yáal* (c'est-à-dire 78% des noms du groupe 2). Enfin, les pluriels marginaux sont listés dans la dernière colonne : 2 noms peuvent être pluralisés par reduplication (comme le groupe 4, « rdp » dans le tableau), 4 ont un pluriel irrégulier (« irr » dans le tableau) et 2 sont pluralisés par déplacement de H (comme le groupe 5, « dépl » dans le tableau). Ces pourcentages n'ont aucune valeur statistique puisque le but principal de ma recherche était de vérifier s'il existe de nouveaux modèles de pluralisation en somali. Les données affirment que cela est bien le cas, d'ultérieures recherches devront tester l'étendue statistique de chaque stratégie de pluralisation en choisissant un échantillon représentatif des locuteurs de Djibouti.

Au vu des données agencées dans le tableau 4.24, la tendance à utiliser les deux suffixes en (78) est tellement généralisée qu'il n'est guère étonnant d'observer que les noms d'emprunt sont pluralisés à l'aide de ces deux suffixes, uniquement :

(80) Pluriels des noms d'emprunt

- a. sg *terrain* [teraŋ], du français [teʁɛ̃]
- b. pl 1 : *terrano*
- c. pl 2 : *terranyáal*

25. La distribution de *-yaal* est fort semblable à celle d'un suffixe apparenté historiquement, *-yal*, qui apparaît en maay, une langue parlée dans la région du Bas-Jubba (*Jubbada Hoose*) en Somalie du sud. Dans cette langue, les noms se terminant par une voyelle créent leur pluriel uniquement en ajoutant *-yal*, alors que les noms se terminant par une consonne ont trois possibilités : (i) ils sélectionnent le suffixe *-o*, (ii) ils utilisent le même suffixe que les noms se terminant par une voyelle, et (iii) ils utilisent les deux suffixes. L'exemple suivant illustre cette situation : *af* « bouche » vs. *af-o*, *af-yal*, *af-o-yal* « bouches ». Voir PASTER (2010, p. 179-182) pour les détails et analyses.

26. Ce montant correspond à 150 noms distincts. Trois ont été comptés deux fois : *géed* M 1/3, « arbre » *mádax* M 2/5 « tête » et *maalín* F/M 1/2 « jour » puisqu'ils appartiennent à deux groupes distincts. Voir (LAMPITELLI, 2017b) pour les détails et le corpus complet.

TABLE 4.24 – Occurrence des suffixes *-ó* et *-yáal*

groupe	# items	<i>-ó</i>	%	<i>-yáal</i>	%	autres pl
1	37	34	92%	9	24%	6 (rdp), 1 (irr)
2	59	55	93%	46	78%	2 (rdp), 4 (irr), 2 (dépl)
3	7	7	100%	4	57%	-
4	26	9	34%	12	46%	25 (rdp), 2 (oyin)
5	7	4	57%	7	100%	7 (dépl.), 1 (rdp)
6	6	-		6	100%	3 (<i>-oyin</i>)
7	11	-		5	45%	11 (<i>-oyin</i>)
total	153 ²⁶	109	71%	89	58%	

Plusieurs emprunts récents, tels *ordinatээр(-ka)* « ordinateur », *boortáabl(-ka)* « téléphone portable », *skóol(-ka)* « école », *telfísyon(-ka)* « télévision », etc. suivent le modèle de *terrain* ci-dessus, alors que les emprunts plus anciens, tels *búug* (cf. anglais *book*) ou *boostó* (cf. italien *posta* « (bureau de) poste ») peuvent être pluralisés comme des noms d'autres groupes (groupe 3 pour le premier et 7 pour le second). Les mots empruntés depuis l'arabe, en revanche, peuvent maintenir le pluriel brisé : *kúrsi* sg. vs. *kuraasí* « chaise(s). Aux côtés de ces pluriels brisés, un pluriel régulier peut également exister : *kursiyó* (groupe 2).

Sans entrer dans des détails ultérieurs (voir LAMPITELLI 2017b), je me limite ici à souligner le fait que les autres stratégies de pluralisation, à savoir la reduplication (groupe 4) et déplacement de H (groupe 5) sont très marginales dans le corpus du somali de Djibouti. Le même sort marginal est réservé au suffixe *-óyin* qui est en compétition avec *-yáal* même dans le groupe 7.

Le tableau 4.25 résume la comparaison entre les pluriels du somali commun et ceux observés dans le somali de Djibouti. En observant les données agencées de cette façon-là, il apparaît que le somali de Djibouti accepte une variation considérable dans le choix de la stratégie de pluralisation ; GODON (1998) a observé en effet une tendance similaire auprès de son informateur et ORWIN (1995), SAEED (1993) tout comme GREEN (2021) mentionnent que plusieurs noms peuvent changer de groupe flexionnel. Aucun auteur n'a cependant remarqué l'utilisation extensive du suffixe *-yáal*. Nous assistons probablement à une modification du système flexionnel qui tend à s'organiser en deux groupes uniquement.

Je ne m'occupe pas ici de la discussion concernant le rôle de H dans la distinction du genre et du cas syntaxique. Je me limite uniquement à souligner que les données de Djibouti montrent que ces oppositions sont bien présentes auprès des locuteurs. D'une part, dans les noms de type A, H est pénultième dans les noms masculins, alors qu'il apparaît sur la dernière voyelle au féminin. Cette opposition est maintenue en somali de Djibouti, comme montré également par ABDILLAHI FARAH (2020). D'autre part, les noms de type B se comportent différemment : comme déjà remarqué par LE GAC (2001), les noms de type B ne montrent pas de corrélation entre la place de H et le genre, mais plutôt entre la place de H et l'opposition de cas, à savoir entre l'absolutif

27. Le suffixe *-yáal* ne s'attache pas à *naág*, d'où un autre exemple.

TABLE 4.25 – Comparaison des pluriels

	sg	gen	Som. commun pl	Som. de Djibouti pl	
1	<i>gabádh</i>	F	<i>gabdhó</i>	<i>gabdhó, gabdhyáal</i> ²⁷	« fille »
2	<i>baabúur</i>	M	<i>baabuurró</i>	<i>baabuurró, baabuuryáal</i>	« camion »
3	<i>ílig</i>	M	<i>ilkó</i>	<i>ilkó, iligyáal</i>	« dent »
4	<i>míis</i>	M	<i>miisás</i>	<i>miisó, miisyáal, miisás</i>	« table »
5	<i>mádax</i>	M	<i>madáx</i>	<i>madaxyó, madaxyáal, madáx</i>	« tête »
6	<i>baré</i>	M	<i>barayáal</i>	<i>barayáal</i>	« enseignant »
7	<i>shaqó</i>	F	<i>shaqóoyin</i>	<i>shaqóoyin, shaqayáal</i>	« travail »

et le cas sujet.

Nous avons donc, pour les noms du type A, une opposition basée sur l'emplacement de H :

- (81) Type A : distinction M vs. F par rapport à la place de H
- M = H pénultième : *ínan* « garçon »
 - F = H final : *ínán* « fille »

Pour le type B, en revanche, l'opposition d'emplacement de H est liée au cas syntaxique :

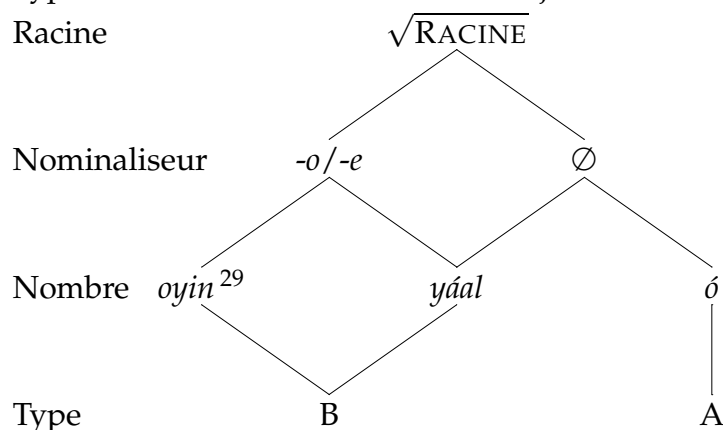
- (82) Type B : distinction Abs vs. cas sujet par rapport à la place de H
- Abs = H final : *tuké*²⁸ « corbeau »
 - Cas sujet = H pénultième : *túke* « corbeau »

Sur la base des observations sur les données et au vu de la distribution de H dans les noms du type A et du type B, je fais l'hypothèse que le somali possède uniquement deux groupes flexionnels pour les noms. La différence formelle cruciale entre les deux types de noms est la présence (type B) vs. absence (type A) des suffixes *-é* et *-ó*.

Je pose que ces deux suffixes sont des nominalisateurs : en faisant abstraction du cas syntaxique (pour l'instant, voir la section suivante), je schématise le fonctionnement des noms comme en (83) :

28. La situation est plus complexe par rapport à ce qui est mentionné ici, plus de détails peuvent être consultés dans LE GAC (2001) et GREEN (2021).

(83) Types flexionnels dans le somali de Djibouti



Dans le cadre de la perspective théorique de la DM (EMBICK 2010, EMBICK 2015), les noms sont formés en syntaxe, comme montré à plusieurs reprises dans ce mémoire, à partir d’une opération de *merge* entre une racine et une tête fonctionnelle n . A la suite de RITTER (1991) et LOWENSTAMM (2008), le genre est une propriété de la catégorie fonctionnelle : par conséquent, les suffixes *-é* et *-ó* sont les exposants de n . Les noms du type B sont donc constitués d’une racine suivie d’un suffixe nominalisateur ouvertement exprimé. Les noms du type A, en revanche, possèdent une catégorie fonctionnelle n vide, dont l’exposant est zéro. Cette configuration reflète le fait que les noms du type A sont non-dérivés. Je formalise les VI comme montré en (84).

(84) Exposants de n :

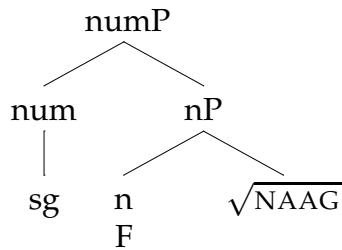
- a. $n \iff \emptyset \sqrt{\text{RACINE}}$ (type A)
- b. $n \iff -e/-o \sqrt{\text{RACINE}}$ (type B)

Quant au nombre, il est introduit, comme déjà illustré, par la catégorie *num*. En somali, la question se pose concernant le statut du pluriel : est-il flexionnel ou dérivationnel ? Bien qu’en DM cette distinction ne corresponde pas à une distinction structurelle et théorique claire, je suis MARANTZ (2001) et MARANTZ (2007) en posant que les morphèmes dérivationnels sont la réalisation des têtes catégorielles (comme n), alors que la flexion est introduite dans des projections qui n’imposent pas la catégorie, comme *num*.

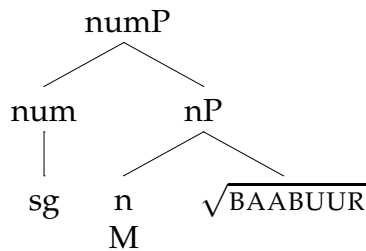
J’illustre la structure de trois noms au singulier ci-dessous. La structure (85) représente un nom féminin de type A, (86) un nom masculin du même type et (87) un nom masculin de type B.

29. Le suffixe *-oyin* apparaît dans deux noms appartenant au groupe 4 (type A). Je n’ai pas d’explication pour cette situation qui demeure exceptionnelle, cf. tableau 4.24.

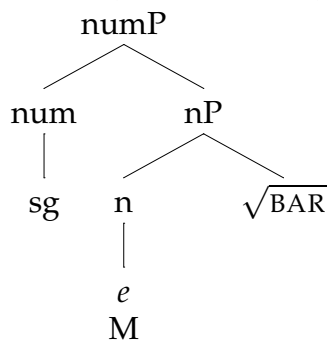
- (85) *naág* F sg. Abs. « femme » (type A)



- (86) *baabúur* M sg. Abs. « camion » (type A)

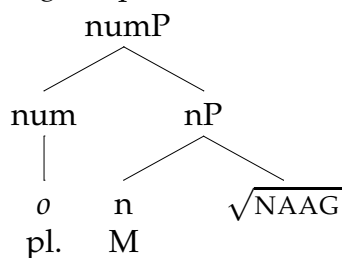


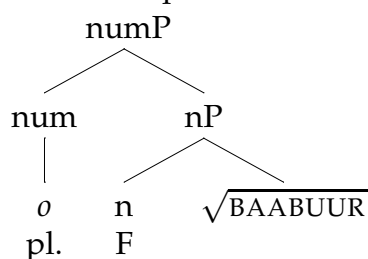
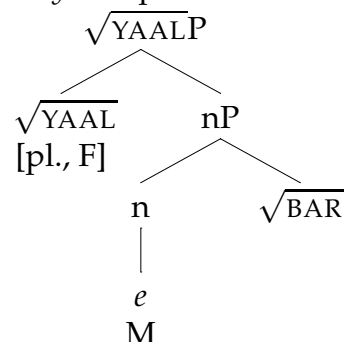
- (87) *baré* M sg. Abs. « enseignant » (type B)



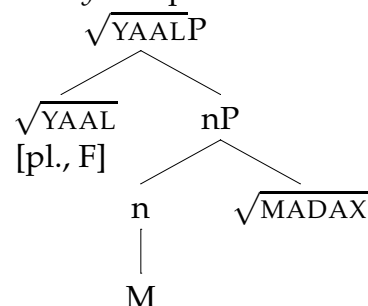
Pour le pluriel, deux suffixes existent : *-ó* et *-yáal* (je laisse de côté *-oyin*). Les structures d'un nom masculin et d'un nom féminin se terminant par *-ó* sont montrées en (88) (cf. (61) au chapitre 2) et (89), alors que (90) (cf. (62) au chapitre 2) représente un pluriel de type B. Comme déjà discuté au chapitre 2, section 2.4.2, j'ai proposé, dans un travail en collaboration avec M. Lahrouchi (LAHROUCHI et LAMPITELLI, 2014), de considérer le suffixe *-yáal* comme une racine. En effet, au vu des données récoltées à Djibouti, ce suffixe peut s'attacher à tout type de noms, A ou B : de plus, il impose son genre, toujours F (contrairement à ce que fait le suffixe *-ó*, qui peut être M ou F). Le suffixe *-yáal* est donc une racine liée, dont la distribution est déterminée par les restrictions de sélection auxquelles elle est soumise.

- (88) *naagó* M pl. Abs. « femmes » (type A)



(89) *baabuurró* F pl. Abs. « camions » (type B)(90) *barayáal* F pl. Abs. « enseignants » (type B)

Je montre la structure d'un nom de type A pluralisé à l'aide de *-yáal* en (91).

(91) *madaxyáal* F pl. Abs. « têtes » (type A)

Je ne reprends pas davantage les arguments et les implications de l'hypothèse concernant le statut du suffixe *-yáal* car je les ai exposés et discutés au chapitre 2, section 2.4.2 à laquelle je renvoie.

Quant à H, je laisse l'analyse détaillée de sa distribution à l'Abs et au cas sujet à la section suivante : pour ce qui nous intéresse ici, H est indicatif du genre uniquement dans les noms de type A, comme nous avons pu l'observer.

Les morphèmes de base d'un nom somali peuvent donc être résumés comme proposé dans le tableau 4.26. Chaque racine appartient à une liste (liste 1 ou liste 2) et, en fonction de cela, elle sélectionne les exposants *n* et *num*.

TABLE 4.26 – Les ingrédients de base d'un nom du somali de Djibouti

type	racine	n	num	exemples
A	$\sqrt{\text{ (liste 1) }}$	zéro	-o $\sqrt{\text{YAAL}}$	<i>naág</i> « femme », <i>mádax</i> « tête », etc.
B	$\sqrt{\text{ (liste 2) }}$	-e/-o	$\sqrt{\text{YAAL}}$	<i>baré</i> « enseignant », <i>shaqó</i> « travail »

Pour conclure, le travail de terrain a servi à collecter des données qui ont renforcé les hypothèses sur la structure morphosyntaxiques et morphophonologique des noms du somali sur lesquelles j'ai travaillé à partir de ma thèse (LAMPITELLI 2011a, ch. 4, LAMPITELLI 2013b, LAMPITELLI 2017b). Trois arguments à l'appui de la classification des noms du somali en deux types sont apportés par les données du somali de Djibouti. Tout d'abord, deux modèles de pluralisation majeurs se dégagent (*-ó/-yáal* (type A) vs. *-yáal/-oyin* (type B)); ensuite, deux contrastes de position de H existent pour le genre : final (F)/pénultième (M) dans le type A vs. pas d'opposition car toujours final dans le type B. Enfin, et ceci sera abordé dans la prochaine section, l'opposition entre l'Abs et le cas sujet est véhiculée par l'emplacement de H uniquement dans le type B, puisque les noms du type A effacent H au cas sujet. L'asymétrie entre les deux types est donc homogène.

Dans la section suivante, je présente le travail en cours sur le cas sujet du somali que je mène en collaboration avec Christopher R. Green.

4.3.2 Le travail sur le cas sujet

Au cours de mes recherches sur la structure des noms du somali, j'ai commencé à m'intéresser plus spécifiquement au cas sujet en 2016, dans le cadre d'un projet de recherche piloté par David Le Gac (Université de Rouen) qui concernait le contact entre le français, le somali et le shimaoré (Projet Plurilinguisme, Prosodie, Morphologie : une approche comparative des effets des contacts de langues en Normandie, Centre, Mayotte et Djibouti - <http://projet-ppm.univ-rouen.fr/>.)

David Le Gac et moi nous sommes rendus à Djibouti en février 2016 afin de récolter de nouvelles données (enregistrements de phrases et de formes verbales et nominales isolées) auprès de cinq locuteurs, notamment pour tester le fonctionnement du cas sujet. Nous avons par la suite présenté quelques données et une partie de notre recherche à deux journées d'études dédiées au somali, l'une à Leiden (Pays-Bas) en août 2016 (LAMPITELLI et LE GAC, 2016), l'autre à Nantes en décembre 2018 (LAMPITELLI et LE GAC, 2018).

En octobre 2019, j'ai présenté à Göteborg (Suède) lors de journées d'études sur la grammaire du somali un travail dans lequel je propose d'analyser le cas sujet du somali comme un marqueur d'une catégorie du discours, et non pas un marqueur de cas syntaxique (LAMPITELLI, 2019). Ce travail a été partiellement absorbé dans le travail que je mène actuellement avec Christopher R. Green : nous proposons une analyse unifiée des différents marqueurs du cas sujet, ainsi qu'une formalisation syntaxique de sa distribution.

Dans cette section, je me concentre principalement sur les développements récents de mes recherches sur le cas sujet du somali.

Le cas sujet du somali est réalisé par plusieurs allomorphes de nature segmentale et/ou tonale. La nature morphologique de ce marqueur est d'autant plus intéressante que sa distribution est atypique du point de vue typologique (NILSSON, 2019). En effet, ce qu'on appelle habituellement cas sujet, cas nominatif, cas B, ou encore marqueur de topique n'a pas la distribution

d'un marqueur de sujet nominal prototypique, comme par exemple dans les langues indo-européennes (voir également PRIMUS 2011 sur la typologie des systèmes de cas). Au vu des différentes étiquettes attribuées à ce marqueur, je suis GREEN et LAMPITELLI (2020a) en utilisant uniquement l'abréviation MRK (cf. anglais *marker* « marqueur »).

Sur le plan morphophonologique, MRK implique des modifications au niveau de H. Comme déjà mentionné, le système tonal du somali n'est pas prototypique essentiellement parce que les oppositions tonales contrastives sont très peu nombreuses ; à la suite de HYMAN (1981), la plupart des auteurs sont d'accord pour poser, au niveau sous-jacent, la seule opposition entre ton haut (H, justement) et absence de ton. C'est le chemin que j'entreprends depuis les premiers travaux sur le somali. H est associé aux noms, comme nous l'avons montré dans la section 4.3.1, alors que dans certains cas, comme je vais le montrer, MRK efface H. Ce fait a amené GREEN et MORRISON (2016) à proposer que H n'est pas obligatoire au sein d'un mot phonologique ou prosodique. Parfois, l'intervention d'un morphème entre le nom et MRK interfère avec l'effacement de H.

Quant au niveau morphosyntaxique, la distribution de MRK est intéressante à plusieurs égards. Tout d'abord, il est toujours le dernier élément du syntagme auquel il s'attache, que j'étiquette ici DP (*Determiner Phrase* « syntagme du déterminant »). Cette configuration est systématique : MRK s'attache également à un verbe, si celui-ci est le dernier élément dans la séquence de surface du DP concerné, comme je l'illustre à l'aide d'exemples plus bas. Le dernier élément du DP est également responsable de la nature de MRK, indépendamment de l'allomorphe de MRK qu'aurait dû sélectionner la tête du DP. Autrement dit, la nature de MRK ne dépend pas du nom qui est la tête du DP, mais uniquement de l'élément qui lui est adjacent.

Le second aspect de la distribution de MRK implique un bref détour dans la syntaxe du somali. Le somali est habituellement décrit comme étant une langue de type SOV, bien que les DP non-argumentaux occupent des places relativement libres au sein d'un énoncé (SVOLACCHIA et PUGLIELLI, 1999). Cela est la conséquence du fait que le somali est une langue à focus proéminent (cf. anglais *focus-prominent language*, cf. SVOLACCHIA, MEREU et PUGLIELLI 1995) qui par ailleurs possède également des propriétés polysynthétiques selon SVOLACCHIA et PUGLIELLI (1999). Autrement dit, en somali le verbe est inséré dans une séquence d'éléments, appelée le complexe verbal, constitué, minimalement, du verbe et des pronoms clitiques qui satisfont les différents arguments.³⁰ Par conséquent, les syntagmes nominaux sont placés en dehors du complexe verbal et n'occupent pas des positions argumentales dans la structure syntaxique. LECARME (1991), FRASCARELLI et PUGLIELLI (2005), par exemple, ont proposé que les DP occupent des places dans la structure généralement réservées au focus et/ou au topique. Comme mentionné dans la section précédente, la distribution de MRK ne coïncide pas avec celle du sujet. En

30. Peuvent également apparaître les adpositions, qui précèdent toujours le verbe et jamais le nom auquel elles font référence, tout comme la négation et d'autres particules, voir GREEN (2021, ch :10) pour les détails et les exemples.

effet, MRK est assigné uniquement aux DP en position de sujet non-focalisé, les sujets focalisés prenant la marque Abs.

Ensuite, l'utilisation de MRK sur un DP est étroitement liée à la distribution des particules focalisantes. Chaque phrase déclarative doit contenir une particule de phrase qui est souvent liée au focus : *baa*, *waa*, ou *waxa* marquent le focus sur un DP, alors que *waa* marque le prédicat. *baa* et *ayaa* doivent suivre le DP qu'elles focalisent, *waa* doit précéder le prédicat qu'elle introduit et *waxa* précède, à la fois, le complexe verbal et le DP focalisé (qui est donc en position post-verbale).

Avant d'aborder l'analyse morphophonologique, j'illustre les différentes formes de MRK. Quatre types de réalisations peuvent être isolées, comme listé ci-dessous :

- (92) Formes de MRK
- a. perte de H;
 - b. perte de H et suffixation de *-i* (parfois *-u*);
 - c. déplacement de H;
 - d. alternance vocalique sans perte de H.

Sachant que MRK peut se réaliser sur n'importe quelle catégorie pourvu que le mot qui la réalise soit le dernier élément du DP, il est très compliqué de dresser une liste exhaustive de toutes les formes possibles que MRK réalise. Le tableau 4.27 illustre la comparaison entre deux noms en quatre configurations distinctes où il est possible d'observer que MRK se réalise différemment en fonction du type de nom (effacement de H en e. et f., plus ajout du suffixe *-i* en f. uniquement) et du type d'élément auquel il s'attache (suffixe *-u* dans le déterminant en g. et h. vs. effacement de H dans les deux exemples surmentionnés). A cela, s'ajoute la comparaison entre les noms marqués par Abs (l'emplacement de H dépend du genre, comme déjà observé) et ceux par MRK (la distinction du genre déclenche l'allomorphie de MRK sur le nom, mais par sur le déterminant).

TABLE 4.27 – Abs vs. MRK

a. <i>búug</i>	« livre.Abs »	b. <i>naág</i>	« femme.Abs »
c. <i>búugga</i>	« le livre.Abs »	d. <i>naágta</i>	« la femme.Abs »
e. <i>buug</i>	« livre.MRK »	f. <i>naagi</i>	« femme.MRK »
g. <i>búuggu</i>	« le livre.MRK »	h. <i>naágtu</i>	« la femme.MRK »

La perte de H correspond donc à la façon dont MRK se réalise sur les noms masculins de type A (voir section précédente), sur les pluriels en *-o* (voir données tableau 4.23), sur les noms dérivés à partir de suffixes imposant un genre masculin (*-éen*, *-itáan* suffixes déverbaux; *-níin*, *-áal*, suffixes dénominaux. Voir GREEN 2021, ch. 4) et sur les noms composés dont le dernier élément est un nom masculin : *magaala-mádax*.Abs /ville-tête/ « capitale », *magaala-madax*.MRK.

Quelques exemples de noms de type A au MRK sont montrés dans le tableau 4.28.

TABLE 4.28 – Noms M type A, MRK

a.	<i>gantáal</i>	« flèche.Abs »	<i>gantaal</i>	« flèche.MRK »
b.	<i>ciidan</i>	« armée.Abs »	<i>ciidan</i>	« armée.MRK »
d.	<i>nácas</i>	« fou.Abs »	<i>nacas</i>	« fou.MRK »
d.	<i>ílig</i>	« dent.Abs »	<i>ilig</i>	« dent.MRK »
e.	<i>sán</i>	« nez.Abs »	<i>san</i>	« nez.MRK »

MRK peut également se réaliser par la perte de H et la suffixation de *-i* (ou *-u*). En 4.27, nous avons vu que le suffixe *-i* s'attache aux noms féminins de type A (singuliers et féminins), comme ceux listés ci-dessous :

TABLE 4.29 – Noms F type A, MRK

a.	<i>káb</i>	« chaussure.Abs »	<i>kabi</i>	« chaussure.MRK »
b.	<i>mindí</i>	« couteau.Abs »	<i>mindiyi</i>	« couteau.MRK »
c.	<i>qóór</i>	« cou.Abs »	<i>qoori</i>	« coup.MRK »
d.	<i>galáb</i>	« après-midi.Abs »	<i>galabi</i>	« après-midi.MRK »

D'autres noms sélectionnant *-i* sont les composés dont le deuxième élément est féminin *buug-lacág.Abs* /livre+argent/ « registre de caisse », *buug-lacagi.MRK*, ainsi que les noms dérivés par ajout de suffixes qui sélectionnent le féminin, comme *-iyád* et *-aán* qui créent des noms abstraits, ou bien *-yáal*, le suffixe pluriel de type B qu'on a analysé dans la section précédente.

Les déterminants démonstratifs listés dans le tableau 4.30 entrent également dans cette catégorie par rapport à la réalisation de MRK. Les deux premiers peuvent également apparaître avec *-u* à la place de *-i* : selon SAEED (1993), il s'agit de variantes libres.

TABLE 4.30 – Démonstratifs Abs vs. MRK

	w/o MRK		w/MRK		
Proximal	<i>kán</i>	<i>tán</i>	<i>kani</i>	<i>tani</i>	« ceci/ceux-ci »
Médial	<i>kaás</i>	<i>taás</i>	<i>kaasi</i>	<i>taasi</i>	« cela/ceux-là »
Médio-distant	<i>keér</i>	<i>teér</i>	<i>keeri</i>	<i>teeri</i>	« cela/ceux-là (un peu plus loin) »
Distant	<i>koó</i>	<i>toó</i>	<i>kooyi</i>	<i>tooyi</i>	« cela/ceux-là (là-bas) »

Tous les exemples que je viens de montrer ont H sur la dernière voyelle dès lors que MRK est absent.

Dans certains cas, MRK n'efface pas H, mais le déplace. Cela a lieu dans les noms singuliers de type B, c'est-à-dire les noms dérivés par suffixation de *-é* et *-ó*, comme illustré ci-dessous :

- (93)
- | | | |
|----|------------------|---------------------|
| a. | <i>calaámo</i> | « symbole.Abs/MRK » |
| b. | <i>calaamáda</i> | « le symbole.Abs » |
| c. | <i>dooxáto</i> | « gang.Abs/MRK » |
| d. | <i>dooxatáda</i> | « le gang.Abs » |
| e. | <i>beége</i> | « calibre.Abs/MRK » |

- f. *beegáha* « le calibre.Abs »
- g. *madaxweýne* « président.Abs/MRK »
- h. *maxaweynáha* « le président.Abs »

Une précision s'impose : lorsque ces noms sont dans le contexte d'un énoncé (donc ni en isolation, ni avant une pause), H est final, comme montré en (93-b), (93-d), (93-f) et (93-h). J'ai également illustré le déplacement de H par les exemples du somali de Djibouti discutés dans la section précédente. Voir également LE GAC (2001).

Le dernier type de réalisation de MRK est celui qu'on observe sur le déterminant : la voyelle *-u* remplace *-a*, comme montré par les exemples g. et e. en 4.27. Le nom auquel le déterminant est suffixé, à son tour, ne modifie pas l'emplacement de H.

Le premier volet de l'analyse concerne la réalisation morphophonologique de MRK. Comme je viens de l'illustrer, le genre grammatical et/ou la forme du morphème auquel MRK est associé déterminent la réalisation de MRK. Notre proposition est que MRK est un marqueur flottant composé, à la fois, de segments et de matériel tonal, mais auquel aucun gabarit n'est associé.

Nous construisons notre hypothèse à partir de la proposition originale de GODON (1998), puis étendue dans LAMPITELLI (2013b), sur la nature de l'exposant du F, à savoir une unité CV vide suffixée au nom. En effet, MRK se réalise au niveau segmental uniquement lorsque ce CV final est présent, autrement l'alternance Abs vs. MRK n'est visible qu'au niveau tonal.

La formalisation du fonctionnement de MRK est développée dans le cadre de la Phonologie Prosodique (E. SELKIRK 1981a, E. O. SELKIRK 2011, NESPOR et VOGEL 1986), une théorie autosegmentale et représentationnelle (voir discussion au chapitre 1, section 1.1.3) qui, à la différence de la théorie CVCV, préconise la hiérarchie entre les positions. Nous suivons les développements contemporains sur les clitiques et notamment ceux proposés par S. ANDERSON (2005) et ZEC (2005).³¹

Notre hypothèse est que MRK est un clitique externe, associé au trait [-haut] et à une matrice de traits segmentaux, dont la réalisation est la voyelle *i*. La présence du CV du F permet ainsi la réalisation des traits segmentaux qui restent autrement flottants s'ils n'ont pas de gabarit de disponible. Nous montrons également que les propriétés de MRK découlent de son statut de clitique.

Je commence par la réalisation du genre F que GODON (1998) a proposé de représenter par une unité CV vide suffixée au nom. La présence de cette unité CV explique, en surface, la différence segmentale du MRK : la présence

31. Comme discuté précédemment dans la section 4.2.2, le travail mené avec Quentin Dabouis et Guillaume Enguehard sur l'anglais montre qu'il est possible de représenter le rythme ternaire sans recourir à la hiérarchie prosodique. Dans ce travail, en revanche, j'emploie une approche métrique : il n'y a pas de contradiction théorique entre l'utilisation de la hiérarchie prosodique et le programme général de mes recherches, à savoir l'approche analytique de la morphologie que je mène dans un cadre phonologique autosegmental et représentationnel. Voir BERMÚDEZ-OTERO (2016) et SCHEER (2012) pour des éléments de discussion sur cette question.

du suffixe *-i* au F et son absence au M. Adopter la proposition de Godon permet d'unifier les deux configurations sous une représentation unique : dans LAMPITELLI (2011a, ch 4 :283-288) et LAMPITELLI (2013b), je propose un morphème unique du MRK : le suffixe *-i* flottant combiné à un zéro tonal (rappel : MRK efface H).

Pour ce qui est de la représentation du F, je montre d'abord la représentation en phonologie CVCV. Un nom M est montré en (94), alors que l'équivalent F est montré en (95). Le ton est l'exposant du cas, ici Abs.

- (94) *ínan* « garçon », M sg Abs³²
- | | | | | | | |
|-----------|---|---|---|---|---|---|
| pos-V | 2 | 1 | - | | | |
| Ton | H | | | | | |
| Consonnes | | n | | m | | |
| Gabarit | C | V | C | V | C | V |
| Voyelles | | i | | a | | |
- (95) *inán* « fille », F sg Abs
- | | | | | | | | |
|-----------|---|---|---|---|---|---|-------------------|
| pos-V | 2 | 1 | - | | | | |
| Ton | H | | | | | | |
| Consonnes | | n | | m | | | |
| Gabarit | C | V | C | V | C | V | [CV] _F |
| Voyelles | | i | | a | | | |

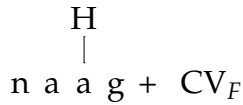
L'avantage représentationnel de postuler un morphème abstrait pour le F est de pouvoir rendre compte du fait que H s'associe toujours à la position V étiquetée « 2 », à savoir la deuxième position libre à partir de la fin de mot (sans compter le noyau vide final).

Nous reprenons cette hypothèse dans GREEN et LAMPITELLI (2020a) et proposons les représentations suivantes pour un nom masculin et un féminin, respectivement :

- (96) Représentation de *búug* « livre » M sg Abs
- | |
|-------------|
| H |
| |
| b u u g + ∅ |

32. Comme nous avons déjà mentionné au chapitre précédent (section 3.1.2), /m/ est neutralisé en faveur de [n] lorsqu'il est en coda syllabique. La forme sous-jacente dont on fait l'hypothèse serait donc /inam/ pour [ínan] et [inán].

(97) Représentation de *naág* « femme » F sg Abs

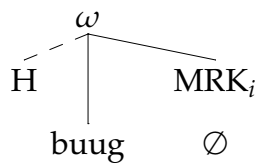


Dans les représentations (96) et (97), on voit que l'association de H aux noms se produit de la même façon dans les deux genres : H fait surface sur la deuxième more à partir de la droite.

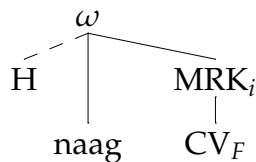
Dans GREEN et LAMPITELLI (2020a), nous étendons la réalisation CV du F aux suffixes qui sélectionnent le genre F, comme le pluriel de type B *-yáal* (réalisé *-yaali* au MRK), ou le suffixe *-áan* (réalisé *-aani* au MRK).

La présence du CV vide sous-jacent est supportée par deux arguments supplémentaires, dont un visible au MRK. Le premier argument concerne la réalisation du suffixe *-i* au MRK : ce suffixe fait surface uniquement dans les noms F. Le fait de poser une unité gabaritique sous-jacente liée à la présence du genre F permet d'unifier les deux analyses : le suffixe *-i* ne fait surface que s'il le peut, autrement dit, seulement lorsqu'il y a une position V disponible. Ceci est le cas uniquement au F, comme la comparaison entre (98) et (99) le montre. Nous suivons GREEN et MORRISON (2016) et DOWNING et NILSSON (2019) en considérant que H est associé au niveau du mot phonologique (PWd, schématisé par ω).

(98) Représentation de *buug* « livre » M sg MRK



(99) Représentation de *naagi* « femme » F sg MRK



La présence de l'exposant du MRK déclenche la désassociation de H, notée par la ligne pointillée.³³

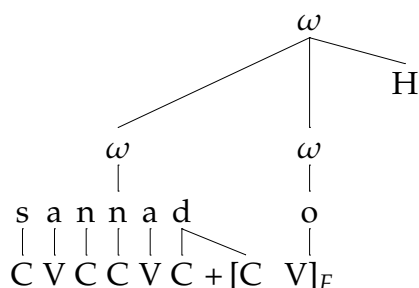
Le second argument est la gémination de la dernière consonne du radical

33. Au-delà du cadre théorique, la différence entre (96), (97), (98), (99) d'une part et (94) et (95) d'autre part réside dans le rôle de H : dans les quatre premiers cas, H est l'un des éléments constituant un nom, comme proposé par HYMAN (1981), alors que dans les deux autres cas, H est le marqueur du cas syntaxique, comme je le propose dans LAMPITELLI (2013b). L'analyse de GREEN et LAMPITELLI (2020a) se situe dans le périmètre de la première option ; je n'explore pas la seconde hypothèse ici et je renvoie à l'article pour les détails. Pour une troisième alternative, voir LE GAC (2016), où l'auteur propose que MRK est associé à un ton bas L qui efface H. Cette analyse ne semble pas être justifiée sur le plan phonologique : seule l'opposition H vs. non-H est pertinente en somali, l'introduction d'un deuxième ton, L, impliquerait la possibilité théorique d'avoir des tons modulés (HL ou LH) et/ou des tons moyens (-H,-L), dont l'existence n'est pas justifiée au niveau phonologique.

dans les pluriels de type A, groupe 2 (voir tableau 4.23 dans la section précédente) : la gémination est possible uniquement lorsque l'unité CV marquant le F est présente. Cette configuration correspond aux pluriels en *-ó* du groupe 2, les autres pluriels utilisant le même suffixe sont en effet M.

Dans GREEN et LAMPITELLI (2020a), nous proposons la représentation (100) du nom *sanaddó* « années » F pl Abs, où le suffixe *-ó* projette son propre PWd.

(100) Représentation de *sanaddó* « années » F pl MRK



La gémination est prédite par la présence d'une position C dans l'exposant du F; inversement, un pluriel M en *-ó* n'a pas d'unité CV supplémentaire et donc la gémination n'est pas possible. Les détails de cette analyses ne sont pas cruciaux pour la suite de la présente discussion; voir GODON (1998) et LAMPITELLI (2013b) pour les détails dans le cadre de la phonologie CVCV.³⁴

Nous faisons l'hypothèse que la structure prosodique joue un rôle dans la distribution et la réalisation de MRK. Plus précisément, nous affirmons que le comportement de MRK que je viens d'illustrer est le résultat du fait d'être un clitique; par conséquent, ses différents allomorphes dépendent principalement de la façon dont il est prosodifié avec son hôte.

Notre proposition est le fruit de la convergence d'hypothèses développées indépendamment l'un de l'autre et présentées lors de journées d'études sur la somali à Göteborg en octobre 2019 (LAMPITELLI 2019 et GREEN 2019). La première hypothèse est que H est une propriété du domaine du mot phonologique (PWd); la seconde hypothèse est que MRK apparaît uniquement à la

34. Trois arguments supplémentaires, que je ne vais pas développer ici, sont à retrouver dans la distribution de la palatalisation, la réalisation de /m/ en fin de mot, et les alternances voyelle/zéro. Comme déjà mentionné (cf. ch. 3, section 3.1.2), le suffixe du causatif *-i* palatalise la dernière consonne de la racine verbale : *noog* « être fatigué » vs. *nooji* « fatiguer ». Bien qu'identique du point de vue segmental, le suffixe du MRK *-i* ne palatalise jamais : *naág* « femme.Abs » vs. *naagi* « femme.MRK » : dans LAMPITELLI (2013b), je propose que la palatalisation ne peut pas avoir lieu en raison de la présence d'un noyau vide final V et une attaque vide C entre la dernière consonne de la racine et le suffixe du MRK (voir BENDJABALLAH, 1998 pour l'analyse de la palatalisation). Quant à la réalisation de /m/, j'ai mentionné (ch. 3 section 3.1.2) que /m/ et /n/ sont neutralisés en coda (finale ou interne) : *inán* « fille » F sg vs. *inamó* « filles » M pl. Or, lorsque ce nom est marqué par MRK, /m/ est réalisé [n] : *inani* F sg MRK. Je conclus, donc, que /m/ est suivi d'une position V vide (=est en coda interne), exactement comme la consonne /g/ dans *naagi*. Le troisième argument vient des noms dont V2 alterne avec zéro (type A, groupe 1) : *gabádh* « fille » F sg vs. *gabdhó* « filles » M pl. : au MRK, puisqu'il y a une position V à la fin du gabarit du nom, V2 n'est pas gouvernée et ne peut donc être vide : *gabadhi* « fille » F sg MRK.

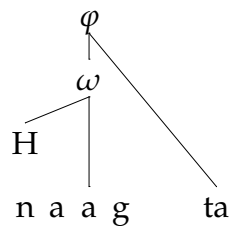
frontière (prosodique et syntaxique) et il peut donc avoir des effets sur H. La troisième hypothèse est que le déterminant du somali est un clitique prosodiquement inerte, c'est-à-dire sans effet sur l'emplacement de H (nous l'avons déjà observé plus haut dans la section). Par conséquent, le déterminant est un clitique libre (cf. anglais *free clitic*), alors que MRK est un clitique interne, dans l'esprit de E. O. SELKIRK (1996), ZEC (2005) et d'autres. La classification des clitiques qu'on retient à partir de la littérature est la suivante, où *lex* est un mot lexical et *fnc* un mot fonctionnel clitique :³⁵

- (101) Structure prosodique des clitiques
- Free : $((lex)_{\omega} fnc)_{\varphi}$
 - Internal : $((lex fnc)_{\omega})_{\varphi}$
 - Affixal : $((lex)_{\omega} fnc)_{\omega})_{\varphi}$
 - Prosodic word : $((lex)_{\omega}(fnc)_{\omega})_{\varphi}$

D'autres points de convergence sont discutés dans la partie dédiée à l'analyse morphosyntaxique plus bas dans cette section.

Je montre d'abord la représentation prosodique du déterminant : il s'agit de la configuration (101-a), selon laquelle le clitique, dans ce cas le déterminant, est associé directement à φ (*phonological phrase*, PPh), car il n'a pas d'influence sur l'emplacement de H :

- (102) La représentation du déterminant



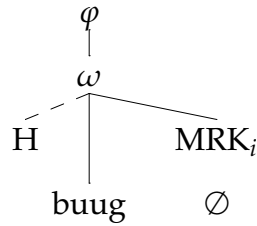
Nous proposons donc que le déterminant est prosodifié directement sous φ : cette configuration rend compte du fait qu'il n'influence pas l'emplacement de H.

Quant à MRK, il s'agit d'un clitique dont la présence influence l'emplacement et la présence de H : autrement dit, MRK a un impact prosodique sur son hôte. Le seul contexte dans lequel MRK n'a aucun impact sur H est lorsqu'il est attaché au déterminant. Par conséquent, MRK est un clitique interne, prosodifié sous ω (PWd) en même temps que son hôte. Puisque le mot prosodique est également le domaine de H, MRK joue un rôle dans son emplacement dès lors qu'il est présent.

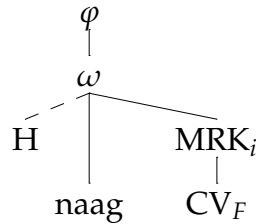
J'illustre cela à l'aide des représentations (103) et (104). Comme déjà discuté, la réalisation du suffixe *-i* n'a lieu que lorsqu'une unité CV supplémentaire est présente, à savoir uniquement au F.

35. L'analyse que nous proposons est cohérente avec les hypothèses concernant la morphophonologie du somali proposées par GREEN et MORRISON (2016) et DOWNING et NILSSON (2019).

- (103) MRK comme clitique interne : *buug* « livre » M sg MRK

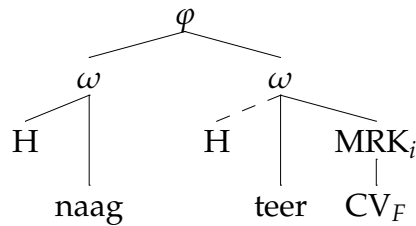


- (104) MRK comme clitique interne : *naagi* « femme » F sg MRK



Cette analyse s'étend également aux constructions avec le démonstratif (voir tableau 4.30) : H ne se réalise pas sur le démonstratif, car MRK est associé, mais il est bien présent sur le nom :

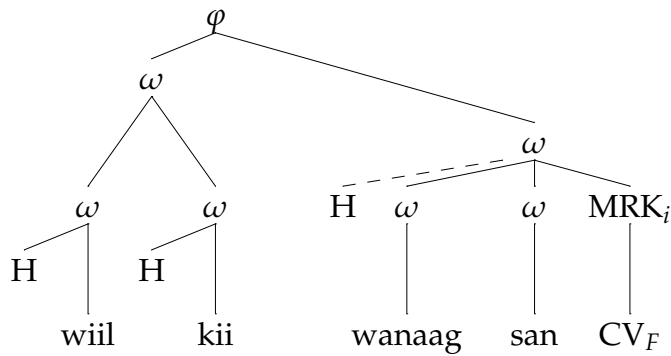
- (105) MRK sur le démonstratif : *naágteeri* « cette femme » F sg MRK



De façon semblable, lorsqu'un syntagme complexe est associé au MRK (106), ce dernier bloque l'association de H sur le dernier élément (ici *wanaagsani* « bon.MRK »), alors que H est bien présent sur les deux éléments qui le précèdent. Une observation s'impose à l'égard de l'adjectif : la forme de l'Abs est *wanaagsán* et sa forme nominalisée déclenche l'accord féminin *wanaagsánta* « la bonté », tout comme tous les adjectifs : *wéyn* « grand » vs. *wéynta* « la grandeur ». Sans entrer dans les détails d'une analyse des adjectifs (qui ont un statut complexe), la présence du suffixe *-i* au MRK découle de la présence du CV du féminin.³⁶

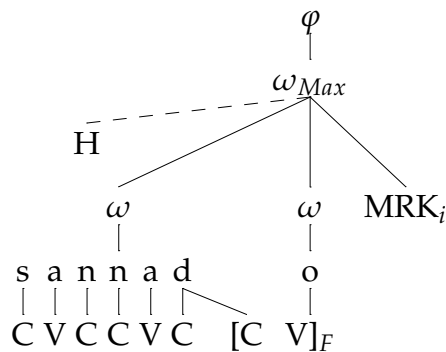
36. La plupart des auteurs (ANDRZEJEWSKI 1969, BANTI 1988a, PUGLIELLI et C. M. SIYAAD 1984, voir également GREEN 2021) considèrent que les adjectifs sont des verbes d'état au paradigme défectueux ; je décris quelques aspects du fonctionnement des adjectifs du somali dans un article dédié à la morphologie évaluative de la langue, LAMPITELLI (2015b).

(106) Syntagme complexe : *wiilkii wanaagsani* « le bon garçon » M sg MRK



La combinaison du suffixe de pluriel *-o* et de MRK a deux conséquences : d'une part, H ne peut pas s'associer car MRK est prosodifié sous ω_{Max} et, d'autre part, le suffixe *-i* reste flottant parce que la position V finale vide est occupée par le suffixe *-o*.³⁷ La représentation de *sanaddo* « années » F pl MRK est montrée en (107).

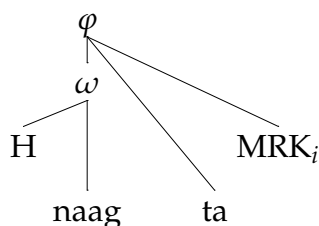
(107) Représentation de *sanaddo* « années » F pl MRK



Comme nous l'avons déjà relevé, la présence du déterminant inhibe la capacité de MRK de bloquer l'association de H. Nous proposons que cette situation dépend de la prosodification des deux clitiques en séquence : le déterminant est dominé par \varnothing ; par conséquent, MRK ne peut pas être prosodifié sous ω (car il est linéairement à droite au déterminant). Il ne reste qu'une solution : MRK est aussi prosodifié dans le PPh, ce qui entraîne qu'il n'a pas d'influence sur H. Les noms suffixés par le déterminant maintiennent donc pour cette raison leur H au même emplacement qu'à l'Abs (108).

37. Je propose une analyse de cette configuration dans le cadre de la phonologie CVCV dans ma thèse (voir chapitre 4) et dans LAMPITELLI (2013b). Dans ces pages, je reprends uniquement l'analyse développée dans le travail en cours avec Ch. Green.

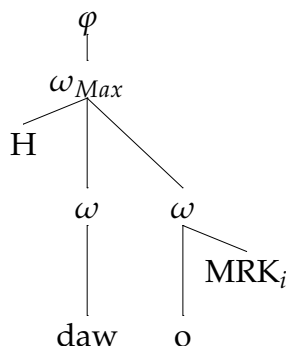
(108) Nom déterminé au MRK : *naagtu* « la femme » F sg MRK



Notre analyse n'explique cependant pas comment le suffixe *-i* efface la voyelle *-a* du déterminant et se réalise *-u*. À notre connaissance, aucune analyse convaincante n'existe, nous espérons donc pouvoir trouver une solution pouvant aller au-delà d'une règle d'allomorphie (voir chapitre 3, section 3.2.1). Je laisse cet aspect en suspens.

Quant aux noms de type B (ceux suffixés au singulier, voir tableau plus haut), nous avons vu que H se déplace au MRK. Nous proposons de dériver l'alternance de H sur ces noms (final à l'Abs vs. pénultième au MRK) par leur structure prosodique : la racine et le suffixe sont prosodifiés sous deux ω distincts qui projettent ω_{Max} , mais MRK s'associe uniquement au Pwd minimal le plus à droite, comme montré en (109). Cette configuration décrit le fait que MRK ne bloque pas l'association de H qui, à son tour, est bien associé à ω_{Max} .

(109) Noms de type B : *dáwo* « médicament » F sg MRK



MRK prosodifie donc sous Pwd ou PPh, en fonction de plusieurs facteurs que je viens d'illustrer. Dans ce qui suit, je vais illustrer quelques détails des aspects morphosyntaxiques de l'analyse que nous proposons. Nous proposons notamment que MRK est un morphème de frontière, et non pas un marqueur de cas syntaxique comme ceux des langues indoeuropéennes, à savoir un marqueur remplissant une position d'argument dans la structure syntaxique. NILSSON (2019) a montré que le cas syntaxique du somali n'est pas canonique au sens de canonicité typologique proposée par G. G. CORBETT (2008).

En fait, quelques indices de non-canonicté du cas ont été observés et discutés dès le premier travail scientifique sur la déclinaison du somali, à savoir ANDRZEJEWSKI (1964, 10-ff). Dans cette œuvre, qui constitue la version publiée de sa thèse au SOAS de Londres, Andrzejewski souligne que MRK (appelé cas B) est employé uniquement dans un sous-ensemble des configurations du sujet. Plus précisément, Andrzejewski propose l'existence de deux cas, MRK et Abs (appelé cas A) et les définit comme suit (je laisse les définitions en anglais

car le choix des termes employés par l’auteur est fondamental ici) :

- (110) Cas B (=MRK) : The forms of Case B occur when the noun form in the configuration (i.e., the construction)
- a. agrees with a verbal form, or
 - b. forms the complementary part of a verbless sentence of the *waa...* or *ma...baa* types.

Un exemple de chaque possibilité d’apparition de MRK est montré ci-dessous :

- (111) Exemples de MRK (BANTI 1984 :27 et ANDRZEJEWSKI 1964 :139)
- a. *Nin baa naag=i arag-t-ay*
homme FOC femme=MRK voir-3SG.F-PST
« Une femme a vu un HOMME »
 - b. *Nin=ka halkaa fadhdhi-y-aa waa*
homme=DEF ici s’asseoir-3SG.M-PRES.MRK DEC
wadaad-kii halayto noo y-imi
mollah-RDEF hier.soir vers.nous 3SG.M-venir.PST
« L’homme qui est assis là-bas est le mollah qui est venu nous voir hier soir »

Pour Andrzejewski, les noms apparaissent dans quatre configurations distributionnelles distinctes : Neutre, Fermée, Enchaînée (cf. anglais *concatenated*) et Ouverte. Elle sont définies comme en (112).

- (112) Configurations nominales
- a. Neutre : noms en isolation, en position prédicative, etc.
 - b. Fermée : noms suivis de *baa*, *ayaa* et d’autres particules.
 - c. Enchaînée : noms suivis de *iyoo* ou par une phrase dont il est la tête.
 - d. Ouverte : noms dans toutes les positions autres que celles mentionnées ci-dessus

La distinction entre Abs et MRK ne se fait que dans la configuration Ouverte, ce qui renforce notre hypothèse selon laquelle MRK est l’option marquée, alors que Abs est l’option par défaut (c’est l’idée centrale que je défends également dans LAMPITELLI 2019).

Quelques décennies plus tard, plusieurs analyses de l’opposition entre Abs et MRK ont été proposées dans le perspective de la syntaxe générative. Les détails de chaque analyse pouvant être consultés directement dans GREEN et LAMPITELLI (2020b), je me limite ici à illustrer les lignes principales de la proposition de SVOLACCHIA, MEREU et PUGLIELLI (1995) car elle illustre une propriété cruciale de la syntaxe du somali : les DP du somali n’occupent jamais des positions argumentales, elles occupent plutôt des positions reliées au discours. Les positions argumentales, ainsi que les rôles- θ sont satisfaits par les pronoms clitiques. Dans les termes de la syntaxe Minimaliste, les po-

sitions à l'interface entre la syntaxe et le discours correspondent au domaine du syntagme du complémenteur (CP) (voir PUGLIELLI et FRASCARELLI 2011 et RIZZI 2012).³⁸

Dans l'exemple suivant, nous avons deux topiques, *shálay* et *Cali*, et un focus, *warqád*. Seulement un des topiques, *Cali*, est marqué par MRK, l'autre topique et le focus sont en revanche à l'Abs.

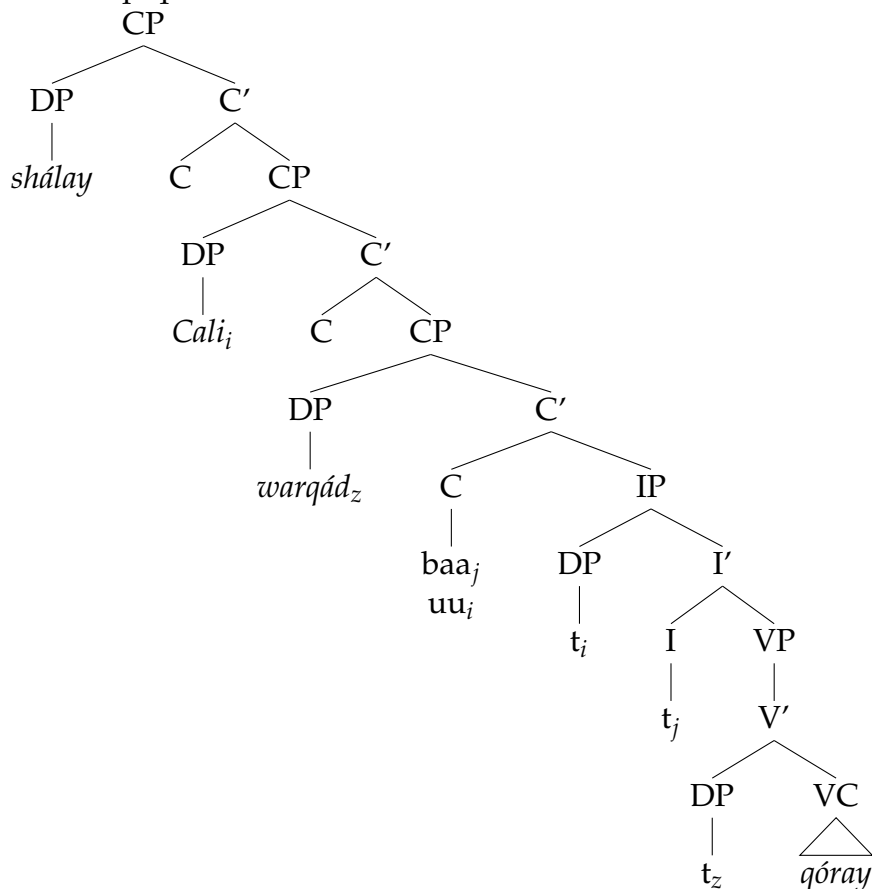
- (113) *Shálay Cali warqád b-uu qór-ay*
 hier.Abs Ali.MRK lettre.Abs FOC-3SG.M écrire-3SG.M.PST
 « Hier, Ali a écrit une lettre »

SVOLACCHIA, MEREU et PUGLIELLI (1995) proposent la structure (114), où la particule *baa*³⁹ est introduite par la projection IP dont elle est la tête. *baa* se déplace ensuite en C. De même, le pronom *-uu* qui reçoit le cas sujet (car il est généré dans [Spec, IP] la position typiquement réservée à l'argument externe), est déplacé en C. Puisqu'il est co-indexé avec *Cali*, ce dernier reçoit MRK. Les autres DP, en revanche, reçoivent les marques par défaut, à savoir celle de l'Abs.

38. Les analyses de LECARME (1991) et LECARME (1995) font dériver la différence entre Abs et MRK d'une propriété lexicale des marqueurs qui régissent l'un et l'autre cas. Ainsi, MRK est assigné au DP en position de spécifieur de IP, alors qu'Abs correspond à la position [Spec, CP].

39. Dans l'exemple dont il est question ici, *baa* apparaît fusionné au pronom sujet *-uu* : *buu*.

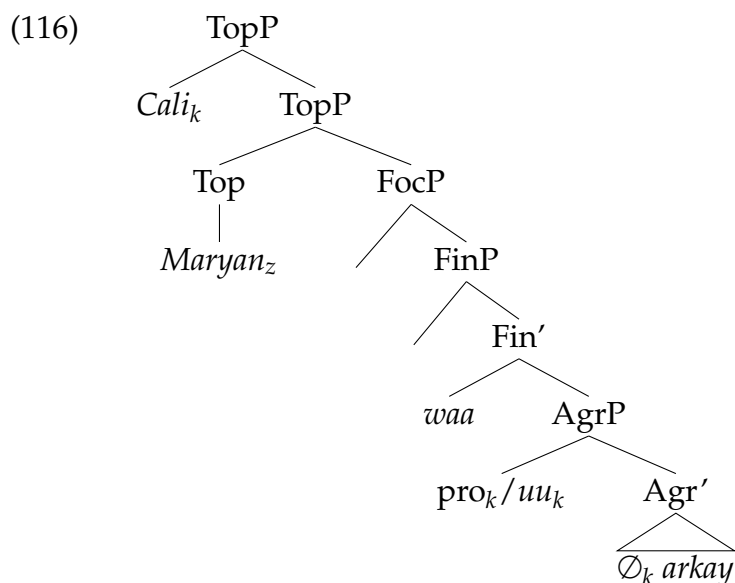
(114) Deux topiques, un focus



Plus récemment, FRASCARELLI et PUGLIELLI (2009) proposent d'analyser les syntagmes marqués par MRK dans une phrase avec la particule *waa* comme étant des DP dans la position de spécifieur de Top(ic)P. Cette projection constitue le domaine de la périphérie de gauche, celle où se développe l'interface entre la structure syntaxique et la pragmatique. Dans leur analyse, Frascarelli et Puglielli considèrent que *waa* est la tête de Fin(ite)P. Le domaine de la périphérie gauche est constitué de FinP, Foc(us)P et TopP : il est au-dessus d'IP, qui constitue le domaine argumental du verbe.⁴⁰ Le marqueur *waa* est, selon les auteurs, associé à un ton bas (*L tone*) et est suivi d'une montée intonationnelle qui délimite le début du complexe verbal. L'exemple (115) est représenté en (116).

(115) *Cali Maryan w-uu/waa ark-ay*
 Ali.MRK Maryam.UMRK w-3SG.M/waa voir-3SG.M.PST
 « A propos d'Ali, il l'a vue, Maryam »

40. FRASCARELLI et PUGLIELLI (2005) et FRASCARELLI et PUGLIELLI (2009) proposent une analyse des phrases avec le marqueur de focus *baa* où ce dernier est la tête de la projection IP et le sujet focalisé est généré dans un *Small Clause* (c'est-à-dire une construction existentielle, désormais SC) et se déplace en [Spec, IP]. Pour cette raison, les deux DP de la SC reçoivent l'Abs : le sujet et le COD/COI. Voir plus bas pour plus de détails de cette analyse.



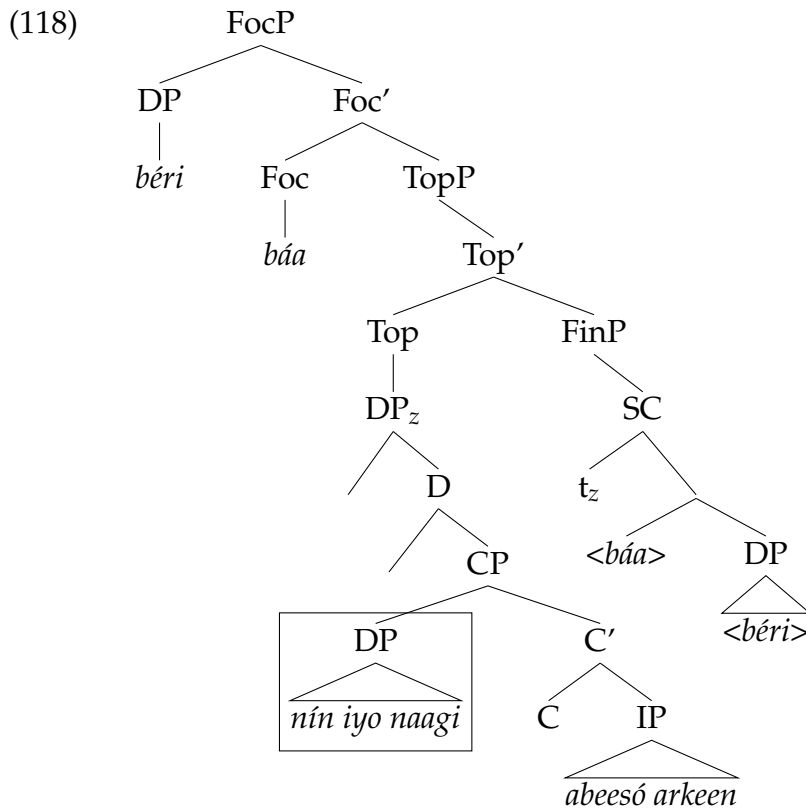
Les analyses syntaxiques proposées dans la littérature, dont les deux que je viens d'ébaucher, essaient d'expliquer la façon dont MRK est assigné à tel ou tel autre DP, vs. la façon dont les DP reçoivent l'Abs. Aucune des analyses que nous connaissons n'est claire sur le statut de MRK comme étant le cas marqué et celui d'Abs comme étant le cas par défaut. Cette distinction n'est déductible que dans la définition des deux cas proposée par ANDRZEJEWSKI (1964). De surcroît, aucune approche ne semble rendre compte du fait que MRK est réalisé uniquement sur le dernier élément du DP, les autres éléments étant marqués par l'Abs.

Nous proposons de relier ce fait au statut morphophonologique de MRK, à savoir le fait d'être un clitique interne. Comme je l'ai illustré au début de cette section, MRK est prosodifié comme clitique, par conséquent il est réalisé, dans la dérivation syntaxique, comme un morphème de frontière (cf. anglais *boundary morpheme*) au niveau syntagmatique. MRK n'est donc pas un morphème de cas, il est plutôt la réalisation d'une frontière séparant le DP marqué par MRK du reste de la structure syntaxique. Cette hypothèse est basée sur des propositions similaires auxquelles Ch. Green et moi-même sommes parvenus (voir GREEN 2019 et LAMPITELLI 2019). Plus précisément, nous faisons l'hypothèse que MRK est réalisé à la frontière droite du syntagme introduisant le topique, à savoir TopP. Il s'agit d'une proposition en ligne avec l'analyse de FRASCARELLI et PUGLIELLI (2009) et FRASCARELLI (2007).

L'exemple (117), emprunté à BANTI (1984, p. 27), montre un DP composé de deux noms coordonnés par la conjonction *iyo* dont le second est marqué au MRK (présence du suffixe *-i* et absence de H), alors que le premier l'est à l'Abs (présence de H). Le focus est sur le DP utilisé comme adverbe (les modificateurs des verbes sont des noms à valeur adverbiale en somali) : *béri* « jour ».

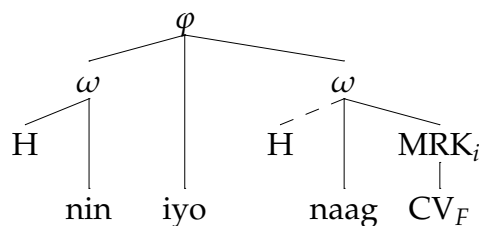
- (117) *Béri báa [nín iyo naag-i] abeesó ark-een*
 jour FOC homme.UMRK et femme-MRK serpent voir-3PL.PST
 « Un jour, un homme et une femme virent un serpent »

Nous suivons FRASCARELLI et PUGLIELLI (2009) et analysons les phrases contenant le marqueur de focus *baa* comme étant des SC. Le DP focalisé, généré dans SC, est déplacé jusqu'à [Spec, FocP] où il reçoit l'Abs (présence de H). Le domaine de l'interface entre la syntaxe et le discours est constitué, comme déjà illustré, des projections FocP, TopP et FinP. DP_z, généré dans SC là où apparaît la trace t_z, est déplacé sous Top. A son tour, DP_z contient CP. Le complexe verbal et le DP ayant la fonction de COD, *abeesó*, sont en position de complément de C. Quant à *nín iyo naagi*, ce DP occupe la position [Spec, CP], la position typique du sujet : il reçoit donc le MRK, qui est réalisé uniquement à la frontière du syntagme (le DP marqué au MRK est encadré).



Du point de vue prosodique, les deux noms coordonnés projettent un PWd. Le DP, à son tour, projette un PPh. Comme je l'ai montré, nous proposons que H est associé au niveau du PWd. MRK est associé au second PWd, *naagi* : par conséquent, H ne s'associe pas, alors que le suffixe *-i* est réalisé. La figure (119) illustre cette configuration :

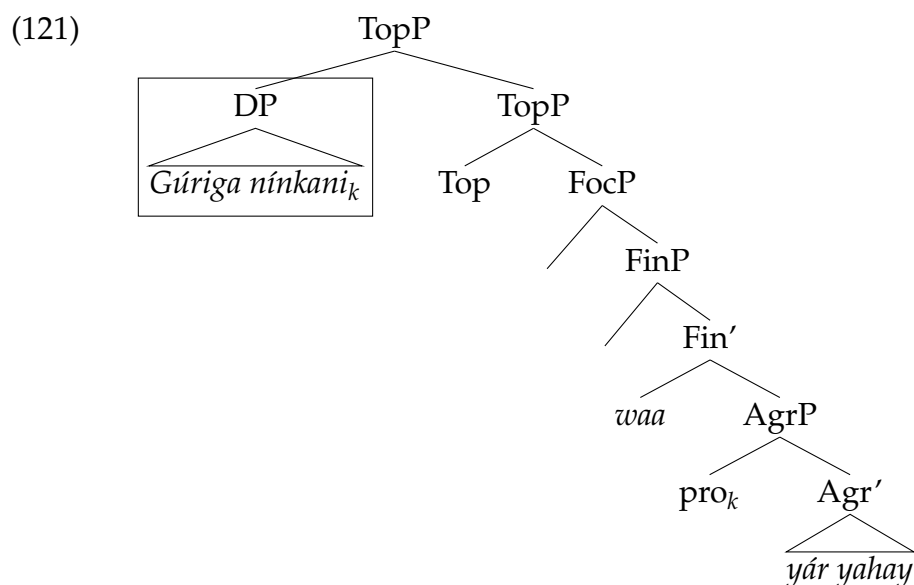
(119) *nín iyo naagi* « Un homme et une femme » DP, marqué au MRK



La distribution restreinte de MRK est visible même sur des DP complexes, tel *gúriga nínkani*, où une relation de tête-modifieur est instaurée entre le premier nom, *gúriga* « la maison » et le second, *nínkani* « cet homme ». On remarque que MRK est réalisé à la frontière droite, à savoir après le démonstratif *kan*. L'exemple (120) montre ce DP complexe précédant le marqueur *waa* dans une phrase prédicative. Le DP complexe reçoit le MRK parce qu'il est dans la configuration (110-b) décrite par Andrzejewski.

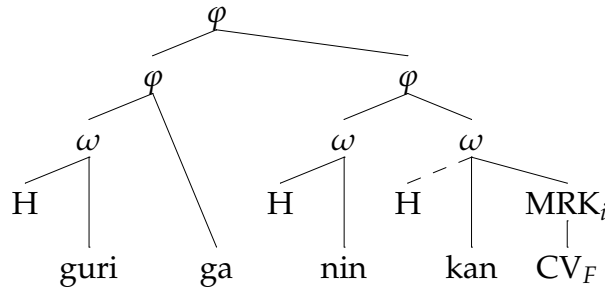
- (120) [Gúri-ga nín-kan-i] waa yár y-ah-ay
 maison=DEF homme-ce=MRK DEC petit 3SG.M-être-PRES
 « La maison de cet homme est petite »

L'analyse syntaxique que nous proposons est également inspirée de FRASCARELLI et PUGLIELLI (2009) : le DP recevant le MRK est placé en [Spec, TopP]. La particule *waa*, à son tour, est la tête de FinP, comme discuté à propos de la représentation (116) plus haut dans cette section ; le prédicat *yár yahay* est contenu dans AgrP. Le verbe est accordé avec le sujet *in situ*, c'est-à-dire [Spec, AgrP] : le pronom sujet est ici réalisé par un morphème zéro.



La représentation phonologique du DP complexe qui reçoit le MRK est illustrée en (122). Nous retrouvons la configuration déjà discutée où MRK est prosodifié sous ω et, par conséquent, il empêche l'association de H sous le même nœud prosodique : *-kani*. Dans les deux autres cas, *gúri* et *nín*, H peut faire surface, en raison de l'absence de MRK.

(122) *gúriga nínkani* « La maison de cet homme » DP, marqué au MRK



Le travail avec Ch. Green étant en cours, nous nous efforçons de peaufiner les détails formels concernant la façon dont MRK est réalisé à la frontière du DP. En effet, le fonctionnement de MRK soulève des questionnements liés à ce qu'on appelle, dans la littérature contemporaine, l'interface entre la phonologie et la syntaxe.

Prenons trois aspects cruciaux de MRK, listés ci-dessous :

(123) Aspects de MRK

- a. MRK est réalisé uniquement sur le dernier élément du DP.
- b. MRK a une distribution plus restreinte que celle du sujet.
- c. La forme de MRK ne dépend pas uniquement du nom, mais de la catégorie du dernier élément du DP.

Le premier point indique que la présence de MRK implique l'alignement du domaine phonologique avec le domaine syntaxique : la frontière droite est le lieu de cet alignement. Deuxièmement, la distribution de MRK suggère qu'il ne doit pas être analysé comme un cas syntaxique canonique, peut-être même pas comme un cas (c'est ce que je suggère comme conclusion dans LAMPITELLI 2019). Cette propriété est liée au fait que les rôles syntaxiques ne sont pas réalisés *in situ* en somali. Enfin, MRK subit une allomorphie qui dépend de la catégorie (et de la forme) du dernier élément du DP : ce fait renforce les deux hypothèses que je viens de mentionner car il implique que MRK puisse connaître (i) le rôle syntaxique de la tête du DP auquel il est assigné et (ii) la catégorie de l'élément auquel il est adjacent.

Dans le cadre de la théorie syntaxique générative contemporaine les frontières morphologiques correspondent aux frontières de phase. La phase, héritière en syntaxe du cycle morphophonologique de SPE (voir BERMÚDEZ-OTERO 2012) et proposée par CHOMSKY (2001), CHOMSKY (2005), correspond à une étape de la dérivation syntaxique qui procède de manière cyclique : chaque tête de phase (généralement *v*, C et D) déclenche le *spell-out* de son complément, qui est donc envoyé aux composantes PF et LF de manière autonome par rapport aux autres phases. Chomsky introduit un principe, appelé *Phase Impenetrability Condition* (PIC), limitant l'accès aux phases envoyées au *spell-out*. Plus précisément, dès lors qu'un complément d'une tête de phase est épelé, son interprétation et sa forme phonologique sont figées et ne peuvent subir aucune modification. Dans le cas du somali qui nous intéresse ici, le DP qui reçoit le MRK doit être envoyé au *spell-out* dès lors qu'il est le complément

d'une tête de phase.

Par exemple, dans *gúriga nínkani*, *gúriga* « la maison » est la tête du DP qui reçoit le MRK et le modifieur *nínkán* est inclus dans ce DP. Le modifieur est néanmoins le site de réalisation de MRK : *nínkani*, même s'il est associé à une phase distincte, comme montrée ci-dessous :

(124) [[*gúri* [*ga* _D] _{DP}] [*nínkan* _{DP}] *i* _{DP}]

Ce DP est envoyé aux composantes interprétatives sans considération pour sa structure interne. Plus précisément, le DP le plus bas, *nínkán* puisqu'il est le complément de la tête de phase *D ga*. La computation phonologique devrait donc s'appliquer d'abord au complément et ensuite à la tête. Or, les faits suggèrent en fait que l'opposé a lieu, car MRK est réalisé sur le DP qui est envoyé le premier vers le *spell-out*.

Une autre vision est proposée par E. O. SELKIRK (2011) et puis développée par CHENG et DOWNING (2012) et BONET et al. (2019) : dans cette approche, l'interface entre la syntaxe et la phonologie est indirecte, car la représentation de la structure prosodique des domaines phonologiques est indépendante de la structure syntaxique. Autrement dit, l'association (cf. anglais *mapping*) entre les nœuds syntaxiques et les catégories prosodiques est asymétrique : dans le cadre de l'OT, cette association est gérée par la famille des contraintes d'alignement (mentionnées également dans la section 4.1). Pour rendre compte du MRK, nous proposons la contrainte (125) qui impose l'alignement de la frontière droite du DP associé au MRK par rapport à la prosodification de MRK (je maintiens la formulation en anglais) :

(125) ALIGN-R(DP_{MRK}, R, PPh_{Max}, R)
The right edge of a MRK-marked DP coincides with the right edge of a maximal phonological phrase.

L'application de la contrainte (125) a lieu indépendamment de la structure syntaxique interne du DP associé au MRK. Autrement dit, la phonologie, selon cette approche, n'interprète pas chaque nœud syntaxique au sein de ce DP, mais uniquement le syntagme dans son ensemble, c'est-à-dire à ses frontières.

La discussion entre les deux approches est vive, comme le témoignent deux articles récents : D'ALESSANDRO et SCHEER (2015a) et BONET et al. (2019) cités à plusieurs reprises dans ce mémoire. Ce mémoire ne pourra pas épuiser le débat sur le fonctionnement de l'interface entre la phonologie et la syntaxe. Quant à Ch. Green et moi-même, nous comptons approfondir la formalisation du fonctionnement de MRK, en étendant notamment l'analyse à des données récoltées à Djibouti et à d'autres variétés du somali.

Avant de conclure ce chapitre, je me dois de souligner qu'une partie des analyses présentées dans cette section a évolué entre le moment où ces pages ont été rédigées et les derniers mois. Il s'agit notamment des analyses concernant les aspects phonologiques et morphologiques de MRK. En effet, nous explorons une analyse de MRK dans le cadre de la théorie des cophonologies (en anglais *Cophonologies Theory*, INKELAS, 1998); plus particulièrement, nous suivons l'approche des cophonologies par les phases (*Cophonology by Phase*,

SANDE et JENKS, 2018, SANDE, JENKS et INKELAS, 2020). La théorie de Sande, Jenks & Inkelas postule la formation syntaxique des mots comme dans la DM standard ainsi que l'emploi des VI. La nouveauté réside dans le fait qu'ils proposent de représenter les VI comme étant des objets phonologiques complexes, associés à trois informations : (i) une liste de segments ou traits, (ii) un *prosodic subcategorization frame* (c'est-à-dire la configuration prosodique d'insertion de ce VI, par ex. au niveau du mot prosodique, ou de la syllabe, etc..) et (iii) une cophonologie. Ce dernier point est fondamental : un affixe associé à une cophonologie distincte de celle de la base à laquelle il s'attache peut changer la configuration phonologique de cette base, par exemple en imposant un ton, un accent, ou tout autre phénomène phonologique. Nous défendons donc l'hypothèse que MRK est épélé par un VI associé à une configuration prosodique correspondant au mot prosodique (comme dans la version de l'analyse présentée dans ces pages), mais aussi à une cophonologie dont l'objectif principal est effacer H du nom à l'Abs. Quelques aspects de l'évolution actuelle de notre travail ont été présentés au *Princeton Phonology Forum 2021* en mars dernier (voir GREEN et LAMPITELLI, 2021) : l'exemplier peut être consulté dans le deuxième volume de ce mémoire. Nous comptons également soumettre l'article pour publication à une revue internationale à comité de lecture au courant de l'été 2021.

4.4 Bilan du chapitre

Dans les trois sections de ce chapitre, j'ai présenté trois programmes de recherche récents et toujours en cours. J'ai montré d'une part que mes travaux s'articulent, comme depuis ma thèse, sur plusieurs langues, non apparentées entre elles. D'autre part, j'ai montré mon intérêt pour travailler en collaboration avec des collègues provenant d'horizons théoriques et empiriques différents de mes domaines de prédilection.

Le travail sur le frioulan est bâti sur la collaboration d'un linguiste romanisant, P. Roseano, et d'un phonologue théoricien pratiquant l'OT, F. Torres-Tamarit : notre recherche a été fructueuse car l'analyse que nous proposons des verbes de cette langue bénéficie de l'expertise et de l'approche théorique que je poursuis dans mes travaux, la DM, appliquée dans le contexte de l'OT.

Les deux articles sur l'anglais sont le fruit de mon intégration au LLL, comme mentionné au début de la section 4.2. L'étude de corpus dictionnaires pour appuyer des généralisations et des formalisations en phonologie CVCV ouvre de nouvelles pistes de recherche, notamment sur le traitement et l'analyse de l'accent. Nous comptons élargir notre recherche à d'autres phénomènes accentuels en lien avec la réalisation segmentale.

Enfin, le travail sur le somali fait partie d'un programme de recherche plus vaste : le somali est la langue sur laquelle je travaille sans interruption depuis ma thèse et je participe activement à maintenir vivantes et actives les études somaliennes. La collaboration avec Ch. Green n'est que l'étape la plus récente de plusieurs collaborations fructueuses sur le somali. De surcroît, le rôle d'édi-

teur scientifique de la grammaire du somali écrite par Ch. Green me permet de prendre part au travail de description de cette langue.

Chapitre 5

Perspectives et conclusion

Dans ce dernier chapitre, je présente d’abord trois pistes auxquelles me conduisent mes recherches. La première piste se situe dans la continuité de mes études sur les aspects théoriques, la deuxième reprend les aspects de linguistique descriptive d’une partie de mes analyses et s’articule autour du somali. La troisième piste, exploratoire, est à plus long terme. Elle constitue un projet de linguistique appliquée et implique la collaboration avec des psycholinguistes. Je conclus en dressant un court bilan général du contenu du mémoire.

5.1 La théorie morphophonologique

Dans la continuité des travaux effectués, je me propose de structurer une partie de mes recherches futures autour du même objectif, à savoir caractériser la relation entre la forme sonore et la fonction morphosyntaxique des morphèmes. Comme je l’ai montré tout le long de ce mémoire, il s’agit de l’une des questions fondamentales posées par la linguistique moderne depuis l’opposition saussurienne entre le signifiant et le signifié (voir SAUSSURE 1916) : il s’agit donc d’une étape centrale dans le processus de définition de l’approche analytique de la morphophonologie.

Continuer ce programme de recherche implique nécessairement de poursuivre une réflexion théorique mobilisant au demeurant plusieurs approches distinctes. Deux investigations que je viens de débiter, en collaboration avec N. Faust (FAUST et LAMPITELLI, 2021) et F. Torres-Tamarit (LAMPITELLI et TORRES-TAMARIT, 2021), prolongent cet effort tout en explorant le rapport entre les approches autosegmentales (notamment la phonologie CVCV) et l’approche OT, désormais dominante en morphophonologie.

Dans le premier, nous décomposons les formes fléchies des verbes irréguliers du tigrinya (langue sémitique de l’Érythrée et de l’Éthiopie) à l’aide des Éléments et du Gouvernement. Nous montrons que la présence de deux Éléments A successifs, le premier étant gouverné, déclenche la syncope de la voyelle devant une gutturale en position d’attaque. Nous montrons également que certaines voyelles sont lexicalement associées à une position V : ce fait est indépendant de la relation de gouvernement, et implique que cette position

est toujours réalisée par une voyelle dont le timbre dépend de l'Elément ou de l'épenthèse. Afin de rendre compte de la priorité de la configuration « lexicale associée » par rapport au gouvernement, une formalisation en OT semble s'imposer tout naturellement. Nous travaillons donc actuellement à la rédaction de l'article en suivant cette orientation, alors que l'exemplier de notre présentation à OCP est consultable dans le deuxième volume.

Dans le second, nous prévoyons de comparer les approches de la phonologie CVCV et d'OT en analysant le même ensemble de données : le système d'accentuation des verbes des langues romanes. Les langues romanes, même celles où il semble y avoir un système accentuel prédictible (comme l'italien ou le catalan hérité directement du système du latin), montrent que le système verbal échappe à une généralisation réductible à un seul niveau de l'analyse (phonologique, morphologique, syntaxique); les règles d'assignation de l'accent semblent plutôt relever de principes lexicaux (certains affixes attirent l'accent vs. d'autres sont atones, voir par exemple LOPORCARO 2011). Plus précisément, il sera question de comparer les formalismes dans leur capacité à rendre compte de l'alignement entre l'accent et la structure morphologique des verbes romans. Dans cette recherche, nous n'en sommes qu'aux hypothèses de départ; l'exemplier concernant ma partie de la présentation à GLOW est inclus dans le deuxième volume.

Au cours de cette année, je compte également soumettre à une revue internationale à comité de lecture un article en cours de rédaction, dont le titre provisoire est *Phonological exponents, morphosyntactic categories, and allomorphy at the phonology-syntax interface*. J'y présenterai la synthèse de mon approche de la morphophonologie à partir de quelques études de cas. En effet, l'analyse des concepts centraux mobilisés dans mes recherches est articulée autour du pouvoir explicatif de l'abstraction en morphophonologie; la diversité des langues étudiées est ainsi également nécessaire afin de se confronter à un ensemble aussi varié que possible de phénomènes à analyser.

5.2 Le somali

A la suite de plusieurs collaborations fructueuses mentionnées au cours du mémoire, le somali occupe une place croissante dans mes travaux. C'est donc tout naturellement que je vais poursuivre d'une part la description du somali parlé à Djibouti, grâce notamment à la collaboration avec des collègues djiboutiens (Abdirachid Mohamed Ismail et Hawa Abdillahi Farah) et à l'encadrement d'un mémoire de master sur cette variété dialectale (SOULEH ABDI, 2021); d'autre part, un certain nombre d'aspects de la grammaire du somali ne sont pas encore complètement compris et présentent un défi à relever quant à leur formalisation théorique.

La communauté des somalisants étant composée d'un nombre relativement restreint de membres, cela favorise les échanges et les rencontres, parfois informelles. Dans ce cadre, à l'initiative de M. Nilsson (Université de Gothenburg), nous nous réunirons probablement à l'automne 2021 à Gothenburg

(Suède) autour d'un séminaire dédié à ces études.

Je compte également organiser une rencontre, dont le format exact est à définir et en fonction des financements disponibles, à l'horizon de 2022.

5.3 L'acquisition et l'imagerie cérébrale

A plus long terme, je souhaite parcourir deux chemins que je considère cruciaux pour vérifier la validité de mon projet. J'envisage d'explorer d'une part l'acquisition des systèmes morphologiques, afin de mettre en évidence les généralisations des régularités qu'on peut observer chez l'apprenant ; d'autre part, je me propose d'en vérifier l'application neurolinguistique à l'aide de techniques telles l'imagerie cérébrale visant à étudier les représentations mentales des structures linguistiques.

En ce qui concerne l'acquisition, il s'agit d'élucider le rapport entre les représentations proposées et les formes de surface des mots chez l'apprenant. En d'autres termes, le chemin analytique que j'envisage de parcourir pose le problème de l'opacité entre la représentation phonologique de chaque morphème et sa réalisation de surface. L'enfant doit acquérir, pour chaque mot, une représentation décomposée et ainsi créer un lien entre le mot et cette représentation. A la lumière de ces réflexions, la question suivante s'impose :

- (1) Comment l'apprenant fait-il le lien entre les mots qu'il entend et les représentations des éléments de base ?

Une des pistes possibles à explorer afin de répondre à cette question concerne l'étude comparative de l'acquisition de paradigmes réguliers vs. l'acquisition de paradigmes irréguliers. Les effets de surgénération de formes régulières, par exemple, pourraient apporter certains arguments importants en faveur de ce programme (cf. WAUQUIER 2005 pour l'hypothèse d'une phonologie abstraite et autonome chez les enfants lors de l'acquisition).

Cette problématique est étroitement liée à l'étude des représentations mentales des structures linguistiques. Comme il a été dit, je fais l'hypothèse selon laquelle la relation entre une séquence sonore et une combinaison de traits est de type biunivoque. Les exposants phonologiques doivent subir des opérations les combinant en formes de surface. Ce type d'opérations est de nature strictement phonologique. Dans le mécanisme génératif proposé, la fusion phonologique doit donc être prioritaire par rapport à toute autre opération. Cette priorité est nécessaire afin de maintenir le lien entre les représentations phonologiques et les formes de surface. Ainsi, nous revenons à la question posée lors de la discussion concernant l'acquisition.

Dans le modèle préconisé ici, il existe un seul mécanisme pouvant créer les mots et pouvant faire le lien entre les représentations et les formes audibles. Ainsi, l'ouverture à une approche expérimentale pourrait se révéler fondamentale afin de vérifier la validité cognitive de ce mécanisme. En suivant STOCKALL et MARANTZ (2006) (voir aussi STOCKALL, MANOUILIDOU et al. 2019), je compte apporter de nouveaux arguments en faveur de l'hy-

pothèse selon laquelle il n’y a qu’un seul mécanisme générant les formes régulières et les irrégulières. STOCKALL & MARANTZ montrent que les formes irrégulières telles que *taught* « enseigner » (passé) activent la racine $\sqrt{\text{TEACH}}$ « enseigner » de la même manière que *walked* « marcher » (passé) active la racine $\sqrt{\text{WALK}}$ « marcher ». Leur travail apporte donc des arguments contre le modèle de PINKER et ALAN (1988) basé sur un mécanisme où les formes régulières sont gérées par l’application de règles, alors que les formes irrégulières sont stockées en tant que représentations lexicalisées (voir également SCHEER, MATHY et MEUNIER 2018 pour une approche phonologique des alternances allomorphiques).

Ce volet est exploratoire et ne pourra être réalisé qu’en collaboration avec des psycholinguistes et des neurolinguistes.

5.4 Conclusion générale

Dans ce mémoire, j’ai synthétisé mes travaux en suivant le déroulement des concepts principaux qui en relèvent. Les domaines d’analyse impliqués sont principalement la phonologie et la morphologie, ainsi que leur interaction. A ce propos, j’ai montré où mes recherches se situent par rapport à la théorie de la phonologie et de la morphologie, notamment en ce qui concerne la relation entre le structuralisme bloomfieldien et le générativisme de *SPE* et ses successeurs.

En me plaçant dans cette tradition, je poursuis une approche analytique concernant le rapport de la forme sonore des mots avec la fonction des catégories morphosyntaxiques qui les composent. Au sein d’un cadre théorique autosegmental, celui de la phonologie CVCV, j’ai illustré la représentation des racines, des affixes, ainsi que des structures dans lesquelles ces objets sont organisés lors du processus de formation des mots. L’approche analytique que je défends vise, à terme, que tout relève de la phonologie, notamment dans la réalisation de l’allomorphie. Ce programme se fonde ainsi nécessairement sur l’abstraction des représentations phonologiques, utilisées notamment pour obtenir un nombre significatif de généralisations. Mes travaux plus récents, notamment ceux sur le frioulan et le somali, poursuivent l’approche analytique en employant la formalisation d’OT et de la phonologie prosodique.

La participation et l’engagement dans des approches visant à l’abstraction des représentations phonologiques constituent le résultat principal de mes recherches en linguistique théorique. Ce programme, tout en ayant l’ambition de participer au débat en cours au niveau théorique, s’appuie sur des données issues du travail d’enquête sur le terrain.

La diversité linguistique est le second aspect de mes recherches d’évidence. En effet, j’ai présenté des travaux portant sur une variété de langues appartenant à deux familles distinctes. D’une part, les langues indo-européennes ont occupé une place importante dans mes travaux à commencer par ma langue maternelle, l’italien, tout comme certains dialectes italiens (le piémontais et le frioulan) et le français. Plus récemment, l’anglais fait l’objet de mes recherches.

D'autre part, les langues afroasiatiques sont également très présentes dans plusieurs études publiées, avec un intérêt tout particulier pour le somali. Ce dernier, comme je viens de l'indiquer, s'inscrit dans mes préoccupations passées et présentes, mais aussi futures.

Enfin, une partie de mon activité a bénéficié et bénéficie toujours de collaborations avec d'autres linguistes. Les travaux issus de ces collaborations sont variés, impliquent plusieurs points de vue théoriques distincts, et traitent de données issues d'une grande variété de langues.

Je termine en livrant une prévision concernant le devenir de la recherche en phonologie et morphologie : face à l'importance croissante des études de linguistique appliquée, les débats théoriques autour des questions fondamentales liées à la représentation du signe linguistique doivent rester centrales aussi bien dans les enseignements universitaires que dans les publications scientifiques. La science n'avance que si la théorie peut se nourrir de ces débats.

Bibliographie

- ABDILLAHY FARAH, H. (2020). « Etude linguistique et sociolinguistique de la variété du somali parlé par les jeunes Djiboutiens ». Thèse de doct. Université d'Aix-Marseille.
- ACQUAVIVA, P. (2008). *Lexical Plurals : A Morphosemantic Approach*. Oxford : Oxford University Press.
- (2009). « The Structure of Italian Declensional System ». In : *Selected Proceedings of Décembrettes 6, Morphology in Bordeaux*. Sous la dir. de F. MONTERMINI, G. BOYÉ et J. TSENG. Somerville, Mass : Cascadilla Press, p. 50-62.
- AGOSTINI, F., A. PUGLIELLI et M. C. SIYAAD (1985). *Dizionario Somalo-Italiano*. Roma : MAE, Dipartimento per la Cooperazione allo Sviluppo.
- ANDERSON, S. (2005). *Aspects of the theory of clitics*. Oxford : Oxford University Press.
- ANDERSON, S. R. (1969). « West Scandinavian vowel systems and the ordering of phonological rules ». Thèse de doct. MIT.
- (1985). *Phonology in the Twentieth Century : Theories of Rules and Theories of Representations*. Chicago : University of Chicago Press.
- ANDRZEJEWSKI, B. W. (1956). « Accentual patterns in verbal forms in the Isaaq dialect of Somali ». In : *Bulletin of the School of Oriental and African Studies* 1.1, p. 103-129.
- (1964). *The Declensions of Somali Nouns*. London : School of Oriental et African Studies.
- (1969). « Some observations on hybrid verbs in Somali ». In : *African Language Studies* 10.1, p. 47-89.
- ARONOFF, M. (1994). *Morphology by itself : stems and inflectional classes*. Cambridge, MA : The MIT Press.
- ARONOFF, M. et K. FUEDEMAN (2005). *What is Morphology?* London : Blackwell.
- AUDRING, J. et F. MASINI, éd. (2019). *The Oxford handbook of morphological theory*. Oxford : Oxford University Press.
- BACKLEY, P. (2011). *An introduction to Element Theory*. Edinburg : Edinburg University Press.
- BAILYN, J. F. et A. NEVINS (2008). « Russian genitive plurals are impostors ». In : *Inflectional Identities*. Sous la dir. d'A. BACHRACH et A. I. NEVINS. Oxford : Oxford University Press, p. 237-270.
- BAKER, M. (1988). *Incorporation : a Theory of Grammatical Function Changing*. Chicago : University of Chicago Press.

- BANTI, G. (1984). « The morphology of the nominative in Somali ». In : *Discussion papers for the 5th International Phonology Meeting*. Sous la dir. de W. U. DRESSLER, O. E. PFEIFFER et J. R. RENNISON. Wien : Wiener Linguistische Gazette, p. 27-31.
- (1988a). « 'Adjectives' in East-Cushitic ». In : *Cushitic-Omotic : Papers from the International Symposium on Cushitic and Omotic Languages, Cologne, 6-9 January 1986*. Sous la dir. de M. BECHHAUS-GERST et S. FRITZ. Hamburg : Helmut Buske, p. 205-259.
- (1988b). « Two Cushitic Systems : Somali and Oromo ». In : *Autosegmental studies on pitch accent*. Sous la dir. de H. van der HULST et N. SMITH. Dordrecht : Foris, p. 11-49.
- (2011). « Somali language ». In : *Encyclopaedia Aethiopica*. Sous la dir. de S. UHLIG. Wiesbaden : Harrassowitz, 693a-696b.
- BARILLOT, X. (2002). « Morphophonologie gabaritique et information consonantique latente en somali et dans les langues est-couchitiques ». Thèse de doct. Université Paris 7.
- BARILLOT, X. et S. BENDJABALLAH (1998). « Some aspects of verbal derivational morphology in Somali : remarks on the "causative" conjugation ». Présentation à 28th CALL, Universiteit Leiden, 31 août-2 septembre, Leiden (Pays-Bas).
- BARILLOT, X., S. BENDJABALLAH et N. LAMPITELLI (2016a). « Verbal classes in Somali : allomorphy has no classificatory function ». Papier présenté au séminaire du Projet Plurilinguisme, Prosodie, Morphologie (<http://projet-ppm.univ-rouen.fr/>), Rouen, 19 janvier 2016.
- (2016b). « Verbal classes in Somali : allomorphy has no classificatory function ». Papier présenté aux 14^e Rencontres du Réseau Français de Phonologie, Université de Nice, 30 juin 2016.
- (2018). « Verbal classes in Somali : allomorphy has no classificatory function ». In : *Journal of Linguistics* 54 (1), p. 3-43.
- BARILLOT, X. et P. SÉGÉRAL (2005). « On phonological processes in the "3rd conjugation" of Somali ». In : *Folia Orientalia* 41, p. 115-131.
- BARONI, M. et L. VANELLI (2000). « The relationship between vowel length and consonantal voicing in Friulian ». In : *Phonological theory and the dialects of Italy*. Sous la dir. de L. REPETTI. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, p. 13-44.
- BAT-EL, O. (1994). « Stem modification and cluster transfer in Modern Hebrew ». In : *Natural Language and Linguistic Theory* 12 (2), p. 571-596.
- BAUDOUIN DE COURTENAY, J. (1871). « Some general remarks on linguistics and language. (Translated 1972 from Russian) ». In : *A Baudouin de Courtenay anthology : The beginnings of structural linguistics*. Sous la dir. d'E. STANKIEWICZ. Bloomington : Indian University Press, p. 49-80.
- BAUER, L. (2017). « Classical Morphemics ». In : *The Cambridge Handbook of Morphology*. Sous la dir. d'A. HIPPISEY et G. STUMP. Cambridge : Cambridge University Press, p. 331-355.
- BAUNAZ, L., L. HAEGEMAN, K. D. CLERCQ et E. LANDER, éd. (2018). *Exploring Nanosyntax*. Oxford : Oxford University Press.

- BECKER, M. et M. GOUSKOVA (2016). « Source-oriented generalizations as grammar inference in Russian vowel deletion ». In : *Linguistic Inquiry* 47 (3), p. 391-425.
- BELDER, M. de, N. FAUST et N. LAMPITELLI (2014). « On an inflectional and a derivational diminutive ». In : *The Roots of Syntax and the Syntax of Roots*. Sous la dir. d'A. ALEXIADOU, H. BORER et F. SCHAEFER. Oxford : Oxford University Press, p. 303-314.
- BELDER, M. D., N. FAUST et N. LAMPITELLI (2009a). « On inflectional and derivational diminutives ». Papier présenté à North Eastern Linguistic Society (NELS 40), Cambridge, Mass., MIT, 11 novembre.
- (2009b). « On inflectional and derivational diminutives ». Papier présenté à Roots Workshop, Université de Stuttgart, 12 juin.
- BENDJABALLAH, S. (1998). « La palatalisation en somali ». In : *Linguistique Africaine* 21 (1), p. 5-52.
- (2003). « The Internal Structure of the Determiner in Beja ». In : *Research in Afroasiatic Grammar 2*. Sous la dir. de J. LECARME. Amsterdam : Benjamins, p. 35-52.
- (2013). « La grammaire des gabarits ». Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches. Université Paris Diderot-Paris 7.
- BENDJABALLAH, S. et M. HAIDEN (2003). « Templatic inflection in German ». In : *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics* 8 (1), p. 29-41.
- (2008). « A typology of emptiness in templates ». In : *The sounds of silence : empty elements in syntax and phonology*. Sous la dir. de J. HARTMANN, V. HEGEDUS et H. van RIEMSDIJK. Amsterdam : Elsevier.
- BENINCÀ, P. et J. HAIMAN, éd. (1992). *The Rhaeto-Romance Languages*. New York, NY : Routledge.
- BENINCÀ, P. et L. VANELLI (1975). « Morfologia del verbo friulano : il presente indicativo ». In : *Lingue e contesto* 1, p. 1-60.
- BENVENISTE, E. (1984). *L'origine des noms en indo-européen*. Paris : Klincksieck.
- BERGOUNIOUX, G. (2013). « Vers le Mémoire, ou comment le structuralisme vint à Saussure ». In : *Dossiers d'HEL, SHESL, 2013, Les structuralismes linguistiques : problèmes d'historiographie compaée* 1, p. 1-12.
- BERMÚDEZ-OTERO, R. (2012). « The architecture of grammar and the division of labor in exponence ». In : *The morphology and phonology of exponence*. Sous la dir. de J. TROMMER. Oxford : Oxford University Press, p. 8-83.
- (2016). « We do not need structuralist morphemes, but we do need constituent structure ». In : *Morphology metatheory*. Sous la dir. de D. SIDDIQI et H. HARLEY. Amsterdam : John Benjamins, p. 387-430.
- (2018). « In defence of underlying representations : Latin rhotacism, French liaison, Romanian palatalization ». In : *Probus* 30 (2), p. 171-214.
- BERMÚDEZ-OTERO, R. (2015). « The Monongahela argument ». Class notes for the course LELA30441 English Phonology Past and Present, University of Manchester, 26 November 2015.
- BERTINETTO, P. M. et M. LOPORCARO (2005). « The sound pattern of Standard Italian, as compared with the varieties spoken in Florence, Milan and Rome ». In : *Journal of the International Phonetic Association* 35 (2), p. 131-151.

- BLEVINS, J. P. (2006). « Word-based Morphology ». In : *Journal of Linguistics* 42.1, p. 531-573.
- BLEVINS, J. P., F. ACKERMAN, R. MALOUF et M. RAMSCAR (2016). « Morphology as an adaptive discriminative system ». In : *Morphological metatheory*. Sous la dir. de J. ANDERSON, J. LAVER et T. MEYERS. Amsterdam : John Benjamins, p. 271-301.
- BLOOMFIELD, L. (1939). « Menomini morphophonemics ». In : *Etudes phonologiques dédiées à la mémoire de M. le prince N.S. Trubetzkoy*. Prague : Travaux du Cercle Linguistique de Prague 8, p. 105-115.
- BONAMI, O. (2014). « La structure fine des paradigmes de flexion : Etudes de morphologie descriptive, théorique et formelle ». Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches. Université Paris Diderot-Paris 7.
- (2019). « Les paradigmes en flexion et en dérivation : une approche quantitative ». Présentation invitée au séminaire orléanais de linguistique (SOL), 14 février. Université d'Orléans.
- BONET, E. (1991). « Morphology after syntax : Pronominal clitics in Romance ». Thèse de doct. MIT.
- BONET, E., L. L.-S. CHENG, L. J. DOWNING et J. MASCARÒ (2019). « (In)direct Reference in the phonology-syntax interface under Phase Theory : A Response to "Modular PIC" D'Alessandro and Scheer 2015 ». In : *Linguistic Inquiry* 50 (4), p. 751-777.
- BOOIJ, G. et J. RUBACH (1984). « Morphological and Prosodic domains in Lexical Phonology ». In : *Phonology Yearbook* 1.1, p. 1-27.
- BORER, H. (1998). « Morphology and syntax ». In : *The Handbook of Morphology*. Sous la dir. d'A. SPENCER et A. ZWICKY. Oxford : Blackwell, p. 151-190.
- BROWNE, W. (1993). « Serbo-Croat ». In : *The Slavonic Languages*. Sous la dir. de B. COMRIE et G. CORBETT. Routledge : New York, p. xx-xx.
- BROWNE, W. et T. ALT (2004). *A handbook of Bosnian, Serbian and Croatian*. SEELRC.
- BRULARD, I. et P. CARR (2015). « L'anglais de Tyneside ». In : *La prononciation de l'anglais contemporain dans le monde : Variation et structure*. Sous la dir. d'I. BRULARD, P. CARR et D. JACQUES. Toulouse : Presses Universitaires du Midi, p. 251-264.
- BURZIO, L. (1994). *Principles of English stress*. Cambridge : Cambridge University Press.
- CAHA, P. (2009). « The nanosyntax of case ». Thèse de doct. University of Tromsø.
- CAHA, P. et T. SCHEER (2008). « The syntax and phonology of Czech templatic morphology ». In : *Formal Approaches to Slavic Linguistics, The Stony Brook Meeting 2007*. Sous la dir. d'A. ANTONENKO, J. F. BAYLIN et C. Y. BETHIN. Ann Arbor, Mich. : Michigan Slavic Publications, p. 68-83.
- CALABRESE, A. (1998). « Some remarks on the Latin case system ». In : *Theoretical analyses of Romance languages. Selected papers from the 26th Linguistic Symposium on Romance Languages (LSRL XXVI), Mexico City, 28-30 March 1996*. Sous la dir. de J. LEMA et E. TREVIÑO. Amsterdam/Philadelphia : Benjamins, p. 71-126.

- (2015). « Irregular Morphology and Athematic Verbs in Italo-Romance ». In : *Isogloss 17*. Special Issue, p. 69-102.
- CANTINEAU, J. (1950). « Racines et schèmes ». In : *Mélanges William Marçais*. Paris, p. 119-124.
- CARVALHO, J. B. de (2004). « Templatic morphology in the Portuguese verb ». In : *Nouveaux départs en phonologie : les conceptions sub- et suprasegmentales*. Sous la dir. de T. MEISENBURG et M. SELIG. Tuebingen : Gunter Narr, p. 13-32.
- CASALI, R. F. (2011). « Hiatus resolution ». In : *The Blackwell Companion to Phonology*. Sous la dir. de M. van OOSTENDORP, C. EWEN, B. HUME et K. RICE. Malden, Oxford : Wiley-Blackwell, p. 1434-1460.
- CHARETTE, M. (1991). *Conditions on phonological government*. Cambridge : Cambridge University Press.
- (2018). « Headedness, |A| and head-alignment : capturing the properties of the vowels of Montreal French ». A paraître dans *Glossa*.
- CHARETTE, M. et A. GÖKSEL (1994). « Vowel harmony and switching in Turkic languages ». In : *SOAS Working Papers in Linguistics and Phonetics 4*, p. 31-52.
- CHENG, L. L.-S. et L. J. DOWNING (2012). « Prosodic domains do not match spell-out domains ». *SOM, Cushitic*. In : *McGill Working Papers in Linguistics 22* (1), p. 1-14.
- CHIERCHIA, G. (1986). « Length, syllabification and the phonological cycle in Italian ». In : *Journal of Italian Linguistics 8*, p. 5-34.
- CHOMSKY, N., éd. (1957). *Syntactic Structures*. New York : Mouton et Co.
- (1970). « Remarks on Nominalization ». In : *Readings in English Transformational Grammar*. Sous la dir. de R. A. JACOBS et P. S. ROSENBAUM. Waltham : Ginn, p. 184-221.
- (2001). « Derivation by phase ». In : *Ken Hale : A life in language*. Sous la dir. de M. KENSTOWICZ. Cambridge, MA : MIT Press, p. 1-52.
- (2005). « On Phases ». In : *Foundamental issues in linguistic theory : Essays in honor of Jean-Roger Vergnaud*. Sous la dir. de J.-R. VERGNAUD, R. FREIDIN, C. PEREGRÍN OTERO et M. L. ZUBIZARRETA. Cambridge, MA : MIT Press, p. 133-166.
- CHOMSKY, N. et M. HALLE (1968). *Sound Pattern of English*. New York : Harper & Row.
- CHOMSKY, N., M. HALLE et F. LUKOFF (1956). « On Accent and Juncture in English ». In : *For Roman Jakobson. Essays on the Occasion of his Sixtieth Birthday*. Sous la dir. de M. HALLE, H. G. LUNT, H. MCLEAN et C. H. V. SCHOONEVELD. The Hague : Mouton et Co., p. 65-80.
- CLIVIO, G. L. (2001). « Il Piemonte ». In : *I dialetti italiani*. Sous la dir. de M. CORTELLAZZO, C. MARCATO, N. D. BLASI et G. CLIVIO. Turin : UTET, p. 151-186.
- COLE, J. et J. I. HUALDE (2011). « Underlying Representations ». In : *The Blackwell Companion to Phonology*. Sous la dir. de M. van OOSTENDORP, C. EWEN, B. HUME et K. RICE. Malden, New York : Wiley-Blackwell, p. 1-26.

- CORBETT, G. et W. BROWNE (2008). « Serbo-Croat. Bosnian, Croatian, Montenegrin, Serbian ». In : *The World's Major Languages*. Sous la dir. de B. COMRIE. Routledge : New York, p. 330-346.
- CORBETT, G. G. (2008). « Determining morphosyntactic feature values ». In : *Case and grammatical relations*. Sous la dir. de G. G. CORBETT et M. NOONAN. Amsterdam : John Benjamins, p. 1-34.
- D'ALESSANDRO, R. et T. SCHEER (2015a). « Modular PIC ». In : *Linguistic Inquiry* 46, p. 593-624.
- (2015b). « Modular PIC ». In : *Linguistic Inquiry* 46.4, p. 593-624.
- DABOUI, Q., G. ENGUEHARD, J.-M. FOURNIER et N. LAMPITELLI (2017). « The English "Arab Rule" : Analysis and Theoretical Implications ». Article présenté à *The Government Phonology Roundtable 2017*, Université de Budapest (Hongrie), 20-22 novembre 2017.
- (2018a). « The English "Arab Rule" without metrics ». Article présenté à *The 26th Manchester Phonology Meeting*, Université de Manchester (Royaume-Uni), 24-26 mai 2018.
- (2018b). « Towards a footless approach of English Vowel reduction ». Article présenté aux *16e Rencontres du Réseau Français de Phonologie*, Université Paris 8, 27-29 juin 2018.
- (2020). « The English "Arab Rule" without feet ». In : *Acta Linguistica Academica* 67, p. 121-134.
- DABOUI, Q., G. ENGUEHARD et N. LAMPITELLI (2019). « Ternary Rythm as a complex morphological domain ». Article présenté à *Recursivity in Phonology Workshop*, Université Autonome de Barcelone, Bellaterra (Espagne), 21-22 novembre 2019.
- (2020). « Ternary Rhythm and Crypto-morphology in English ». Article soumis pour publication dans une revue internationale à comité de lecture.
- DABOUI, Q., J.-M. FOURNIER et I. GIRARD (2017). « Ternary is not an issue : Secondary Stress is Left Edge marking ». Présentation au Phonological Theory Agora "Ternarity in English Workshop", Manchester, 24 mai 2017. University of Manchester.
- DAVIS, S. (1990). « Italian onset structure and the distribution of il and lo ». In : *Linguistics* 28, p. 43-55.
- (2005). « Capitalistic v. Militaristic : The Paradigm Uniformity Effect Reconsidered ». In : *Paradigms in Phonological Theory*. Sous la dir. de L. DOWNING, T. A. HALL et R. RAFFELEISEN. Oxford : Oxford University Press, p. 106-121.
- DAVIS, S. et M.-H. CHO (2003). « The distribution of aspirated stops and /h/ in American English and Korean : an alignment approach with typological implications ». In : *Linguistics* 41.4, p. 607-652.
- DE BELDER, M. (2011). « Roots and affixes : eliminating lexical categories from syntax ». Thèse de doct. Universiteit Utrecht.

- DEL GOBBO, F. (2001). « An OT account of the distribution of articles in Italian ». In : *Proceedings of the fifth South Western Optimality Theory workshop*. Sous la dir. de W. COWLES, L. GODSON, A. HICKL, A. MUNOZ, P. NIEDDU, T. O'BRYAN et al. La Jolla : Department of Linguistics, University of California, San Diego, p. 1-18.
- DENWOOD, A. (1998). « A template for Turkish ». In : *SOAS Working Papers in Linguistics and Phonetics* 8, p. 177-190.
- DORON, E. (2003). « Agency and Voice : The Semantics of the Semitic Templates ». In : *Natural Language Semantics* 11 (1), p. 1-67.
- DOWNING, L. J. et M. NILSSON (2019). « Prosodic restructuring in Somali nominals ». In : *African linguistics across the disciplines : Selected papers from the 48th Annual Conference on African Linguistics*. Sous la dir. de S. LOTVEN, S. BONGIOVANNI, P. WEIRICH, R. BOTNE et S. G. OBENG. Berlin : Language Science Press, p. 125-142.
- DRESSLER, W. U. et A. M. THORNTON (1996). « Italian Nominal Inflection ». In : *Wiener Linguistische Gazette* 57-59.x, p. 1-26.
- EMBICK, D. (2000). « Features, syntax and categories in the Latin perfect ». In : *Linguistic Inquiry* 31.2, p. 185-230.
- (2010). *Localism versus globalism in morphology and phonology*. M.I.T. Press.
- (2012). « Contextual conditions on stem alternations : Illustrations from the Spanish conjugation ». In : *Romance Languages and Linguistic Theory 2010. Selected papers from 'Going Romance' Leiden 2010*. Sous la dir. d'I. FRANCO, S. LUSINI et A. SAAB. Amsterdam : John Benjamins, p. 21-40.
- (2015). *The morpheme. A theoretical introduction*. Boston et Berlin : Mouton de Gruyter.
- EMBICK, D. et M. HALLE (2005). « The status of stems in Morphological Theory ». In : *Romance Languages and Linguistic Theory, Selected Proceedings from Going Romance 2003, Amsterdam*. Sous la dir. de T. GEERTS, I. van GINNEKEN et H. JACOBS. Amsterdam : John Benjamins, p. 37-72.
- EMBICK, D. et A. MARANTZ (2008). « Architecture and Blocking ». In : *Linguistic Inquiry* 39.1, p. 1-53.
- EMBICK, D. et R. NOYER (2007). « Distributed Morphology and the syntax-morphology interface ». In : *Oxford Handbook of Linguistic Interfaces*. Sous la dir. de G. RAMCHAND et C. REISS. Oxford : Oxford University Press, p. 289-324.
- ENCREVÉ, P. (1988). *La Liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français*. Paris : Editions du Seuil.
- ENGUEHARD, G. (2016). « Vers une représentation exclusivement squelettale de l'accent : argumentation à partir de données du same du sud, du live, du norrois et du russe ». Thèse de doct. Université Diderot-Paris 7.
- ENGUEHARD, G. et N. FAUST (2018). « Guttural Ghosts in Modern Hebrew ». In : *Linguistic Inquiry* 19 (4), p. 685-721.
- ENGUEHARD, G. et N. LAMPITELLI (2017). « Ternary Rhythm as a Complex Morphological Domain ». Présentation au Phonological Theory Agora "Ternarity in English Workshop", Manchester, 24 mai 2017. University of Manchester.

- FAUST, N. (2014a). « A novel, combined approach to Semitic word-formation ». In : *Journal of Semitic Studies* LX (2), p. 287-316.
- (2014b). « Templatic metathesis in Tigre imperatives ». In : *Phonology* 31 (2), p. 209-227.
- FAUST, N. et Y. HEVER (2010). « Empirical and theoretical arguments in favor of the discontinuous root in Semitic languages ». In : *Brill's Annual of Afroasiatic Languages and Linguistics* 2, p. 80-118.
- FAUST, N. et N. LAMPITELLI (2015). « On o/u alternations in the imperative paradigm of the Neo-Aramaic dialect of Qaraqosh ». Papier présenté aux 14^e Rencontres du Réseau Français de Phonologie, Université de Bordeaux, 29 juin 2015.
- (2020). « Virtual Length and the Two i's of Qaraqosh Neo-Aramaic ». In : *Journal of Semitic Studies* LXV (1), p. 35-60.
- (2021). « *2↓ No Two Low ». Présentation à *The Old World Conference on Phonology* OCP 18, Université des Iles Baléares (UIB), 27-29 janvier, Ibiza (Espagne).
- FAUST, N. et F. T. TAMARIT (2013). « Stress and final /n/ deletion in Catalan : Combining Strict CV and OT ». In : *Glossa : a journal of general linguistics* 2 (1), p. 63.
- FAUST, N., S. ULFSBJORNINN et N. LAMPITELLI (2018). « Articles of Italian unite! Italian definite articles without allomorphy ». In : *Canadian Journal of Linguistics* 63 (3), p. 359-385.
- FERRARI, F. (2005). « A Syntactic Analysis of the Nominal System of Italian and Luganda : How Nouns can be formed in the Syntax ». Thèse de doct. New York University.
- FIDELHOLTZ, J. L. (1966). « Vowel Reduction in English ». Manuscrit.
- (1975). « Word frequency and vowel reduction in English ». In : *Chicago Linguistic Society* 11, p. 200-213.
- FINCO, F. (2009). « Fonetiche e fonologjie dal furlan centrâl ». In : *Gjornâl Furlan des Siencis* 11, p. 53-85.
- FLEISCH, H. (1961). *Traité de philologie arabe*. Beyrouth : Imprimerie Catholique.
- FOURNIER, J.-M. (2007). « From a Latin syllable-driven stress system to a Romance vs Germanic morphology-driven dynamics ». In : *Language Sciences* 29, p. 218-236.
- (2010). *Manuel d'anglais oral*. Paris : Ophrys.
- FRANCESCATO, G. (1966). *Dialettologia friulana*. Udine : Società filologica friulana.
- FRASCARELLI, M. (2007). « Subjects, topics, and the interpretation of referential Pro : An interface approach to the linking of (null) pronouns ». In : *Natural Language & Linguistic Theory* 25 (4), p. 691-734.
- FRASCARELLI, M. et A. PUGLIELLI (2005). « The Focus System in Cushitic Languages ». In : *Proceedings of the 10th Hamito-Semitic Congress. Afroasiatic Linguistics*. Sous la dir. de P. FRONZAROLI et P. MARRASSINI. Firenze, p. 333-358.

- (2009). « Information Structure in Somali. Evidence from syntax-phonology interface ». In : *Brill's Annual of Afroasiatic Languages and Linguistics 1*. Sous la dir. de S. BENDJABALLAH, J. LOWENSTAMM et C. REINTGES. Leiden : Brill, p. 146-175.
- FUDGE, E. (1984). *English word stress*. Londres : G. Allen et Unwin.
- GARDE, P. (1968). *L'accent*. Paris : Presses Universitaires de France.
- GODON, E. (1998). « Aspects de la morphologie nominale du somali : la formation du pluriel ». Mémoire de DEA, Université Paris VII.
- GÖKSEL, A. et C. KERSLAKE (2005). *Turkish : A Comprehensive Grammar*. New York : Routledge.
- GOLDSMITH, J. (1976). « Autosegmental Phonology ». Thèse de doct. MIT.
- GOLDSMITH, J. et B. LAKS (A paraître). « Generative phonology : its origins, its principles, and its successors ». In : *The Cambridge History of Linguistics*. Sous la dir. de L. WAUGH, J. E. JOSEPH et M. MONVILLE-BURSTON. Cambridge : Cambridge University Press, p. xx-xx.
- GREEN, C. R. (2019). *Prosodic and morphosyntactic conditions on Somali cliticization*. Paper presented at Workshop on Somali Grammar, University of Gothenburg.
- (2021). *Somali Grammar*. Sous la dir. de N. LAMPITELLI et E. JONES. New York, Berlin : De Gruyter Mouton.
- GREEN, C. R. et N. LAMPITELLI (2020a). « Multiple exponence and subtractive tone in somali ». Ms. Syracuse University and Université de Tours.
- (2020b). « The morpho-syntax of the Nominative case in Somali ». Ms. Syracuse University and Université de Tours.
- (2021). « When exception masks intention : prosodic conditions on tonal neutralization in Somali subject marking ». Présentation à *Princeton Phonology Forum 2021*, Princeton University, 19-21 mars, Princeton, NJ (Etats-Unis).
- GREEN, C. R. et M. E. MORRISON (2016). « The shortcomings of 'subject marking' in Somali ». Poster presented at the Annual Meeting of the Linguistics Society of America. Washington, DC. January 2016.
- GROSSMAN, M. et F. RAINER, éd. (2004). *La formazione delle parole in italiano*. Tübingen : Niemeyer.
- GUERSSEL, M. et J. LOWENSTAMM (1990). « The derivational morphology of the Classical Arabic verbal system ». Ms. UQAM & Université Paris VII.
- (1996). « Ablaut in Classical Arabic Measure I Active Verbal Forms ». In : *Studies in Afroasiatic Grammar*. Sous la dir. de J. LECARME, J. LOWENSTAMM et U. SCHLONSKY. Amsterdam/Philadelphia : Benjamins, p. 123-134.
- GUIERRE, L. (1979). « Essai sur l'accentuation en anglais contemporain ». Thèse de doctorat, Université Paris VII.
- HALLE, M. (1953). « The German Conjugation ». In : *Word* 9, p. 45-53.
- (1973). « Prologomena to a Theory of Word formation ». In : *Linguistic Inquiry* 4.1, p. 3-16.
- (1989). « On Abstract Morphemes and Their Treatment ». Transcript of lectures at Arizona Phonology Conference, March 31, ms.

- HALLE, M. (1990). « An Approach to Morphology ». In : *Proceedings of NELS 20*. Department of Linguistics, University of Massachusetts, Amherst, p. 150-184.
- (1992). « The Latvian declension ». In : *Yearbook of Morphology 1991*. Sous la dir. de G. BOOJ et J. van MARLE. Dordrecht : Kluwer Academic, p. 33-47.
- (1997). « On Stress and Accent in Indo-European ». In : *Language 73.2*, p. 275-313.
- HALLE, M. et S. J. KEYSER (1971). *English stress : Its form, its growth, and its role in verse*. New York : Harper et Row.
- HALLE, M. et A. MARANTZ (1993). « Distributed Morphology and the pieces of inflection ». In : *The View from Building 20*. Sous la dir. de K. HALE et S. J. KEYSER. Cambridge, Mass. : MIT Press, p. 111-176.
- HALLE, M. et O. MATUSHANSKY (2006). « The Morphophonology of Russian Adjectival Inflection ». In : *Linguistic Inquiry 37.3*, p. 351-404.
- HALLE, M. et B. VAUX (1998). « Theoretical aspects of Indo-European nominal morphology : The nominal declensions of Latin and Armenian ». In : *Mir Curad : Studies in Honor of Clavert Watkins*. Sous la dir. de J. JASANOFF, H. C. MELCHERT et L. OLIVIER. Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck, p. 223-240.
- HARLEY, H. et R. NOYER (1999). « State-of-the-Article : Distributed Morphology ». In : *Glott International 4.4*, p. 3-9.
- HARRIS, J. (1991). « The exponent of gender in Spanish ». In : *Linguistic Inquiry 22.3*, p. 27-62.
- HARRIS, J. (1990). « Segmental complexity and phonological government ». In : *Phonology 7*, p. 255-300.
- (1994). *English sound structure*. Oxford/Cambridge, MA : Blackwell.
- HASPELMATH, M. (2020). « The morph as a minimal linguistic form ». In : *Morphology 30.1*, p. 117-134.
- HAYES, B. (1982). « Extrametricality and English Stress ». In : *Linguistic Inquiry 13.2*, p. 227-276.
- (2009). *Introductory Phonology*. Malden, Oxford : Wiley-Blackwell.
- HERCE, B. (2019). « A Typological Approach to the Morpheme ». Thèse de doct. University of Surrey.
- HEUVEN, W. J. B. v., P. MANDERA, E. KEULEERS et M. BRYLSBAERT (2014). « SUBTLEX-UK : A new and improved word frequency database for British English ». In : *The Quarterly Journal of Experimental Psychology 67*, p. 1176-1190.
- HIPPISLEY, A. et G. STUMP, éd. (2017). *The Cambridge handbook of morphological theory*. Cambridge : Oxford University Press.
- HJELMSLEV, L. (1938). « Essai d'une théorie des morphèmes ». In : *Actes du quatrième Congrès International de Linguistes*. Copenhague : Munksgaard, p. 140-151.
- HOCKETT, C. F. (1954). « Two models of grammatical description ». In : *Word 10*, p. 210-234.
- HUALDE, J. I. (1990). « Compensatory lengthening in Friulian ». In : *Probus 2*, p. 31-46.

- HYMAN, L. (1981). « Tonal Accent in Somali ». In : *Studies in African Linguistics* 12.2, p. 169-203.
- ILIESCU, M. (1970). « Le présent de l'indicatif et du subjonctif en frioulan et la morphologie comparée ». In : *Revue de Linguistique Romane* 4, p. 335-343.
- INKELAS, S. (1998). « The theoretical status of morphologically conditioned phonology ». In : *Yearbook of morphology 1997*. Sous la dir. de G. BOOIJ et J. van MARIE. Dordrecht : Kluwer, p. 121-155.
- IOSAD, P. (2012). « Final devoicing and vowel lengthening in Friulian : a representational account ». In : *Lingua* 122, p. 922-951.
- (2016). « Rule scattering and vowel length in Northern Romance ». In : *Papers in Historical Phonology* 1, p. 218-237.
- JACOBS, H. (1989). « Nonlinear studies in the historical phonology of French ». Thèse de doct. Universiteit te Nijmegen.
- JAKOBSON, R. (1939). « Signe zéro ». In : *Selected Writings*. T. 2. Réimpression 1971. La Haie : Mouton de Gruyter, p. 211-219.
- (1948). « Russian conjugation ». In : *Word* 4, p. 155-167.
- JAKOBSON, R., C. G. M. FANT et M. HALLE, éd. (1952). *Preliminaries to Speech Analysis. The Distinctive Features and their Correlates*. (third printing June 1955) Cambridge : The MIT Press.
- JENSEN, J. T. (2000). « Against ambisyllabicity ». In : *Phonology* 17.2, p. 187-235.
- KABAK, B. (2011). « Turkish vowel harmony ». In : *The Blackwell Companion to Phonology*. Sous la dir. de M. van OOSTENDORP, C. EWEN, B. HUME et K. RICE. Malden, Oxford : Wiley-Blackwell, p. XXX-XXX.
- KASTNER, I. et F. MARTIN (2021). « Requiem for a Theme ». Présentation au Theme Vowels in V(P) structures, Graz, 23 avril 2021. Université de Graz (Autriche).
- KAYE, J. (1990a). « 'Coda' licensing ». In : *Phonology* 7, p. 301-330.
- (1990b). « Government in phonology : the case of Moroccan Arabic ». In : *The Linguistic Review* 6, p. 131-159.
- (1995). « Derivations and Interfaces ». In : *Frontiers of Phonology*. Sous la dir. de J. DURAND et F. KATAMBA. London, New York : Longman, p. 289-332.
- (2000). « A User's Guide to Government Phonology (GP) ». Ms. University of Ulster.
- KAYE, J., J. LOWENSTAMM et J.-R. VERGNAUD (1985). « The internal structure of phonological elements : a theory of Charm and Government ». In : *Phonology Yearbook* 2, p. 305-328.
- (1990). « Constituent structure and government in phonology ». In : *Phonology Yearbook* 7, p. 193-231.
- KEENADIID, Y. C. (1976). *Qaamuuska Af-Soomaaliga*. Florence : E. Ariani.
- KENYON, J. S. et T. A. KNOTT (1953). *A Pronouncing Dictionary of American English*. Springfield, MA : Merriam.
- KHAN, G. (2002). *The Neo-Aramaic dialect of Qaraqosh*. Leiden : Brill.
- KIPARSKY, P. (1973). « 'Elsewhere' in Phonology ». In : *A Festschrift for Morris Halle*. Sous la dir. de S. ANDERSON et P. KIPARSKY. New York : Holt, Rinehart et Winston, p. 11-49.

- KIPARSKY, P. (1979). « Metrical Structure Assignment is Cyclic ». In : *Linguistic Inquiry* 10.3, p. 421-441.
- KLINGENHEBEN, A. (1949). « Ist das Somali eine Tonsprache? » In : *Zeitschrift für Phonetik und allgemeine Sprachwissenschaft* 3 (5-6), p. 289-303.
- KOERNER, E. F. K. (2003). « Remarks on the origins of morphophonemics in American structuralist linguistics ». In : *Language and Communication* 23, p. 1-43.
- KRAMER, R. (2012). « A split analysis of plurality : Evidence from Amharic ». In : *Proceedings of West Coast Conference of Formal Linguistics (WCCFL) 30*. Sous la dir. de N. ARNETT et R. BENNETT. Sommerville, Mass. : Cascadilla, p. 226-236.
- (2015). *The Morphosyntax of Gender*. Oxford : Oxford University Press.
- KRÄMER, M. (2009). *The phonology of Italian*. Oxford : Oxford University Press.
- KUČEROVÁ, I. (2018). « ϕ -features at the syntax-semantics interface : Evidence from nominal inflection ». In : *Linguistic Inquiry* 49 (4), p. 813-845.
- LAHROUCHI, M. et N. LAMPITELLI (2014). « On Plurals, noun phrase and num(ber) in Moroccan Arabic and Djibouti Somali ». In : *The Form of Structure, the Structure of Form*. Sous la dir. de S. BENDJABALLAH, N. FAUST, M. LAHROUCHI et N. LAMPITELLI. Amsterdam : John Benjamins, p. 303-314.
- (2017). « The phonology of verbal inflection in Moroccan Arabic and Tashlhiyt Berber ». Papier présenté aux 15^e Rencontres du Réseau Français de Phonologie, Université de Grenoble, 6 juillet 2017.
- LAHROUCHI, M. et R. RIDOUANE (2016). « On Diminutives and Plurals in Moroccan Arabic ». In : *Morphology* 26 (3-4), p. 452-475.
- LAMPITELLI, N. (2005). « L'arabe marocain : Vocalisme, schwa et épenthèse ». Mémoire de maîtrise, Université Paris 7-Denis Diderot.
- (2009a). « $\sqrt{\quad}$, Th, n and num/K in Romance nouns : a cross-linguistic account ». Papier présenté à *Atoms and Laws of The Noun Phrase Conference*, Université de Utrecht, 2-3 juillet 2009.
- (2009b). « A Distributed Morphology-based approach to Present Participle and Null Copula nominal sentences in Arabic ». Papier présenté au XXXV *Incontro di Grammatica Generativa*, Università di Siena, 26-28 février 2009.
- (2010a). « Du caractère abstrait de la composante phonologique ». Papier présenté aux 8^e Rencontres du Réseau Français de Phonologie, Université d'Orléans, 2 juillet 2010.
- (2010b). « Internally-structured morphemes at the Phonology-Syntax interface : evidence from the Bosnian declensional system ». Papier présenté aux Décembrettes 7, Université de Toulouse, 8 décembre 2010.
- (2010c). « Nounness, gender, class and syntactic structures in Italian nouns ». In : *Romance Languages and Linguistic Theory 2008. Selected papers from 'Going Romance' Groningen 2008*. Sous la dir. de R. BOK-BENNEMA, B. KAMPERS-MANHE et B. HOLLEBRANDSE. Amsterdam : John Benjamins, p. 195-214.
- (2010d). « Phonology meets Syntax in Bosnian declensional system ». Papier présenté à *Generative Linguistic in the Old World Conference (GLOW 33)*, Université de Wrocław (Pologne), 14 avril 2010.

-
- (2011a). « Forme phonologique, exposants morphologiques et structures nominales : étude comparée de l'italien, du bosnien et du somali ». Thèse de doct. Université Paris Diderot-Paris 7.
- (2011b). « Les morphèmes flexionnels de l'imparfait du français ». Papier présenté aux 9^e *Rencontres du Réseau Français de Phonologie*, Université de Tours, 30 juin 2011.
- (2013a). « The Basic Elements of Inflection : Morphophonology of Bosnian Nouns ». In : *Formal Approaches to Slavic Linguistics # 20 : The Second MIT Meeting 2011*. Sous la dir. d'A. PODOBRYAEV. Ann Arbor : Michigan Slavic Publications.
- (2013b). « The Decomposition of Somali nouns ». In : *Brill's Annual of Afroasiatic Languages and Linguistics* 5, p. 117-158.
- (2014a). « Allomorphic alternations are epiphenomenal : evidence from Somali and Italian ». Papier présenté au *Workshop on Allomorphy : its logic and limitations*, Université Hébraïque de Jérusalem, 8 juillet.
- (2014b). « The Romance plural isogloss and linguistic change : A comparative study of Romance nouns ». In : *Lingua* 140, p. 158-179.
- (2015a). « La structure phonologique des marqueurs flexionnels du français ». In : *Langages* 198 (1), p. 91-108.
- (2015b). « Somali ». In : *Edinburgh Handbook of Evaluative Morphology*. Sous la dir. de N. GRANDI et L. KÖRVÉLYESSY. Edinbourg : Edinburgh University Press, p. 507-514.
- (2017a). « A morphophonological analysis of the velar insert in Italian verbs ». In : *Glossa : a journal of general linguistics* 2 (1), p. 47.
- (2017b). « Pluralization, feminization and pitch accent in Djibouti Somali ». In : *Journal of African Languages and Linguistics* 38 (1), p. 89-139.
- (2017c). « Zero ≠ emptiness : A case study from Piedmontese ». Présentation au Phonological Theory Agora Emptiness Workshop, Paris, 6 octobre 2017. Université Paris 8.
- (2018). « Quelques remarques sur la flexion verbale du piémontais ». In : *Fay ce que voudras. Studi offerti a Alessandro Vitale-Brovarone*. Sous la dir. de M. D. SAVIO, P. A. MARTINA, G. PASTORE et M. RIVOIRA. Paris : Classiques Garnier, p. 349-364.
- (2019). *On nominal declensions and syntactic case*. Paper presented at Workshop on Somali Grammar, University of Gothenburg.
- LAMPITELLI, N. et D. LE GAC (2016). « Remarks on the Nominative Case in Somali ». Papier présenté au *Phonetics and Phonology of Somali with an Emphasis on Tone and Intonation Workshop* Leiden (Pays-Bas), 1er septembre 2016.
- (2018). « Declensions and Case marking in Somali : The Issue of the Nominative ». Papier présenté à la *Journées d'études somalies*, Nantes, 4 décembre 2018.
- LAMPITELLI, N. et X. LUO (2014). « From initial CV to final CV : evidence from Italian, Bosnian and Mandarin Chinese ». Article présenté aux 12^e *Rencontres du Réseau Français de Phonologie*, Université de Lille, 27-29 juin 2014.
-

- LAMPITELLI, N., P. ROSEANO et F. TORRES-TAMARIT (2019). « Vowel length in Friulian verbs : a case of non-linear morphology in Romance ». Papier présenté au 27 Manchester Phonology Meeting (MFM), Université de Manchester, 25 mai 2019.
- (2020). « Vowel length in Friulian verbs : a case of mora affixation ». Article en cours de révision pour publication dans *Morphology*.
- LAMPITELLI, N. et F. TORRES-TAMARIT (2021). « Stress in Romance Verbs ». Présentation à *The General Linguistics of the Old World Conference GLOW 44*, conférence en ligne, 15-17 avril.
- LARSEN, B. U. (1998). « Vowel length, raddoppiamento sintattico and the selection of the definite article in Italian ». In : *Langue et grammaire II et III. Phonologie*. Sous la dir. de P. SAUZET. Paris : Université Paris VIII, p. 87-102.
- LE GAC, D. (2001). « Structure prosodique de la focalisation : le cas du somali et du français ». Thèse de doct. Université Paris VII.
- (2016). « Somali as a tone language ». In : *Proceedings of Speech Prosody 2016*, p. 292-296.
- LECARME, J. (1991). « Focus en somali : syntaxe et interprétation ». In : *Linguistique Africaine* 7, p. 33-63.
- (1995). « L'accord restrictif en somali ». In : *Langues Orientales, Philologie et Linguistique* 5, p. 133-152.
- (2002). « Gender 'Polarity' : Theoretical Aspects of Somali Nominal Morphology ». In : *Many Morphologies*. Sous la dir. de P. BOUCHER. Somerville, MA : Cascadia Press, p. 109-141.
- LIBERMAN, M. et A. PRINCE (1977). « On Stress and Linguistic Rhythm ». In : *Linguistic Inquiry* 8.2, p. 249-366.
- LOPORCARO, M. (2011). « Syllable, segment and prosody ». In : *The Cambridge History of the Romance Languages*. Sous la dir. de M. MAIDEN, J. C. SMITH et A. LEDGEWAY. T. 1. Cambridge : Cambridge University Press, p. 50-108.
- (2015). *Vowel length from Latin to Romance*. Oxford : Oxford University Press.
- LOWENSTAMM, J. (1991). « Vocalic Length and Centralization in Two Branches of Semitic (Ethiopic and Arabic) ». In : *Semitic Studies in Honor of Wolf Leslau on the Occasion of his Eighty-fifth Birthday*. Sous la dir. d'A. S. KAYE. Wiesbaden : Otto Harrassowitz, p. 949-965.
- (1996). « CV as the only syllable type ». In : *Current trends in phonology*. Sous la dir. de J. DURAND et B. LAKS. Manchester : Salford.
- (1999). « The beginning of the word ». In : *Phonologica 1996. Syllables!?* Sous la dir. de J. RENNISON et K. KUEHNHAMMER. The Hague : Holland Academic Graphics, p. 153-166.
- (2005). « Deconstructing the Binyan ». Papier présenté aux 7^e Rencontres du Réseau français de phonologie. Université de Aix-en-Provence.
- (2008). « On little *n*, $\sqrt{\quad}$ and types of nouns ». In : *The sounds of silence : empty elements in syntax and phonology*. Sous la dir. de J. HARTMANN, V. HEGEDUS et H. van RIEMSDIJK. Amsterdam : Elsevier.

- (2014). « Derivational Affixes as Roots ». In : *The Syntax of Roots and the Roots of Syntax*. Sous la dir. d'A. ALEXIADOU, H. BORER et F. SCHAEFER. Oxford : Oxford University Press, p. 230-259.
- LUO, X. (2013). « Vers une phonologie CVCV du chinois. Analyse des interactions entre syllabe, ton et processus morphologiques ». Thèse de doct. Université d'Orléans.
- LUO, X. et G. ENGUEHARD (2019). « Strength is Length ». In : *Acta Linguistica Academica* 66, p. 575-600.
- MAIDEN, M. (1992). « Irregularity as a determinant of morphological change ». In : *Journal of Linguistics* 28, p. 285-312.
- (1995). *A linguistic history of Italian*. New York : Routledge.
- (2001). « Di nuovo sulle alternanze 'velari' nel verbo italiano e spagnolo ». In : *Cuadernos de Filología Italiana* 8, p. 39-61.
- (2005). « Morphological autonomy and diachrony ». In : *Yearbook of Morphology*, p. 137-175.
- (2011a). « Morphemes and 'Stress-conditioned Allomorphy' in Romansh ». In : *Morphological Autonomy : Perspectives From Romance Inflectional Morphology*. Sous la dir. de M. MAIDEN, J. C. SMITH, M. GOLDBACH et M.-O. HINZELIN. Oxford : Oxford University Press, p. 36-50.
- (2011b). « Morphemes and 'stress-conditioned allomorphy' in Romansh ». In : *Morphological autonomy : perspectives from Romance inflectional morphology*. Sous la dir. de M. MAIDEN, J. C. SMITH, M. GOLDBACH et H. MARCOLIVIER. Oxford : Oxford University Press, p. 36-58.
- (2011c). « Morphophonological innovation ». In : *The Romance languages*. Sous la dir. de M. MAIDEN, J. C. SMITH et A. LEDGEWAY. T. 1. Oxford : Oxford University Press, p. 216-267.
- (2011d). « Morphophonological persistence ». In : *The Cambridge History of the Romance Languages*. Sous la dir. de M. MAIDEN, J. C. SMITH et A. LEDGEWAY. Cambridge : Cambridge University Press, p. 155-215.
- (2011e). « Morphophonological persistence ». In : *The Cambridge History of the Romance Languages*. Sous la dir. de M. MAIDEN, J. C. SMITH et A. LEDGEWAY. Cambridge : Cambridge University Press, p. 155-215.
- (2012). « A paradox? The morphological history of the Romance present ». In : *Inflection and word formation in Romance languages*. Sous la dir. de S. GAGLIA et M.-O. HINZELIN. Oxford : Oxford University Press, p. 27-54.
- (2016). « Some lessons from history : Morphemes in diachrony ». In : *The Morpheme Debate*. Sous la dir. de R. BERMÚDEZ-OTERO et A. R. LUÍS. Oxford : Oxford University Press, p. 33-63.
- MAIDEN, M. et M. PARRY (1997). *The Dialects of Italy*. New York : Routledge.
- MARANTZ, A. (1995). « Cat as a Phrasal Idiom ». MIT.
- (1997). « No escape from syntax : don't try morphological analysis in the privacy of your own Lexicon ». In : *Proceedings of the 21st Annual Penn Linguistics Colloquium*. Sous la dir. d'A. D. et AL. T. 4. University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics, p. 201-225.
- (2001). « Words and Things ». Ms. M.I.T.

- MARANTZ, A. (2007). « Phases and Words ». In : *Phases in the theory of grammar*. Sous la dir. de S.-H. CHOE. University of Seoul. Seoul : Dong In, p. 199-222.
- MARCHETTI, G. (1955). *Lineamenti di grammatica friulana*. Udine : Società Filologia Friulana.
- MARIE, M. K. (2004). « Reassessing the role of the syllable in Italian phonology : An experimental study of consonant cluster syllabification, definite article allomorphy and segment duration ». Thèse de doct. University of California, Los Angeles.
- MAROTTA, G. (1993). « Selezione dell'articolo e sillaba in italiano ». In : *Archivio Glottologico Italiano* 15, p. 255-296.
- MARTÍNEZ-PARICIO, V. et R. KAGER (2015). « The binary-to-ternary rhythmic continuum in stress typology : Layered feet and non-intervention constraints ». In : *Phonology* 32.3, p. 459-504.
- MCCARTHY, J. J. (1981). « A Prosodic Theory of Nonconcatenative Morphology ». In : *Linguistic Inquiry* 12, p. 373-418.
- (1982). « Prosodic structure and expletive infixation ». Linguistics Department Faculty Publication Series (Linguistics Department Faculty Publication Series), University of Massachusetts, Amherst, Paper 63.
- (2005). « Optimal Paradigms ». In : *Paradigms in Phonological Theory*. Sous la dir. de L. DOWNING, T. A. HALL et R. RAFFELEISEN. Oxford : Oxford University Press, p. 170-210.
- MCCARTHY, JOHN J (2008). *Doing Optimality Theory : Applying Theory to Data*. Malden, MA : Blackwell.
- MEINHOF, C. (1912). *Die Sprachen der Hamiten*. Hamburg : L&R Friederischen.
- MEINSCHAEFER, J. (2011). « Accentual Patterns in Romance Verb Forms ». In : *Morphological Autonomy : Perspectives From Romance Inflectional Morphology*. Sous la dir. de M. MAIDEN, J. C. SMITH, M. GOLDBACH et M.-O. HINZELIN. Oxford : Oxford University Press, p. 83-110.
- MEISER, G. (1998). *Historische Laut- und Formenlehre der lateinische Sprache*. Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- MELCHIOR, C. (2005). « Rilevazione ed elaborazione statistica sulle abitudini, i comportamenti, le opinioni, le conoscenze e l'uso riferiti alla lingua friulana ». Udine, Università degli Studi di Udine, Dipartimento di Scienze Umane.
- MEYER-LÜBKE, W. (1890). *Grammatik der Romanischen Sprachen*. Leipzig : Reissland.
- MIESTAMO, M. (2017). « Linguistic Diversity and Complexity ». In : *Lingue e linguaggio* XVI.2, p. 227-353.
- MIESTAMO, M., K. SINNEMÄKI et F. KARLSSON, éd. (2008). *Language Complexity. Typology, contact, change*. Amsterdam : John Benjamins.
- MOHAMED ISMAIL, A. (2011). « Dialectologie du somali : problématiques et perspectives ». Thèse de doct. INALCO.
- NAPOLI, D. J. et I. VOGEL (1990). « The conjugations of Italian ». In : *Italica* 67 (4), p. 479-502.
- NESPOR, M. et I. VOGEL (1986). *Prosodic Phonology*. Dordrecht : Foris.

- NILSSON, M. (2019). *On the non-canonicity of case in Somali*. Paper presented at Workshop on Somali Grammar, University of Gothenburg.
- NOYER, R. (1992). « Features, position and affixes in autonomous morphological structure ». Thèse de doct. M.I.T.
- OLTRA-MASSUET, I. (2000). « On the constituent structure of Catalan verbs ». In : *M.I.T. Working Papers in Linguistics* 33, p. 279-322.
- OLTRA-MASSUET, I. et K. ARREGI (2005a). « On the notion of theme vowel : A new approach to Catalan verbal morphology ». In : *Linguistic Inquiry* 36 (1), p. 43-84.
- (2005b). « Stress-by-Structure in Spanish ». In : *Linguistic Inquiry* 36.1, p. 43-84.
- ORWIN, M. (1995). *Colloquial Somali : A Complete Language Course*. New York : Routledge.
- PASSINO, D. (2008). *Aspects of consonantal lengthening in Italian*. Padova : UNIPRESS.
- (2009). « An Element-based Analysis of Italian Inflection ». In : *Selected Proceedings of Décembrettes 6, Morphology in Bordeaux*. Sous la dir. de F. MONTERMINI, G. BOYÉ et J. TSENG. Somerville, Mass : Cascadilla Press, p. 63-75.
- PASTER, M. (2010). « Optional multiple plural marking in Maay ». In : *Current Issues in Linguistic Theory 310 : Variation and Change in Morphology*. Sous la dir. de F. RAINER, W. U. DRESSLER, D. KASTOVSKY et H. C. LUSCHUTZKY. Amsterdam : John Benjamins, p. 177-192.
- PATER, J. (2000). « Non-uniformity in English secondary stress : The role of ranked and lexically specific constraints ». In : *Phonology* 17.3, p. 237-274.
- PINKER, S. et P. ALAN (1988). « On language and connectionism : Analysis of a parallel distributed processing model of language acquisition ». In : *Cognition* 28 (1-2), p. 73-193.
- PÖCHTRAGER, M. (2001). « Finnish Consonants Gradation ». Master thesis, Universität Wien.
- (2006). « The Structure of Length ». Thèse de doct. Université de Vienne.
- (2019). « Hierarchy vs. linearity in phonology and the recursive structure of nuclei ». Présentation à RecPhon 2019 : Recursivity in Phonology Workshop, Universitat Autònoma de Barcelona, 22 novembre, Barcelone (Espagne).
- POLGÁRDI, K. (1998). « Vowel harmony : An account in terms of Government and Optimality ». Thèse de doct. Universiteit Leiden.
- PORTA, G. B. della (1922). *Grammatica Friulana Pratica*. Udine, Tipografia D. Del Bianco e Figlio.
- PRIMUS, B. (2011). « Case marking typology ». In : *The Oxford Handbook of Linguistic Typology*. Sous la dir. de J. J. SONG. Oxford : Oxford University Press, p. 303-321.
- PRINCE, A. et P. SMOLENSKY (1993). *Optimality Theory : Constraint interaction in generative grammar*. Rapp. tech. CU-CS-696-93. Department of Computer Science : University of Colorado at Boulder.

- PRINCE, A. S. (1983). « Relating to the grid ». In : *Linguistic Inquiry* 14.1, p. 19-100.
- PUGLIELLI, A. et M. FRASCARELLI (2011). *Linguistic Analysis : From Data to Theory*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- PUGLIELLI, A. et C. M. SIYAAD (1984). « La flessione del nome ». In : *Aspetti morfologici, lessicali e della focalizzazione*. Sous la dir. d'A. PUGLIELLI. Roma : MAE, Dipartimento per la Cooperazione allo Sviluppo, p. 53-112.
- PULLUM, G. K. et A. M. ZWICKY (1982). « Proceedings of WCCFL 10 ». In : *A Misconceived Approach to Morphology*. Sous la dir. de D. BATES. Stanford, Ca : CSLI, p. 387-398.
- PUŠKAR, Z. (2018). « Interactions of gender and number agreement : Evidence from Bosnian/Croatian/Serbian ». In : *Syntax* 21 (3), p. 257-318.
- RAFFELSIEFEN, R. (1999). « Phonological constraints on English word formation ». In : *Yearbook of Morphology 1998*. Sous la dir. de G. BOOIJ et J. van MARLE. Dordrecht : Kluwer, p. 225-287.
- RATCLIFFE, R. R. (2013). « Morphology ». In : *The Oxford Handbook of Arabic Linguistics*. Sous la dir. de J. OWENS. Oxford : Oxford University Press, p. 70-89.
- RITTER, E. (1991). « Two functional categories in noun phrases : evidence from Modern Hebrew ». In : *Syntax and Semantics* 26. Sous la dir. de S. ROTHSTEIN. San Diego : Academic Press, p. 37-62.
- RIZZI, L. (2012). « Delimitation Effects and the Cartography of the Left Periphery ». In : *Discourse and Grammar*. Sous la dir. de G. GREWENDORF. Berlin : Mouton, p. 115-145.
- ROHLFS, G. (1968). *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti. Morfologia*. Torino : Einaudi.
- ROSEANO, P. (2015a). « Morfologia non-lineare in Romanzo : la flessione verbale del friulano gortano ». In : *Archivio Glottologico Italiano* C (I), p. 85-110.
- (2015b). « Suddivisione dialettale del friulano ». In : *Manuale di linguistica friulana*. Sous la dir. de S. HEINEMANN et L. MELCHIOR. Berlin : Mouton de Gruyter, p. 155-186.
- ROSEANO, P. et F. FINCO (2020). « Rhaeto-Romance : Friulian, Ladin and Romansh ». In : *Manual of Romance phonetics and phonology*. Sous la dir. de G. CHRISTOPH, R. GESS et T. MEISENBURG. Berlin/New York : De Gruyter.
- ROSS, J. R. (1972). « A reanalysis of English word stress (part I) ». In : *Contributions to generative phonology*. Sous la dir. de M. K. BRAME. Austin, TX : University of Texas Press, p. 229-323.
- RUCART, P. (2006). « Morphologie gabaritique et interface phonosyntaxique ». Thèse de doct. Université Paris 7.
- RUSSI, C. (1993). « A usage-based analysis of the allomorphy of the Italian masculine definite article ». In : *Studies in Language* 30 (3), p. 575-598.
- SAEED, J. I. (1993). *Somali Reference Grammar*. Kesington, MD : Dunwoody Press.
- (1999). *Somali*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.

- SANDE, H. et P. JENKS (2018). « Cophonologies by phase ». In : *NELS 48 : Proceedings of the Forty-Eighth Annual Meeting of the North East Linguistic Society, Vol. 3*. Sous la dir. de S. HUCKLEBRIDGE et M. NELSON. CreateSpace, p. 39-52.
- SANDE, H., P. JENKS et S. INKELAS (2020). « Cophonologies by Ph(r)ase ». In : *Natural Language & Linguistic Theory* 38, p. 1211-1261.
- SAUSSURE, L. F. d. (1878). *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*. Leipzig : Teubner. Nouvelle édition de Cambridge University Press 2009.
- (1916). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- SCHEER, T. (2000). « De la localité, de la morphologie et de la phonologie en phonologie ». Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches. Université Paris Diderot-Paris 7.
- (2003). « The key to Czech vowel length : templates ». In : *Investigations into Formal Slavic Linguistics*. Sous la dir. de P. KOSTA, J. BLASZCZAK, J. FRASEK, L. GEIST et M. ZYGIS. Frankfurt am Main : Peter Lang, p. 97-118.
- (2004). *A lateral theory of phonology*. T. 1 : What Is CVCV, and Why It Should Be? Berlin/New York : Mouton de Gruyter.
- (2011). *A guide to morphosyntax-phonology interface theories : How extraphonological information is treated in phonology since Trubetzkoy's Grenzsignale*. Berlin : Mouton.
- (2012). *Direct Interface and One-Channel Translation. A Non-Diacritic Theory of the Morphosyntax-Phonology Interface. Vol.2 of A Lateral Theory of phonology*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- (2014). « The initial CV : Herald of a non-diacritic interface theory ». In : *The Form of Structure, the Structure of Form*. Sous la dir. de S. BENDJABALLAH, N. FAUST, M. LAHROUCHI et N. LAMPITELLI. Amsterdam : John Benjamins, p. 315-330.
- (2015). « We need a theory of computation ». Paper presented at Fringe Meeting W(h)ither OT of the 23rd Manchester Phonology Meeting, Manchester 27 May.
- (2016). « Melody-free syntax and phonologically conditioned allomorphy ». In : *Morphology* 26 (3-4), p. 341-378.
- SCHEER, T., F. MATHY et F. MEUNIER (2018). « How to determine whether an alleged phonological process is real ». Présentation à *Old World Conference in Phonology*, 12-14 janvier 2018, UCL, Londres (Royaume-Uni).
- SCHEER, T. et P. SÉGÉRAL (2016). « L'actualité des néogrammairiens ». In : *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris* 23, p. 15-67.
- SÉGÉRAL, P. (1995). « Une théorie généralisée de l'apophonie ». Thèse de doct. Université Paris VII.
- SÉGÉRAL, P. et T. SCHEER (2001a). « Abstractness in phonology : the case of virtual geminates ». In : *Constraints and Preferences*. Sous la dir. de K. DZIUBALSKA-KOLACZYK. Berlin, New York : Mouton de Gruyter, p. 311-337.
- (2001b). « La coda-miroir ». In : *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 96, p. 107-152.

- SELKIRK, E. (1981a). « On prosodic structure and its relation to syntactic structure ». In : *Nordic Prosody II*. Sous la dir. de T. FRETHEIM. Trondheim : TAPIR, p. 111-140.
- (1981b). « On the nature of phonological representation ». In : *The cognitive representation of speech*. Sous la dir. de J. ANDERSON, J. LAVER et T. MEYERS. Amsterdam : North Holland, p. 379-388.
- SELKIRK, E. O. (1980). « The role of prosodic categories in English word stress ». In : *Linguistic Inquiry* 11.4, p. 563-605.
- (1996). « The prosodic structure of function words ». In : *Signal to syntax : Bootstrapping from speech to grammar in early acquisition*. Sous la dir. de J. L. MORGAN et K. DEMUTH. Lawrence Erlbaum, p. 187-213.
- (2011). « The syntax-phonology interface ». In : *Handbook of phonological theory*. Sous la dir. de J. GOLDSMITH, J. RIGGLE et A. YU. Malden : Wiley-Blackwell, p. 435-484.
- SERIANNI, L. (1989). *Grammatica italiana*. Torino : UTET.
- SMITH, J. L. (2001). « Lexical category and phonological contrast ». In : *Papers in Experimental and Theoretical Linguistics 6 : Workshop on the Lexicon in Phonetics and Phonology*. Sous la dir. de R. KIRCHNER, J. PATER et W. WIKELY. Edmonton : University of Alberta, p. 61-72.
- (2011). « Category-specific effects ». In : *The Blackwell Companion to Phonology*. Sous la dir. de M. van OOSTENDORP, C. EWEN, B. HUME et K. RICE. Malden, Oxford : Wiley-Blackwell, p. 2439-2463.
- SOULEH ABDI, I. (2021). « L'harmonie vocalique dans le somali parlé à Djibouti ». Mémoire de master 2 (en cours), Université de Tours.
- SPENCER, A. (1988). « Morpholexical rules and lexical representation ». In : *Linguistics* 26 (4), p. 619-640.
- STARKE, M. (2001). « Move dissolves into Merge ». Thèse de doct. Université de Genève.
- (2020). « UM - Universal Morphology ». Papier présenté à North Eastern Linguistic Society (NELS 51), Montréal, UQAM, 6 novembre.
- STOCKALL, L., C. MANOUILIDOU, L. GWILLIAMS, K. NEOPHYTOU et A. MARANTZ (2019). « Prefix Stripping Re-Re-Revisited : MEG Investigations of Morphological Decomposition and Recomposition ». In : *Frontiers in Psychology* 10, p. 1964. DOI : 10.3389/fpsyg.2019.01964.
- STOCKALL, L. et A. MARANTZ (2006). « A single route, full decomposition model of morphological complexity : MEG evidence ». In : *The Mental Lexicon* 1 (1), p. 85-123.
- STUMP, G. T. (2001). *Inflectional Morphology. A Theory of Paradigm Structure*. Cambridge : Cambridge University Press.
- SVOLACCHIA, M., L. MEREU et A. PUGLIELLI (1995). « Aspects of discourse configurationality in Somali ». In : *Discourse configurational languages*. Sous la dir. de K. KISS. New York : Oxford University Press, p. 65-98.
- SVOLACCHIA, M. et A. PUGLIELLI (1999). « Somali as a Polysynthetic language ». In : *Boundaries of Morphology and Syntax*. Sous la dir. de L. MEREU. Amsterdam : John Benjamins, p. 97-120.

- SZIGETVÁRI, P. (2016). « No diphthong, no problem ». In : *Phonology, its faces and interfaces*. Sous la dir. de J. SZPYRA-KOZŁOWSKA et E. CYRAN. Frankfurt am Main : Peter Lang, p. 123-141.
- TARALDSEN, K. T. (2009a). « Lexicalizing gender and number in Colonnata ». Ms. University of Tromsø.
- (2009b). « The nanosyntax of Nguni noun class prefixes and concords ». Ms. University of Tromsø.
- THORNTON, A. M. (2001). « Some reflections on gender and inflectional class assignment in Italian ». In : *Naturally! Linguistic studies in honor of Wolfgang Ulrich Dressler*. Sous la dir. de C. SCHANER-WOLLES, J. R. REMINSON et F. NEUBARTH. Torino : Rosenberg et Sellier, p. 479-487.
- THORNTON, A. M. (2005). *Morfologia*. Roma : Carocci.
- TOKAR, A. (2018). « Secondary stress variation in contemporary English ». In : *AAA - Arbeiten aus Anglistik und Amerikanistik* 43.2, p. 15-45.
- TORRES-TAMARIT, F. (2015). « Length and voicing in Friulian and Milanese ». In : *Natural Language & Linguistic Theory* 33, p. 1351-1386.
- TRANEL, B. et F. DEL GOBBO (2002). « Local conjunction in Italian and French phonology ». In : *Romance phonology and variation*. Sous la dir. de C. WILTSHIRE et J. CAMPS. Amsterdam : John Benjamins, p. 191-218.
- TROMMER, J. (2012). « Ø-exponence ». In : *The morphology and phonology of exponence*. Sous la dir. de J. TROMMER. Oxford : Oxford University Press, p. 326-354.
- TROUBETZKOÏ, N. (1939). *Principes de phonologie*. Paris : Klincksieck. Trad. française 1976.
- USSISHKIN, A. (2003). « Templatic effects as fixed prosody : The verbal system in Semitic ». In : *Research in Afroasiatic Grammar II. Selected Papers from the Fifth Conference on Afroasiatic Languages, Paris, 2000*. Sous la dir. de J. LECARME. Amsterdam/Philadelphia : Benjamins, p. 511-530.
- VANCAEYZEELE, C. (2019). « Alternances morphologiques et harmonie vocale dans les racines verbales en cingalais oral ». Mémoire de master 2 en sciences du langage, Université de Tours.
- VANELLI, L. (1979). « L'allungamento delle vocali in friulano ». In : *Ce Fastu?* 55, p. 66-76.
- WARD, I. C. (1929). *The phonetics of English*. Cambridge : W. Heffer et Sons.
- WAUQUIER, S. (2005). « Statut des représentations phonologiques en acquisition, traitement de la parole continue et dysphasie développementale ». Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- WELLS, J. C. (2008). *Longman pronunciation dictionary (3rd ed.)*. Harlow : Pearson/Longman.
- WITHGOTT, M. (1982). « Segmental evidence for phonological constituents ». Thèse de doct. University of Texas at Austin.
- ZEC, D. (2005). « Prosodic differences among function words ». In : *Phonology* 22, p. 77-112.
- ZORC, D. R. (1993). *Somali-English dictionary with English index*. Kensington, MD : Dunwoody Press.

Annexes

Annexe A

Curriculum Vitæ

Date de naissance : XX juin XXXX à Turin (Italie)
Nationalité française, italienne
Adresse : Université de Tours
Laboratoire Ligérien de Linguistique (UMR 7270 CNRS)
3, rue des Tanneurs, BP 4103
37041 TOURS CEDEX 1
FRANCE
Page web professionnelle : <http://www.univ-tours.fr/lampitelli>
E-mail : nicola.lampitelli (AT) univ-tours.fr

Formation

- | | |
|-----------------|---|
| 2006-2011 | Doctorat de linguistique théorique, descriptive et automatique, Mention très honorable avec félicitations du jury, Université Paris Diderot-Paris 7
Titre : <i>Forme phonologique, exposants morphologiques et structures nominales : étude comparée de l'italien, du bosnien et du somali</i> , sous la dir. de Jean Lowenstamm.
Jury : Sabrina Bendjaballah, David Embick, Jean Lowenstamm, Philippe Ségéral, Sophie Wauquier. Thèse soutenue le 8 juillet 2011. |
| 09/2009-01/2010 | Etudiant visiteur (Visiting student), University of Pennsylvania, Department of Linguistics. Philadelphia, United States
Encadrement assuré par David Embick. |
| 2005-2006 | Master 2 Recherche de Linguistique théorique, descriptive et automatique, Mention très bien, Université Paris Diderot-Paris 7
Titre du mémoire : <i>Pluralisation et féminisation en italien standard</i> , sous la dir. de Jean Lowenstamm et Philippe Ségéral. |
| 2004-2005 | Maîtrise de Linguistique théorique, descriptive et auto- |

-
- matique, Mention bien, Université Paris Diderot-Paris 7
 Titre du mémoire : *L'arabe marocain : vocalisme, schwa et épenthèse*, sous la dir. de Philippe Ségéral.
- 02/2004-06/2004 **Boursier Erasmus**, Université Paris Diderot-Paris 7, UFR de Linguistique et INALCO.
- 2000-2004 **Licence (Laurea)** de Lettres et Communication Interculturelle, Université de Turin, Italie.
 Titre du mémoire : *Il glossario arabo-latino del ms. G.3.9.1. della biblioteca Bertoliana di Vicenza*, sous la dir. d'Alessandro Vitale-Brovarone.
- 07/2002 **Cours d'arabe littéraire**, Université de Tunis, Tunisie

Postes dans l'enseignement supérieur et la recherche

- 09/2015-courant **Maître de conférences en linguistique générale**, CNU 07, Université de Tours.
- 09/2013-08/2015 **Maître de conférences en linguistique italienne**, CNU 14, Université François Rabelais de Tours.
- 01/2013-08/2013 **Chargé de cours**, Université d'Orléans.
- 10/2012-12/2012 **Assistant de recherche**, temps partiel, Université Paris Diderot-Paris 7.
- 09/2011-08/2012 **ATER**, temps partiel, Université d'Orléans.
- 09/2010-08/2011 **ATER**, temps partiel, Université d'Orléans.
- 11/2009-08/2010 **ATER**, temps complet, Université d'Orléans.
- 11/2006-10/2009 **Allocataire de recherche**, Université Paris Diderot-Paris 7.
- 09/2006-06/2009 **Chargé de cours**, U. Orléans et U. Paris 7.

Responsabilités administratives et scientifiques

- 09/2021-08/2026 **Membre élu de la section 34 du Conseil National de la Recherche Scientifique**, nommé au bureau.
- 12/2020-11/2024 **Membre élu de la Commission Recherche**, Université de Tours.
- 01/2018-12/2022 **Membre élu du conseil de laboratoire**, Laboratoire Ligérien de Linguistique UMR 7270.
- 07/2018-08/2021 **Responsable de L3 SDL**, Département des sciences du langage.
- 07/2017-06/2018 **Responsable de L1 SDL**, Département des sciences du langage.

-
- 10/2016-09/2020 **Membre élu de la Commission Scientifique Disciplinaire Paritaire (CSDP) 7e section CNU.**
- 07/2016-06/2017 **Directeur**, Département des sciences du langage.
<http://www.univ-tours.fr/sdl>
- 09/2015-08/2016 **Responsable de L1**, Département des sciences du langage.
- 07/2014-06/2015 **Directeur**, Département d'italien.
<http://www.univ-tours.fr/italien>

Enseignement

Université de Tours

- 2021-2022 **Licence SDL** : phonétique, phonologie, linguistique diachronique, morphologie 2, enquêtes de terrain.
Master 1 recherche SDL : phonologie avancée, morphologie et phonologie : approches contrastives.
Master 2 recherche SDL : morphophonologie formelle.
- 2020-2021 **Licence SDL** : linguistique diachronique, morphologie 2, enquêtes de terrain, linguistique autre langue B (langues afroasiatiques).
Master 1 recherche SDL : phonologie avancée, morphologie et phonologie : approches contrastives.
Master 2 recherche SDL : morphophonologie formelle.
- 2019-2020 **Licence SDL** : linguistique diachronique, morphologie 2, enquêtes de terrain.
Master 1 recherche SDL : phonologie avancée, morphologie et phonologie : approches contrastives.
Master 2 recherche SDL : morphophonologie formelle.
- 2018-2019 **Licence SDL** : linguistique diachronique, morphologie 2, enquêtes de terrain, linguistique autre langue B (langues afroasiatiques).
Master 1 recherche SDL : morphologie et phonologie : approches contrastives.
Master 2 recherche SDL : analyse morphophonologie formelle.
- 2017-2018 **Licence SDL** : phonétique, morphologie, linguistique historique, linguistique autre langue (langues afroasiatiques), phonologie.
Master 2 recherche SDL : morphologie et phonologie : approches contrastives.
- 2016-2017 **Licence SDL** : phonétique, morphologie, linguistique historique, linguistique autre langue (langues afroasiatiques), phonologie.

	Master 1 recherche SDL : morphologie et phonologie : approches contrastives.
2015-2016	Licence SDL : linguistique générale, morphologie, linguistique historique, linguistique autre langue (langues afroasiatiques), phonologie. Master 1 recherche SDL : morphologie et phonologie : approches contrastives. Licence LLCER Italien : histoire de la langue italienne.
2014-2015	Licence SDL : linguistique générale, phonologie. Master 1 recherche SDL : morphologie et phonologie : approches contrastives. Licence LLCER Italien : histoire de la langue italienne, grammaire de l'italien, sociolinguistique.
2013-2014	Master 1 recherche SDL : morphologie et phonologie : approches contrastives. Licence LLCER Italien : histoire de la langue italienne, grammaire de l'italien, sociolinguistique, italien oral, grammaire de l'italien.

Université Saint Joseph de Beyrouth, Institut Supérieur d'Orthophonie (Liban)

2020-2021	Diplôme d'orthophonie : phonétique 1.
2019-2020	Diplôme d'orthophonie : phonétique et phonologie, sémantique lexicale.
2018-2019	Diplôme d'orthophonie : phonétique et phonologie, sémantique lexicale.
2017-2018	Diplôme d'orthophonie : phonétique et phonologie, sémantique lexicale.

Université d'Orléans

2012-2013	Licence SDL : linguistique et diversité, phonologie. Licence LEA : communication.
2011-2012	Licence SDL : phonologie, morphologie, phonétique. Master 1 Lettres, Langues et Affaires internationales : comparer les langues.
2010-2011	Licence SDL : linguistique et diversité, phonologie, morphologie.
2009-2010	Licence SDL : phonologie, morphologie, phonétique Licence LLCE Anglais : linguistique française
2008-2009	Licence SDL : phonologie.
2007-2008	Licence SDL : phonologie.

2006-2007 **Licence SDL** : phonologie.

Université Paris Diderot-Paris 7

2006-2007 **Licence de Lettres** : les langues et l'histoire.

Publications

- 3 articles soumis pour publications dans des revues internationales à comité de lecture.
- 10 articles dans des revues internationales à comité de lecture.
- 6 chapitres d'ouvrage.
- 3 directions d'ouvrage (2 livres, 1 revue).
- 5 articles dans des actes de conférences.
- 39 présentations dans des conférences internationales à comité de sélection.
- 11 présentations invitées.

Le détail des publications est consultable dans l'Annexe B, ci-dessous.

Projets de recherche et financements

- 2015-2018. GDRi CNRS *Phonological Theory Agora* (page web : pta.cnrs.fr)
 - Porteurs du projet : Sophie Wauquier (U. Paris 8, France), Tobias Scheer (U. de Nice, France) et Marc van Oostendorp (Meertens Instituut, Pays-Bas).
 - Equipe : Noam Faust, Giorgio Magri, Mohamed Lahrouchi, Francesc Torres Tamarit (U. Paris 8), Diana Passino (U. de Nice, France), Gabriel Bergounioux (U. d'Orléans), Jean-Michel Fournier, Nicola Lampitelli (U. de Tours), Ricardo Bermúdez-Otero (U. de Manchester, Royaume-Uni), Eugeniusz Cyran (John Paul II Catholic University of Lublin, Pologne), Peter Szigetvári (Eotvos Loránd University, Budapest, Hongrie), Heather Newell (UQAM, Montréal, Canada), Markéta Ziková (Masaryk University, Brno, République Tchèque), Harry Van der Hulst (University of Connecticut, Etats-Unis).
 - Entitulé du projet *Phonological Theory Agora : international network* (<http://pta.cnrs.fr>)
- 2015-2017. Grands Réseaux de Recherche (<http://irihs.univ-rouen.fr/>), Région *Normandie* (<http://www.normandie.fr/>) et Laboratoire Ligérien de Linguistique (www.cnrs.lil.fr)
 - Equipe : David Le Gac (U. of Rouen, porteur du projet), Nimaan Abdillahi (CERD, Djibouti), Mehmet-Ali Akinci (U. de Rouen), Laurent Gosselin (U. de Rouen), Nicola Lampitelli (U. de Tours), Foued Laroussi (U. de Rouen), Fabien Liénard (U. de Rouen) et Rea Peltolla (U. de Caen).
 - Entitulé du projet : *Plurilinguisme, Prosodie, Morphologie : une approche*

-
- comparative des contacts de langues en Normandie, Centre, Mayotte et Djibouti* (<http://projet-ppm.univ-rouen.fr/>).
- 2012. Laboratoire de Linguistique Formelle (www.cnrs.lif.fr).
 - Mission de recherche sur le terrain à Djibouti (République de Djibouti).
 - 2006-2009. Allocation de recherche, Université Paris 7-Denis Diderot.

Activités scientifiques (hors projets)

Activité éditoriale

- Création, promotion, rédaction du projet scientifique et animation du comité éditorial de la revue internationale à comité de lecture : **Radical : A Journal of Phonology** (ISSN 2592-656X) (<https://radical.cnrs.fr/>).
Projet mené en collaboration avec Quentin Dabouis (Université Clermont-Auvergne), Guillaume Enguehard (Université d'Orléans), Noam Faust (Université Paris 8), Adèle Jatteau (Université de Lille), Xiaoliang Luo (Université d'Orléans), Shanti Ulfsbjorninn (Université de Deusto, Espagne), Laurence Voeltzel (Université de Nantes), Naomi Yamaguchi (Université Sorbonne Nouvelle).

Activité de relecture en double aveugle

- Revues internationales : *Morphology, Natural Language and Linguistics Theory (NLLT)*, *Glossa : a journal of general linguistics*, *Canadian Journal of Linguistics/Révue Canadienne de Linguistique*, *Brill's Journal of Afroasiatic Languages and Linguistics (BJALL)*, *Journal of African Languages and Linguistics (JALL)*, *SKASE Journal of Theoretical Linguistics*, *Corela*, *The Linguistic Review*.
- Conférences et actes de conférences : *Generative Linguistics of the Old World Conference (GLOW 41)*, *Réseau Français de Phonologie*, *IATL 30*, *ConSOLE 23*, *Annual Conference on African Linguistics (ACAL 50) Proceedings*, *Syllable : international conference* (<http://syllable.conference.univ-poitiers.fr/>).

Organisation de conférences

- Organisateur local du *Phonological Theory Agora 2016 Meeting* (<http://pta.cnrs.fr/meeting3>), Tours, 14-15 octobre 2016.
- Co-organisateur de *The form of structure, the structure of form : three days of linguistics for Jean Lowenstamm*. Paris, 15-17 janvier 2015.
- Membre du comité d'organisation des 9^e Rencontres du Réseau Français de Phonologie, Université de Tours, 30 juin-2 juillet 2011.
- Membre du comité d'organisation de BAALL's First Conference on Afroasiatic Grammar, Université Paris 7, 25-27 octobre 2010.
- Membre du comité d'organisation de la 17^e conférence annuelle de Head-driven Phrase Structure Grammar, Université Paris 7, 7-10 juillet 2010.
- Membre du comité d'organisation des 8^e Rencontres du Réseau Français de Phonologie, Université d'Orléans, 1er-3 juillet 2010.

-
- Membre du comité d'organisation des Journées Sémantique et Modélisation, Université Paris 7, 9-10 avril 2009.
 - Membre du comité d'organisation de ConSOLE XVI, Université Paris 7, 10-12 janvier 2008.

Activités de terrain

- Décembre 2018 : frioulan à Udine (Italie).
- Août 2016, piémontais à Turin (Italie).
- Février 2016, somali à Djibouti (Djibouti).
- Juin et décembre 2012, somali à Djibouti (Djibouti).

Encadrement d'étudiants

Co-encadrement de thèses

- Charles Vancaeyzeele (dir. Gabriel Bergounioux, U. d'Orléans). *Formes phonologiques et exposants morphologiques des noms incorporés dans les structures verbales en iroquois* (depuis le 1er octobre 2020), contrat doctoral Région Centre-Val de Loire, France.

Encadrement de mémoires de master

- Emeline Bronner-Huard (co-direction avec Christophe dos Santos) *L'allongement compensatoire chez les enfants de moyenne section de maternelle : analyse à partir d'une épreuve de répétition de non-mots*. Université de Tours. Soutenance prévue en juillet 2022.
- Camille Daubichon (co-direction avec Christophe dos Santos) *Les groupes consonantiques chez les enfants de moyenne section de maternelle : analyse en CVCV à partir d'une épreuve de répétition de non-mots*. Université de Tours. Mémoire soutenu en juillet 2021.
- María Carrión Tornero. *La pluralisation des noms en valencien (catalan) : données et analyse en Optimalité*. Université de Tours. Mémoire soutenu le 9 juillet 2020.
- Charles Vancaeyzeele. *Alternances morphologiques et harmonie vocalique dans les racines verbales en cingalais oral*. Université de Tours. Mémoire soutenu le 15 juillet 2019.
- Madyan Matar. *Description et analyse morphophonologique du système verbal de l'arabe de Rastan (Syrie)*. Université de Tours. Mémoire soutenu le 7 mars 2019.

Participation à des jurys de thèse

- Hawa Abdillahi Farah (sous la direction de Catherine Miller et Abdirachid Mohamed Ismaïl) *Etude linguistique et sociolinguistique de la variété du somali parlée par les jeunes Djiboutiens*. Université d'Aix-Marseille, Laboratoire IREMAM. Thèse soutenue le 23 octobre 2020.

Autres activités

Divulgateion de la science

- La Fabrique du français, Atelier à la découverte de la langue française, Collège Jaques Prévert, Noisy-le-Sec (93).
Projet organisé par l'association F93 et financé par le Conseil Général du Département Seine-Saint Denis, année scolaire 2012-2013
Page web : www.f93.fr/fr/archives/108/la-fabrique-du-franais.html
- Babel, Atelier d'introduction à la linguistique, Collège Georges Braque, Neuilly-sur-Marne (93).
Projet organisé par l'association F93 et financé par le Conseil Général du Département Seine-Saint Denis, année scolaire 2011-2012
Page web : www.f93.fr/fr/archives/93/babel.html.

Enseignement dans le secondaire

- Professeur d'italien contractuel, temps complet, Lycée Evariste Galois et Collège Jacques Monod, Beaumont-sur-Oise (95), février-août 2013.

Langues

Maternelle : italien

Autres : français bilingue arabe intermédiaire
 anglais courant allemand notions
 espagnol bases serbo-croate notions
 portugais intermédiaire somali intermédiaire

Compétences en informatique

Linguistique Praat

Editeurs de texte MS-Office, Openoffice, L^AT_EX.

Systèmes Mac OS, Windows.

Autres Photoshop, InDesign, QuarkXpress, NVU.

Annexe B

Liste complète des travaux

B.1 Articles de revues

Soumis, ms.

- Nicola Lampitelli, Paolo Roseano et Francesc Torres-Tamarit. 2021. Vowel length in Friulian verbs : a case of mora affixation. Soumis pour publication dans *Morphology*.
- Christopher Green et Nicola Lampitelli. 2020. Prosodic conditions on complex exponence : a case study of the Somali subject marker. Soumis pour publication dans une revue internationale à comité de lecture.
- Quentin Dabouis, Guillaume Enguehard et Nicola Lampitelli. 2020. Ternary Rhythm and Crypto-morphology in English. Soumis pour publication dans une revue internationale à comité de lecture.
- Christopher Green et Nicola Lampitelli. 2020. The morpho-syntax of the Nominative case in Somali. Ms. Syracuse University et Université de Tours.
- Nicola Lampitelli 2009. The Basic Elements of a Noun : Morphosyntax of Bosnian declensional System. Ms. U. of Pennsylvania and U. Paris 7.
- Nicola Lampitelli 2009. On the Abstractness of the Phonological Component in a piece-based Morphological Theory. Ms, U. of Pennsylvania and U. Paris 7.

2020

- Quentin Dabouis, Guillaume Enguehard, Jean-Michel Fournier et Nicola Lampitelli, 2020. The English “Arab Rule” without feet. *Acta Linguistica Academica* 67(1) : 121-134. DOI : 10.1556/2062.2020.00009.
- Noam Faust et Nicola Lampitelli, 2020. Virtual Length and the Two i’s of Qaraqosh Neo-Aramaic. *Journal of Semitic Studies*. LXV/1, 35-60. DOI : 10.1093/jss/fgz036.

2018

- Noam Faust, Nicola Lampitelli et Shanti Ulfsbjorninn, 2018. Articles of Italian unite! Italian definite articles without allomorphy. *Canadian Journal of Linguistics* 63(3) : 359-385.
- Xavier Barillot, Sabrina Bendjaballah et Nicola Lampitelli, 2018. Verbal classes in Somali : allomorphy has no classificatory function. *Journal of*

Linguistics 54(1) : 3-43.

2017

— Nicola Lampitelli, 2017. A morphophonological analysis of the velar insert in Italian verbs. *Glossa : a journal of general linguistics*, 2(1) : 47. DOI : <http://doi.org/10.5334/gjgl.234>.

— Nicola Lampitelli, 2017. Pluralization, feminization and pitch accent in Djibouti Somali. *Journal of African Languages and Linguistics*, 38(1) : 89-132.

2016

— Noam Faust et Nicola Lampitelli, 2016. Allomorphy - its logic and limitations : opening remarks from the guest editors. *Morphology*, 26(3-4) : 1-6

2015

— Nicola Lampitelli, 2015. La structure phonologique des marqueurs flexionnels de l'imparfait du français. *Langages*, 198 : 91-108.

2014

— Nicola Lampitelli, 2014. Plural Isogloss and Linguistic Change : a Comparative Study of Romance Nouns. *Lingua*, 140 : 158-179.

2013

— Nicola Lampitelli, 2013. The decomposition of Somali nouns. *Brill's Annual on Afroasiatic Languages and Linguistics*, 5 : 118-159.

B.2 Chapitres d'ouvrage

2020

— Nicola Lampitelli, 2020. Il somalo. *La classe plurilingue*. Ilaria Fiorentini, Chiara Gianollo et Nicola Grandi (eds.), Bologne : Bononia University Press, 211-226.

2018

— Nicola Lampitelli, 2018. Quelques remarques sur la flexion verbale du piémontais. *Fay ce que voudras. Studi offerti a Alessandro Vitale-Brovarone*. Michela Del Savio, Piero Andrea Martina, Graziella Pastore et Matteo Rivoira (eds.) Paris, Classiques Garnier, 349-364.

2015

— Nicola Lampitelli, 2015. Somali. *The Edinburgh Handbook of Evaluative Morphology*. Nicola Grandi et Livia Korvélyessy (eds.). Edinburgh, EUP, 507-514.

2014

— Mohamed Lahrouchi et Nicola Lampitelli, 2014. On plurals, noun phrase and num(ber) in Moroccan Arabic and Djibouti Somali. *The form of structure, the structure of form*. Sabrina Bendjaballah, Noam Faust, Mohamed Lahrouchi et Nicola Lampitelli (eds). Amsterdam, John Benjamins, 303-314.

— Marijke de Belder, Noam Faust et Nicola Lampitelli, 2014. On a inflectional and a derivational diminutive. *The syntax of roots and the roots of*

syntax. Artemis Alexiadou, Hagit Borer et Florian Schäfer (eds.) Oxford, Oxford University Press, 149-163.

2010

- Nicola Lampitelli, 2010. Nounness, gender, class and syntactic structures in Italian nouns. *Romance Languages and Linguistic Theory 2008. Selected papers from 'Going Romance' Groningen 2008*. Reineke Bok-Bennema, Brigitte Kaspers-Manhe et Hollebrandse, Bart (eds.) Amsterdam, John Benjamins, 195-214.

B.3 Edition scientifique

2021

- Christopher Green, 2021. *Somali Grammar*. Sous la direction de Nicola Lampitelli et Evan Jones. Boston/Berlin : Mouton de Gruyter.

2016

- Noam Faust et Nicola Lampitelli (guest editors), 2016. Special issue "The Logic and Limits of Allomorphy", *Morphology*, Springer. Volume 26, numéros 3-4.

2014

- Sabrina Bendjaballah, Noam Faust, Mohamed Lahrouchi et Nicola Lampitelli (eds.), 2014. *The form of structure, the structure of forms : Essays on the realizations of linguistic structures*. Amsterdam, John Benjamins.

B.4 Actes de conférences

A paraître

- Nicola Lampitelli. Le pluriel des noms en somali standard et en somali de Djibouti. *Actes de la Journée d'Etudes sur le système nominal et l'acte de nommer dans les langues couchitiques et sémitiques de la Corne de l'Afrique, Djibouti, décembre 2018*. Marie-Claude Simeone-Senelle et Mohamed Hassan Kamil (eds). Paris : INALCO.

2014

- Denys Duchier, Nicola Lampitelli, Brunelle Magnana-Ekoukou, Yannick Parmentier, Simon Petitjean et Emmanuel Schang, 2014. Décrire informatiquement une langue naturelle : application à quelques langues d'Afrique. *Colloque Francophonie et Langues Nationales, Nov. 2014, Dakar, Sénégal*. Presses Universitaires de Dakar, 395-410.

2013

- Nicola Lampitelli, 2013. The Basic Elements of Inflection : Morphology of Bosnian Nouns. *Formal Approaches to Slavic Linguistics # 20. The MIT Meeting 2011*. Alexis Podobryaev (ed). Ann Arbor (Michigan), Michigan Slavic Publications, 154-170.

2010

- Noam Faust et Nicola Lampitelli, 2010. How vowels point to syntactic structure : roots and skeletons in Hebrew and Italian. *Proceedings*

ConSOLE XVII (2009, Nova Gorica). Camelia Constantinescu, Bert Le Bruyn et Linke, Kathrin (eds.), Leiden University, 121-135. 2012.
<http://hum.leiden.edu/.../sole/proceedings/console-17.html>.

2006

- Nicola Lampitelli, 2006. Un glossario arabo-latino anonimo. *Lo scaffale della biblioteca scientifica in volgare (secoli XIII-XVI)*. *Atti del Convegno (Matera, 14-15 ottobre 2004)*. Rita Librandi et Rosa Piro (eds.), Florence, Micrologus' Library, 16, 181-188.

B.5 Présentations dans des conférences internationales à comité de lecture

2021

- Noam Faust et Nicola Lampitelli. « No 2 Low : the transparent conspiracy of gutturals and low vowels ». RFP2021 – 18e Rencontres du Réseau Français de Phonologie (site web: <https://rfp2021.sciencesconf.org/>), Université Clermont Auvergne, 1-2 juillet 2021 (conférence organisée entièrement en ligne à cause des restrictions imposées à la suite de la pandémie en cours.)
- Nicola Lampitelli et Francesc Torres-Tamarit. « Stress in Romance verbs ». Glow 44 – 44th Generative Linguistics in the Old World Conference (site web: <https://glowlinguistics.org/44/>), 15-17 avril 2021 (conférence organisée entièrement en ligne à cause des restrictions imposées à la suite de la pandémie en cours.)
- Christopher Green et Nicola Lampitelli. « When exception masks intention : prosodic conditions on tonal neutralization in Somali subject marking ». Princeton Phonology Forum (site web: <https://linguistics.princeton.edu/pphf/pphf-2021/>), 19-21 mars 2021 (conférence organisée entièrement en ligne à cause des restrictions imposées à la suite de la pandémie en cours.)
- Noam Faust et Nicola Lampitelli. « *2↓ No Two Low ». OCP18 – 18th Old World Conference on Phonology (site web: <https://ocp18.uib.cat/>), Université des Iles Baléares (UIB), Ibiza (Espagne), 27-30 janvier 2021 (conférence organisée entièrement en ligne à cause des restrictions imposées à la suite de la pandémie en cours.)

2019

- Quentin Dabouis, Guillaume Enguehard et Nicola Lampitelli. « Ternary Rythm as a complex morphological domain ». Recursivity in Phonology Workshop (site web: [recphon2019](http://recphon2019.org/)), Université Autonome de Barcelone, Bellaterra (Espagne), 21-22 novembre 2019.
- Nicola Lampitelli, Paolo Roseano et Francesc Torres-Tamarit. « Non-linear morphology in Romance : the case of vowel length in Friulian verbs » International Symposium of Morphology 2019, Université Paris-Diderot, Paris, 25-27 septembre 2019 (poster.)

- Nicola Lampitelli, Paolo Roseano et Francesc Torres-Tamarit. « Non-linear morphology in Romance : the case of vowel length in Friulian verbs », 17^e Rencontres du Réseau Français de Phonologie, Orléans, 25-27 juin 2019.
- Nicola Lampitelli, Paolo Roseano et Francesc Torres-Tamarit. « Vowel length in Friulian verbs : a case of non-linear morphology in Romance », The 27th Manchester Phonology Meeting, Manchester (Royaume-Uni) 23-25 mai 2019.

2018

- Quentin Dabouis, Guillaume Enguehard, Jean-Michel Fournier et Nicola Lampitelli. « Towards a footless approach of English Vowel reduction », 16^e Rencontres du Réseau Français de Phonologie, Paris, 27-29 juin 2018.
- Quentin Dabouis, Guillaume Enguehard, Jean-Michel Fournier et Nicola Lampitelli. « The English Arab Rule without Metrics », The 26th Manchester Phonology Meeting, Manchester (Royaume-Uni) 24-26 mai 2018.
- Noam Faust, Nicola Lampitelli et Shanti Ulfsbjorninn. « Prepositions of Italian unite! A non-allomorphic account of preposition-article sequences », The Generative Linguistics of the Old World Conference (GLOW 41), Budapest (Hongrie) 11-13 avril 2018. (poster)

2017

- Quentin Dabouis, Guillaume Enguehard et Nicola Lampitelli. « The English 'Arab Rule' : Analysis and Theoretical Implications », The Government Phonology Roundtable 2017, Budapest (Hongrie) 20-22 Novembre.
- Nicola Lampitelli « Zero \neq emptiness : A case study from Piedmontese ». Phonological Theory Agora Emptiness Workshop, Paris 8, 6 octobre 2017.
- Mohamed Lahrouchi et Nicola Lampitelli « The phonology of verbal inflection in Moroccan Arabic and Tashlhiyt Berber », 15^e Rencontres du Réseau Français de Phonologie, Grenoble, 5-7 juillet.
- Quentin Dabouis, Jean-Michel Fournier, Isabelle Girard et Nicola Lampitelli. « Stress in English Long Verbs : Morphology and Syllable Weight », The 25th Manchester Phonology Meeting, Manchester (Royaume-Uni) 25-27 mai. (poster)
- Guillaume Enguehard et Nicola Lampitelli. « Ternary Rythm as a complex morphological domain », GDRI Phonological Theory Agora Dataset Workshop on ? Ternarity in English, Manchester (Royaume-Uni), 24 mai.
- Noam Faust et Nicola Lampitelli. « Virtual length and the two i's of Qaraqosh Neo-Aramaic », Old World Conference on Phonology (OCP 2017), Dusseldorf (Allemagne), 20-22 février.

2016

- Xavier Barillot, Sabrina Bendjaballah et Nicola Lampitelli « Verbal classes in Somali : allomorphy has no classificatory function », 14^e Ren-

contres du Réseau Français de Phonologie, Nice, 30 juin-2 juillet.

— Noam Faust, Nicola Lampitelli et Shanti Ulfsbjorninn. « Phonological alternations in the allomorphy of the Italian definite articles », 14^e Rencontres du Réseau Français de Phonologie, Nice, 30 juin-2 juillet.

— Noam Faust, Nicola Lampitelli et Shanti Ulfsbjorninn. « There is no allomorphy in the Italian definite article », The 24th Manchester Phonology Meeting, Manchester (Royaume-Uni) 26-28 mai.

2015

— Noam Faust et Nicola Lampitelli. « The templatic nature of the Italian definite article », Going Romance 2015, Nijmegen (Pays-Bas), 12 décembre.

— Noam Faust et Nicola Lampitelli. « On o/u alternations in the imperative paradigm of the Neo-Aramaic dialect of Qaraqosh », 13^e Rencontres du Réseau Français de Phonologie, Bordeaux, 29 juin.

— Nicola Lampitelli et Xiaoliang Luo. « On the phonological translation of the morphological right boundary # », The 23rd Manchester Phonology Meeting, Manchester (Royaume-Uni) 29 mai.

— Nicola Lampitelli et Xiaoliang Luo. « Towards a unified representation of the right edge of words », GLOW 2015, Paris, 15-18 avril (poster).

2014

— Nicola Lampitelli et Xiaoliang Luo. « From initial CV to final CV : evidence from Italian, Bosnian and Mandarin Chinese », 12^e Rencontres du Réseau Français de Phonologie, Lille, 2 juillet.

2013

— Nicola Lampitelli. « Templates, phonological government and stem allomorphy in Italian verbs », The Israeli Association of Theoretical Linguistics Conference (IATL 29), Hebrew University, Jérusalem (Israël), 7 octobre.

— Nicola Lampitelli. « Templatic verb roots and stem allomorphy in Italian », 11^e Rencontres du Réseau Français de Phonologie, Nantes, 2 juillet.

2012

— Nicola Lampitelli. « Roots and phonological exponents in Somali nouns », Décembrettes 8, Bordeaux, 6 décembre (poster).

2011

— Nicola Lampitelli. « Les morphèmes flexionnels de l'imparfait du français », 9^e Rencontres du Réseau Français de Phonologie, Tours, 30 juin.

— Nicola Lampitelli. « Morphophonology of Somali nouns », 14 Italian Meeting of Afroasiatic Linguistics, Turin (Italie), 16 juin.

— Nicola Lampitelli. « The decomposition of the Bosnian noun », Formal Approaches to Slavic Linguistics 20 (FASL 20), Cambridge, Mass. (Etats-Unis), 14 mai.

2010

— Nicola Lampitelli. « Internally-structured morphemes at the Phonology-Syntax interface : evidence from the Bosnian declensional system », Décembrettes 7, Toulouse, 8 décembre (poster).

- Nicola Lampitelli. « Du caractère abstrait de la composante phonologique (dans les théories morphologiques non-lexicalistes) », 8^e Rencontres du Réseau Français de Phonologie, Orléans, 2 juillet.
- Nicola Lampitelli. « Phonology meets Syntax in Bosnian declensional system », Generative Linguistic in the Old World Conference (GLOW 33), Wrocław (Pologne), 14 avril.

2009

- Marijke de Belder, Noam Faust et Nicola Lampitelli. « On inflectional and derivational diminutives », North Eastern Linguistic Society Conference (NELS 40), Cambridge, Mass. (Etats-Unis), 11 novembre.
- Nicola Lampitelli. « Roots, Th, n and Num/K in Romance nouns : a cross-linguistic account », Atoms and Laws of the Nouns Phrase workshop, Utrecht (Pays-Bas), 4 juillet.
- Marijke de Belder, Noam Faust et Nicola Lampitelli. « On inflectional and derivational diminutives », Roots workshop, Stuttgart (Allemagne), 12 juin.
- Nicola Lampitelli. « A Distributed Morphology based approach to Present Participle and Verbless nominal sentences in Arabic », XXXV Incontro di Grammatica Generativa, Sienne (Italie), 20 février.
- Noam Faust et Nicola Lampitelli. « How vowels point to syntactic structure : evidence from Hebrew and Italian », ConSOLE XVII, Nova Gorica (Slovénie), 15 janvier 2009.

2008

- Nicola Lampitelli. « Nounness, gender, class and syntactic structure in Italian », Going Romance 2008, Groningen (Pays-bas), 7 décembre.
- Nicola Lampitelli. « How syntactic change interferes on Morphology : Romance plural isogloss », Poznań Linguistic Meeting (PLM 38), Poznań (Pologne), 3 septembre.
- Noam Faust et Nicola Lampitelli. « Structurally significant complex vowels : evidence from Hebrew and Italian », 18th Generative Grammar Colloquium, Lisbon (Portugal), 20 avril (poster).
- Nicola Lampitelli. « Crossing diachrony and synchrony : the case of Italian nominal plural », 38th Linguistic Symposium on Romance Languages (LSRL 38), Urbana-Champaign, Illinois (Etats-Unis), 7 avril.

B.6 Présentations invitées**2020**

- Nicola Lampitelli (travail en collaboration avec Paolo Roseano et Francesc Torres-Tamarit). « Vowel length in Friulian verbs : a case of non-linear morphology in Romance ». Morpho-Phonological Variation Workshop, LLING, Université de Nantes, Nantes, 17 janvier 2020.

2019

- Nicola Lampitelli. « On nominal declensions and syntactic case ». Workshop on Somali Grammar

(site web: <https://sprak.gu.se/.../somali-grammar-workshop-2019>),
Université de Goteborg, Goteborg (Suède), 3-4 octobre 2019.

2018

- Nicola Lampitelli. « Quelques remarques sur la flexion du nom en somali ». Journée d'Etudes "Le système nominal et l'acte de nommer dans les langues couchitiques et sémitiques parlées dans la Corne de l'Afrique", Centre de Recherche de Djibouti, Djibouti, 13 décembre 2018.
- Nicola Lampitelli, David Le Gac. « Declensions and case marking in Somali : The issue of the nominative », Journées d'Etudes somalies, Laboratoire de Linguistique de Nantes (LLING), Nantes, 5 décembre 2018.

2015

- Nicola Lampitelli. « L'image acoustique et la représentation linguistique des mots : quelques exemples du somali », Journée Image en Sciences Humaines et Sociales, organisée par la Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire, Orléans, 24 septembre.
- Nicola Lampitelli. « Form, function and spell-out : Two case studies from Bosnian and Italian », Spell-out and the Syntax-Phonology interface Workshop, University of Tromsø (Norvège), 24 avril 2015.

2014

- Nicola Lampitelli. « Allomorphic alternations are epiphenomenal : evidence from Somali and Italian », Workshop on Allomorphy : its logic and limitations (<http://new.huji.ac.il/en/event/21958>), Hebrew University, Jérusalem (Israël), 8 juillet 2014.

2013

- Nicola Lampitelli. « Pluralisation, féminisation et accent tonal en somali standard et en somali de Djibouti », Département de Linguistique, Université du Québec à Montréal (UQAM), 22 mars 2013.

2012

- Nicola Lampitelli. « Nominal inflection in Djibouti Somali », Fest SOM 40 *Xuska 40 guurada farsoomaalida* (Célébrations pour les 40 ans de l'écriture somalie), Djibouti (Djibouti), 18 décembre 2012.
- Nicola Lampitelli. « La flexion nominale en somali de Djibouti : constatations empiriques et implications théoriques ». Présentation dans le cadre du cycle des conférences du laboratoire BCL *Bases, Corpus, Language*, Université de Nice, 30 novembre 2012.

2011

- Nicola Lampitelli et Loredana Cupi. « Linguistica dell'arabo classico : fonetica, fonologia, morfologia e sintassi ». Séminaire de 6 heures dans le cadre du cours de *langue arabe*, responsable Prof. Claudia Tresso, Université de Turin (Italie), 11-13 janvier 2011.

B.7 Autres présentations

2020

- Noam Faust et Nicola Lampitelli. « *2↓ No Two Low ». Atelier de phonologie (<https://sites.google.com/site/atelierphono/>), Université Paris 8, Paris (France), 16 décembre 2020.

2019

- Nicola Lampitelli, Paolo Roseano et Francesc Torres-Tamarit. « Vowel length in Friulian : extrasyllabicity of voiced final obstruents and mora affixation », LingLunch (<http://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/linglunch/presentation>), Université Paris Diderot, Paris, 2 mai 2019.
- Nicola Lampitelli, Paolo Roseano et Francesc Torres-Tamarit « Vowel length in Friulian : extrasyllabicity of voiced final obstruents and mora affixation », Atelier de phonologie (<https://sites.google.com/site/atelierphono/>), Université Paris 8, Paris, 13 mars 2019.

2018

- Nicola Lampitelli (travail en collaboration avec Xavier Barillot et Sabrina Bendjaballah). « Verbal classes in Somali : allomorphy has no classificatory function », Séminaire du Laboratoire Ligérien de Linguistique, Tours, 25 janvier.

2017

- Noam Faust et Nicola Lampitelli. « The two i's of Qaraqosh Neo-Aramaic », Atelier de phonologie (<https://sites.google.com/site/atelierphono/>), Université Paris 8, Paris, 11 janvier 2017.

2016

- Nicola Lampitelli et David Le Gac. « Remarks on the Nominative Case in Somali », Workshop *Phonetics and Phonology of Somali with an Emphasis on Tone and Intonation* (<https://www.universiteitleiden.nl/en/events/2016/08/call-2016>), Leiden (Pays-Bas), 1er septembre.
- Xavier Barillot, Sabrina Bendjaballah et Nicola Lampitelli. « Verbal classes in Somali : allomorphy has no classificatory function », Workshop, Project *Plurilinguisme, Prosodie, Morphologie* (<http://projet-ppm.univ-rouen.fr/>), Rouen, 19 janvier.

2015

- Mohamed Lahrouchi et Nicola Lampitelli. « On plurals, nouns phrase and num(ber) in Moroccan Arabic and Djibouti Somali », *The form of structure, the structure of form* conference. In honor of Jean Lowenstamm, Paris, 15-17 janvier.

2014

- Véronique Abasq, Quentin Dabouis, Jean-Michel Fournier, Isabelle Girard, Nicola Lampitelli et Marjolaine Martin. « Combinatoire suffixale en anglais », Séminaire du *Laboratoire Ligérien de Linguistique*, Tours, 11 juin.

2013

- Nicola Lampitelli. « La flexion du nom en somali : entre empirie et théo-

rie », Séminaire du Laboratoire Ligérien de Linguistique, Tours, 12 décembre.

2012

- Nicola Lampitelli. « La flexion nominale en Somali de Djibouti », Atelier de phonologie, Université Paris 8, Paris, 28 novembre.
<https://sites.google.com/site/atelierphono/>.
- Nicola Lampitelli. « La flexion nominale en somali de Djibouti », LingLunch, Université Paris Diderot, Paris, 27 septembre.
<http://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/linglunch/presentation>.

2010

- Nicola Lampitelli. « Phonologie et syntaxe dans le système nominal du bosnien », LingLunch, Université Paris Diderot, Paris, 24 juin.
<http://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/linglunch/presentation>.

2009

- Nicola Lampitelli. « Roots, Th, n and num/K in Romance nouns : a cross-linguistic account », LingLunch, Université Paris Diderot, Paris, 22 juin.
<http://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/linglunch/presentation>.
- Nicola Lampitelli. « Italian nouns and the Syntax-Phonology interface », Centre de Lingüística Teòrica, Universitat Autònoma, Barcelona (Espagne), 21 avril.

2008

- Nicola Lampitelli. « Approfondimento di fonetica e fonologia dell'arabo. (Arabic phonetics and phonology) », Dipartimento di Orientalistica, Université de Turin (Italie), 15 mai.

2007

- Nicola Lampitelli and Loredana Cupi. « Cenni di fonetica e fonologia dell'arabo. (Arabic phonetics and phonology) », Dipartimento di Orientalistica, Université de Turin (Italie), 27 mars.